Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14768 – 7 F

MERCREDI 22 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Déséquilibres italiens

LE refus opposé par la famille du juge Borsellino à l'organisation de funérailles d'Etat pour le magistrat assassiné dimanche à Palerme est plus qu'un cri de révolte. Le nouvel attentat de la Mafia est un coup supplémentaire porté à un système qui, à l'évidence, est à bout de souffle. Il est un symbole du défi multiforme auquel est confrontée l'Italie. Un prêtre sicilien a pu dire qu'il n'aurait pas été juste d'organiser pour le magistrat des obsèques nationales « car l'Etat compte dans ses rangs des personnalités qui ont perdu toute crédibilité ».

L'Italie vit en tout cas une heure de vérité. En montrant qu'elle frappe où elle veut, et quand elle veut, la Mafia sicilienne illustre toutes les faiblesses d'un Etat qui doit faire face aux affaires de corruption dans le Nord – riche et réputé plus « moral » – et, dans le Sud sous-développé, à la criminalité de la Mafia, de la N'dranghetta calabraise et de la Camorra napolitaine ; un Etat souvent impuissant, expression d'un pays déstabilisé politiquement, socialement et économiquement.

SUR le plan politique – en dehors même de ces affaires de corruption, élément d'effritement d'un système qui semble miné de l'intérieur, – les élections du mois d'avril avaient à première vue brouillé les cartes. Pour les partis traditionnels, elles marquaient un désaveu symbolisé par la poussée du populisme et de la Ligue lombarde, dont la composante régionaliste n'est pas négligeable, et qui exprime aussi le rejet de cette « partitocratie » qui a contribué aux blocages du pays.

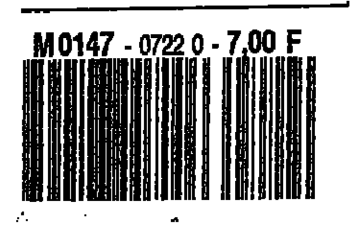
La Démocratie chrétienne, pivot du système, est, naturellement, au centre de ces turbulences. Le président du conseil sortant, le démocrate-chrétien Giulio Andreotti, a fait les frais de la volonté de renouvellement générale et ne figure pas au gouvernement. Mais aucun grand parti n'est épargné. L'ex-PCI, lui aussi, a été victime du séisme.

Pour autant, le nouveau chef du gouvernement, le socialiste Giuliano Amato, n'a pas pu tirer toutes les leçons du scrutin : il a été incapable d'élargir la vieille majorité quadripartite (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et libéraux). Mais cette majorité est devenue très étroite. L'une des questions aujourd'hui posées est de savoir si, à terme, une recomposition plus vaste du paysage politique est envisageable, afin que l'exécutif trouve les appuis et la force nécessaires pour prendre à bras-le-corps les difficultés qui l'assaillent. Les assassinats des deux juges sont peut-être aussi une conséquence du bouleversement des équilibres souterrains reposant sur des liens supposés entre certains hommes politiques italiens et le crime organisé.

AU chapitre économique, l'heure des remises en cause et de la rigueur a également sonné. La richesse et le dynamisme italiens s'accommodaient de déficits publics à présent incompatibles avec les derniers impératifs de la construction européenne. Au point que M. Amato a dû adopter un plan de redressement qui constitue, a-t-il dit, « le premier pas pour éloigner l'Italie du bord du gouffre ».

Plus que jamais, rien ne paraît pouvoir continuer « comme avant ». Mais nul ne sait quel nouvel ordre – cette fameuse IIe République italienne chère à M. Francesco Cossiga ? – pourrait émerger de tant de déséquilibres.

Lire page 3 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS



M 0147 - 0722 0 - 7,00 F

En proposant son éviction des organisations internationales

La Communauté européenne accentue sa pression diplomatique sur la Serbie

Fermé lundi 20 juillet en raison de la recrudescence des bombardements, l'aéroport de Sarajevo a été successivement rouvert et refermé, mardi 21 juillet, aux vols humanitaires. A Bruxelles, les Douze ont décidé de maintenir la pression sur la Serbie et le Monténégro en s'opposant à la participation de la nouvelle Yougoslavie (réduite à ces deux Républiques) aux organisations internationales, tandis qu'à New-York un conflit ouvert est apparu entre le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, et le Conseil de sécurité à propos de l'action des Nations unies en Bosnie-Herzégovine.

La mauvaise humeur de M. Boutros-Ghali

NEW YORK (Nations unies)

Correspondance

Fait très rare, sinon sans précédent : l'ONU prise dans la tempête. Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, est entré, lundi 20 juillet, en conflit ouvert avec les membres du Conseil de sécurité ainsi qu'avec la CEE à propos de la situation en Bosnie-Herzégovine. Dans une lettre, en principe confidentielle mais largement distribuée, M. Boutros-Ghali reproche amèrement aux membres du Conseil et aux Douze de l'avoir mis devant un fait accompli. Entérinant l'accord conclu vendredi dernier à Londres entre les représentants musulmans, serbes et croates de Bosnie – sans consulter le secrétaire général personnellement –, le Conseil avait demandé à M. Boutros-Ghali un rapport sur les modalités pratiques de la prise en charge par l'ONU de toutes les armes lourdes en Bosnie-Herzégovine. La déclaration du Conseil, adoptée à l'unanimité, demandait au secrétaire général de remettre son rapport dans les quarante-huit heures.

En fait de rapport, M. Boutros-Ghali a remis aux membres du Conseil une lettre de protestation, leur reprochant de l'avoir tenu à l'écart de leur décision : « *Avant de prendre une décision, il aurait été préférable que le Conseil de sécurité, comme cela est d'usage, ait demandé et attendu l'avis technique de la force de l'ONU sur place.* »

AFSANÉ BASIR POUR

Lire la suite et l'article de PHILIPPE LEMAITRE page 4

Les femmes sont désormais atteintes autant que les hommes

La conférence d'Amsterdam constate l'inexorable progression du sida

La conférence internationale sur le sida, réunie à Amsterdam jusqu'au 24 juillet, est dominée par le pessimisme sur les chances d'enrayer à court terme la pandémie. Alors que les deux tiers des personnes infectées par le virus, il y a dix ans, étaient des hommes, les femmes sont aujourd'hui touchées. Sur un million de personnes contaminées depuis le début de 1992, la moitié sont des femmes. Le nombre de nouveau-nés séropositifs ne cesse de croître. Aucune région du monde n'est désormais épargnée, mais l'Afrique reste le continent le plus atteint avec sept millions de personnes infectées.

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

L'Afrique est toujours le continent le plus touché avec 7 millions de personnes infectées, suivie de l'Amérique (2 millions) et de l'Asie (environ un million). Aujourd'hui, plus aucune région du globe ne semble avoir été épargnée par la pandémie. L'OMS estime que 1,7 million de malades ont à ce jour, dans 168 pays du monde, développé la maladie. La moitié des cas ont été enregistrés en Afrique subsaharienne.

Plusieurs phénomènes relativement nouveaux montrent à quel point la pandémie ne cesse de prendre de l'ampleur. D'une part, le sida n'est plus l'apanage des grands centres urbains. L'épidémie suit les routes et les principales voies navigables pour atteindre les campagnes les plus reculées. D'autre part, l'extension de la pandémie en Asie du Sud-Est prend une telle ampleur que, durant la prochaine décennie, le nombre de personnes nouvellement contaminées y sera plus élevé qu'en Afrique. Autre fait majeur : on compte aujourd'hui autant de femmes que d'hommes infectées par le virus. Il y a dix ans, les deux tiers des cas survenaient chez des adultes de sexe masculin. En Europe et en Amérique du Nord, c'était la transmission par voie homosexuelle qui prédominait.

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 11 et l'entretien avec le docteur Michael Merson, responsable de la lutte contre le sida à l'OMS

Au procès du sang contaminé

Le témoignage d'un père

par LAURENT GREILSAMER

page 9

Les folies de Furiani

L'enquête sur la catastrophe de Bastia révèle une accumulation d'incompétences et de légèretés, sur fond d'ambitions locales

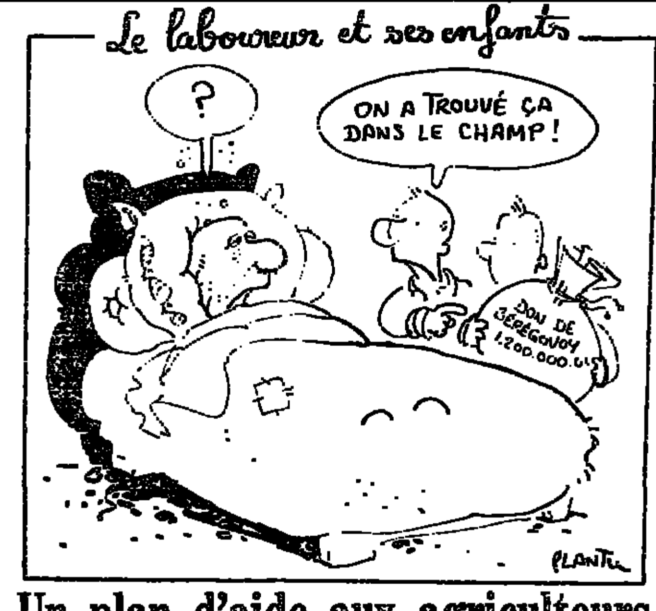
par Agathe Logeart

Juché en équilibre sur un IH3, un élément métallique de la partie basse de la tribune nord du stade de Furiani, le 5 mai, à 20 h 20, le jeune homme tournait le dos au stade. Le match allait commencer, mais M. Max Giordanengo, le fils du PDG de Sud-Tribune tentait encore de fixer quelques boulons. Une personne venait d'être blessée par la chute d'une contremarche, d'autres risquaient de l'être encore.

La houle des supporters faisait vibrer cette tribune toute neuve, malgré les appels au calme, évidemment inopérants, du speaker. Comment, en effet, garder son calme, ce soir-là à Bastia ? Depuis le tirage au sort des demi-finales de coupe de France, le 23 avril, la Corse entière était tendue vers ce match de rêve, Bastia-Marseille. Depuis des jours, la ville, l'île, ne bruissaient plus que de l'état d'avancement des travaux pharaoniques entrepris sur l'archaïque stade de Furiani. La légende bastiaise ne rapporte-t-elle pas qu'un jour des joueurs turinois, après l'échauffement sur sa pelouse, avaient sans malice demandé qu'on les conduisît enfin sur le vrai stade ? Il y en avait assez de ce complexe de parent pauvre.

M. Jean-François Filippi, le président du Sporting Club de Bastia, avait vite compris qu'à une affiche de gala il fallait répondre par un stade à la hauteur des ambitions corses, et des siennes. Si on transformait l'essai, en augmentant pour l'occasion la capacité du stade, ne parviendrait-on pas, en fin de compte, à doter durablement Bastia d'un stade digne d'elle ? Le mérite en reviendrait à M. Jean-François Filippi, qui saurait faire fructifier son image de bienfaiteur. Dès le tirage au sort, la décison est prise : on va faire raser la vieille tribune Claude-Papi, qui ne pouvait, les meilleurs jours, accueillir que neuf cents spectateurs, et en monter au même endroit une nouvelle qui pourrait recevoir dix fois plus de supporters. Généreux, bouillant, Jean-François Filippi, avec la démesure d'un nouveau riche, voit grand.

Lire la suite page 9



Un plan d'aide aux agriculteurs

M. Pierre Bérégovoy a annoncé, lundi 20 juillet, un « *plan d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune* ». Ce dispositif a été plutôt bien accueilli par le président de la FNSEA, M. Luc Guyau.

Lire page 16 l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD

Le processus de paix au Proche-Orient

Quittant Jérusalem, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, devait tenter à Amman, mardi 21 juillet, puis à Damas de dissiper les inquiétudes jordaniennes et syriennes, tandis que M. Itzhak Rabin se rendait au Caire.

Lire page 6 les articles de FRANÇOISE CHIPAUX et PATRICE CLAUDE

Les marchés financiers limitent les pertes

Les baisses se succèdent sur les marchés financiers. Après une intervention, lundi 20 juillet, des banques centrales pour soutenir le dollar, les Bourses ont limité les pertes et retrouvé, mardi, un certain calme.

Lire page 17 les articles de FRANÇOIS BOSTNAVARON ÉRIC LESER et FRANÇOIS RENARD

L'ÉTÉ FESTIVAL

Neuf auteurs européens de théâtre se sont rencontrés à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Ils nous affirment que le choix d'écrire pour le théâtre relève de l'héroïsme.

Lire l'article d'OLIVIER SCHMITT page 14

Variations latino-américaines

II. – *Libéralisme économique, démocratie... et misère*

par DENIS HAUTIN-GUIRAUT page 5

Six pages d'offres d'emploi
Le sommaire complet se trouve page 28

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 26 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

2. – L'Histoire commence à Agadé

Vers 2300 avant notre ère, entre Tigre et Euphrate. Sargon l'Ancien, fondateur d'Agadé, a toutes les caractéristiques d'un empereur en puissance. Même si notre tradition occidentale, très entichée de Rome, ne veut guère en convenir.

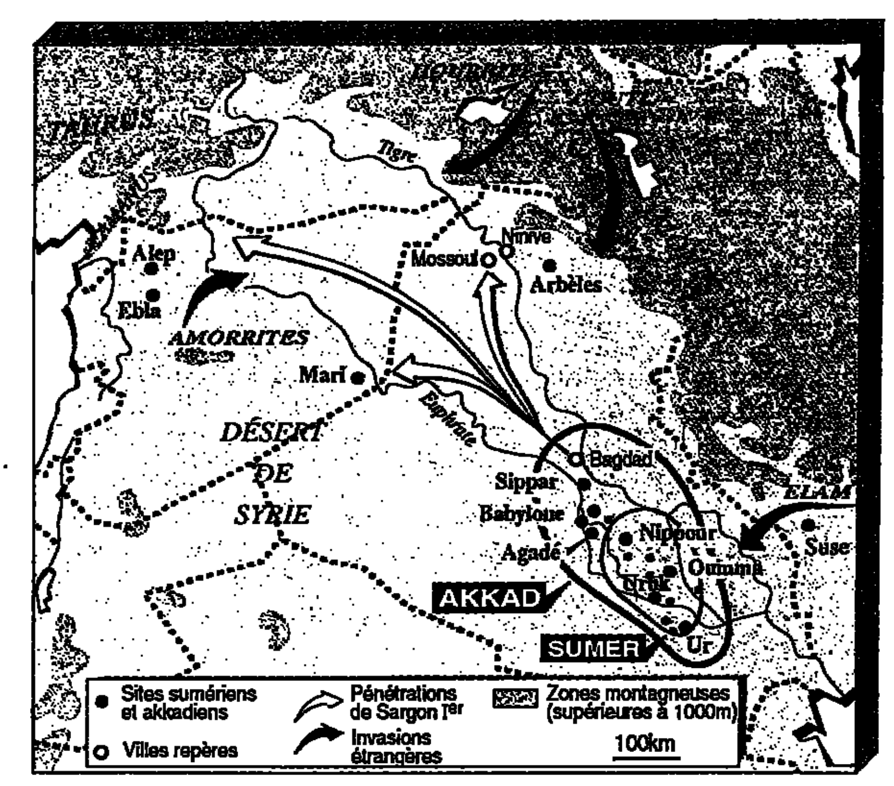
Par JEAN-PIERRE RIOUX

Où naît et meurt l'empire ? A Rome bien sûr, répondons-nous, pleins de cette assurance gréco-latine et judéo-chrétienne qui a fait l'Occident. Des abords du Tibre aux frontières de la nuit barbare, n'est-ce pas Auguste, premier *Imperator* en 38 avant notre ère, qui apprit à rayonner ? Patron et père de la patrie, objet de culte, il exerça depuis la Ville à la fois l'*imperium* du proconsul qui tenait l'armée, proclamait les édits et rendait la justice, la *potestas* du tribun qui rassemblait le peuple et l'*auctoritas* illimitée du Prince. Après lui, sur cinq siècles, d'Auguste en Auguste, jusqu'à Constantin le chrétien, jusqu'à l'Augustule qui passera la main en 476, une longue cohorte d'empereurs fit cohabiter la force des valeurs, l'exigence de justice et l'ambition d'inscrire les règles d'un vrai bonheur aux quatre coins du monde. Un territoire immense, rassemblé par le fer ou la diplomatie, outrepassa le clan, la cité et le royaume ; une civilisation y prit racine ; ses fonctionnaires gérèrent et agrégèrent une foule de particularismes sans jamais les détruire ; il respira puis s'asphyxia sous l'autorité d'un héros revêtu de l'onction divine. L'empire a palpité, grandi et disparu dans les règles latines. Rome est bien la matrice et le modèle, la gloire et la mémoire, dans l'« immense majesté » de sa paix défunte.

Au point que toutes les autres dominations du monde seront rapportées au modèle antique, naturalisées, reniées ou dénommées pour les besoins de la grande cause originelle. Depuis le dix-huitième siècle, voici, impérialement titularisés par les explorateurs, les diplomates et les historiens d'Europe, la Turquie et les Indes, le Mali et la Chine, le Japon et le Brésil, l'Ethiopie ou le Mexique ; voici les grandes puissances rivales flanquées d'un empire colonial, de mer et de terre, peuplé de centurions et de colons, qui rehausse la métropole et trépasse après 1945 ; les grands impérialismes soviétique ou américain substantivant leur force par la grâce des stratèges ou des politiques. Et les dynasties mortes d'Egypte ou de Babylone, d'Amérique indienne ou des steppes d'Asie elles-mêmes furent alignées dès avant 1870 au cordeau de l'érudition prussienne qui les débita sans vergogne en « anciens » et « nouveaux » empires. Qu'il fût label autorisé ou titre dérivé, l'empire, en version latine, a hanté l'Occident.

Il serait sot de se laisser encore abuser aujourd'hui par l'étalage de tant de lignées glorieuses, de symétries gratifiantes ou de reconstructions spécieuses. Et surtout pour ce qui touche au chapitre des origines. Car c'est entre Tigre et Euphrate, au pays des palmes et des tells, du roseau, de l'argile et du bitume, sur une jeune terre tout juste égouttée après le grand déluge, qu'on repère les rares premiers décombres qu'il n'est pas illégitime de qualifier d'impériaux. Sortie de vingt siècles d'oubli total après cent cinquante ans d'exhumation savante par les archéologues et les dévoreurs de tablettes, l'entre-fleuves, la Mésopotamie, dit à l'Occident qu'il peut piocher sur ces rives-là le récit plausible de ses origines. Vers 2500 avant notre ère, une bonne cohabitation entre les premières ethnies (inconnues et sans doute descendues des piémonts du Nord et de l'Est), les Sémites (les plus anciens sont nommés Akkadiens), venus des franges du désert syro-arabe au sud, constamment revivifiés par de nouvelles vagues fraternelles, et les Sumériens, arrivés vraisemblablement du sud-est et eux, en revanche, définitivement séparés de leurs congénères, a déjà façonné dans la partie basse de cette Mésopotamie une robuste civilisation. Passage de la chasse à l'élevage avec domestication d'animaux, canalisation de l'eau, qui permit une vraie agriculture, maîtrise du feu, de la céramique et des métaux, outillages multiples, répartition hiérarchique des terres utiles entre les plus puissants, transports fluviaux et caravanes du soleil, agglomération des hommes en gros villages puis en cités, comme Eridu ou Uruk, qui dominent le plat pays avoisinant, ceintes de gros remparts et où l'on distingue la fière demeure du Ciel et celle du souverain : la révolution du néolithique et du bronze ancien a été plus que fructueuse.

Le premier empire est né entre le Tigre et l'Euphrate, au pays des palmes et du roseau, de l'argile et du bitume, sur une jeune terre tout juste égouttée du grand déluge.



Mieux encore. L'échange est devenu un commerce entre les hommes. La foi et l'imaginaire ont installé un panthéon et des héros (Gilgamesh, roi d'Uruk, s'endort, renonce à l'immortalité, mais son épopée a dévoilé que de hauts faits valaient pour gloire éternelle), lancé les premiers cris littéraires d'amour et de douleur. Une écriture linéaire et pictographique, puis cunéiforme, mêle déjà la forme et le phonème. Tous ces exploits signent l'entrée dans l'Histoire au pays de Sumer, comme nous l'a révélé en 1957 Samuel N. Kramer, dans un livre qui fut un best-seller. Et même si les archéologues italiens de Paolo Matthiae ont jeté le trouble depuis 1975, en brandissant leurs dizaines de milliers de tablettes qui expliquent qu'au nord-ouest, à Ebla la sémitique, en Syrie, près d'Alep, une autre civilisation probablement aussi riche avait elle aussi galopé, il faut s'en tenir là pour notre propos impérial.

Car voilà que s'agitent les cités-Etats indépendantes, que les armes parlent, qu'un mélange d'avidité matérielle et de rêve fédérateur décuple les appétits. On repère de 2900 à 2400 environ des « dynasties archaïques » aux chronologies incertaines mais qui battent assez bien la campagne. Une ville comme Kish, par exemple, est très convoitée, car elle commande les voies commerciales entre haute et basse Mésopotamie et parvient un temps à unir sous une même autorité Sumériens et Sémites : c'est là qu'on a parlé pour la première fois d'un *« roi de la totalité »*, ancêtre de la tradition impériale. A l'extrême fin de cette période, le souverain d'Umma, Lugalzagesi, *« celui qui emplit le sanctuaire »*, non seulement a maîtrisé tout le pays de Sumer, d'Ur et d'Uruk, mais a fait campagne pour neutraliser la menace que faisaient peser sur le Sud Mari, et surtout Ebla. Alors surgit Sargon le Sémite. L'Ancien authentique, le Légitime, le premier qui fut tenu pour souverain universel.

Il est né de terne origine et en secret, dit la légende, au bord de l'Euphrate, à Azupiranu, la ville du safran, d'un père inconnu et d'une mère grande prêtresse. Celle-ci l'a déposé, comme tant d'autres héros antiques, dans une corbeille de jonc imperméabilisée au bitume, puis jeté dans le fleuve qui le déposa, vagissant et intact, chez Aqqi le puiseur d'eau. Il vécut et grandit chez l'homme au seau et s'y livra même aux joies simples du jardinage, jusqu'au jour béni où la déesse Ishtar se prit d'amour pour lui. *« C'est ainsi*, conclut un texte tardif, *que pendant cinquante-six ans j'ai exercé la royauté. »* D'autres sources sont plus prosaïques : il aurait été un échanson assez chafouin du souverain de Kish et le descendant direct d'une reine qui tenait l'équivalent d'un saloon. Peu importe : l'humble extraction ne messied pas à un grand bâtisseur. Car Sargon a vu grand, en effet, et très tôt.

Avec quelques officiers amis, il a rompu un jour avec le roi de Kish et fondé à l'écart sa ville, Akkad, ou Agadé (dont le site n'a pas été retrouvé, hélas !), qu'il érige bientôt en capitale unique de la Mésopotamie. Puis il s'appuie sur la prospérité économique et sur le dynamisme des Sémites face aux Sumériens, en voie d'épuisement, pour rayonner aux quatre points cardinaux, poussant aux limites extrêmes d'un univers conçu alors comme un disque de terre ceinturé d'eau. En quelques années, il a accumulé les titulatures, *« roi d'Agadé »*, puis *« mandataire de la déesse Innin »* ou *« représentant du dieu Enlil »*, et géré en fidèle dépositaire toutes les traditions des cités sumériennes : son empire est à l'état brut, incapable d'inventer des structures administratives et politiques nouvelles. Mais il a bousculé Lugalzagesi et l'a exhibé dans une cage, pacifié tout le pays de Sumer, raflé Kish et Uruk, remonté le Tigre et l'Euphrate, envahi la Syrie au nord et peut-être ravagé Ebla, conquis (à moins que ce ne fût son petit-fils) la « forêt des cèdres » et la « montagne d'argent » du Taurus et de l'Amanus, dominé l'Elam à l'est, glissé au sud le long du golfe Persique jusqu'en Oman, et même, dira une tradition très douteuse, exploré l'Anatolie et franchi la mer jusqu'à Chypre et en Crète. Unifier la Mésopotamie, contrôler et apaiser tous ses échanges commerciaux et humains, ouvrir le rivage syrien, surveiller hauteurs et déserts aux alentours de la cuvette bénie, contempler avec satisfaction le pas lourd des convois terrestres et l'accostage des navires surchargés venus de l'Indus ou de Méditerranée : Sargon, le premier, accomplit le rêve qui hantera après lui les monarques sumériens, assyriens, babyloniens et perses, tous fidèles à sa mémoire. Vicaire des dieux, roi d'excellence, soldat ami de la magnificence, entouré d'une esquisse de cour, avec sa foule de scribes, d'orfèvres et de hérauts, désignant des gouverneurs sûrs, gorgé de butin et cruel plus souvent qu'à son tour, il a régné superbement jusqu'au bout. Jusqu'à mater, dit-on, une rébellion généralisée qui l'assiégeait dans Agadé, avant de disparaître vers 2280.

Tête en bronze du roi Sargon Ier, exposée au Musée de Bagdad.

DAGLI-ORTI

Vicaire des dieux, Sargon, entouré d'une esquisse de cour avec sa foule de scribes, d'orfèvres et de hérauts, cruel et gorgé de butin, régna superbement jusqu'à sa disparition.

Ses héritiers, et surtout son petit-fils Naram-Sin, qui eut un règne aussi long et glorieux que le sien, géreront l'empire plutôt mal, car toutes les cités ont relevé la tête et, dévalant des montagnes du Zagros au nord-est, les Gouti vont porter la malédiction sur Agadé. Mais ils sont toujours *« rois des quatre régions »* et tout aussi entreprenants, quitte à passer davantage aux yeux de la postérité pour des tyrans briseurs de peuples et porteurs de misère que les dieux ont justement punis en précipitant leur chute. A deux nuances près, très importantes pour nous. La première est introduite par Naram-Sin, qui se fit appeler *« roi d'Agadé »* ou époux de déesse. Il fit précéder la marque de son nom de l'étoile divine et, dans la stèle rose retrouvée à Suse et qu'on peut voir au Louvre, a coiffé la tiare à cornes des dieux, mais sans que cette onction, semble-t-il, ait modifié la conception qu'on eut de sa puissance ni ne l'ait protégé du malheur : l'onction divine serait-elle donc, dès l'origine, assez superfétatoire dans la gestion du destin d'un empire ? La seconde est d'enseignement plus précieux encore : comme l'a souvent dit Jean Bottéro, l'empire de Sargon et des siens fut, quoi qu'en dise la rumeur posthume, vraisemblablement d'abord commercial à défaut d'être pleinement politique, ce qui laisse entendre que l'amas de richesses à gérer, sa concentration géographique au profit de la métropole de commandement, la distribution d'une honnête aisance à tous, la paix garantie, l'extension d'un art de vivre ensemble et l'usage d'une langue officielle – les traits d'union d'une civilisation, pour tout dire – sont au moins aussi propices à l'épanouissement d'une idée impériale que la brutalité banale du soudard expansif. Tout procède du roi vainqueur, de sa générosité et de son ambition propres, mais son pouvoir est aussi pacifique que guerrier, aussi civilisateur que fédérateur.

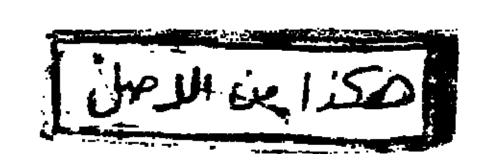
L'empire d'Agadé disparut aux alentours de 2200, après plus d'un siècle de rayonnement si prometteur. Mais non sans avoir épuisé quelques-unes des figures de la fin qui, bien plus tard, seront aussi fatales à d'autres empires. Un texte nous décrit Naram-Sin *« plein de trouble, d'égarement et de tristesse, souffrant et gémissant »* au spectacle de son domaine menacé par les Lullubi et les Gouti, *« peuples oppresseurs et ignorant le culte des dieux »*, tandis que l'armée des frontières ne sait plus contenir la guérilla. Bientôt dévaleront à leur tour sur sa Mésopotamie, violeurs mais prompts à se laisser civiliser, les Elamites et les Amorrites, les Hittites, les Kassites, les Mèdes et les Perses. A l'intérieur, les sujets soumis se rebellent, trop pressurés économiquement et renouant leur fidélité à leurs petites patries. Même les révolutions de palais ne sont pas à exclure. L'anarchie fut telle *in extremis* que la liste royale sumérienne dut signaler, le plus sobrement qu'il était possible : *« Qui était roi ? » « Qui n'était pas roi ? »*

Sargon et Naram-Sin, pourtant, ont survécu à toutes ces malédictions. Jamais pouvoir n'avait été si vaste, si proche de la religion et pourtant déjà distinct d'elle, que sous leurs règnes. Jamais l'écriture cunéiforme n'avait été aussi belle et l'art indigène aussi fier, aussi ouvert aux nouveaux vents de la création. Jamais bonheur n'avait été aussi palpable que sous leur sceau. Cette grandeur toute pacifique fut portée à leur crédit par la postérité mésopotamienne. Il ne serait pas injuste qu'enfin nous fassions nous aussi le détour, pour saluer aux musées de Bagdad et du Louvre leurs deux têtes aux yeux vides, sensuelles, ironiques et comme apaisées.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *La Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, de Jean Bottéro, Gallimard, 1987.
■ *Naissance des cités*, de Jean-Louis Huot, Jean-Paul Thalmann et Dominique Valbelle, Nathan, 1990.
■ *L'Histoire commence à Sumer*, de Samuel N. Kramer, Arthaud, nouvelle édition 1986.
■ *Les Premières Civilisations. Des despotismes orientaux à la cité grecque*, sous la direction de Pierre Lévêque, PUF, 1987.
■ *Les Mésopotamiens*, de Jean-Claude Margueron, 2 volumes, Armand Colin, 1991.
■ *Sumer*, d'André Parrot, Gallimard, 1960.
■ *La Mésopotamie. Essai d'histoire politique, économique et culturelle*, de Georges Roux, Le Seuil, 1985.

Prochain épisode : « Le crève-cœur de Ramsès III », par Francis Fèvre



ÉTRANGER

ITALIE : après l'assassinat du juge Paolo Borsellino

« C'est la guerre ! »

Les funérailles d'Etat des cinq membres de l'escorte du juge Paolo Borsellino, tués dimanche 19 juillet aux côtés du magistrat dans un attentat, devaient être célébrées mardi 21 juillet, à Palerme, en présence du chef de l'Etat italien, M. Oscar Luigi Scalfaro. La cérémonie devait être retransmise en direct par plusieurs chaînes de télévision. Les collègues des policiers ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas la présence dans la cathédrale d'hommes politiques.

ROME

de notre correspondante

« C'est la guerre ! » : le titre, à la une de la Stampa, mardi 21 juillet, résume à lui seul le ton et l'état d'esprit qui règnent au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie au juge anti-Mafia Paolo Borsellino et aux cinq membres de son escorte. « Aux armes citoyens ! », répond, en français dans le texte et en écho, non sans une certaine ironie, l'autre grand quotidien, la Repubblica. A croire que l'Italie tout entière, qui, de Milan à Reggio-de-Calabre, a observé minutes de silence et grèves de solidarité à la mémoire du magistrat assassiné, est prête à réagir contre la Mafia, avec le sentiment, comme l'écrivent d'ailleurs la plupart des commentateurs, d'« être retournée à l'époque d'Aldo Moro et du terrorisme ».

La guerre donc. Et pas de guerre sans armée : depuis lundi c'est chose faite, 200 soldats ont investi la Sicile, 800 autres sont attendus ainsi qu'un millier de carabiniers et plusieurs hélicoptères pour prêter main-forte aux autorités locales. Dans le même temps, au cours d'une opération « coup-de-poing » très commentée, 200 mafieux déjà arrêtés (dont les 55 « boss » de la fameuse prison de l'Ucciardone à Palerme) ont été transférés sur l'îlot-forteresse de Pianosa, au large de la Toscane. Un quartier de haute sécurité mis en place par le général Dalla Chiesa, à la fin des années 70 pour isoler justement les terroristes.

Pas de guerre non plus sans « cris de guerre ». Et, à cet égard, la classe politique, particulièrement choquée ou mal à l'aise, surtout depuis que les familles des victimes ont annoncé qu'elles refuseraient *« les larmes d'Etat aux funérailles »*, s'est surpassée. Dans un climat fébrile de règlement de comptes, le PDS (ex-PCI) demande *« un changement d'orientation à la tête du pays »*, seul remède, à ses yeux, pour battre la criminalité organisée ; aux cris de *« Représailles ! »*, les néofascistes du MSI réclament, eux, la peine de mort pour les mafieux, tandis que les républicains, plus modérés, se contenteraient d'un *« maximum de rigueur »*.

Pour calmer cette rhétorique combative, le mouvement anti-mafia de la Rete s'élève, lui, avec force contre les dangers des lois spéciales et de la « démocratie blindée », mais n'en demande pas moins la démission du procureur de Palerme, Pietro Giammanco, durement critiqué déjà en son temps par l'autre juge assassiné, Giovanni Falcone.

Deux dossiers essentiels

Au-delà de ces grandes manœuvres politico-psychologiques, d'autant plus outrancières sans doute qu'elles servent surtout à masquer une certaine impuissance, quelque chose semble tout de même s'être débloqué. Ne serait-ce que le sentiment d'une certaine urgence à agir : le conseil des ministres s'est réuni lundi en soirée, précédant le travail des commissions du Sénat qui devait commencer dès mardi matin. En quelques heures, comme enfin réveillées de leur léthargie par les quelque 50 kilos d'explosif de la tragédie de Palerme, les autorités italiennes ont mis les bouchées doubles. C'est-à-dire qu'elles ont exhumé deux dossiers essentiels contre la Mafia, bloqués jusqu'ici par les polémiques et les dissensions. Celui du « super-parquet », cet organe de coordination judicio-policier, dont la création remonte à dix mois, et qui, faute d'entente entre le garde des sceaux et le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est toujours formellement sans un chef à sa tête pour le faire fonctionner. Le candidat choisi par le CSM, le procureur de Palmi, Agostino Cordova, n'ayant pas l'assentiment du ministre de la justice, Claudio Martelli, qui aurait préféré Giovanni Falcone, écarté il y a plusieurs mois par le CSM, qui ne s'est jamais privé de critiquer les méthodes du juge anti-Mafia, notamment son recours jugé *« inutile et indécent »* aux repentis. Après la mort de Falcone, le nom de Paolo Borsellino avait été encore une fois évoqué par M. Martelli. Mardi, une nouvelle séance de conciliation devait également se tenir pour sortir de l'impasse où se trouvent le ministre et les magistrats. Il semblerait que l'on se dirige à court terme vers une réouverture des candidatures, seul chemin possible pour parvenir à un compromis.

L'autre dossier, celui qui avait fait jeter des hauts cris, là encore, aux magistrats et aux avocats, qui pour certains s'étaient même mis en grève, concerne le décret-loi Scotti-Martelli, du nom des deux ministres de l'intérieur et de la justice du gouvernement Andreotti. Ce décret-loi, adopté en conseil des ministres le 8 juin dernier, au lendemain de l'assassinat du juge Falcone, avait pour but de renforcer les pouvoirs de la police, de prolonger les enquêtes préliminaires des juges dans les affaires de Mafia, de favoriser la collaboration des détenus avec la justice et enfin d'assurer une plus grande protection, donc un meilleur « usage » des « repentis ».



Mesures qui avaient été accueillies par une levée de boucliers. Certains voyant poindre le « fascisme » sous la nouvelle souplesse accordée à la police, tandis que d'autres jugeaient contraire aux garanties et aux libertés essentielles le régime carcéral plus strict, comprenant notamment un contrôle des biens des détenus envisagé pour les assassins de la mafia. Parallèlement, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Vicenzo Scotti, devenu ministre des affaires étrangères, s'est proposé d'intervenir auprès de l'ONU et des pays européens pour obtenir, sur le plan international, une plus grande collaboration pour lutter contre le recyclage de l'argent sale.

Lundi soir, apparemment, les objections et les frilosités de la classe politique italienne ont sauté. Revu dans un sens plus radical encore, le texte du décret-loi Scotti-Martelli va être proposé d'urgence à l'examen du Sénat. Donnant ainsi raison au ministre de la justice qui, après s'être fait hué il y a quelques semaines en parlant de la *« mentalité du Far West nécessaire pour lutter contre la Mafia »*, s'est fait applaudir cette fois, en disant : *« Le crime organisé ne se combat pas avec une mentalité de vigile urbain. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

La famille refuse des funérailles nationales

La classe politique italienne subit un camouflet : la famille de Paolo Borsellino a refusé que des funérailles nationales soient organisées en l'honneur du juge assassiné. La veuve du magistrat et ses enfants ont décidé que le président Oscar Luigi Scalfaro, fort respecté pour son intégrité morale, serait le seul représentant de l'Etat présent lors d'une cérémonie strictement familiale. *« Il ne serait pas juste d'organiser des funérailles nationales car l'Etat compte dans ses rangs des personnalités qui ont perdu toute crédibilité »*, a expliqué le prêtre jésuite sicilien Ennio Pintacuda.

Dans la nuit, une foule en colère, parmi laquelle figuraient de nombreux gardes du corps, s'est heurtée aux carabiniers devant le siège du gouverneur civil de Palerme où avait lieu une réunion des responsables de la lutte anti-mafia. Les manifestants ont insulté le chef de la police nationale italienne, M. Vincenzo Parisi, qui sortait du bâtiment. A Rome, une centaine de gardes du corps ont parcouru la ville en faisant hurler les sirènes de leurs voitures en signe de sympathie pour leurs collègues siciliens.

Un champ de bataille

Le pape Jean-Paul II a commenté l'attentat depuis la chambre d'hôpital où il se remet de son opération. *« Le pape a été choqué par ces assassinats qu'il considère comme une insulte à l'Italie »*, a déclaré le porte-parole du Vatican.

A Palerme, l'endroit où la bombe a explosé dimanche ressemblait encore, le lendemain, à un champ de bataille. Des témoins ont déclaré que plusieurs pillards avaient profité de la panique pour cambrioler les appartements éventrés par l'explosion.

Les pompiers continuaient à débarrasser le site de débris de toute sorte arrachés aux voitures et aux immeubles par l'attentat. Quinze familles ont dû passer la nuit à l'hôtel, leurs logements ayant été partiellement détruits.

Une foule majoritairement composée de jeunes gens s'est rassemblée devant l'appartement de l'épouse du juge assassiné, Agnese Piraino Letto, pour lui témoigner son soutien. – *(Reuter.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Vaclav Havel s'est démis de ses fonctions de président

Le président américain George Bush a regretté, lundi 20 juillet, la démission, le même jour, du président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, estimant qu'il *« est un des chefs d'Etat contemporains hors du commun »* qui *« a apporté une contribution historique et héroïque à la cause de la liberté »*. Dans une interview, publiée lundi, M. Havel a déclaré que le pouvoir fédéral se trouvait dans une *« position de dissident »*. Lors de ses adieux, il a estimé qu'il était trop tard pour un référendum sur la partition du pays, mais a abandonné sa demande d'une élection du futur président tchèque au suffrage universel.

PRAGUE

de notre correspondant

L'étendard présidentiel, orné des blasons tchèque et slovaque et de la devise *veritas vincit* (la vérité vaincra), ne flotte plus au-dessus du château de Prague. M. Vaclav Havel, vraisemblablement le dernier chef d'Etat tchécoslovaque, est redevenu, lundi à 18 heures, un citoyen ordinaire. Au moment où le chancelier de la présidence, le prince Karel Schwarzenberg, descendait le drapeau au son de la musique martiale de la garde du château, M. Havel donnait sa dernière conférence de presse. A son départ du château de Prague pour la résidence des présidents tchécoslovaques de Lany, au nord-ouest de Prague, le chef d'Etat a été acclamé par quelques milliers de personnes.

Dans les jardins de Lany, à l'ombre des tilleuls, l'ex-président avait convié les journalistes à une garden-party : l'ambiance n'était pas à la fête, l'émotion régnait parmi les participants. Il avait également réuni ses collaborateurs, qui ont démissionné à l'unisson, pour faire un bilan de ses presque mille jours à la tête de la Tchécoslovaquie.

Dans la journée, M. Havel avait reçu le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus et le président du Conseil national (parlement) tchèque, M. Milan Uhde. Ces derniers l'ont remercié d'avoir grandement contribué au *« retour de la démocratie en Tchécoslovaquie »* et ont estimé que M. Havel jouera encore un rôle sur la scène politique tchèque.

Les dirigeants tchèques sont convenus avec M. Havel de le consulter à propos de la nouvelle constitution tchèque. *« M. Havel est devenu un expert en droit constitutionnel »*, a constaté M. Klaus qui s'est refusé à indiquer s'il avait formellement proposé le poste de président tchèque à M. Havel.

A ce propos, l'ex-chef de l'Etat a réaffirmé qu'il se tenait en réserve de la République, mais qu'il refusait de devenir un président-potiche : *« Ma candidature à une telle fonction dépendra de son existence, de sa définition dans la Constitution et de ce que le président aura à faire »*, a-t-il dit. *« D'autre part, je ne me présenterai que si je suis soutenu par suffisamment de partis représentatifs : il ne faudrait pas que l'on recommence plusieurs fois l'élection du président ; cela serait un mauvais début pour ce nouvel Etat »*, a-t-il ajouté, évoquant implicitement la non-élection d'un président tchécoslovaque malgré quatre tours de scrutin.

Quant au mode d'élection du président tchèque, M. Havel est revenu sur sa proposition de l'élire au suffrage universel direct. Il a, à l'instar de M. Klaus (*le Monde* du 17 juillet), évoqué la possibilité que le chef d'Etat tchèque soit élu par les deux chambres du Parlement tchèque ou par un collège de grands électeurs issus des assemblées locales.

L'ex-président a aussi estimé qu'il *« était visiblement trop tard pour un référendum dans lequel les citoyens devraient se prononcer sur la séparation d'une République de la Fédération. Il aurait dû avoir lieu il y a un an ou six mois »*. Il s'est toutefois prononcé en faveur d'un référendum portant uniquement sur les nouvelles constitutions des Etats tchèque et slovaque indépendants, mais entérinant de fait la partition de la Tchécoslovaquie.

MARTIN PLICHTA

L'implantation de la Mafia en France

La Mafia a si bien commencé de déployer ses tentacules sur l'Hexagone que cette pieuvre-là n'a plus rien du serpent de mer. La présence d'environ soixante-dix mafiosi italiens derrière les barreaux de prisons françaises en est sans doute la meilleure preuve.

Plusieurs affaires financières et immobilières récentes ont aussi montré que les organisations criminelles transalpines s'efforcent de recycler leurs masses d'argent sale dans l'économie française. Si les polices judiciaires travaillant de part et d'autre des Alpes s'inquiètent de ces phénomènes, elles ne constatent pas pour autant l'implantation d'un *« milieu mafieux »* de ce côté de la frontière.

Pour l'heure, la trace des mafias (1) a été repérée dans plusieurs opérations de recyclage de capitaux. A la tête d'un chiffre d'affaires estimé à plus de 100 milliards de francs en 1990, les « honorables » sociétés ont en effet tout intérêt à multiplier les « blanchisseries » à l'étranger.

De la Côte d'Azur à la région Rhône-Alpes, la police judiciaire a tout spécialement surveillé les secteurs du tourisme et des jeux, domaines traditionnels du blanchiment des capitaux d'origine criminelle. Les plans de la Sofextour, une société foncière d'exploitation touristique qui a tenté de racheter le casino de Menton (Alpes-Maritimes) en 1990, ont ainsi été déjoués.

Iceberg immobilier ?

Dans l'île de Cavallo, au sud de la Corse, les projets d'une autre société désireuse de prendre des parts dans un complexe touristique avec hôtels et établissements de jeux ont également été contrecarrés. Il y a peu, enfin, des actionnaires réputés proches de la Mafia ont été empêchés de prendre pied sur le *green* d'un golf de l'arrière-pays niçois. A chaque fois, la justice est intervenue pour geler les millions de francs investis dans les transactions.

Les tapis verts et les *greens*, les jeux et le tourisme, ne seraient-ils que la partie émergée d'un immense iceberg immobilier ? Député (UDF) de la Mayenne, M. François d'Aubert s'en dit en tout cas persuadé : comment comprendre, sinon, que *« des firmes italiennes du bâtiment aient pu débarquer sur la Côte d'Azur et répondre à des appels d'offre publique en proposant des devis inférieurs de 30 % aux prix habituellement pratiqués ? »*, interroge le député, qui a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'implantation de la Mafia en France (*le Monde* du 8 juillet).

Aux dires de celui qui est aussi un farouche opposant au traité de Maastricht, *« 35 % du marché immobilier niçois »* serait déjà sous l'influence des parrains transalpins... Ses inquiétudes font d'ailleurs écho à celles du président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, également partisan d'une commission d'enquête *ad hoc*, qui redoute l'influence de ce *« treizième Etat »* – la Mafia – sur l'Europe. Mais de telles affirmations sont pour l'instant infirmées par les diverses enquêtes menées par la police judiciaire.

Les parrains italiens n'en ont pas moins toujours fait preuve de la plus grande adresse pour passer à travers les mailles du filet. A l'image d'un Al Capone qui connut la prison pour une simple affaire fiscale, le plus célèbre des Italiens condamnés en France, Michele Zaza, parrain présumé de la Camorra, n'est-il pas « tombé » en France pour un banal trafic de cigarettes blondes ? Surnommé *O Pazzo* (le Fou), le Napolitain a ainsi pu être condamné à trois ans de prison en juillet 1989. Après le versement d'une caution de 1 million de francs, Zaza a depuis quitté les Baumettes et se trouve assigné à résidence sur la Riviera française.

Une chose reste en tout cas certaine : les mafiosi écroués en France le sont essentiellement pour des affaires de stupéfiants. Plusieurs membres de la'Ndrangheta calabraise ont été mis à l'ombre pour avoir fait commerce d'une cocaïne que les organisations italiennes ont les moyens d'acheter à la tonne et directement en Colombie. Jusqu'à présent, les mafias transalpines paraissent se cantonner à ce trafic d'héroïne et de cocaïne en direction notamment des pays d'Europe.

Hors de ce champ d'activité, les « milieux » implantés de longue date en France – qu'ils soient corses, maghrebins ou pied-noirs – ne sont guère tourmentés par la concurrence italienne et continuent de « tenir » l'essentiel du marché hexagonal du crime.

ERICH INCIYAN

(1) Par ordre d'importance décroissante, ce sont : en Sicile, la Mafia (180 clans) qui est à la fois la plus ancienne et la plus développée des sociétés, avec sa célèbre branche de la Cosa Nostra aux Etats-Unis. Viennent ensuite la Camorra, à Naples et en Campanie, puis la'Ndrangheta calabraise (140 clans). Plus récemment apparue dans les Pouilles, la Sacra Corona Unita tente de s'imposer avec l'ardeur des nouveaux arrivés en recourant à une débauche de violence.

Douze assassinats de magistrats en vingt-trois ans

1969

17 mars. – Le juge Agostino Pianta est assassiné dans le tribunal de Nicosia (Enna) en Sicile.

1971

5 mai. – Le procureur de la République de Palerme, Pietro Scaglione, est tué par des tirs de mitraillette, alors qu'il revient en voiture du cimetière dans lequel est enterrée son épouse.

1979

25 septembre. – Cesare Terranova, juge d'instruction au tribunal de Palerme, est tué à coups de carabine.

1980

6 août. – Le procureur de la République de Palerme, Gaetano Costa, est tué par balles.

1982

3 septembre. – Ce n'est pas un juge qui tombe mais aussi un symbole de la lutte anti-Mafia : Le super-préfet de Palerme, le général Carlo-Alberto Dalla Chiesa, est assassiné dans sa voiture avec sa femme à Palerme.

1983

25 janvier. – Le substitut du procureur de la République de Trapani, Giangiacomo Ciaccio Montalto, est tué dans sa voiture.

29 juillet. – Le magistrat Rocco Chinnici est tué dans un attentat radiocommandé. C'est la première fois que la Mafia utilise cette technique.

1985

2 avril. – Le juge Carlo Palermo est grièvement blessé dans un attentat similaire, mais il échappe à la mort. En revanche, trois autres personnes sont tuées.

1988

14 septembre. – La Mafia tue l'un des présidents du tribunal de Trapani, Alberto Giacomelli, à la retraite.

25 septembre. – Le président de la cour d'assises de Palerme, Antonio Saetta, est assassiné avec son fils près de Caltanissetta.

1990

21 septembre. – Rosario Livatino, juge assesseur du tribunal d'Agrigente, est tué sur une route près de cette ville.

1992

23 mai. – Le juge Giovanni Falcone est tué dans un attentat à l'explosif, en même temps que son épouse, magistrat également, et trois membres de leur escorte.

ROBERT-DIARD

EUROPE

Le conflit en Bosnie-Herzégovine

L'aéroport de Sarajevo est de nouveau fermé

Fermé, lundi, en raison de l'échec du cessez-le-feu et la recrudescence des combats, l'aéroport de Sarajevo a été rouvert, mardi 21 juillet, permettant un début de reprise des vols humanitaires vers la capitale bosniaque. Un premier avion – un appareil français – a pu se poser dans la matinée. Le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés a indiqué que d'autres vols étaient attendus, à condition que l'accalmie enregistrée pendant la nuit persiste. A la suite de la reprise des tirs de mortiers, l'aéroport a été, à nouveau, fermé en fin de matinée.

Les affrontements n'ont été que sporadiques et d'intensité assez faible à Sarajevo et dans sa banlieue durant la nuit de lundi à mardi, ce qui a permis la réouverture de l'aéroport. Signée vendredi dernier à Londres par les représentants musulmans, serbes et croates de Bosnie-Herzégovine, la trêve devait durer quinze jours et ouvrir la voie à des pourparlers de paix. Mais elle a subi le même sort que les autres accords de cessez-le-feu conclus précédemment. *« Il est dommage que le cessez-le-feu semble avoir provoqué plus de combats qu'à d'autres moments »*, a déclaré le général Lewis Mackenzie, commandant des *« Casques bleus »* de Sarajevo.

***« Cela devient un peu pénible d'essayer de calmer les choses »*, a-t-il ajouté, estimant que les dirigeants des factions rivales paraissaient avoir perdu le contrôle de leurs unités.**

Des tirs de mortier dans le quartier de la présidence bosniaque et autour de l'hôpital ont notamment fait cinq morts et quatorze blessés, a rapporté Radio-Sarajevo. Selon celle-ci, les combats ont également continué dans et autour des villes de Gorazdé, Bugojno, Mostar, Visoko et Breza. La recrudescence des bombardements et la fermeture de l'aéroport de Sarajevo ont, d'autre part, empêché le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic de se rendre lundi à Zagreb pour des entretiens avec les autorités croates. – *(AFP, Reuter.)*

Les Douze veulent exclure la Yougoslavie de toutes les organisations internationales

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le dernier cessez-le-feu en Bosnie-Herzégovine – auquel on avait eu la faiblesse de croire davantage qu'aux précédents – immédiatement violé ; l'aéroport de Sarajevo, dont l'ouverture avait marqué le seul progrès tangible au cours des récentes semaines, à nouveau fermé : depuis un an, jamais le décalage entre la situation sur le terrain et les discussions plus ou moins académiques des Douze n'avait paru aussi impressionnant.

Les ministres européens des affaires étrangères, qui étaient réunis, lundi 20 juillet, à Bruxelles, semblaient parfaitement conscients de leur relative impuissance devant de tels événements, mais cependant déterminés à ne pas jeter l'éponge. *« Nous devons continuer, maintenir nos efforts ; nous ne pouvons pas imposer la paix, mais nous ne pouvons pas admettre que notre déception nous amène à renoncer »*, a commenté M. Douglas Hurd, qui préside les travaux des Douze. Est-ce dû à la forte personnalité du secrétaire au Foreign Office – qu'on devine peu enclin à la complaisance ou aux effets de manche – malgré les revers des dernières heures, de tels propos ne résonnaient pas d'une manière dérisoire.

M. Roland Dumas a manifesté une égale détermination : *« Il faut à tout prix rouvrir l'aéroport de Sarajevo, reprendre le pont aérien, nous allons réunir nos experts pour voir comment procéder... En termes d'embargo, en termes de persuasion, nous n'avons pas épuisé toutes les cartes à notre disposition »*, s'est exclamé le ministre français.

« Corseter » la conférence Carrington

Pour l'heure, les Douze ont maintenu leur pression diplomatique sur la Serbie et le Monténégro. Répétant qu'à leurs yeux la nouvelle Fédération constituée par les deux Républiques ne peut être considérée comme la seule héritière de l'ex-Yougoslavie, ils s'opposeront à ce que la Yougoslavie nouvelle manière participe aux différentes organisations internationales. La Communauté réaffirme sa volonté de strictement appliquer les sanctions adoptées par les Nations unies contre la Serbie et le Monténégro et appuie donc les décisions de mise en œuvre prises par l'UEO et l'OTAN.

Comment encore accentuer la pression diplomatique sur les belligérants ? La France croit aux vertus d'une conférence internationale (demandée, fin mai, par Belgrade à la veille des sanctions décrétées par l'ONU) à laquelle participeraient des pays voisins, directement concernés par le conflit (Autriche, Hongrie), mais aussi d'autres, tels les Etats-Unis ou la Russie, capables d'exercer une influence à Belgrade et à Zagreb.

Certains Etats membres (Royaume-Uni, Danemark, Belgique) redoutent qu'une telle initiative soit perçue comme un désaveu de la conférence européenne présidée par lord Carrington. Les Français se défendent de telles arrière-pensées mais mettent l'accent sur la nécessité, comme dit M. Dumas, de *« corseter la conférence par des éléments extérieurs qui puissent exercer une pression utile »*.

La déclaration adoptée lundi confirme le *« rôle central »* de la conférence Carrington, mais plaide pour des consultations renforcées avec la CSCE ainsi qu'avec les Nations unies et constate que ces consultations pourront conduire à *« un élargissement et un approfondissement de l'actuelle conférence »*. M. Dumas a annoncé son intention de rencontrer prochainement lord Carrington et M. Boutros Boutros-Ghali afin d'examiner avec eux comment procéder à ce renforcement du dispositif diplomatique qu'il juge opportun.

Les Douze ont, d'autre part, insisté sur la nécessité de traiter de façon efficace le problème des réfugiés et personnes déplacées, évalués à environ 1 800 000 dans l'ex-Yougoslavie. Pour leur venir en aide, ils ont confirmé leur intention de mobiliser 120 millions d'écus (840 millions de francs), qui viendront s'ajouter aux crédits déjà dépensés par la CEE, et invité les autres pays occidentaux à se joindre à cet effort.

Les ministres appuient l'initiative du Haut Commissariat pour les réfugiés de rapidement tenir une conférence pour s'efforcer de trouver des solutions à cet aspect du drame yougoslave. La déclaration rappelle, enfin, la nécessité de maintenir ouverts des « couloirs humanitaires » afin de pouvoir acheminer l'aide la plus urgente.

PHILIPPE LEMAITRE

La mauvaise humeur de M. Boutros-Ghali

Suite de la première page

Visiblement irrité et très surpris par les délais sans cesse donnés par le Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali ajoute : *« Je crois sincèrement que des dates péremptoires pour la remise des rapports n'aident pas le secrétaire général à servir le Conseil »*.

Parlant des travaux de Lord Carrington dans le cadre de la conférence européenne sur la Yougoslavie, le secrétaire général fait remarquer qu' *« aucun représentant de l'ONU »* n'a participé à la réunion de Londres. M. Boutros-Ghali ajoute qu'ayant été informé par Lord Carrington des accords de Londres, il lui avait exprimé ses *« inquiétudes sérieuses »* concernant le rôle de l'ONU. Avouant des *« problèmes de communications au sein du secrétariat »*, qui l'ont *« empêché d'être personnellement informé »* de la nature des consultations du Conseil, il rappelle qu'au moment de ces consultations sur la Bosnie-Herzégovine, il se trouvait en réunion avec les dirigeants chypriotes. M. Boutros-Ghali écrit par ailleurs : *« Maintenant, je me trouve dans la position ingrate de donner mon avis sur un sujet dont le Conseil a déjà décidé. »* Il conclut en espérant que son rapport, qui *« ne sera pas remis dans les délais »* prévus par le Conseil, sera tout de même *« considéré sans parti pris »*.

« Il n'avait qu'à être là ! »

Les membres du Conseil ont décidé à l'unanimité *« d'ignorer »* cette lettre, que certains d'entre eux qualifient de *« coup de sang »*, et font savoir qu'ils attendent toujours le rapport sur les modalités de la prise en charge des armes lourdes en Bosnie-Herzégovine par les forces de l'ONU. *Rappelant que, de* toute façon, le secrétaire général *« n'assiste jamais »* aux séances de consultation des membres du Conseil *« sur aucun sujet »*, un membre du Conseil, lui-même très irrité par la lettre du secrétaire général, a commenté crûment : *« Il n'avait qu'à être là ! »* Ce diplomate explique que, depuis son arrivée à l'ONU, M. Boutros-Ghali a toujours été hostile à une intervention supplémentaire de l'ONU sur le terrain. Un autre membre du Conseil, *« attristé »* par la réaction de M. Boutros-Ghali, déplore que *« le geste de mauvaise humeur »* du secrétaire général ait eu lieu sur *« un sujet aussi tragique »*, ajoutant : *« Cette lettre ne sert qu'à distraire l'opinion publique de la vraie tragédie qui se déroule sous nos yeux en Bosnie-Herzégovine. Je suis très surpris par la réaction de M. Boutros-Ghali »*.

Des experts chargés du rapport ont remis le document à M. Boutros-Ghali, qui ne l'a toujours pas approuvé. Selon des diplomates membres du Conseil, le secrétaire général fera part de ses inquiétudes concernant le rôle de l'ONU dans le processus de désarmement en Bosnie-Herzégovine, qualifiant la tâche d' *« irréaliste »*. Selon le texte, la présence de 1 100 hommes, qui devraient être déployés dans plus de 60 localités différentes, sera nécessaire. Chacun des points de contrôle devrait être défendu par, au moins, trois blindés – soit près de 200 véhicules. Selon la même source, la mise en place d'un tel dispositif demandera au moins deux mois et représentera *« plusieurs millions »* de dollars.

Par ailleurs, le nouveau premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, qui se trouve à New-York pour rencontrer les membres du Conseil, a évoqué la proposition de la CEE d'exclure la Yougoslavie (limitée à la Serbie et au Monténégro) de toutes les organisations internationales en des termes sybillins : *« J'ai oublié de mettre à la poste ma lettre aux Douze. »* M. Panic, qui a un net penchant pour les relations publiques, a déploré le risque de voir se couper *« toutes les voies de communications »*.

Egalement présent à l'ONU, M. Haris Siladjic, le ministre bosniaque des affaires étrangères, a amèrement commenté : *« Je me fonde sur l'hypothèse que nous vivons dans un monde où la loi règne. Si ce n'est pas le cas, il faudrait alors que le Conseil de sécurité nous dise clairement : On ne peut rien pour vous, vous n'avez qu'à vous armer, car personne ne vous aidera. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

Washington hausse le ton

WASHINGTON

de notre correspondant

Le département d'Etat américain a haussé le ton, lundi 20 juillet, au lendemain de la reprise des bombardements par les Serbes contre la zone de l'aéroport de Sarajevo. *« A l'évidence, la situation en Bosnie s'est plus aggravée qu'améliorée »*, avec la fermeture de l'aéroport de la capitale bosniaque, et *« le Conseil de sécurité* [de l'ONU] *va devoir en tenir compte »*, a dit un porte-parole. Ce dernier a rappelé la position américaine : *« Les Etats-Unis sont fermement persuadés que la Serbie, qui a entrepris une guerre d'expansion contre la Bosnie et s'est engagée dans la pratique méprisable de l'épuration ethnique, porte la plus grosse responsabilité »* dans les combats. Intervenue quelques heures seulement après son départ de Sarajevo, la reprise des bombardements est apparue, ici, à nombre d'observateurs, comme un camouflet terrible adressé à M. Milan Panic, le premier ministre yougoslave, par le président serbe Slobodan Milosevic. Comme si ce dernier avait voulu montrer qui était le vrai « patron ».

A. Fr.

A TRAVERS LE MONDE

HAÏTI

Une cinquantaine de réfugiés ont péri dans un naufrage

Un bateau à voile surchargé, avec à son bord cinquante-huit Haïtiens qui tentaient de gagner les côtes de la Floride, a chaviré en mer, dimanche 19 juillet, ont indiqué les autorités haïtiennes. Selon la station indépendante Radio- Métropole, cinq personnes auraient survécu.

Par ailleurs, une mission d'une vingtaine d'hommes d'affaires américains – la première depuis le coup d'Etat du 30 septembre – devait rencontrer mardi à Port-au-Prince le nouveau premier ministre Marc Bazin pour discuter du *« retour à des conditions normales de travail dans les secteurs clefs de l'économie »*. *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

Les formations chrétiennes appellent à une grève générale le 23 juillet

A la suite de l'adoption par le Parlement d'une nouvelle loi électorale (*le Monde* du 18 juillet), les partis chrétiens au Liban ont appelé séparément, lundi 20 juillet, à une grève générale jeudi pour protester contre l'organisation des premières législatives depuis vingt ans, dont la date devrait être fixée dans les prochaines heures par le gouvernement prosyrien de M. Rachid Solh. L'ancienne milice des Forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea, le Front mondial de libération du Liban du général Michel Aoun, le Bloc national de M. Raymond Eddé, et le Parti national libéral (PNL) fondé par l'ancien président Camille Chamoun, ont estimé dans leurs appels que les *« circonstances actuelles sont inadéquates pour la tenue du scrutin »*. – *(AFP.)*

□ **KENYA : un agent de l'ONU tué à Nairobi.** – La police kényane a annoncé, lundi 20 juillet, le meurtre, la veille, d'un fonctionnaire israélien des Nations unies, M. Avi Rappaport, membre de l'Organisation internationale de l'aviation civile, tué par des voleurs près du Musée national, à Nairobi. D'autre part, Médecins sans frontières a annoncé lundi le retrait de 24 de ses 29 membres travaillant dans des camps de réfugiés somaliens dans le nord-est du Kenya, en raison de l'aggravation du brigandage. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RWANDA : Nouveaux combats malgré la trêve.** – De nouveaux combats ont opposé, lundi 20 juillet, les troupes gouvernementales aux rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), remettant en cause la trêve, conclue le 12 juillet à Arusha (Tanzanie), qui aurait dû entrer en vigueur dimanche (*le Monde* du 14 juillet). – *(AFP.)*

ASIE

La conférence de l'ASEAN à Manille

L'archipel des Spratleys est devenu le principal sujet de tension dans la région

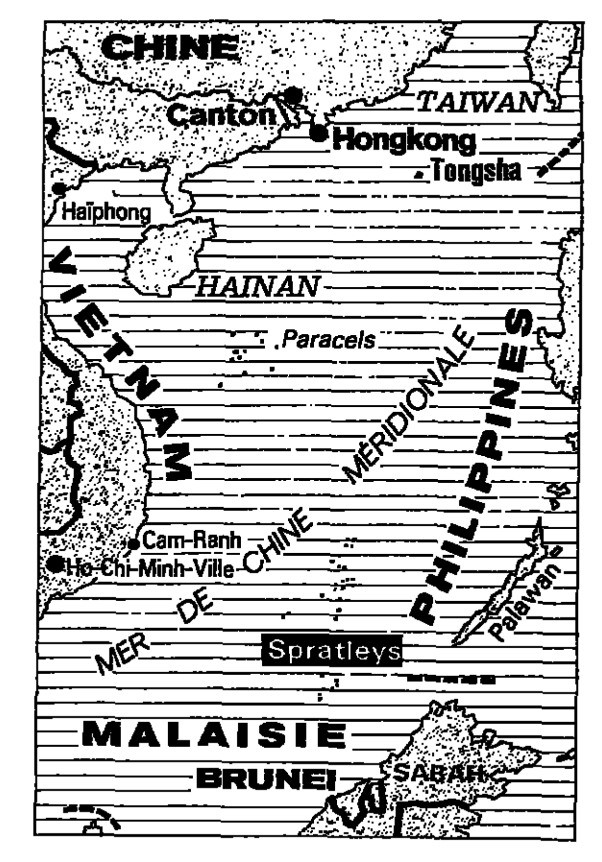
La sécurité régionale domine la 25e conférence ministérielle de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), réunie à Manille mardi 21 et mercredi 22 juillet. Pour la première fois, la Chine et la Russie sont présentes en tant qu'« invités ». C'est également le cas du Vietnam et du Laos, qui doivent, à cette occasion, signer le traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est et accéder ainsi au statut d'« observateurs », dernière étape avant celui de membre de l'ASEAN.

L'ASEAN passera en revue les problèmes posés par le retrait américain des Philippines et la décision japonaise d'autoriser l'envoi de forces de paix à l'étranger. Elle devrait surtout appeler à la retenue dans la querelle sur l'archipel des Spratleys, que se disputent six États de la région.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Spratleys, un ensemble d'îles, de récifs, d'îlots et atolls de la mer de Chine méridionale situés sur une voie maritime vitale et dont les fonds marins pourraient être riches en pétrole et en gaz, sont convoités à la fois par la Chine, Taiwan, le Vietnam, Brunei, la Malaisie et les Philippines. Ces six États affirment ne pas vouloir recourir à la force pour faire valoir leurs droits sur l'archipel, qui n'en demeure pas moins un réel sujet de friction.



En mai, la tension est de nouveau montée quand la Chine a accordé à une compagnie américaine, Creston Energy, des droits d'exploration dans un secteur que Hanoï considère comme faisant partie de ses eaux territoriales et non de celles des Spratleys. Début juillet, après avoir rejeté les protestations du Vietnam, la Chine a dépêché des renforts sur l'archipel ; Hanoï a immédiatement exigé leur retrait.

Ces quelque cinq cents îles quasiment inhabitées étalées sur 180 000 km² en mer de Chine méridionale sont l'objet d'une longue dispute entre riverains. En février, le Parlement de Pékin avait rouvert le débat en adoptant une résolution réitérant que l'archipel appartenait à la Chine. Philippins et Malaisiens avaient aussitôt réagi, rappelant leurs *« droits »* respectifs sur des fractions des Spratleys. Fin janvier, il avait suffi que la Malaisie et le Vietnam annoncent une entente de principe sur un développement conjoint des secteurs de l'archipel qu'ils revendiquent pour que la Chine, Taiwan et les Philippines protestent énergiquement.

Pékin rappelle régulièrement le caractère *« irréfutable »* de sa souveraineté sur l'ensemble de l'archipel comme sur celui des Paracels, situé plus au nord et que se disputent seulement la Chine et le Vietnam. Manille a qualifié d'*« irréaliste »* l'accord entre Kuala-Lumpur et Hanoï. Taipei estime, comme Pékin, que la souveraineté chinoise *« ne se discute pas »*. La Chine, dont la marine est la plus forte dans la région – si l'on exclut la VIIe flotte américaine – occupe seule les Paracels depuis qu'elle en a délogé, en 1974, une garnison de l'ancien régime de Saigon.

Du pétrole dans l'archipel ?

En revanche, il y a beaucoup de monde sur les Spratleys. La flotte chinoise occupe plusieurs îlots dont elle a chassé, le 14 mars 1988, des garnisons vietnamiennes. Le Vietnam, seul avec la Chine à revendiquer l'ensemble de l'archipel, y conserve un pied. Taiwan a une garnison sur l'une des plus grandes îles. La Malaisie est également présente et Manille a renforcé, en février, sa présence sur huit îles à la suite de la découverte de pétrole à l'ouest de l'île philippine de Palawan.

Les discussions sur l'avenir de l'archipel avaient échoué jusqu'à la réunion, en juillet 1991, d'un séminaire à Bandoung (Indonésie) auquel toutes les parties prenantes avaient, pour la première fois, participé. Tout en réitérant sa souveraineté sur les Spratleys, la Chine avait profité de cette première *« réunion d'experts »* pour préconiser le renoncement au recours à la force ainsi qu'une amorce de coopération dans différents domaines.

La volonté affichée d'entretenir les meilleurs rapports avec l'Asie du Sud-Est n'empêche pas les Chinois de demeurer fermes sur leurs revendications territoriales. Ce n'est pas la faible marine vietnamienne qui pourrait, le cas échéant, les empêcher d'agir à leur guise. L'ASEAN veut éviter, pour sa part, de se retrouver engagée dans une conflit sino-vietnamien.

L'opinion prévaut néanmoins que la réunion d'une conférence internationale sur les Spratleys serait *« prématurée »* et que des rencontres informelles sont encore le meilleur moyen de calmer le jeu. Les autres questions de sécurité seront abordées surtout à partir de jeudi, quand les ministres des affaires étrangères de l'ASEAN rencontreront leurs sept *« partenaires »*, États-Unis, Japon, CEE, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada et, depuis peu, Corée du Sud.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AMÉRIQUES

Variations latino-américaines

II. – *Libéralisme économique, démocratie... et misère*

Les Etats-Unis n'ont pu satisfaire les nouvelles attentes dans les pays centre et sud-américains. Leurs demandes, en matière de libéralisation des échanges notamment, sont d'autant plus pressantes que ces pays, en pleine mutation, affrontent de graves difficultés, susceptibles de mener, comme à Haïti et au Pérou, à d'inquiétants dérapages autoritaristes (*le Monde* du 21 juillet). Dans quelle mesure l'avenir de la démocratie, à peine retrouvée sur le continent, est-il assuré ? Tel est le sujet de ce deuxième volet.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

L'Amérique latine risque-t-elle de revivre ses années noires ? Le putsch des généraux haïtiens de septembre dernier, la périlleuse situation politique que vit le Venezuela depuis que des militaires ont tenté – sans succès – de s'emparer du pouvoir en février, le « coup d'Etat civil » enfin du président péruvien Alberto Fujimori en avril, sont-ils annonciateurs de désordres à venir ou ne représentent-ils que des séquelles du passé ? Au sud du Rio Grande, la mutation économique et politique en cours est en tout cas considérable.

Sous l'impulsion et le contrôle du Fonds monétaire international (FMI), de complexes réformes de structure (libéralisation de l'économie, réduction des déficits budgétaires) ont été mises en place presque partout depuis quelques années. En bousculant l'« ordre établi », elles continuent de provoquer des résistances de la part de ceux qui supportent le poids de cette modernisation. La moitié de la population du continent vit dans la misère, et, mis à part quelques poignées de privilégiés, les classes moyennes qui commençaient à naître sont aussi touchées de plein fouet par l'austérité ambiante.

« Au mauvais moment »

Dans l'introduction à son rapport annuel pour 1991, la Banque interaméricaine de développement (BID) explique clairement ce dilemme : *« L'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré en 1991 une croissance moyenne de 2,7 % qui a inversé la tendance très molle de la décennie précédente. Mais, en dépit de cette hausse, le niveau moyen* per capita *correspond à celui d'il y a quinze ans. Pour cette raison, la majorité des pays de la région font face à de graves problèmes sociaux. »*

« *En fait*, souligne le ministre équatorien des affaires étrangères, M. Diego Cordovez, *la démocratie est arrivée au mauvais moment dans la région.* » La récession mondiale, l'extrême endettement de la plupart des pays et les déséquilibres sociaux ont effectivement coïncidé avec le retour de l'Etat de droit, dans la quasi-totalité du continent. *« La remise en ordre de nos maisons*, dit le président mexicain Carlos Salinas de Gortari, *est d'un coût extrêmement élevé pour les populations les plus humbles et se heurte aussi aux résistances des vieilles oligarchies. »*

« Le parfait exemple de la bonne adéquation entre le respect des grands équilibres, des libertés démocratiques et l'impérative prise en compte des problèmes sociaux, c'est le Chili », assure le président de la BID, M. Enrique Iglesias. Le « modèle » est pourtant atypique. Si les dictatures ont pu être une constante de la vie politique de la plupart des pays de la région, celle du général Augusto Pinochet est en revanche apparue comme un accident de parcours dans la longue histoire démocratique du Chili.

A la différence d'autres dictateurs, souvent plus démagogues ou tout simplement corrompus et incompétents, le général Pinochet a, d'autre part, remis sur pied une économie affaiblie sous la présidence de Salvador Allende. Bien évidemment, ce résultat ne le dédouane en rien de la répression féroce conduite au cours de ses quatorze années de pouvoir. Néanmoins, le président Patricio Aylwin a pu conduire une politique sociale, jusque-là totalement négligée, sans remettre en cause la bonne santé économique du pays.

Comme le souligne M. Carlos Salinas de Gortari, *« il n'y a pas de modèle parfaitement transposable car chaque Etat de la région est confronté, malgré les apparences, à des situations très spécifiques »*. Le Mexique a profité de l'appui de son puissant voisin américain, effrayé lors de la dernière élection présidentielle de 1988 par une possible et incontrôlable explosion de mécontentement. Il apparaît aujourd'hui comme le fer de lance d'une future réussite latino-américaine.

D'autres pays, comme l'Argentine ou la Bolivie, ont mené leur mutation au pas de charge. Privatisations, diminution du poids de l'Etat, resserrement des dépenses publiques, les « bons élèves » du FMI ont mis les bouchées doubles, non sans un certain succès macro-économique. L'inflation moyenne en Amérique latine, qui dépassait, il y a cinq ans, quelques centaines en pourcentage par an, se situe aujourd'hui autour de 50 %.

Mais les réformes de structure sont loin d'être terminées. Certains Etats, comme le Brésil, peinent à les mettre en œuvre. Singulier tant par son étendue que par l'hétérogénéité de situations entre le pauvre Nord-Est, le riche Sud et le Nord oublié, le plus grand pays du continent est un albatros qui a du mal a prendre son envol, alors que beaucoup de ses voisins commencent à décoller. *« C'est un pays d'avenir et qui le restera »*, selon une plaisanterie locale.



Une nouvelle classe dirigeante

D'une manière générale, les gouvernements font face à un autre handicap : la disparition relative de contre-pouvoirs qui représentaient souvent un recours, un espoir ou un moyen de pression. Ainsi du déclin du rôle de l'Eglise catholique qui avait souvent soutenu les peuples dans leur résistance aux dictatures, de syndicats comme la bolivienne COB, dont le pouvoir s'est considérablement affaibli, ou encore des organisations de guérilla, souvent reconverties dans l'action politique, même si le Pérou est encore aux prises avec un Sentier lumineux aussi anachronique que puissant et si les négociations de paix, entamées au Guatemala et en Colombie, sont bien loin d'aboutir.

Face aux énormes difficultés des démocraties, les militaires apparaissent encore parfois comme l'ultime recours, comme l'illustre l'exemple vénézuélien (*voir encadré*). Mais, malgré leur présence importante, les forces armées du continent, qui contrôlent par exemple encore trois ministères au Brésil et sont écoutées ou redoutées au Pérou, en Bolivie, en Argentine et au Chili, se professionnalisent de plus en plus et n'ont aucune envie de reprendre les rênes d'un pouvoir qu'elles savent beaucoup plus complexe à gérer que par le passé. Le principal élément modérateur, face à ces risques d'explosion sociale ou de retour des militaires, reste l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle classe de dirigeants. Dans de nombreux Etats du continent, les présidents ou ministres qui ont la charge des destinées de leurs pays n'ont que peu de choses en commun avec ceux de la génération précédente.

La compétence et la formation – souvent acquise dans de prestigieuses universités américaines ou européennes – des nouveaux membres des gouvernements latino-américains sont souvent citées en exemple. Plusieurs ministres de l'économie et des finances, comme MM. Marcilio Marques Moreira au Brésil, Pedro Aspe au Mexique, Domingo Cavallo en Argentine ou le tout jeune Jorge Quiroga (trente-deux ans) en Bolivie, font sans conteste partie de ce groupe. Beaucoup de ces responsables salués pour leur compétence n'ont qu'un lien très vague avec la formation de leur président ou viennent de la société civile, ce qui illustre les difficultés rencontrées par les partis traditionnels pour se renouveler et apparaître comme les partenaires d'un véritable changement.

Les critiques parfois virulentes adressées à leurs Parlements respectifs par plusieurs dirigeants du continent (MM. Carlos Andres Perez au Venezuela, Paz Zamora en Bolivie, Fernando Collor de Mello au Brésil et Alberto Fujimori au Pérou, qui n'a pas hésité à dissoudre la Chambre et le Sénat) sont révélatrices d'évolutions différentes entre l'exécutif et le législatif. *« La fonction exécutive s'est modernisée, alors que le Parlement légifère encore comme il y a un siècle. En ce sens, les démocraties latino-américaines passent par une rude épreuve, qui peut les empêcher de résoudre les problèmes sociaux »*, explique le président équatorien sortant, M. Rodrigo Borja.

Symbole de l'archaïsme des pays latino-américains, la corruption concerne encore aujourd'hui, le plus souvent, les niveaux intermédiaires de la fonction publique et touche moins les hautes sphères des Etats. Comme le résume un diplomate, *« l'Amérique latine passe, c'est évident, un cap difficile. Mais les premiers résultats positifs enregistrés permettent d'être relativement optimiste et de ne pas considérer les actuelles tensions autrement que comme d'inévitables soubresauts d'Etats en pleine mutation »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Prochain article :

Des riches toujours plus riches

par Bertrand de la Grange, Denis Hautin-Guiraut et Christine Legrand

Les mauvais exemples

« Nous sommes tous menacés, déclarait, le 30 septembre 1991, le président vénézuélien Carlos Andres Perez, juste après le coup d'Etat qui a chassé le président Jean-Bertrand Aristide du pouvoir à Port-au-Prince. *Si nous tolérons cette atteinte à la démocratie, d'autres seront tentés d'imiter le mauvais exemple haïtien. »* Une remarque prémonitoire, mais il ne pensait pas alors être le second sur la liste.

Malgré la condamnation internationale, l'armée haïtienne, chien de garde de la bourgeoisie noire et mulâtre, a imposé comme chef de gouvernement le conservateur Marc Bazin, qui avait obtenu 60 points de moins qu'Aristide à l'élection présidentielle de septembre 1991. A Caracas, en février 1992, les colonels à béret rouge des commandos se réclamant du *Libertador* Simon Bolivar ont été à deux doigts de prendre le pouvoir.

Cinq mois après l'échec de l'insurrection, des groupes, à peine clandestins, de capitaines et de commandants continuent de délibérer dans les casernes du pays. Ils réclament des *« changements »* et *« le châtiment des corrompus »*. Si les militaires haïtiens sont perçus par le peuple comme des oppresseurs, les putschistes vénézuéliens, en revanche, ont bénéficié et continuent de bénéficier d'une large approbation populaire.

« Coup de balai salutaire »

Le président Carlos Andres Perez, soumis depuis février à de très fortes pressions pour le contraindre à démissionner, a un autre motif d'amertume. Le coup de force d'avril du président péruvien Fujimori est commenté avec sympathie dans son propre pays. *« La mise en cause d'une justice lente et corrompue, d'une classe politique coupée de la société réelle, du clientélisme, d'une administration bureaucratique et inefficace, ces arguments de Fujimori pour justifier son action illégale, nous les retrouvons au Venezuela*, dit un sociologue de l'université centrale. *Ils nourrissent la grogne populaire. »*

La militarisation accentuée, la course à l'autoritarisme dans un pays voisin n'inquiètent apparemment pas l'opinion vénézuélienne, qui salue, en revanche *« le coup de balai salutaire »*. *« La première victime de cet événement*, affirme José-Vicente Rangel, ancien candidat de gauche à la présidence, *c'est la politique politicienne, la partitocratie. Le vrai saut dans le vide, c'est de ne rien faire. Fujimori a osé ; il a l'appui des forces armées et de larges secteurs populaires. Cela devait arriver tôt ou tard, le pays ne supportait plus la situation* Sous-entendu : comme au Venezuela.

La démocratisation de l'Amérique latine ne s'est accélérée qu'à la fin des années 80. Le Chili a vécu sous la botte militaire de 1973 à 1989, le Paraguay de 1954 à 1989, l'Argentine de 1976 à 1983, l'Uruguay de 1973 à 1984 ; le Brésil de 1964 à 1985 ; l'Equateur jusqu'en 1979 ; le Pérou de 1968 à 1980. Aussi, en juin 1991 à Santiago du Chili, l'assemblée de l'Organisation des Etats américains (OEA) a-t-elle pu se féliciter du rétablissement de l'Etat de droit, dans la quasi-totalité de l'hémisphère (difficile, par exemple, de parler l'élections vraiment libres au Mexique où le parti au pouvoir recourt systématiquement à la fraude). Haïti, Venezuela, Pérou : ces trois graves dérapages ont, en six mois, remis en question l'optimisme de l'OEA et la vision d'un continent enfin débarrassé de ses fantômes bottés.

« La démocratie n'est pas parfaite, mais la dictature est pire », affirme l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa. Le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1990, antimilitariste convaincu, vient pourtant de demander expressément aux militaires péruviens de renverser Fujimori. Un comble !

MARCEL NIEDERGANG

PROCHE-ORIENT

Les rencontres du secrétaire d'Etat américain et la relance du processus de paix israélo-arabe

Le secrétaire d'Etat américain James Baker semble avoir tout lieu d'être satisfait à l'issue de la visite d'un peu plus de vingt-quatre heures qu'il vient d'effectuer en Israël. A l'issue d'un entretien, lundi 20 juillet, avec les principaux responsables palestiniens des territoires occupés, M. Baker a fait état de progrès dans la relance du processus de paix israélo-arabe, suspendu depuis mai dernier.

Malgré un infléchissement de la position palestinienne – acceptation, sous condition, de rencontrer le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, engagement à *« tenir compte »* de toute action concrète israélienne en faveur de la paix, même si le gel des colonies de peuplement n'est que temporaire, – M. Baker a préféré demeurer prudent. *« Nous devons attendre, bien entendu que les pourparlers bilatéraux (israélo-arabes) reprennent »*, a-t-il dit. Une nouvelle session de ces négociations pourrait avoir lieu début août à Washington, si certaines des difficultés qui attendent encore M. Baker sont aplanies. Or les dirigeants de l'OLP, réunis à Tunis depuis lundi soir, ne se sont pas encore clairement prononcés – contrairement aux Palestiniens *« de l'intérieur »* – sur les *« petits pas »* faits par M. Rabin.

Les trois autres parties arabes au processus de paix, la Jordanie, la Syrie et le Liban, ont déjà exprimé des craintes de voir la nouvelle lune de miel israélo-américaine se faire à leurs dépens. Aussi, M. Baker, qui devait effectuer mardi des visites de quelques heures à Amman puis à Damas, devrait-il s'employer à apaiser les appréhensions de ses hôtes. Au nombre de celles-ci : l'hypothèse selon laquelle l'administration américaine pourrait se décharger sur l'Egypte d'une partie de son rôle de médiateur.

***A cet égard, la visite effectuée mardi au* Caire par M. Rabin, pour rencontrer le président Hosni Moubarak, est jugée prématurée, à Amman comme à Damas.**

Les Etats-Unis seraient disposés à accorder une partie des garanties bancaires demandées par Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ce n'est pas officiel. Des diplomates américains affirment que c'est encore *« prématuré »*, mais c'est presque certain. Sauf coup de théâtre, et en dépit des vives objections émises à ce sujet par ses partenaires arabes et palestiniens dans le processus de paix, Israël devrait obtenir des Etats-Unis au moins une partie des fameuses garanties bancaires que l'Etat juif sollicitait depuis plus d'un an et que M. George Bush avait refusées à M. Itzhak Shamir, en raison de la colonisation intensive des territoires occupés.

La télévision israélienne l'a claironné pratiquement sans réserve lundi soir dans son journal de 21 heures : impressionné par le coup de frein donné aux implantations dans les territoires, convaincu de la bonne foi de M. Itzhak Rabin sur la suite qui sera donnée à cette question, et favorablement surpris par l'ampleur des réformes économiques envisagées par le nouveau gouvernement, le secrétaire d'Etat James Baker, qui a eu deux nouveaux entretiens avec le premier ministre dans la journée, aurait *« clairement donné son accord de principe »* à la garantie de crédit sollicitée par Israël.

En principe, c'est M. Bush qui devrait annoncer la bonne nouvelle aux Israéliens, – *« et accessoirement aux électeurs juifs américains »*, glissait, venimeux, un commentateur local – lors du premier sommet qu'il aura avec M. Rabin, le mois prochain, dans sa résidence d'été de Kennebunkport. En attendant, les experts américains et leurs hôtes continuaient mardi matin de plancher sur les données purement économiques de l'affaire. Combien ? Quand ? Selon certaines sources, la demande de M. Rabin ne porterait plus sur un emprunt de 2 mais de 4 milliards de dollars, en 1993 et 1994.

La « Terre promise » des juifs de l'ex-URSS

Les principales personnalités palestiniennes, que M. Baker avaient reçues pendant plus de trois heures lundi matin au consulat américain (1), n'ont pas été particulièrement surprises par ce développement. Avant l'annonce télévisée, on nous laissait entendre de bonnes sources qu'aux yeux de ses hôtes palestiniens, le diplomate américain était apparu *« très impressionné »* par les concessions de M. Rabin. *« Le secrétaire d'Etat,* disait-on, *a virtuellement accepté tout le programme travailliste en ce qui concerne les colonies et il semble estimer que le nouveau gouvernement a pratiquement rempli les conditions qui étaient exigées de Shamir. »*

« Je voudrais dire, déclarait M. Baker en sortant de son premier rendez-vous de la journée avec M. Rabin et son ministre des finances, *que nous avons discuté du nouvel ordre des priorités nationales entreprises par le nouveau gouvernement pour revitaliser l'économie et que nous avons aussi traité de l'importance qu'il y a pour nous à fournir l'assistance nécessaire à l'absorption des immigrants en Israël. »* Référence aux centaines de milliers de juifs venus de l'ex-URSS et qui continuent d'arriver en « Terre promise » – au rythme de deux à trois mille par mois seulement ces temps-ci.

« Progrès » annoncés et répétés du côté israélo-américain donc, mais *« progrès »* aussi selon la partie palestinienne. Une fois n'est pas coutume, les uns et les autres étaient d'accord lundi soir pour se féliciter des *« progrès accomplis »*, dans une *« atmosphère très chaleureuse »*. Les Palestiniens auraient notamment dégagé l'impression que les Américains, étant pressés d'obtenir un résultat à présenter à leur opinion publique avant l'élection de novembre aux Etats-Unis, pourraient se montrer prêts à diverses concessions : sur une possible reprise du dialogue officiel entre Washington et l'OLP, sur la future participation directe de M. Fayçal Husseini aux négociations – le chef de file des territoires occupés, étant résident de Jérusalem, était interdit de présence par M. Shamir, – sur une mise en œuvre rapide d'élections libres dans les territoires.

« Des signes positifs » selon les Palestiniens

Tous ces points restent à confirmer. Mais quand le porte-parole de la délégation palestinienne au processus de paix, Mme Hanane Achraoui, estime que, *« sans être satisfaits* [de ce qui a été fait par M. Rabin jusqu'ici], *nous enregistrons des signes positifs, encourageants, et qui vont dans la bonne direction »*, n'est-ce pas le signe que quelque chose de sérieux est peut-être en train de bouger dans la région ?

Bien sûr, a expliqué Mme Achraoui, *« nous aimerions voir cependant les bonnes paroles concrétisées en actes sur le terrain »*. Les déportations d'activistes vers la Jordanie ou le Liban *« doivent cesser »*, les prisonniers politiques (environ douze mille actuellement contre seize mille au début de l'an dernier) *« doivent être libérés »*, la censure – très pesante sur la presse palestinienne – *« doit être levée »* et il doit être mis un terme aux *« tortures et aux mauvais traitements infligés aux prisonniers »*.

Bref, pour les Palestiniens, si M. Rabin veut véritablement démontrer sa bonne volonté vis-à-vis des territoires, il n'a que l'embarras du choix. *« Chaque fois que les Israéliens prendront une décision concrète sur le terrain,* a promis Mme Achraoui, répondant à une question sur un possible arrêt complet de l'intifada, *nous en tiendrons compte »*. Avant d'ajouter : *« Oui, nous serions prêts à étudier la possibilité de rencontrer M. Rabin de manière informelle, à condition qu'une invitation formelle nous parvienne* [le premier ministre a lancé son invitation au Parlement lors de son discours d'investiture] *et à condition que cela puisse servir la cause du processus de paix. »*

Pour le reste, et notamment l'octroi par Washington des fameuses garanties bancaires que tous les chefs d'Etats arabes dénoncent par avance, la position palestinienne semble avoir très légèrement évolué. *« Toutes les formes de colonisation des territoires occupés,* précise un mémorandum remis lundi matin au secrétaire d'Etat américain, *sont illégales et violent aussi bien la loi internationale que les termes de référence du processus de paix. Jérusalem compris. La distinction qu'Israël veut imposer entre implantations « de sécurité » et « politiques » constitue une tentative de légaliser une activité inacceptable. »* Pour autant, a dit le porte-parole palestinien, *« nous n'avons jamais demandé le gel total de la colonisation avant de négocier. Nous négocions d'ailleurs depuis des mois »*. Et Dieu sait que les implantations se sont multipliées depuis l'amorce du processus en octobre dernier à Madrid.

« Si l'Amérique permet que son aide matérielle [à Israël] *soit utilisée pour des activités de colonisation,* a encore dit Mme Achraoui, *elle se sera disqualifiée, à nos yeux, en tant que médiateur de paix. »* Sous-entendu : si les Américains trouvent le moyen d'aider à l'absorption des immigrants juifs tout en veillant à ce qu'aucun de ses dollars ne soit dépensé dans les territoires, libre à eux. Or, cela semble bien être l'intention du président Bush.

PATRICE CLAUDE

(1) Il s'agit de M. Fayçal Husseini, M. Hayder Abdel Chaffi, M. Ghassan Khatib, M. Sami Kilani et Mme Hanane Achraoui.

M. Baker attendu avec inquiétude en Jordanie et en Syrie

AMMAN

de notre envoyée spéciale

C'est avec une inquiétude plus ou moins marquée que M. James Baker était attendu, mardi 21 juillet, à Amman et Damas. L'optimisme manifesté à Jérusalem par le secrétaire d'Etat américain est loin d'être partagé ici, où l'on craint avant tout que les Arabes ne fassent les frais d'un trop grand rapprochement israélo-américain, dont a besoin le président George Bush pour sa campagne électorale. La presse jordanienne souligne ainsi à l'envi, depuis plusieurs jours, l'aspect intérieur américain de la tournée de M. Baker, pour en déduire que pour gagner le « vote juif », M. Bush devra faire des concessions à Israël que les Arabes paieront. Avant d'entendre, comme il le souhaite, des *« éléments nouveaux »* de la part des Arabes, M. Baker devra donc les convaincre que Washington n'a pas changé les règles du jeu, – l'échange des territoires contre la paix – et que le nouvel esprit positif qui règne à Jérusalem ira au-delà du discours et se manifestera dans les faits.

A cet égard, les deux capitales ont rappelé leur opposition à tout assouplissement de la position américaine sur les garanties bancaires demandées par Israël, en l'absence d'un arrêt total de la colonisation dans les territoires occupés. Devançant un éventuel appel de M. Baker à plus de souplesse sur ce point, le journal syrien *Techrine* (officiel) va même plus loin, en affirmant que *« l'octroi des garanties à Israël, sans engagement des dirigeants israéliens à respecter les droits des Palestiniens et à se retirer des territoires occupés, portera un grave préjudice au processus de paix, entamera la crédibilité américaine et encouragera Israël à davantage d'obstination »*.

L'inquiétude de Damas et Amman a d'ailleurs conduit à un certain rapprochement, illustré par l'entretien, samedi dernier à Damas, du roi Hussein avec le président Hafez El Assad, le premier depuis près d'un an, alors que les relations jordano-syriennes n'étaient pas au beau fixe. La nouvelle donne créée par l'élection de M. Rabin inquiète d'autant plus la Jordanie que l'on craint ici que les Palestiniens divisés – notamment entre le Fath et le mouvement islamique Hamas – se laissent entraîner hâtivement vers une autonomie que les Israéliens voudraient voir ratifiée par Amman. Or le roi Hussein n'entend pas faire renaître un quelconque projet de confédération jordano-palestinienne au stade actuel. Malgré un certain regain de popularité du régime jordanien dans les territoires occupés, le roi se veut d'une extrême prudence et, comme il l'a *assuré au président syrien, ne* signera rien sans l'accord des autres parties arabes.

Questions sur le statut des territoires occupés

La méfiance commune de Damas et d'Amman vis-à-vis des réactions palestiniennes aux propositions de M. Rabin est d'autant plus grande, que l'on s'inquiète d'une trop forte influence de l'Egypte, dont le retour au premier plan du processus de paix n'est pas vu d'un œil très favorable.

Aussi ne fait-il pas de doute que l'invitation au Caire de M. Rabin est jugée prématurée, par Damas mais surtout par Amman, d'autant qu'aucune rencontre n'a eu lieu depuis la guerre du Golfe entre le président Hosni Moubarak et le roi Hussein. A demi-mots, on semble craindre que les Etats-Unis, trop occupés dans les mois à venir par leurs problèmes internes, délèguent en quelque sorte un peu de leur rôle à l'Egypte, ce qui fait resurgir *le spectre de la paix séparée de* Camp David.

A Amman comme à Damas, M. Baker devait donc être soumis à un feu de questions, non seulement sur un éventuel infléchissement de la position américaine, mais aussi sur ce qu'il a entendu à Jérusalem à propos des véritables intentions du nouveau gouvernement israélien. Le roi Hussein voudrait ainsi savoir de quelle sorte d'autonomie on parle, quel genre d'élections M. Rabin est prêt à tolérer dans les territoires occupés et comment il envisage le statut final de ces territoires, question qu'il n'a pas évoquée jusqu'à présent.

A Damas, nul doute que le président Assad, qui a tout lieu de s'inquiéter des déclarations répétées de M. Rabin sur la non-rétrocession du Golan et la poursuite de la création de colonies de peuplement *sur ce territoire, voudra une réaffirmation* américaine claire de la base de la négociation, c'est-à-dire l'application des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, portant sur l'échange des territoires contre la paix. Le président syrien devrait également interroger M. Baker sur la petite phrase qu'il a lancée avant son arrivée à Jérusalem, selon laquelle *« les Etats-Unis avaient bien sûr rejeté, lors des négociations originelles, toute idée de lien formel »* entre les différents accords de paix. Depuis la volonté exprimée par M. Rabin de faire avancer d'abord la négociation avec les Palestiniens, on s'inquiète à Damas d'un éventuel accord partiel qui, comme l'a déjà affirmé le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Charah, *« n'aboutirait ni à la paix, ni à la sécurité dans la région »*.

Au stade actuel, estime-t-on en tous cas dans les deux capitales, rien n'a encore été offert de la part du gouvernement israélien qui permette un quelconque assouplissement arabe.

FRANÇOISE CHIPAUX

AFRIQUE

L'Algérie sans programme

Le nouveau premier ministre s'est abstenu de dévoiler ses choix économiques et politiques

Avec autant de soin qu'il en a mis à former, le 19 juillet, son gouvernement, M. Belaïd Abdesslam garde encore pour lui le programme qu'il compte mettre en œuvre. La classe politique algérienne en est réduite à décrypter un message incertain, cherchant à sentir le vent en jaugeant la personnalité et l'histoire des nouveaux ministres, particulièrement celles du premier d'entre eux.

On dit l'homme volontiers autoritaire. Dans un pays où le laxisme *des années précédentes comme* l'inertie des appareils centraux sont souvent déplorés, ce trait de caractère n'est pas nécessairement un handicap. On rappelle aussi ses anciennes fonctions de tout-puissant ministre de l'industrie du président Boumediène, comme l'on souligne l'origine professionnelle de nombreux ministres qui, anciens responsables des grandes entreprises nationales, ont fait leurs classes sous sa férule. Certains craignent donc un retour aux vieilles méthodes du « socialisme » et de l'« industrie industrialisante ». Mais selon d'autres, qui ont récemment rencontré M. Abdesslam, celui-ci, plus pragmatique qu'il ne le laisse paraître et ayant tiré les leçons des échecs passés, pourrait surprendre.

A-t-il, d'ailleurs, le choix ? Ecrasée sous le poids de sa dette – 26 milliards de dollars, – manquant cruellement de liquidités pour importer les produits les plus nécessaires, l'Algérie n'a plus les moyens d'une politique économique dont M. Abdesslam s'était fait le héraut en même temps qu'il en devenait le symbole. La dette a tout changé, et c'est, avant tout, à ce problème que le premier ministre devra s'attaquer.

Les investisseurs ne se bousculent pas

Quelques semaines avant de démissionner le 8 juillet, son prédécesseur, M. Ghozali, avait laissé entendre *qu'il ne pouvait plus écarter a priori* la probabilité d'un rééchelonnement. Pas plus que ce dernier M. Abdesslam n'y est favorable. Mais pour l'éviter il lui faudra trouver de nouveaux moyens, c'est-à-dire accélérer les négociations avec les compagnies pétrolières étrangères qui, en l'état actuel des choses, demeurent les seules sources possibles d'argent frais. M. Ghozali avait, si l'on peut dire, amorcé la pompe, suscitant l'intérêt d'une bonne quinzaine de pétroliers désormais autorisés à *investir dans des champs déjà en* exploitation, en échange du paiement d'un « ticket d'entrée » dont l'Algérie attendait quelque 6 milliards de dollars.

Or, depuis plusieurs mois, les négociations butent sur deux préalables : le prix du « ticket » et la maîtrise des opérations sur le terrain. La compagnie Total, associée pour la circonstance à deux sociétés japonaises, serait ainsi disposée à avancer 600 millions de dollars à condition de rester maître d'œuvre exclusif des investissements consentis. Mais elle se heurte au refus d'une partie de la Sonatrach, la puissante société pétrolière algérienne, qui n'entend pas se laisser dépouiller de ses prérogatives. M. Abdesslam aura besoin de tout son entregent pour contourner cette difficulté.

Il lui faudra aussi déployer toute son habileté pour négocier avec le Fonds monétaire international dont il attend, à court terme, quelque 400 millions de dollars de crédits nouveaux. Un tel accord conditionne par ailleurs l'octroi d'autres prêts, notamment de la part de *la Communauté européenne*. Bien que sur ce front la situation soit un peu moins dramatique qu'elle ne le semblait hier – la bonne tenue du prix du baril, alliée à une baisse drastique des importations, permet à l'Algérie d'espérer terminer l'année dans de moins mauvaises conditions financières que l'année dernière – le pays ne saurait dédaigner ces crédits. Or l'octroi de ces derniers est, là aussi, conditionné par une dévaluation, sur le taux de laquelle les *responsables algériens* ne sont pas encore arrivés à s'entendre. Aussi, M. Abdesslam, que l'on pense aussi peu favorable à une dévaluation brutale qu'aux seuls mécanismes du marché, devra trancher.

S'il veut créer des emplois et commencer à résoudre le lancinant problème du chômage, il lui faudra, enfin, attirer les investisseurs. Malgré les textes incitatifs votés depuis deux ans, ces derniers, c'est le moins qu'on puisse dire, ne se bousculent pas aux portes du pays. La crise de l'économie et celle de l'administration ont leur part dans cette désaffection. Mais, avant tout, ce sont les incertitudes politiques qui dominent. Ces derniers mois – les sanglants incidents des derniers jours n'en sont qu'une illustration supplémentaire – semblent en tout cas avoir démontré les difficultés qu'éprouve le pouvoir à réduire une « dissidence » islamiste dont certains éléments paraissent désormais avoir constitué de véritables maquis. Dans une récente déclaration, M. Ali Kafi, *nouveau président du Haut Comité* d'Etat (HCE), semble avoir pris la mesure du problème en se disant favorable à une certaine ouverture politique. Jusqu'où est-il prêt à aller et jusqu'où le premier ministre est-il prêt à le suivre ?

Aura-t-il même la charge de ce dossier dont certains observateurs croient pouvoir dire qu'il demeurera de la responsabilité du HCE, le chef du gouvernement demeurant, pour sa part, cantonné à la seule gestion des problèmes économiques. Une dichotomie analogue avait, dans le passé, soulevé quelques délicats conflits de compétence entre M. Ghozali et le HCE. Au risque de se créer quelques problèmes supplémentaires, M. Abdesslam, qui, malgré de vieux liens d'amitié, ne se privait pas, en petit comité, de critiquer le flou politique de son prédécesseur, aura sûrement son mot à dire sur une question aussi essentielle.

GEORGES MARION

Un commissaire de police tué à Constantine

A Constantine, un commissaire de police a été tué par des inconnus qui ont pris la fuite, lundi 20 juillet, a indiqué la radio algérienne. On a appris que, la veille, une personne avait trouvé la mort et deux autres avaient été blessées, lors de la dispersion d'une manifestation pro-islamiste par les forces de l'ordre, à Diar el-Djemaa, un quartier de la banlieue d'Alger considéré comme un des bastions islamistes.

D'autre part, les accrochages opposant des unités de gendarmerie à un groupe armé, dans la région de Sétif (*le Monde* du 21 juillet), ont continué au moins jusqu'à dimanche. Selon l'agence de presse APS, plusieurs membres du groupe islamiste ont été blessés par les gendarmes, qui mènent une opération de ratissage, appuyés par des hélicoptères. – *(AFP, Reuter.)*

M. Abdelwahab Keramane est nommé gouverneur de la Banque d'Algérie

M. Abdelwahab Keramane, un économiste de quarante-huit ans, a été nommé, lundi 20 juillet, gouverneur de la Banque d'Algérie en remplacement de M. Abderahmane Hadj Nacer, a annoncé l'agence nationale APS citant des sources *« sûres »*. Aucune indication officielle n'a été donnée sur les raisons du départ de M. Hadj Nacer, trente-huit ans, un économiste libéral proche de l'ancien chef du gouvernement, M. Mouloud Hamrouche.

Auteur de la loi sur la monnaie et le crédit promulguée en 1990, qui accorde des pouvoirs étendus au gouverneur de la Banque d'Algérie au détriment du ministère de l'économie et des finances, M. Hadj Nacer, était sévèrement critiqué par le précédent chef du *gouvernement*, M. Sid Ahmed Ghozali. Quelque temps avant de démissionner, ce dernier avait d'ailleurs annoncé une réforme du statut de la banque pour limiter les pouvoirs de son gouverneur calqués sur ceux du gouverneur de la Bundesbank allemande.

□ **M. Bernard Kessedjian, ambassadeur de France à Alger.** – L'Algérie a donné son accord à la nomination de M. Bernard Kessedjian comme nouvel ambassadeur de France à Alger en remplacement de M. Jean Audibert. M. Kessedjian avait occupé les fonctions de directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas. En février, « l'affaire Habache » avait contraint à la démission cet homme de confiance de M. Dumas.

[M. Bernard Kessedjian est né le 30 juin 1943. Ancien élève de l'ENA, il a été notamment en poste à Mexico et à Bruxelles (représentation permanente auprès de la CEE). Inspecteur des affaires étrangères, il avait été nommé directeur de cabinet de M. Dumas en décembre 1989.]



POLITIQUE

La campagne du référendum du 20 septembre

M. Chirac : « Je ne prendrai pas le risque d'isoler la France »

M. Jacques Chirac a adressé, le 17 juillet, une lettre à tous les cadres du RPR, dont certains l'avaient quelque peu chahuté, treize jours auparavant, quand il avait confirmé son intention de dire *« un « oui » sans enthousiasme mais sans état d'âme »* au traité de Maastricht (*le Monde* du 7 juillet).

Le président du RPR affirme que *« les gaullistes ont donné une impulsion souvent décisive à la construction européenne »* et il ajoute : *« Je ne prendrai pas la responsabilité d'interrompre cette longue évolution, ni le risque d'isoler la France dans une Europe divisée (...). Je ratifierai les accords de Maastricht en toute lucidité, conscient des ambiguïtés du texte, de ses insuffisances, parfois de ses silences (...) ». « Et à ceux qui s'inquiètent devant la dynamique européenne*, souligne M. Chirac, *je tiens à dire que le traité, s'il est ratifié, sera mis en œuvre au cours de nombreuses étapes, de multiples rendez-vous qui seront autant d'opportunités pour agir, réorienter le cours des choses. Rien n'est irréversible en ce domaine. »* Décidé à ne pas laisser le champ libre à MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua, qui viennent de constituer un Rassemblement pour le « non », mais soucieux aussi d'éviter l'éclatement de son mouvement avant les échéances électorales, M. Chirac réitère son souhait *« que chacun manifeste un esprit de tolérance et de compagnonnage, que chacun ait le souci de ne porter atteinte en aucun cas à l'unité et à la cohésion »*, et il en appelle au rassemblement contre... M. François Mitterrand : *« Au-delà de cette actualité européenne, il est capital*, dit-il, *que, dans moins de trois mois, nous nous retrouvions tous unis, aussi bien au Rassemblement pour la République que dans l'opposition (...) La seule question que nous devons nous poser est celle-ci : allons-nous, en nous divisant, faciliter la tâche à M. Mitterrand qui redoute le verdict des électeurs en mars 1993? C'est à la lumière de cet objectif fondamental qu'il faut que chacun ajuste son action. »*

□ **M. Griotteray (PR) : « Je vote contre Mitterrand ».** – M. Alain Griotteray déclare au *Figaro*, dans un entretien publié le mardi 21 juillet, qu'il votera *« contre Mitterrand »* au référendum du 20 septembre. *« Je ne vois pas pourquoi on ferait confiance au président de la République sur ce point, alors que nous le condamnons dans tous les autres domaines »*, poursuit le député UDF du Val-de-Marne. *« Chaque pays d'Europe a des difficultés à régler : réunification pour l'Allemagne, Mafia en Italie (...). Une addition de difficultés*, conclut-il, *n'a jamais fait l'abondance. »*

□ **M. Debré : *« Annuler la France ».*** – M. Michel Debré, ancien premier ministre, ancien député RPR, affirme, le 20 juillet, dans sa *Lettre mensuelle*, que *« le général de Gaulle n'eût jamais signé, ni cherché à ratifier, un traité qui a pour philosophie d'annuler la France et, notamment, de la priver du droit de préparer sa défense nationale. Gageons qu'avant le référendum français*, ajoute-t-il, *nul à Bruxelles n'évoquera « la note à payer », car l'argent promis aux Irlandais, il appartient aux contribuables français et allemands de le payer. »*

Les Clubs Perspectives et Réalités et les échéances électorales

« Quarante mesures pour remettre la France en marche »

M. Hervé de Charette, délégué général des Clubs Perspectives et Réalités (composante giscardienne de l'UDF), a présenté, lundi 20 juillet, *« quarante premières mesures pour répondre à l'impatience des Français et pour remettre la France en marche »*. Ces propositions, qui devraient être adoptées le 26 septembre prochain par le conseil national des clubs, après le référendum sur Maastricht, sont destinées à enrichir la plate-forme commune de l'opposition pour les élections législatives de 1993.

M. de Charette veut donner la priorité à la lutte contre le chômage. Dans cette perspective, le document de travail préconise notamment une réduction des charges sociales assises sur les salaires, l'abaissement à 16 % du taux normal de la TVA, l'instauration d'un « SMIC-jeunes », et la privatisation de l'ANPE, dont le capital serait ouvert aux entreprises et aux collectivités locales.

Pour encourager l'investissement, et donc la création d'emplois, les amis de M. Giscard d'Estaing souhaitent une *« réduction programmée du déficit budgétaire »*, qui serait favorisée par l'affectation partielle du produit d'un vaste plan de privatisations, plus ambitieux encore que celui mis en œuvre entre 1986 et 1988 : Usinor-Sacilor, Renault, Aérospatiale, Air France et Air Inter sont inscrites sur la liste.

En matière institutionnelle, les Clubs Perspectives et Réalités rappellent leur attachement au quinquennat et proposent de renforcer les pouvoirs du Parlement, en limitant par exemple l'utilisation de l'article 49-3 à l'adoption des lois de finances. Plusieurs propositions visent à *« mieux faire fonctionner les pouvoirs publics »* : il s'agit de conférer au médiateur le droit d'injonction à l'encontre de l'administration, ou encore de fixer par une loi organique la répartition des compétences entre ministères.

Le document de travail accorde une grande place aux questions d'éducation : la formation giscardienne entend *« instaurer l'application du principe de subsidiarité dans le système de l'enseignement »*, en donnant la priorité aux établissements pour la pédagogie, l'État se contentant d'un *« rôle de certification et de contrôle »*.

L'union de l'opposition

Bien que l'Europe ne soit pas au centre de ces mesures, M. de Charette a estimé que, en cas de victoire du « non » au référendum du 20 septembre prochain, *« la France se réveillera en ayant l'impression de traverser un cauchemar »*, et *« se retournera vers ceux qui auront voté « oui »*. En revanche, *« si le « oui » l'emporte, c'est parce que l'UDF se sera engagée à fond »*.

Il ne fait donc aucun doute pour M. de Charette que son parti sortira renforcé de cette consultation populaire, qu'il qualifie pourtant de *« risque inutile »*. Quant aux conséquences du référendum sur l'union de l'opposition, M. de Charette et ses amis de l'UDF travaillent *« à ce qu'il n'y en ait pas »*, tout en admettant qu'un rejet de Maastricht aurait des conséquences funestes pour l'UPF.

Conflit entre rocardiens et fabiusiens

La fédération du PS des Hautes-Alpes demande l'exclusion de M. de Caumont

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La commission des conflits de la fédération socialiste des Hautes-Alpes vient de se prononcer pour l'exclusion du PS de M. Robert de Caumont, ancien député du département et ancien maire de Briançon. Elle lui reproche d'avoir *« tenté de semer le trouble dans l'électorat socialiste et de jeter le discrédit sur l'ensemble de la fédération du PS »* par des actions en justice engagées lors des élections régionales de mars. M. de Caumont a fait appel devant la commission nationale.

Quatre jours avant le scrutin de mars, M. de Caumont, rocardien, investi par les instances nationales du PS pour conduire la liste socialiste dans le département, avait assigné en référé le député Daniel Chevallier, fabiusien, maire de Veynes, qui avait été désigné par la fédération pour diriger la liste Energie Sud, patronnée par M. Bernard Tapie. Cette assignation visait à obtenir l'invalidation des bulletins de vote de la liste de M. Chevallier mentionnant le soutien de la fédération. Débouté devant le tribunal de grande instance de Gap, l'ancien maire de Briançon avait interjeté appel du jugement, sans plus de succès, devant la cour d'appel de Grenoble, puis formé un pourvoi en cassation, en même temps qu'un recours en Conseil d'Etat contre l'élection, deux actions auxquelles il a, ensuite, renoncé.

Les fabiusiens, alliés aux autres courants minoritaires contre les rocardiens, cherchent apparemment à empêcher M. de Caumont de briguer l'investiture du parti pour les élections législatives dans la deuxième circonscription des Hautes-Alpes, où les amis de M. Michel Rocard sont majoritaires.

G. P.

□ **Hommage de M. Joxe à trois soldats morts en service commandé.** – Le ministre de la défense devait se rendre, mardi 21 juillet, à Chamonix (Haute-Savoie), puis à Auvours (Sarthe) pour rendre hommage au maréchal des logis chef Luc Karleskind, qui a été mortellement blessé, dimanche soir 19 juillet, en portant secours à deux alpinistes surpris par une avalanche au mont Blanc, puis au capitaine Jean-Pierre Linarès et au lieutenant Philippe Capo, tués, vendredi 17 juillet, par une mine, lors d'une mission d'inspection en Yougoslavie. A titre posthume, le sous-officier de gendarmerie a été décoré de la médaille militaire et les deux officiers, membres des « casques bleus », ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur.

Les Rencontres de Pétrarque à Montpellier

Reconstruire le civisme

Les VIIes Rencontres de Pétrarque organisées à Montpellier par France-Culture du 15 au 18 juillet avec la collaboration du *Monde* et d'*El Pais* ont tenté d'établir le diagnostic des maux dont souffre aujourd'hui la démocratie, en France et ailleurs, et de préconiser quelques remèdes en se donnant pour tâche de *« repenser le politique »*. A défaut de *« réinventer la République »*, comme le suggéraient les organisateurs, les participants – historiens, philosophes, politologues, hommes politiques – ont jugé nécessaire, au terme de leurs débats, d'appeler à un réveil de la *« conscience civique »*.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Nul ne songe plus à nier que le système politique français est en crise. Largement discrédité aux yeux des citoyens, souvent incapable de régler rapidement des conflits qu'il n'a pas su prévoir, comme l'a montré la récente affaire des routiers, en panne d'idées, de projets, de valeurs, le pouvoir en France a, semble-t-il, de plus en plus de mal à faire ce qu'on attend de lui, c'est-à-dire à répondre aux besoins et aux aspirations de la société. Devenu *« autiste »*, selon l'expression du sociologue Jean-Louis Missika, il a perdu ses *« palpeurs »* ou ses *« récepteurs »* sociaux qui devraient lui permettre de mieux percevoir la réalité avant de prétendre la transformer. Comment rétablir ces *« connexions »*, aujourd'hui affaiblies, entre le *« politique »* et la société qu'il est censé gérer?

Le constat d'abord. *« Le citoyen ne se sent pas représenté »*, a affirmé l'historien René Rémond. *« On a le sentiment qu'on n'a plus de prise sur les choses »*, a confirmé Alain-Gérard Slama, historien, qui a parlé d'une *« démocratie confisquée »*. Les intellectuels espagnols présents aux débats ont certes tenu à nuancer le propos. Manuel Azcarate, éditorialiste à *El Pais*, a rappelé qu'en Espagne, la démocratie, loin d'être une vieille dame fatiguée, était encore une *« toute jeune fille »*, et Miguel Angel Bastenier, sous-directeur du quotidien madrilène, a regretté que les mauvaises nouvelles viennent toujours de France... Il n'empêche : maladie infantile ou malaise dû au grand âge, la démocratie, tout le monde en a convenu, ne se porte pas bien, même si elle a de meilleures couleurs de l'autre côté des Pyrénées.

« Le poison qui tue les démocraties »

Les hommes politiques en particulier ne savent plus comment agir sur une société que Jean-Louis Missika a jugé *« de moins en moins gouvernable »*. *« La réforme devient impossible »*, a estimé François Bayrou, secrétaire général de l'UDF. Comment expliquer cette situation de relative impuissance que ressentent les politiques eux-mêmes? Faut-il l'imputer à la concurrence d'autres acteurs sociaux, qui déposséderaient d'une partie de leurs pouvoirs légitimes les élus du suffrage universel?

On fit allusion aux médias, sans insister. On évoqua les juges, actualité oblige, mais ni François Bayrou, ni Georges Frêche ne crurent bon de se joindre au chœur de ceux qui s'inquiètent des excès de pouvoir de la magistrature : *« Les juges font leur travail*, déclara le maire socialiste de Montpellier. *Quand ils jugent les hommes politiques qui le méritent, ils ont raison, ils font bien leur devoir. Il y a chez les juges le même nombre de bavures et de médiocres que dans les autres professions. »* On s'en prit surtout aux technocrates, François Bayrou et Georges Frêche stigmatisant d'une même voix les énarques d'où viendrait tout le mal. Quant à l'historien Gérard Vincent, il dénonça dans *« l'évolution techno-scientifique »*, avec ses effets négatifs sur l'emploi, *« le poison qui risque de tuer les démocraties »*.

Mais la difficulté qu'éprouvent les politiques à saisir le réel a d'autres causes encore, à commencer par la persistance des vieilles habitudes de pensée, qui mettent à mal l'idée répandue de la *« fin des idéologies »*. Car si les utopies globalisantes, voire totalitaires, dont le marxisme fut une illustration, sont bien mortes, avec leur espoir d'un monde nouveau et du bonheur sur la terre, comme l'ont souligné notamment Antonio Elorza, historien espagnol, et Alain-Gérard Slama, les idéologies, elles, sont encore vivantes – du moins si par idéologie on entend, avec Alain Finkielkraut, la tentation d'écarter tous les faits qui ne cadrent pas avec les théories auxquelles on croit.

Comme l'a affirmé le philosophe Daniel Bensaïd, *« on n'échappe pas à l'idéologie »*, même s'il faut constamment en faire la critique. *« Aucune médiation entre la classe politique et l'électorat ne peut se passer de références à des systèmes de représentation, à des valeurs ou à des mythes, autrement dit à des idéologies »*, a rappelé Gilles Martinet.

Au moins importe-t-il d'éviter que ces idéologies ne prétendent à une explication globale d'un monde et qu'elles ne brouillent la réalité au lieu de l'éclairer, comme ce fut le cas dans le passé. Faudrait-il en revenir à l'idéal républicain pour définir un projet de société, un *« horizon »*, selon François Bayrou, un *« sens »*, selon Alain Finkielkraut, qui réconcilierait enfin les Français avec la politique?

René Rémond montra, exem· ·es historiques à l'appui, qu'il ne fallait pas parer de toutes les vertus le modèle républicain mais qu'il convenait à la fois d'en dépasser les acquis en développant un *« État de droit »* et d'en retrouver l'esprit en s'efforçant de *« reconstruire un civisme »*. Certains s'inquiétèrent de la dérive qui tend à introduire en France, contre la tradition républicaine, un modèle d'inspiration anglo-saxonne, fondé sur le droit et le marché plus que sur la *« volonté générale »* – distinction dont Blandine Kriegel se fit l'exégète en opposant savamment la logique de Locke à celle de Rousseau.

« La pluralité des allégeances »

Mais on s'accorda pour dire qu'il était indispensable, afin d'écarter le risque d'une *« démocratie sans politique »*, selon la formule d'Alain Finkielkraut, de réinventer ce que René Rémond appela *« un sentiment d'appartenance au corps social »*, c'est-à-dire une conscience citoyenne. L'école et les médias furent évidemment cités comme deux des principaux instruments de cette nécessaire *« culture pour tous »*.

Encore faudrait-il que la recherche de l'unité sociale respecte les différences. Car s'il est vrai, comme l'a noté le professeur Jean-Claude Casanova, qu'on ne saurait constituer une société sur l'individualisme, fût-il démocratique, il faut accepter de tenir compte aujourd'hui de l'affaiblissement du sentiment national, par le bas (la décentralisation) et par le haut (l'Europe) et tenter de penser un *« lien civique »* qui s'accommode de *« la pluralité des allégeances »*.

THOMAS FERENCZI

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

L'Europe piétonnière

COMMENT vibrer pour Maastricht ! Cette objection s'entend souvent. Le texte qu'on nous demande d'approuver ne parlerait pas assez aux tripes. Et si ce caractère paperassier du traité était son plus grand mérite? Ne serait-il pas temps de trouver du panache aux constructions besogneuses de la raison, plus qu'aux armistices signés avec le sang de folles boucheries?

L'avenir de la Communauté européenne suppose de renoncer à nos atavismes bravaches. Jusqu'ici, le patriotisme s'est nourri d'ennemis à honnir, héréditaires de préférence. C'était commode et clair. Un drapeau, on mourait dans ses plis, voilà tout. Le vert-de-gris et les crottes de pigeon dégoulinaient sur les noms des poilus tombés pour nous. La citoyenneté ne se discutait pas plus que l'amour pour les parents, et le nationalisme se confondait avec le devoir de revanche. Le mort saisissait le vif, et lui dictait sa loi d'airain.

Barrès n'était pas seul à mêler au culte de la terre celui des ancêtres en train d'y croupir, humus de l'âme collective. Céline voyait dans l'héroïsme du populo une preuve, toujours bonne à prendre, de sa bêtise grégaire. Albert Cohen exaltait, *a contrario*, le génie des batailles, lorsqu'il ironisait sur les palabres stériles de la SDN, comme, plus tard, de Gaulle sur l'ONU – le *« machin »* – et comme nous daubons aujourd'hui sur la bureaucratie bruxelloise. Benda voyait plus juste quand il prophétisait que l'Europe, si elle se faisait, aurait valeur d'une victoire des idées, d'un *« acte moral »*.

Aujourd'hui encore, toute une famille d'esprits s'entête à considérer la violence nue comme une accoucheuse d'Histoire, ou du moins comme une fatalité inexorable et une école de virilité civique. Les milices de l'ex-Yougoslavie n'ont pas le monopole des haines inexpiables et de la foi dans la voix des canons. Le pourparler a mauvaise presse un peu partout dans le monde le plus civilisé. On le soupçonne de lâche arrangement. L'affrontement rassure par ce qu'il a d'immémorial, de sanctifiant. Pêcheurs en Manche et routiers en colère ont flirté récemment avec la vieille tentation du retour à la jungle. Du côté des modes, le goût du vêtement kaki et des voitures 4 x 4 – ces « jeeps » sans guerre – ressortit au même instinct batailleur contrarié, c'est triste à dire, par trop d'années de paix. Vingt ans seulement s'étaient écoulés entre 1918 et la seconde guerre mondiale. Tout en renâclant, les mobilisés de 1939 trouvaient « naturel » de « remettre ça »...

Puisque la terre-aux-souliers, les ancêtres et l'esprit de revanche ont cessé de cimenter le sentiment national, restent les idées. Hélas ! les principes entraînent moins les foules que l'ancien respect de l'intégrité territoriale – nos guerres coloniales l'ont montré ; et on ne voit pas encore nettement sur quel socle idéologique notre continent pourrait se fédérer, lui qui a tant trahi son idéal des droits de l'homme. Nous ne disposons plus, à l'Est, d'ennemi repoussoir faiseur de consensus. L'anti-américanisme de type anti-Disneyland et anti-Dallas ne peut servir de relais, sinon aux démagogues des extrémismes de droite et de gauche.

Le plus grand risque serait que l'Europe trouve son lien dans la peur des immigrants. Ces derniers ressentent nos envies d'union entre Blancs, « cousins » de l'Est compris, comme des préférences à relents xénophobes et racistes. Leur intuition devrait éclairer nos inconscients.

Sur le quai du métro Barbès, plus coloré que les rues de Harlem, le Français de souche le moins porté à l'exclusion se surprend à trouver qu'il serait au moins autant chez lui à Munich qu'à Paris...

∴

Pourquoi ai-je écrit : Munich, et pas Edimbourg? A cause de l'ennemi héréditaire, toujours lui ! A Rome, comme l'écrivait Goethe, la double appartenance va de soi. C'est vrai chez les frères latins en général. A propos de Londres, aussi, nous sommes prêts à parler de *« sweet home »*. Avec l'âme germaine, les souvenirs bloquent davantage. Ce qui poussait le philosophe Jankélévitch à rayer Kant de ses tablettes agit encore. La chute du mur de Berlin a fait l'effet d'une rasade de symboles – comme on dit de l'alcool : du jour au lendemain, on a vu la porte de Brandebourg changer de signification, et les « vopos » de Check-point Charlie troquer la mitraillette contre les bouquets de fleurs... Mais la mémoire s'ensable comme les estuaires. Ai-je envie que des Bavarois se sentent chez eux à Villedieu-les-Poêles, là où j'ai vu, luisant de pluie, leurs premiers side-cars conquérants? Ai-je envie de me sentir chez moi à Dachau? Maastricht, c'est aussi ce troc affectif entre des paysages, des préjugés, des mentalités, des airs du pays.

Pour bien faire, il faudrait que l'Européen de l'avenir s'arrête aux passages cloutés comme un Londonien, qu'il travaille avec un sérieux prussien, qu'il tende son linge aux fenêtres comme un Napolitain, qu'il râle moins que les Français, qu'il n'aime plus trop voir mourir des *toros*, l'après-midi... Que de brassages, de renoncements, pour que le drapeau bleu à douze étoiles que nos chefs d'Etat arborent derrière leur bureau les soirs de message devienne vraiment l'emblème commun, aussi chéri que l'« autre », hérité des guerres.

Un à un, les symboles anticipent la double citoyenneté à établir. Le drapeau communautaire a mis vingt ans à s'imposer. *L'Hymne à la joie* a fait son chemin dans nos émotions. L'écu marquera une étape décisive, et peut-être moins malaisée que le permis de conduire, dans la concrétisation quotidienne de la construction en cours.

C'est notre chance que l'Europe manque de mythes certains, de hauts lieux parfaits, de fondateurs indéniables et de mentalité uniforme, sinon la crainte de notre décadence et la hantise d'y échapper. On ne sait même pas qui a trouvé, tardivement, le nom d'« Europe », cette jeune fille venue d'Asie et qui n'a pas dépassé la Crète, sans autre destin que l'amour et l'aventure.

Le plus difficile sera de sauver nos différences, ce qui distingue Joyce de Pirandello, Strindberg de Valle-Inclán, Westminster du palais des Doges, Chartres du pont Charles à Prague. Notre réussite se mesurera à l'art de ne pas nous fondre, de ménager la bigarrure féconde.

Le pire serait de généraliser ce mélange de vestiges rénovés et de boutiques de luxe qui fleurit à travers notre continent. Antoine Blondin rêvait d'Europe buissonnière : pourvu qu'elle ne devienne pas uniformément piétonnière !

P. S. – Les personnes en instance d'inscription sur les listes électorales par suite d'un changement d'adresse ne pourront voter qu'en 1993. Le gouvernement, s'il le veut, peut rouvrir la révision des listes, afin de ne pas priver ces citoyens de leur droit, lors du référendum du 20 septembre. A ce jour, aucune disposition n'a été prise. L'exclusion d'un scrutin aussi important serait bien injuste pour les milliers de Français qui n'ont eu que le tort de tarder à se mettre en règle.

POLITIQUE

Dans un appel

42 obédiences maçonniques s'élèvent contre « tout intégrisme »

Quarante-deux obédiences maçonniques internationales, implantées dans vingt-six pays, et regroupées dans le Centre de liaison et d'information des puissances maçonniques signataires de l'appel de Strasbourg du 21 janvier 1961 (CLIPSAS), se sont réunies en assemblée générale à Lisbonne, les 29 et 30 mai.

Au cours de cette réunion, le CLIPSAS, que préside M. Jean-Robert Ragache, grand maître du Grand Orient de France, la principale obédience maçonnique française, a rédigé un appel en faveur de « *l'émergence d'une vraie solidarité humaine* », contre « *tout intégrisme* », « *toute agression* » et « *toute exclusion* », dont le texte a été rendu public, lundi 20 juillet, par le Grand Orient de France. « *Pour atteindre ces buts,* ajoute cet appel, *il est nécessaire que chaque homme et que chaque femme joue pleinement le rôle qui est le sien en travaillant à l'élimination progressive de l'injustice économique mondiale, de l'aliénation physique, morale et spirituelle des peuples, dans le respect de l'environnement vital.* »

Si l'appel du CLIPSAS, compte tenu de la nature de ce rassemblement, a évidemment vocation universelle, il revêt une signification toute particulière pour les obédiences françaises qui considèrent que les religions n'ont pas l'exclusivité de l'intégrisme et qu'il existe aussi des intégrismes politiques. Systématiquement visées par le Front national, elles multiplient depuis quelques temps les initiatives contre l'extrême droite, en s'appuyant parfois, dans le cas de la Grande Loge de France, sur des autorités religieuses. Quatre obédiences – le Grand Orient, la Grande Loge de France, le Droit humain et la Grande loge féminine de France – avaient d'ailleurs cosigné, le 17 février dernier, une déclaration affirmant « *leur détermination commune à combattre les thèses extrémistes et intégristes* ».

G. P.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Emile-Robert PERRIN
et
Mme, née Joëlle DUDREUILH,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Candice,

le 9 juillet 1992.

– Pascale
et
Pierre-Antoine ULLMO,

ainsi que Johana,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Charlotte.

Paris, le 17 juillet 1992.

3, rue Sainte-Beuve,
75006 Paris.

– Florence
et
Luc LECERF-JAILLET,

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Emmanuelle,

à Nantes, le 10 juillet 1992.

18, allée des Raguenets,
95210 Saint-Gratien.

Décès

– Ses filles,
Nicole Alphandéry
Et Francine Mallat,
Leurs époux,
Enfants et petits-enfants,
Son frère Olivier Meyer,
Maribel Urdangarin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève BERNHEIM,
née Meyer,

survenu le 16 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

11, quai Voltaire,
75007 Paris.
10, rue Georges-Ville,
75116 Paris.

– Martyne Bloch,
Christian Fauvet,
Bernard Bouic,
Martine Roche et Michel Taillade,
Martine et Jean-Louis Dumartin,
Catherine et Jean-Claude Rieu,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de leur très chère amie,

Sylvie BOUIC-VERGNAUD,

le 15 juillet 1992.

La cérémonie d'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 17 juillet, à Bordeaux.

251, résidence Dampierre,
parc Saint-Maur,
59800 Lille.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Meylan (Isère). Montvalezan (Savoie).

Jean et Christiane CHABERTY,
Claire et David,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Vincent,

survenu à l'âge de vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 21 juillet 1992.

– Paul Danan,
Lydie et Henri Koskas
et leur fils David,
Josiane et Henri Navaro,
Renée Sokoloff
et ses filles Tatiana et Pascale,
Elvyre Danan,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Fanny DANAN,

survenu le 16 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Edouard DANAN.

46, rue Laugier,
75017 Paris.
49, avenue de Lutterbach,
68200 Mulhouse.

– Le président de l'université Paris-X (Nanterre),
Le directeur de l'UFR littérature, *langages et philosophie,*
Le directeur du département de grec et l'ensemble des personnels enseignants, chercheurs et administratifs,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Janine DEBUT,
professeur de linguistique grecque.

200, avenue de la République,
92001 Nanterre Cedex.

– Le docteur et Mme André David,
M. et Mme Olivier Germain
et leurs enfants,
M. et Mme François Klein-Germain
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice DIRAND,

le 17 juillet 1992.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Fernand DUCARNE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,

survenu le 12 juillet 1992, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, en l'église du Val-de-Grâce, le jeudi 16 juillet.

De la part des familles Ducarne, de Ribaucourt, Montoya, Avril.

Cet avis *tient lieu de faire-part.*

11, allée des Guigniers,
91410 Dourdan.

– Bertrand Hanauer,
Alain, Flora et Tristan Dupas,
Jean-Daniel, Marianne Hanauer
et leurs enfants,
Marthe Linton,
Eric et Marie Linton,
font part, avec une indicible tristesse, du décès de

Pascale HANAUER,
née Dupas,

survenu à Paris, le 18 juillet 1992, dans sa vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera *célébrée* le jeudi 23 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

10, rue Pierre-Grange,
94170 Le Perreux.
19, rue Lagrange,
75005 Paris.
2, rue du 11-Novembre,
91120 Palaiseau.

– *Paul Jamin,*
Doris Jamin,
Isabelle Jamin,
Alexandra Jamin,
son frère, sa belle-sœur, ses nièces,
ont la profonde tristesse d'annoncer la disparition, à l'issue d'une longue et douloureuse maladie, de

Mariana JAMIN,
ex-professeur au lycée Lamartine,
officier des Palmes académiques,
Prix Ronsard de poésie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

1, rue de Rocroy,
75010 Paris.

– M. Michel Koch,
M. et Mme Arnaud Delvolvé
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Evelyne KOCH,
née Eisenschitz,
Evelyn Marc, en son nom de peintre,

soudainement survenu le 16 juillet 1992.

L'inhumation a eu lieu le mardi 21 juillet, dans la plus stricte intimité, au cimetière de Maussane-les-Alpilles.

M. Michel Koch,
2, square Lamartine,
94230 Cachan.
Tél. : 46-63-21-34.

– M. et Mme Jacques Ouzilou,
Mme Colette Ouzilou,
Le docteur et Mme Robert Ouzilou,
M. et Mme Claude Ouzilou,
Ses petits-enfants
Danièle et Jean-Marc Ouzilou
Et Hélène Darche,
Mme veuve Arthur Ouzilou
et ses enfants,
Les familles Ziwès et Narboni
font part du décès de

Mme veuve Victor OUZILOU,
née Yvonne Ziwès,

survenu le 18 juillet 1992, dans sa cent deuxième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mardi 21 juillet, à 15 heures.

– Mme Nataf
et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur François NATAF,

survenu le 14 juillet 1992.

Il avait soixante-dix-neuf ans.

10, passage Piver,
75011 Paris.

– Mlle Françoise Pondaven,
M. Philippe Pondaven,
M. et Mme Marc Pondaven
et leurs enfants,
Toute la famille,
Et toutes les personnes qui l'ont entouré,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean PONDAVEN,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, le vendredi 17 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu mardi 21 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, *rue de la Monesse,*
78690 Saint-Rémy-l'Honoré.
59, rue d'Auteuil,
75016 Paris.
Sous-préfecture de Montluçon,
03109 Montluçon.
59, rue Lepic,
75018 Paris.

– Le prince Georges Radziwill
a la douleur de faire part de la mort de la

princesse Françoise RADZIWILL,
née Tailleferre.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 juillet 1992, à 10 h 30, en l'église de Quincy-Voisins en Seine-et-Marne.

Le prince rappelle à votre souvenir la mémoire de sa mère

Mme Germaine TAILLEFERRE
(1892-1983).

Requiescat in pace !

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Charlot,
75003 Paris.

– Jacques et Annie David,
Julien, Romain et Bérénice,
André David,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Laurence SAUVEGRAIN,
née Boulade,

survenu le 18 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 22 juillet, à 16 h 30, en l'église de Soumensac (Lot-et-Garonne), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

Elle aurait aimé vous rappeler le souvenir de ses enfants,

Jacques SAUVEGRAIN
et
***Monique* DAVID.**

73, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.
47120 Soumensac.

– Montayral.

Mme Henri Souleau,
son épouse,
M. et Mme Gauthier Mougin,
Mlle Agnès Souleau
et M. Aymeric Travers,
Mlles Béatrice
et Mathilde Souleau,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Souleau,
ses parents,
Mme Jacques Defrénois,
sa belle-mère,
M. et Mme Pierre Segond,
M. et Mme Charles Souleau,
M. et Mme François Souleau,
M. et Mme Jean-Charles de Guardia,
M. Philippe Defrénois,
M. et Mme Jean-Marie Defrénois,
Mlle Claire Defrénois
et leurs enfants,
ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri SOULEAU,
professeur des facultés de droit
de l'université Paris-Nord,

survenu accidentellement à l'âge de cinquante ans, le 18 juillet 1992.

Priez pour lui.

Ses obsèques religieuses auront lieu en l'église de Montayral par Fumel (Lot-et-Garonne), le mercredi 22 juillet, *à 16 heures,* et seront suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Montayral.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

5, rue du Général-Lambert,
75007 Paris.
Château de Montayral,
Montayral,
47500 Fumel.

– Le président de l'université Paris-Nord,
Les membres du conseil d'administration,
Le doyen de la faculté de droit et de sciences politiques et sociales,
Et les membres du conseil de la faculté,
Ainsi que tous les personnels de l'université,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Henri SOULEAU,
professeur de droit privé,

survenu *le 18 juillet 1992,* à Arcachon, et s'associent pleinement à la douleur de Mme Souleau et de ses enfants.

– Bullion. Albertville. Cormeilles-en-Parisis. Ambilly. Draveil. Paris. Gometz-le-Châtel.

M. Olivier Vicario,
son époux,
MM. Martin et Romain Breitwieser,
ses enfants,
M. et Mme Robert Grolée,
ses parents,
Le docteur et Mme André Vicario,
ses beaux-parents,
M. et Mme Michel Grolée
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Grolée,
Mlle Joëlle Grolée et Mme Arlette Peretou,
Mme Liliane Darrigol-Carteret
et ses enfants,
Mme Janine Courtaud,
M. et Mme François Vicario
et leur fils,
M. Christian Vicario
et ses fils,
Mme Pierre Vicario,
Mme Michel Vicario
et ses enfants,
Mme Louis Houzelstein
et ses enfants,
Mlle Alice Houzelstein,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Mme Corinne VICARIO-GROLÉE,
artiste peintre,

survenu le 8 juillet 1992, à Bullion.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Germain-Laval (Seine-et-Marne), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Habib et Monique Attia,
ses parents,
Sami,
son frère,
Et Farès,
son fils,
vous remercient chaleureusement pour les nombreux témoignages d'affection à l'occasion de la douloureuse disparition de

Mounia ATTIA.

Anniversaires

– Arrêté par la police française lors de la rafle du Vel' d'Hiv',
le 16 juillet 1942,

Srul GRABARZ,

était déporté vers Auschwitz,
le 22 juillet 1942.

Il n'en revint pas.

Sa famille honore sa mémoire.

– Souvenons-nous de

***André* POUSSIÈRE,**

Maubeuge 1910-Poitiers 1985,

et de ses fils,

Bernard POUSSIÈRE,
Cambrai 1933-Metz 1987,

François POUSSIÈRE,
Beyrouth 1945-Lyon 1984.

La mort, c'est l'oubli.

Soutenances de thèses

– Laurence Moatti a soutenu sa thèse pour le doctorat en droit de l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), sur les « Contrats internationaux de compensation », et a obtenu la mention « très honorable ».

CARNET DU MONDE

Renseignements : 40-65-29-94

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F





SOCIÉTÉ

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

Le témoignage d'un père

L'audience du 20 juillet du procès des responsables de la transfusion sanguine a été notamment marquée par la déposition de M. Francis Graeve, président honoraire de l'Association française des hémophiles. Il a assuré devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris qu'il n'avait reçu aucune information, en 1984 et 1985, sur la dangerosité des concentrés sanguins non chauffés de la part des pouvoirs publics ou des médecins traitants.

Ce long monsieur respectable, vêtu de gris, s'appelle Francis Graeve. Et l'on devine, en le voyant s'avancer vers la barre pour prêter serment, que cet ancien préfet va brider son émotion. On sait qu'il va peser ses mots même si les faits dont il est le dépositaire pourraient logiquement susciter sa colère, aviver sans fin sa douleur.

Rien, on ne lui avait rien dit. On l'avait, comme les quatre mille à cinq mille hémophiles français, laissé dans sa nuit. Au point que ce père de deux enfants hémophiles adressait encore à l'un de ses fils, diplomate en poste à New-Delhi, en juillet 1985, quelques flacons de ces concentrés sanguins infectés par le virus du sida. *«Par la valise diplomatique, monsieur le président.»* Deux fils hémophiles... M. Graeve confiera sans cris la mort de l'un, la séropositivité de l'autre. Mais de grâce, qu'on ne tente pas de lui faire dire que les hémophiles ont été alertés sur les dangers encourus. *«Jusqu'à la fin, nous avons vécu avec l'idée que le risque du sida était minime, qu'il n'y avait aucun hémophile atteint»*, indique sans hausser le ton cet ancien président de l'Association française des hémophiles.

Il égrène tristement à la barre quelques chiffres de l'hécatombe : sur les huit membres du bureau de l'Association en 1983, quatre sont morts du sida et trois sont aujourd'hui séropositifs. Sur les cinq élus du conseil d'administration, trois sont décédés, deux séropositifs. Peut-on résumer plus tragiquement le destin d'une communauté endeuillée, en sursis?

Mais il fallait aussi, au hasard des questions de la défense, tenter de répondre à l'impossible : pourquoi, comment ce drame a-t-il pu se nouer, perdurer à son insu? Et M. Graeve, pressé de toutes parts, expliqua que ni les médecins soignants, certes remarquables, certes d'une disponibilité à toute épreuve, ne trouvèrent le temps de les prévenir. On se rappelait alors les témoignages trébuchants, embarrassés, du docteur Claire Gazengel, du professeur Marie-José Larrieu, ainsi que de l'absence de dernière minute du docteur Yvette Sultan, partie en vacances.

M. Graeve fit aussi remarquer que, en juin 1983, le professeur Jean Bernard s'était montré rassurant en leur disant que *«le risque du sida était minime par rapport aux hépatites»*. Il indiqua au passage que le docteur Jean-Pierre Allain, représentant le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), se garda bien de lui donner, le 19 juin 1985, les précisions affolantes qu'il apportait confidentiellement le lendemain à une commission scientifique, comme l'ont, depuis, révélé les archives. *«On ne nous a jamais parlé de l'importance du risque de contamination»*, ponctua le président honoraire. De même, son association, qui représentait alors deux mille hémophiles, n'eut-elle jamais le privilège de recevoir le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, l'une des fiertés du ministère de la santé.

«L'enjeu dépassait les hémophiles»

Il y eut donc beaucoup de questions, beaucoup d'arguments lancés comme autant d'écrans de fumée par la défense, et brusquement une indignation de l'ancien préfet : *«Je m'élève tout à fait contre la dérive médicale actuelle qui veut considérer les problèmes humains en termes statistiques!»*. Ce fut tout. Ce fut beaucoup. Mais M. Graeve en dit davantage dans les couloirs du palais de justice : *«L'enjeu dépassait les hémophiles! Deux mille cinq cents hémophiles, c'est zéro... mais dire la vérité aux hémophiles, c'était dire la vérité à la France, sur la menace qui pèse sur elle, sur tous les gens qui étaient soignés dans les hôpitaux. Et c'est cela qui explique le silence.»*

En ce temps-là, le CNTS et les pouvoirs publics faisaient preuve d'une grande pusillanimité alors que l'épidémie guettait comme le Minotaure. Or une épidémie, lança le docteur Jacques Leibowitch à la barre, *«c'est un état de guerre»*. Mais qui voulut le déclarer?

«Nous sommes des fonctionnaires»

Certains préférèrent visiblement ouvrir les hostilités à l'encontre du test de dépistage du sida de la firme Abbott. Cette dernière avait visiblement le tort d'être américaine. Le docteur Alain Leblanc, spécialiste en biologie médicale au Laboratoire national de la santé, apporta d'intéressantes précisions sur le sort réservé à ce test en 1985 : *«En avril, le dossier était complet. Techniquement, nous n'avions aucune raison de retarder son enregistrement. Son besoin était reconnu par tous.»*

«Pourquoi ne l'avez-vous pas enregistré? interpelle le substitut, Mme Michèle Bernard-Requin. – *Personnellement, j'étais prêt à le faire, mais nous avons reçu des ordres de ne pas le faire.* Me Georges-Paul Wagner se lève : – *Des ordres de qui? – Il existe une voie hiérarchique naturelle. Je n'ai reçu d'ordres que du docteur Robert Netter qui a dû lui-même en recevoir.»*

C'est alors au tour de Me Sabine Paugam d'intervenir : *«Dès le mois d'avril, le docteur Netter indique au secrétariat d'Etat à la santé qu'il ne peut plus différer l'enregistrement sans risquer un recours contentieux devant le Conseil d'Etat. L'enregistrement est pourtant reporté jusqu'en juin, puis juillet. Toujours les ordres? – Les ordres, effectivement!* répond le docteur Leblanc. *Nous sommes des fonctionnaires. Ou on démissionne, ou on exécute... Mais nous avions tout de même distribué tous les tests disponibles.»*

Ce n'était pas tout à fait fini : *«Est-ce le conseiller du ministre Edmond Hervé, Claude Weisselberg, qui vous a incité à retarder l'enregistrement du test Abbott?* demande Me Charles Korman. – *Oui. Début juillet, avant de partir en vacances, le docteur Netter m'a donné instruction d'accorder l'enregistrement le 20 juillet. Le 18, le docteur Weisselberg m'a appelé pour me demander de retarder encore d'une semaine l'enregistrement. Il semblait beaucoup y tenir.»* Et l'ordre fut exécuté.

LAURENT GREILSAMER

ENVIRONNEMENT

En Maurienne

Découverte d'éléments radioactifs dans une décharge industrielle

La présence d'éléments radio-actifs a été décelée sous une chape de béton, sur une décharge industrielle en cours de traitement, près de l'ancienne usine de Pechiney à La Praz, dans la commune du Freney, en Maurienne (Savoie). L'activité (dix fois le fond ambiant d'irradiation naturelle, soit environ la limite légale d'exposition pour le public, selon un expert du CEA) provient de déchets d'origine inconnue. Des échantillons ont été prélevés pour analyse par des experts du CEA, et un périmètre de sécurité installé.

Cette découverte fait suite à l'action judiciaire engagée par le maire de la commune pour obtenir le déblaiement d'une décharge de 2 000 tonnes de produits industriels entreposés par la société privée AFFIPRAZ, en dépôt de bilan, dans les locaux de l'usine fermée par Pechiney en 1982. Des traces de béryllium avaient été mis au jour. Ce métal, employé dans l'industrie aéronautique et spatiale, n'est pas radioactif, mais très toxique s'il est inhalé sous forme de poussière. Fabriqué par Pechiney dans les années 80, il est susceptible d'être à l'origine du décès d'une femme, dont la famille travaillait à La Praz. Le ministère de la santé avait, d'ailleurs, décidé d'engager, dès la fin du mois d'août, une enquête épidémiologique portant, depuis trente ans, sur les salariés et les habitants de la commune. – *(Corresp.)*

Les folies de Furiani

Suite de la première page

Le Sporting Club de Bastia, en traitant avec M. Jean-Marie Boismond, le directeur général de la société niçoise Sud-Tribune, croit avoir trouvé l'homme providentiel. Une autre entreprise vient de refuser le marché de cinq mille, puis sept mille, puis dix mille places démontables que le SCB voulait lui faire construire. Il avait été impossible de se mettre d'accord sur les prix et sur les délais. M. Jean-Marie Boismond, lui, sait aplanir les difficultés. Oralement, un marché de 650 000 F – 65 F par place – est conclu. Depuis le 18 avril, une équipe de Sud-Tribune est à pied d'œuvre à Ajaccio.

Eddi, Smaïn, Laïd, Christian, Ali, Thierry, viennent d'y monter et d'y démonter une tribune provisoire, et se sont aussi chargés d'aménagements sur la tribune ouest du stade de Furiani, pour le match Bastia-Nancy. On dispose donc sur place d'une partie de la main-d'œuvre et d'une partie d'un matériel qui a fait ses preuves : des éléments métalliques Samia qui, en 1977, ont été garantis par une société de contrôle technique agréée par l'Etat, la SOCOTEC. Mais il n'y a ni assez de main-d'œuvre, ni assez de matériel.

M. Jean-Marie Boismond a l'idée, qu'il pense astucieuse, de faire acheminer depuis le continent, outre du Samia, des éléments de type Entrepose d'ordinaire réservés aux échafaudages, qu'il loue pour un peu plus de 22 000 F. C'est la première fois qu'il procède au «mixage» de ces deux matériels différents, mais il ne s'en inquiète pas. L'avantage est évident, surtout en période de grève des dockers : gain de place (50 % au cours du transport) et gain de temps au moment de la pose. Parti de Marseille, Nice et Toulon, le matériel est débarqué à Bastia, Portovecchio et l'Ile-Rousse. L'équipe de Sud-Tribune arrive le 27 avril à Furiani. La tribune Claude-Papi vient d'être rasée grâce au concours d'entrepreneurs locaux. On en est aux travaux de compactage du sol. Le montage proprement dit de la tribune commence le 28 avril. L'armée, la sécurité civile et la mairie de Bastia mettent gracieusement de la main-d'œuvre à la disposition du SCB et les gradins, très vite, sortent de terre.

M. Pierre D'Alessio, le gardien du stade, est *«épaté»* par l'agilité des monteurs de Sud-Tribune *«qui travaillent à 20 mètres de hauteur, sans protection.»* M. Jean-Marie Boismond agit comme d'habitude, sans notes de calculs et sans plan, hormis celui de la billetterie fourni par le SCB. Il le dira par la suite aux gendarmes : *«J'ai mené le chantier à ma guise, et selon ma conscience.»* Ingénieur depuis 1977, diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse – spécialité génie civil – il a des connaissances en charpente métallique et en résistance des matériaux. Mais c'est sur le terrain qu'il a acquis sa compétence. C'est un pro qui supporte mal la contradiction et sait noyer ses interlocuteurs dans le flot d'un jargon technique auquel ils ne comprennent pas forcément grand chose.

Un logiciel pour les témoignages

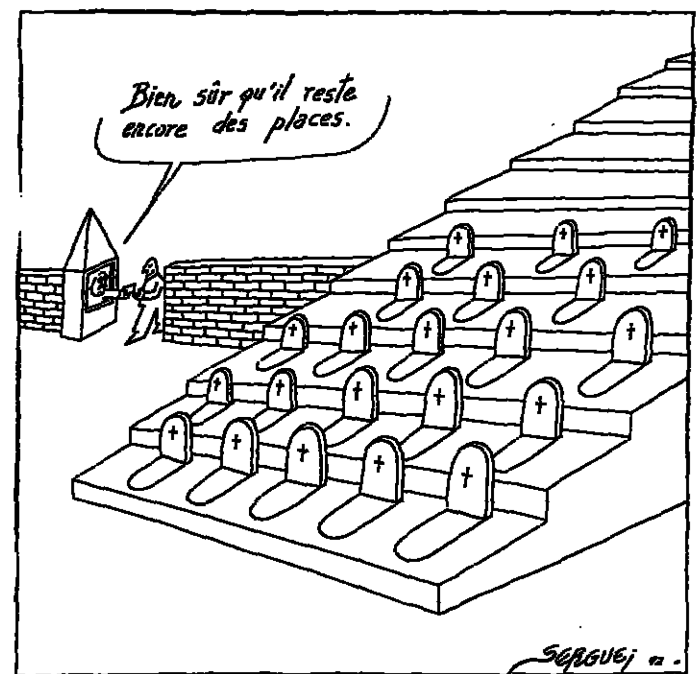
A 20 h 20, le 5 mai, quand M. Max Giordanengo, du haut de son pilier, voit disparaître dans le vide quatre mille des quelque dix mille places dont il vient d'achever le montage avec l'équipe de M. Boismond, il a un réflexe : de peur d'être agressé, vite, avant toute chose, retirer son maillot qui porte le logo de sa société. Au même moment M. Boismond, qui a quitté le stade vers 16 heures pour rentrer chez lui à Nice regarder le match à la télévision en compagnie de ses enfants, pleure, la tête dans ses mains. Comme le fils de son patron, il a compris qu'aux yeux de tous, ce sont eux, les constructeurs de cette machine de fête transformée en piège infernal, les premiers responsables. Les premiers, peut-être, mais pas les derniers.

Le 6 mai, à 8 heures du matin, une information judiciaire est ouverte à Bastia. L'enquête, exceptionnelle par l'ampleur du drame et le nombre des victimes, peut commencer. Les moyens mis en œuvre sont considérables. La gendarmerie fait venir du continent neuf ordinateurs et six portables. Un logiciel particulier est mis au point pour recueillir plaintes et témoignages. Chaque soir, les «faits remarquables» sont stockés sur un disque dur. Pendant trois jours et deux nuits, sans dormir, dix officiers de police judiciaire (OPJ) procèdent aux premières constatations. Sept cent cinquante photos – dont certaines prises depuis un hélicoptère – constituent l'album de la catastrophe. L'enquête sur les responsabilités mobilise une quarantaine d'OPJ et quatre cents gendarmes. On ne lésine pas sur les honoraires des experts qui se chiffrent en centaines de milliers de francs.

Une confondante légèreté

Mais, les enquêteurs s'en aperçoivent tout de suite, des évidences sautent aux yeux. Les éléments Samia ont des bouts ronds. Les éléments Entrepose des bouts carrés. Certaines clavettes sont constituées de sifflets de bois. Des éléments de la structure sont attachés par de simples fils de fer. Les cales – contreplaqué ou parpaings – paraissent d'une dérisoire fragilité. *«Un simple Meccano»*, avait dit M. Jean-Marie Boismond pour décrire son ouvrage. Comment avait-on pu permettre cela?

C'est le deuxième aspect de l'enquête, et celui qui va révéler les béances d'un système administratif d'une confondante légèreté dont certains responsables du football corse ont complaisamment profité. Comme tout établissement recevant du public, le stade Furiani est soumis à l'avis d'une commission de sécurité départementale dépendant de la préfecture. En Haute-Corse, sa compétence et sa composition sont définies par un décret préfectoral du 16 septembre 1985. C'est la direction départementale des services d'incendie et de secours qui doit en assurer le secrétariat. De plus, dans une note interne numérotée 49-92 et datée du 30 avril, la direction départementale en tête de ses recommandations pour l'organisation des secours, précise que le match Bastia-Marseille, *«en raison de l'afflux inhabituel de spectateurs»* et de *«l'installation d'infrastructures d'accueil provisoires et de l'aggravation des risques qui en résultent»* charge particulièrement son bureau prévention *«de vérifier la conformité des infrastructures»* des tribunes provisoires supplémentaires. On ne saurait être plus clair.



Or que se passe-t-il? C'est par un coup de téléphone du directeur du SAMU de Bastia, le 27 avril, que Mme Mireille Giudicelli, (qui préside le service interministériel de défense et de protection civile et, à ce titre, la commission départementale de sécurité quand – ce qui est le cas – le directeur de cabinet du préfet en est empêché), apprend, alors qu'elle est en vacances, le prochain déroulement du match contre l'OM. Elle décide donc de réunir la commission de sécurité. Contrairement à la réglementation, les convocations sont faites par téléphone, et non par écrit. On «oublie», ainsi, de convoquer, ce qui n'aurait peut-être pas été inutile, le directeur départemental de l'équipement, membre permanent de la commission.

Dévider l'écheveau de ces réunions apparaît pratiquement impossible tant on y fit tout et n'importe quoi. Le 29 avril, une première réunion a lieu sur le stade. La tribune Claude-Papi vient d'être démolie. A la préfecture, comme à la mairie de Furiani, on l'a appris par voie de presse. La représentante du SAMU, Mme Carla Vanucci, fait remarquer que les travaux de la tribune nord sont loin d'être terminés alors que la date du match approche. La construction lui paraît inquiétante. Mais le responsable du chantier (M. Jean-Marie Boismond) affirme qu'il a *«une grande habitude»* de cette construction, puisque la même – c'est faux – a été montée à Albertville. La tribune, assure-t-il, pourrait supporter le double du nombre de spectateurs prévu. Mme Vanucci décide, malgré ses réticences, d'installer un poste de secours sous la tribune, au milieu, mais exigera par la suite des membres de son équipe de secours qu'ils *«ne restent pas en dessous pendant le match sauf nécessité absolue.»* Elle sera la seule, au sein de la commission, à avoir cette clairvoyance.

«On se permettait beaucoup»

Le lendemain 30 avril se tient à la préfecture, une autre réunion de la commission départementale de sécurité. Parmi d'autres, le cas du stade de Furiani est évoqué : il s'agit d'avaliser *a posteriori* une visite effectuée, le 22 avril, pour le match Bastia-Nancy. Alors que la commission avait conclu à un avis défavorable, le PV porte la mention *«avis favorable provisoire»*. Il est vrai que le match a été joué depuis plusieurs jours déjà, et que l'on s'est allègrement assis sur l'avis, certes oral mais défavorable, de la commission...

Le 4 mai, le préfet, M. Henri Hurand – limogé depuis – est venu faire un tour sur le stade, en compagnie de son directeur de cabinet, M. Raymond Le Deun, lui aussi sanctionné. Le préfet, en regardant la tribune, se contente de demander si elle pourra supporter une «ola». Il repart apparemment rassuré, pendant que la commission continue d'arpenter le stade. Un procès-verbal de cette réunion du 4, pour une fois, est rédigé : il y est constaté que certains travaux déjà réclamés, et portant notamment sur l'éclairage, n'ont pas été réalisés. Le niveau de sécurité est considéré comme *«très insuffisant»*. Mais on n'évoque nulle part la tribune nord.

On se réunit à nouveau le 5 mai, jour du match. Les installateurs ayant fait quelques efforts, la commission décide qu'il n'y pas lieu d'interdire la rencontre. Mme Giudicelli rature le procès-verbal daté faussement du 5, et y place la date du 4 mai, avant de repartir à son bureau, où elle veut soumettre ces trois feuillets d'étrange synthèse – en fin de compte un seul procès-verbal pour trois réunions – au directeur de cabinet du préfet. Curieusement, la liste d'émargement est rédigée sur du papier à en-tête du... Sporting-Club de Bastia (SCB). Mme Giudicelli ne se sent pas tranquille. Elle bougonne même. qu'il est *«décevant de constater que, pour de l'argent, on se permettait beaucoup.»* Plus tard, devant les enquêteurs, elle dira : *«Parfois je me demandais si je ne passais pas pour ridicule vis-à-vis des organisateurs. Lorsqu'on parle de sécurité, on fait toujours sourire, jusqu'au jour du drame.»*

Une sinistre pagaille

Mais il est déjà tard, quand elle regagne la préfecture. Il n'y a plus personne, puisque deux ministres sont attendus à l'aéroport de Poretta. On ne saurait priver MM. Tapie et Zucarelli du corps préfectoral au grand complet. Mme Giudicelli range donc le procès-verbal dans son bureau, pensant régulariser la situation le lendemain... Le lendemain, on en sera à dénombrer les morts et les blessés.

La commission dite «de sécurité» n'est pas la seule, en théorie, à conforter les organisateurs du match dans leur entreprise. Lorsqu'il a pris le marché du stade de Furiani, on l'a vu, M. Jean-Marie Boismond a certifié que le procédé qu'il utilise – Samia – est garanti par la SOCOTEC. Pour rassurer, si besoin était, tant les dirigeants du football bastiais que l'administration, il annonce qu'il fait à nouveau appel à la SOCOTEC.

Dans l'esprit de tous, M. Bernard Rossi, le directeur de cette société pour la Haute – Corse est donc chargé d'une mission de contrôle sur la nouvelle tribune, contrôle qu'aucun texte d'ailleurs ne rend obligatoire. Sur l'infortuné M. Bernard Rossi, un piège redoutable se referme alors, à moins qu'il ne soit un fieffé menteur, ce que pensent sans doute les magistrats bastiais qui, depuis plus de deux mois, s'opposent à sa mise en liberté. M. Bernard Rossi affirme avoir été chargé, lui qui est totalement incompétent en charpente métallique, d'examiner la solidité du sol d'assise – sa spécialité – sur lequel on édifie la nouvelle tribune nord. Il établit d'ailleurs un rapport qui atteste que le sol – il ne parle de rien d'autre – peut supporter les charges prévues.

Lorsqu'il pleut, dans la nuit du 1er au 2 mai, il pousse le zèle jusqu'à venir vérifier sur place que la pluie n'a pas raviné le terrain, risquant d'entraîner des glissements de terre rendue meuble. L'avis qu'il émet est donc *«favorable»*. La belle imprudence! Un avis favorable de la SOCOTEC vaut de l'or : aussi bien M. Jean-Marie Boismond, qui s'en gargarise auprès de ses interlocuteurs, que la Ligue corse de football saura en faire bon usage.

Billets gratuits

Le 29 avril, à peine reçu le rapport de la SOCOTEC, la Ligue corse faxe à la Fédération française de football une lettre complètement mensongère, dans laquelle elle affirme disposer à la fois de l'avis favorable de la SOCOTEC (il n'est nullement mentionné qu'il ne s'agit que d'un avis partiel), et de celui de la commission départementale de sécurité, dont on a vu plus haut que l'avis, ambigu, n'a été formulé que le 5 mai, quelques heures vant le début du match... Comme on se repasse une pomme de terre brûlante, les dirigeants, du SCB et de la Ligue tentent, les uns après les autres, de se défausser de leurs responsabilités : on parle de *«maladresses», de «rajouts»* malencontreux, dont on ne sait plus très bien qui en est l'auteur...

La raison du trucage est pourtant élémentaire : seul l'avis favorable de la commission de sécurité permettait la mise en vente des billets du match imprudemment mis à la disposition du club par la FFF. M. Jean-François Filippi n'a pas traîné pour charger sa future belle-fille, Mlle Sabine Toso, d'aller chercher les billets au siège de la FFF à Paris et de les envoyer à Bastia dans un paquet discret, par l'avion de 20 heures, dès les 27 et 28 avril. Il fallait agir vite, si l'on voulait jouer à guichets fermés, et donner, dans le dos de la Fédération un petit coup de pouce imprévu au prix des places. Les billets auraient dû être vendus de 25 à 250 francs. Ils le furent entre 100 et 500 francs. Ce qui permettait au club, dont les problèmes financiers se trouvaient aggravés par la contruction de nouvelles tribunes, non plus d'enregistrer un déficit mais un bénéfice. On croyait ainsi pouvoir garantir une recette globale de 4.2 millions de francs au lieu du 1.373 million initialement prévu.

Le pire, dans ce calcul d'arrière-boutique, est que le système n'a pas bien fonctionné. Au matin du match, malgré le battage qui entourait la rencontre, près de deux mille places n'avaient pas trouvé acquéreur. Aussi le SCB décida-t-il d'en distribuer gratuitement : de cinq cents à six cents auprès des administrations de l'île, et mille quatre cents dans les lycées et collèges. Tous ces billets permettaient de s'asseoir dans la tribune nord, flambant neuve. Et, pour certains, d'y mourir.

AGATHE LOGEART

SOCIÉTÉ

SPORTS

Une affaire « florissante » d'un budget annuel de 125 millions de francs

Les comptes du Tour

L'Italien Franco Chioccioli, vainqueur du Giro en 1991, a remporté, lundi 20 juillet, sa première victoire dans son premier Tour de France en terminant détaché à Saint-Etienne. Statu quo en tête du classement général. En revanche, le Français Laurent Jalabert retrouve le maillot vert dont l'avait dépossédé le Belge Museeuw.

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Une affaire qui roule, ainsi apparaît le Tour de France. Une affaire qui tourne et qui, au-delà des exploits et de la ferveur populaire, brasse des millions de francs. Cette salle de spectacle à ciel ouvert fait incontestablement recette. *« Le Tour de France fait du bénéfice »*, reconnaît, sans vouloir donner un chiffre précis, Jean-Marie Leblanc, qui dirige cette course depuis quatre ans. *Il relève* toutefois que la société du Tour de France organise d'autres épreuves qui, Paris-Roubaix excepté, ne sont pas dans cette heureuse situation.

Si le Tour est une épreuve *« florissante »*, la société qui l'organise *« marche bien »*, avec un budget annuel de l'ordre de 125 millions de francs. Côté recettes, le « camembert » fait apparaître trois sources de financement : le sponsoring (58 %), les droits de télévision (26 %) et les contributions des villes-étapes (16 %). Il en coûte 600 000 F à ces dernières pour avoir l'honneur et le privilège d'accueillir une arrivée. Un peu plus à l'étranger car les coûts (hébergement, déplacement) sont plus élevés. Un privilège lucratif si l'on tient compte des retombées médiatiques (au niveau mondial) et économiques (au niveau local), une large partie des sommes versées par les villes étant réinjectées dans le circuit grâce aux dépenses représentées par les séjours, sur place ou dans les environs, des 3 500 personnes qui se déplacent dans le sillage de la « Grande Boucle ». Jean-Marie Leblanc souligne *« l'afflux des candidatures avec, par exemple, pour l'année prochaine, 85 candidatures pour 25 étapes environ »*.

Côté télévision, le Tour a passé des contrats d'exclusivité : avec Antenne 2, jusqu'en 1996 (*le Monde* daté 12-13 juillet), l'Eurovision et plusieurs chaînes étrangères. Des contrats désormais négociés par Jean-Claude Killy dans le cadre de sa société, Amaury Sports Organisation, une holding regroupant toutes les activités hors presse du groupe Amaury, dont le Tour et le Paris-Le Cap.

Ces contrats, financièrement satisfaisants, respectent un cahier des charges précis sur lequel il n'est pas question de transiger. Exclues, par exemple, les coupures publicitaires *« inacceptables dans un spectacle sportif continu et toujours imprévisible »* ou les étapes retardées pour permettre une arrivée en direct dans le journal télévisé de 20 heures. *« Pas question*, explique Jean-Marie Leblanc, *de remettre en cause l'équilibre fragile qui s'est instauré au fil des années, notamment au niveau des coureurs (repos, récupération, repas) et des impératifs de la presse écrite (partie prenante du succès du Tour), pour gagner quelques points d'audience. Je suis aussi dépositaire de l'éthique sportive du Tour et je ne veux pas bousiller cette belle épreuve. »*

Locomotive du cyclisme

Une épreuve à laquelle on fait souvent, cependant, le reproche de monopoliser l'attention et de contribuer ainsi à dévaloriser les autres courses. Pourquoi ne pas lier contractuellement la couverture du Tour à la retransmission d'autres épreuves moins prestigieuses ? Réponse de Jean-Marie Leblanc : *« Nous l'avons fait sans l'imposer, par une sorte d'accord moral, afin que le service public acquière également les droits des grandes classiques de la Coupe du monde et s'engage, dans le cadre d'une convention passée avec la Fédération, à couvrir les meilleures épreuves du calendrier français : Paris-Nice, les Quatre jours de Dunkerque, le Critérium du Dauphiné libéré, le Midi Libre, le championnat de France et le Grand prix de Plouay. Il faut que le Tour soit une locomotive dans un paysage cycliste consolidé afin que les sponsors des équipes, qui se font de plus en plus rares, puissent compter sur une exposition plus régulière. »*

Côté sponsoring, trois partenaires principaux : le Crédit lyonnais, Fiat et Coca-Cola, avec des contributions de 12 à 14 millions de francs : contrat en cours (Fiat), reconduit (pour cinq ans avec Coca-Cola) ou en cours de reconduction avec le Crédit lyonnais. S'ajoutent des sponsors moins importants qui interviennent notamment dans les domaines techniques et la logistique de l'épreuve. Citons Aspro pour le service médical, Hewlett Packard pour l'informatique (les classements), Tissot pour le chronométrage, Météo France/Matra, les AGF pour l'information du public, France Télécom pour les communications, Mavic pour l'assistance technique aux coureurs, la Sodexho pour l'accueil des personnalités, etc., sans oublier les maillots avec, entre autres, la contribution du PMU pour le maillot vert, celle du conseil général des Hauts-de-Seine pour le meilleur jeune et celle de Ricoh pour les dossards. Ces derniers sponsors représentent un apport supplémentaire de 4 à 5 millions de francs. Leur participation se traduit à la fois en termes financiers et en prêt de matériels divers : voitures par Fiat, motos par Kawasaki et téléviseurs par Locatel.

Une caravane « classe »

Autre source de revenus importante, la caravane publicitaire dont les deux cents véhicules précèdent les coureurs sur la route du Tour. Pour y participer, il en coûte 45 000 F par véhicule. Le ticket d'entrée s'accompagne d'une certaine exigence sur la qualité de la prestation : *« On veut que ça soit classe »*, précise Leblanc. Au tronc commun (180 véhicules) viennent s'ajouter ceux que l'on peut appeler les « régionaux » de l'étape et qui, eux, se contentent de figurer dans leur zone d'influence, sur une, deux ou trois étapes. Enfin, les « pavillons » formant le « village » qui est dressé à chaque départ et qui permettent, moyennant 450 000 F pour l'ensemble du Tour, de faire des relations publiques à travers et aux confins de l'Hexagone.

Côté dépenses, les charges d'organisation et les frais de fonctionnement. A commencer par l'hébergement : 25 000 nuitées et repas, étant entendu que sur les 3 500 personnes suivant le Tour, l'organisation prend en charge 1 200 personnes : 500 coureurs, soigneurs et mécaniciens, 300 membres de l'organisation et les partenaires les plus proches.

A quoi s'ajoutent les frais de service d'ordre (16 000 gendarmes et policiers, 45 motards de la garde républicaine, mobilisés à cette occasion, dans le cadre d'un contrat annuel couvrant l'ensemble des épreuves gérées par l'organisation) et les frais d'entretien et de fonctionnement de 500 véhicules environ pendant trois semaines, ainsi que la location ou l'achat d'un certain nombre d'équipements lourds tels que le podium, les tribunes, le camion de permanence, le car pour les interviews, etc. Et, bien entendu, les salaires des 45 permanents et des 220 vacataires de la société du Tour de France. *Last but not least*, les prix attribués aux coureurs, soit une dotation globale de plus de 10 millions de francs.

PATRICK FRANCÈS

Les classements

QUINZIÈME ÉTAPE
Bourg-d'Oisans-Saint-Etienne
(198 kilomètres)

1. Chioccioli (Ita.), 4 h 43 mn 59 s ; 2. Konishev (CEI) à 42 s ; 3. Perini (Ita.) à 43 s ; 4. Jalabert (Fra.) à 49 s ; 5. Chiappucci (Ita.) même temps.

Général : 1. Indurain (Esp.), 74 h 4 mn 55 s ; 2. Chiappucci (Ita.) à 1 mn 42 s ; 3. Hampsten (EU) à 8 mn 1 s ; 4. Lino (Fra.) à 9 mn 16 s ; 5. Bugno (Ita.) à 10 mn 9 s.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 98 : pressions autour de la candidature de Melun-Sénart

Le feuilleton du Grand stade continue

Trois semaines après le choix de la France pour l'organisation de la Coupe du monde de football de 1998, l'incertitude pèse à nouveau sur le lieu où sera installé le « Grand Stade » nécessaire à cette compétition. L'abandon du projet retenu – celui de Melun-Sénart – a été annoncé par ses adversaires, qui arguent d'un manque d'assises financières . Cette rumeur, démentie par les responsables de la ville nouvelle, a entraîné la candidature spontanée de deux des trois communes malheureuses lors du choix de Melun-Sénart par le premier ministre de l'époque, M. Michel Rocard, le 8 février 1991.

M. Charles Pasqua président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine souhaiterait « rapatrier » ce temple de 80 000 places dans son département, à Nanterre, plus proche de Paris, tout comme M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, conseiller municipal de Nanterre. Le conseil général des Hauts-de-Seine a décidé, lundi 20 juillet, le lancement d'une étude de faisabilité. Toutefois, il n'est suivi que du bout des lèvres par la municipalité (PCF) de Nanterre, qui réclame des garanties d'aménagement. M. Anicet Le Pors, conseiller général communiste des Hauts-de-Seine, s'est même prononcé en faveur d'une autre candidate, Tremblay-en-France. Loin d'un rebondissement, ces dernières déclarations ne sont que le nouvel épisode d'un feuilleton. Depuis l'annonce de sa candidature, la capacité de Melun-Sénart à financer le projet reste incertaine. L'appel d'offres auprès de consortiums privés formés notamment autour de Bouygues et de la SAE, dont la publication avait été annoncée pour avril puis pour mai, reste toujours dans les tiroirs. L'assemblée régionale n'a toujours pas approuvé les statuts du Groupement d'intérêt privé (GIP) rassemblant l'Etat, la Région, le département, le sydicat d'agglomération nouvelle – responsables de l'aménagement de la ville – ainsi que le Comité national olympique et sportif français.

Actuellement, les responsables de Seine-et-Marne se contentent de réagir aux attaques. M. Jacques Larcher, président (UDF) du conseil général, a nié l'affirmation de M. Sapin, selon lequel le département n'était plus preneur. De même, lundi soir, les responsables de l'aménagement de la ville nouvelle n'entendaient pas renoncer à accueillir le Grand Stade : *« L'implantation du Grand Stade à Melun-Sénart reste à la fois la moins chère pour les finances publiques et la plus conforme à la politique d'aménagement de l'Ile-de-France souhaitée aussi bien par le gouvernement que par le conseil régional d'Ile-de-France »* .

REPÈRES

AVIATION

Sept morts dans l'accident du prototype V-22 Osprey aux Etats-Unis

Le prototype de l'avion V-22 Osprey, qui est un appareil dont la voilure pivote *sur elle-même* pour des décollages et atterrissages verticaux, s'est écrasé, lundi 20 juillet, peu avant de se poser sur la base militaire de Quantico, en Virginie. Les sept occupants ont trouvé la mort, selon le Pentagone, qui a précisé qu'un incendie s'était déclaré à bord avant l'accident. Aux Etats-Unis, le V-22 Osprey, qui décolle comme un hélicoptère mais vole comme un avion, est construit par Bell et Boeing et il est destiné au corps des marines pour déployer des forces d'assaut. Déjà, un premier prototype s'était écrasé en 1991. Annulé par le président Bush, le programme a été rétabli par le Congrès.

NUCLÉAIRE

Le Japon étudie un incinérateur de plutonium destiné à l'ex-URSS

Le Japon s'intéresse à la réalisation d'un réacteur *« de conception nouvelle »*, utilisé comme incinérateur du plutonium à usage militaire de l'ex-Union soviétique, et qui pourrait être construit en Russie. Le projet, mené sous la direction de l'Agence des sciences et technologies et de l'entreprise d'Etat pour le développement des réacteurs et du combustible nucléaire (Donen), devrait être lancé en 1993, écrit, mardi 21 juillet, le quotidien japonais *Yomiuri*.

L'Agence des sciences et technologies confirme qu'une étude a été entreprise pour la conception d'un tel réacteur à neutrons rapides consommant du plutonium. *« C'est une question qui doit être discutée entre les pays détenteurs d'armes nucléaires mais qui concerne aussi les nations qui n'en ont pas »*, commente un responsable. Selon le *Yomiuri*, ce surgénérateur (utilisé en sous-générateur) aurait une puissance de 1 300 mégawatts, ce qui en ferait le plus gros de ce type au monde, devant Superphénix (1 200 mégawatts).

Alors que le Japon se trouve isolé dans la poursuite de son programme de bouclage du cycle nucléaire à la suite du gel de Superphénix, la relance de ce projet vise à démontrer à l'opinion publique que les surgénérateurs peuvent être utilisés à des fins pacifiques. – *(Corresp.)*

PALÉONTOLOGIE

Découverte dans le Gers d'un crâne de cervidé de dix-sept millions d'années

Cinquante millions d'années après la mort du dernier dinosaure et dix millions d'années avant l'apparition de l'homme vivait un palæomeryx, animal préhistorique mammifère, sorte de compromis entre le cerf et la girafe. C'est le crâne de l'un de ces mystérieux cervidés de l'ère tertiaire (miocène burdigalien) qui vient d'être découvert par une équipe de jeunes chercheurs à Montréal-du-Gers. Pour les paléontologues, il s'agit d'une découverte importante : certes il existait déjà quatre exemplaires de ce crâne en Europe, mais celui de Montréal est le premier crâne complet de ce type de cervidé. En effet, le crâne de ce cerf au si long cou a conservé, depuis dix-sept millions d'années, ses spécificités : deux bois et une corne derrière la tête. Un bon état de conservation qui pourrait permettre aux paléontologues *« d'élucider le problème de l'apparition des bois chez les cervidés »*, selon Francis Duranthon, du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, qui a dirigé les fouilles de Montréal. – *(Corresp.)*

MÉDECINE

Un décret du ministère de la santé et de l'action humanitaire

Le financement des centres d'accueil et de soins pour toxicomanes va être amélioré

A la suite d'un décret du ministère de la santé et de l'action humanitaire publié au *Journal officiel* du 2 juillet, la gestion et le financement des centres d'accueil pour toxicomanes, dénommés « centres de soins conventionnés », vont être améliorés.

Les intervenants en toxicomanie ont enfin eu gain de cause. Après avoir fait par deux fois l'objet d'une réflexion ministérielle, en novembre 1991 sous le ministère de M. Bruno Durieux (*le Monde* daté 24-25 novembre 1991) et en mai 1990, sous celui de M. Claude Evin, le décret relatif aux centres d'accueil et de soins pour toxicomanes a finalement été publié au *Journal officiel* du 2 juillet. Selon les chiffres du ministère de la santé et de l'action humanitaire, il existe actuellement en France 154 structures de ce type, financées en 1992 à hauteur de 362 millions de francs.

Le texte vise à améliorer le financement, généralement associatif et précaire, des centres d'accueil et de soins pour toxicomanes. Il s'applique aux *« dépenses de prévention, d'hospitalisation et de soins des personnes »* visées par l'article 3 de la loi du 31 décembre 1970 modifiée relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses.

Le décret précise qu' *« une ou plusieurs sections peuvent être rattachées aux centres de soins ; elles correspondent à des modes de prise en charge spécifiques comportant notamment des appartements thérapeutiques, des appartements relais, des réseaux de familles d'accueil et des permanences d'accueil et d'orientation effectuées à l'extérieur des centres »*.

En « contrepartie », les structures doivent assurer un minimum d'activités (prise en charge médicopsychologique mais aussi sociale et éducative du toxicomane, accueil, orientation et information des toxicomanes et de leurs familles, accompagnement du sevrage quand il est réalisé en milieu hospitalier, etc.) et se conformer à une liste de prescriptions précises (élaboration d'un projet thérapeutique d'une durée maximum de cinq ans, remise d'un rapport annuel d'activité).

Une population de 150 000 personnes

Si les organismes gestionnaires de ces centres de soins conventionnés sont des associations loi 1901 ou des établissements publics de santé, ils sont tenus de passer une convention avec le préfet du département, conclue pour une période d'un an et qui peut être dénoncée à tout moment.

En annonçant le 10 juin, devant l'Assemblée nationale, la parution imminente du décret, M. Bernard Kouchner, *ministre* de la santé et de l'action humanitaire, avait par ailleurs affirmé qu'il s'attacherait à améliorer la capacité d'hébergement offerte (650 lits ventilés dans 60 centres), rappelant qu'en France, la population des toxicomanes est estimée à 150 000 personnes, dont 12 500 seulement ont fréquenté le système de soins et d'accueil en 1990.

L. F.

POINT DE VUE

La politique de la ville : une priorité et une volonté

par François Loncle

IL n'y a ni panne ni vacances pour la politique de la ville. La priorité affirmée dès le 8 avril par le premier ministre Pierre Bérégovoy, les mesures gouvernementales annoncées depuis le 13 mai ont pour objectif l'amélioration du cadre de vie urbain et la lutte contre l'insécurité : des quartiers sûrs dans des villes apaisées, humaines et solidaires. La loi d'orientation pour la ville (LOV) est un élément-clé pour la politique de la ville mais elle est loin d'en être le seul. Dès ma nomination, le 3 juin, je me suis attaché à répondre aux préoccupations des parlementaires et élus locaux en accélérant la procédure d'élaboration de textes attendus depuis de trop longs mois.

Je ne peux laisser dire que, faute de publication des décrets d'application, l'essentiel de la LOV est resté lettre morte (*le Monde* du 21 juillet). Nombre de ses dispositions étaient d'application immédiate et ne nécessitaient aucun décret. Il suffit de se référer à la circulaire adressée le 31 juillet 1991 aux préfets et aux directeurs de l'équipement.

S'agissant de la douzaine de décrets d'application nécessaires, deux ont été publiés à ce jour au *Journal officiel*. Je maintiens que la plupart des autres décrets sont prêts et seront publiés dès leur signature par les nombreux ministres concernés. Il s'agit notamment des décrets *offrant la possibilité d'exonérer* de taxe professionnelle les entreprises implantées dans certains quartiers en difficulté, permettant la création d'établissements publics fonciers locaux, la participation des maires aux commissions d'attribution des logements et la présence des représentants de locataires aux conseils d'administration des sociétés HLM. Quant aux programmes de référence, ils ont fait l'objet d'une circulaire du ministre de l'équipement en date du 30 mars dernier et rien ne s'oppose à leur élaboration.

S'agissant enfin de la concertation organisée par les maires pour toute opération d'urbanisme ou d'habitat qui modifie substantiellement les conditions de vie des habitants, je redis ici qu'elle est d'application immédiate et que le gouvernement ne souhaite pas encadrer par un décret la libre initiative des collectivités locales. Comment à ce sujet ne pas réaffirmer notre attachement à la décentralisation ? Mais je rappelle que le gouvernement reste prêt, si cela s'avérait nécessaire, à intervenir par la voie réglementaire. Par exemple, à l'issue du travail d'harmonisation des différentes enquêtes publiques existantes engagé par les ministères de l'équipement et de l'environnement.

Plus que jamais, la politique de la ville est bien au cœur des priorités du gouvernement. Placé sous l'autorité du premier ministre, j'assure, depuis le 3 juin, la continuité, le développement, et surtout la mise en œuvre, de cette politique. J'ai réglé en huit jours le dossier de la solidarité urbaine. Les opérations « prévention été » sont cette année à un niveau jamais atteint (cinq cent mille jeunes en bénéficient). J'ai signé, avec Pierre Joxe, Paul Quilès et Jack Lang, le protocole d'accord permettant à quatre mille appelés du contingent de faire leur service national dans nos villes. Nous signerons prochainement le premier contrat entre l'Etat et un groupe privé pour le développement des quartiers. Dans les villes, chacun travaille aux projets locaux de sécurité lancés par Paul Quilès... J'agis avec la volonté de simplifier, d'unifier, de communiquer et de mobiliser.

▶ François Loncle est secrétaire d'Etat à la ville.

DÉFENSE

Pour ses missiles antiaériens

L'Allemagne envisage de rejoindre le consortium franco-italien EUROSAM

Pour remplacer ses missiles antiaériens anciens, du modèle américain Hawk, l'Allemagne envisage de rejoindre le consortium européen EUROSAM, qui réunit les groupes français Aérospatiale, Thomson-CSF et le groupe italien Alenia autour d'une génération de missiles anti-aériens baptisée Aster. A l'origine, l'Allemagne avait prévu de développer son propre système d'armes, le Taktische Luft-Verteidigung System (TLVS), à partir du savoir-faire des groupes Siemens, DASA (plus spécialement, sa filiale Messerschmitt-Bolkow-Blohm) et Telefunken System Technik. D'autres candidats étaient sur les rangs, comme le Super-Patriot (une version plus moderne du Patriot utilisé par les Américains durant la guerre du Golfe), le missile ERINT du groupe américain LTV ou le programme CORPS SAM que l'armée américaine a inscrit pour répondre à ses besoins en missiles antiaériens et antimissiles tactiques.

Le Bundestag a alloué à l'armée allemande un premier crédit de 140 millions de deutschemarks pour une étude dite de faisabilité qui prendra en considération le programme Aster du consortium européen. Les besoins allemands concernent la version Aster-30, qui est le missile conçu par EUROSAM pour la défense antiaérienne à courte et moyenne portée. A partir de cette famille de missiles serait développé l'engin plus spécialement adapté à l'Allemagne.

RELIGIONS

□ **Les présidents libyen et irakien ont manifesté leur sympathie au pape.** – Après avoir reçu un bouquet de fleurs de la part du chef d'Etat libyen, le colonel Kadhafi, le pape Jean-Paul II, toujours hospitalisé, mardi 21 juillet à la clinique Gemelli de Rome, a reçu du président irakien Saddam Hussein un message lui souhaitant un prompt rétablissement. Un porte-parole du Vatican avait confirmé, lundi 20 juillet (*nos dernières éditions du 21 juillet*) que la tumeur dont souffrait le pape était bien bénigne, mais que quelques cellules commençaient à devenir cancéreuses.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La VIIIe conférence internationale sur le sida à Amsterdam

Un entretien avec le docteur Michael Merson

A l'occasion de la VIIIe conférence internationale sur le sida, à Amsterdam, le docteur Michael Merson, chef du programme mondial de lutte contre cette épidémie à l'OMS, explique dans un entretien au *Monde* « l'urgence absolue » que représentent les actions de prévention.

« Toutes les données actuellement disponibles confirment l'extension mondiale de l'épidémie de sida. Celle-ci apparaît, quoi qu'on fasse, hors de portée de toute action préventive. Quelles prévisions peut-on formuler à court terme ?

– Il est vrai que de très nombreux éléments confirment la progression de l'épidémie. C'est particulièrement net en Afrique subsaharienne et dans plusieurs pays asiatiques où, si le virus continue de diffuser dans des régions à très forte densité de population – en Inde notamment, – le phénomène épidémique aura très rapidement des conséquences absolument catastrophiques. On observe également l'émergence de l'épidémie en différents points du globe, comme dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, où la transmission du virus est associée à l'augmentation récente de la toxicomanie et de la prostitution.

» Les prévisions actuelles fournissent des chiffres très différents. Nous pensons, à l'OMS, qu'entre trente et quarante millions de personnes auront été contaminées en l'an 2000. D'autres prévisions, comme celles établies par le groupe d'Harvard, aux Etats-Unis, font état d'évaluations comprises entre trente-huit et cent dix millions. Ces nombres et ces différences sont certes énormes. Mais ce n'est pas là l'essentiel. Pour moi, ce qui importe dans ce domaine, au-delà des chiffres, c'est la mobilisation de toutes nos forces au service de la prévention. L'urgence absolue, c'est de tout mettre en œuvre pour prévenir au plus vite le plus grand nombre de contaminations.

– Le discours sur la priorité absolue à la prévention n'est pas nouveau. Dispose-t-on aujourd'hui dans ce domaine de résultats concrets ?

– Oui. Précisément. Et ces résultats méritent une large diffusion. Nous venons d'analyser les différents projets visant à faciliter et à diffuser l'usage du préservatif à travers le monde. L'exemple de la Suisse est riche d'enseignements. Dans ce pays, l'utilisation du préservatif par les personnes âgées de dix-sept à trente ans a été multiplié par deux entre 1986 et 1992, pour atteindre 13,8 millions d'unités. Contrairement à ce que craignaient certains secteurs de la population helvétique, le fait de faciliter l'usage du préservatif n'entraîne nullement une augmentation du nombre de partenaires sexuels. D'autres campagnes, dites de *social marketing* (1) ont permis d'obtenir de bons résultats dans différents pays d'Afrique, comme le Zaïre, le Ghana, le Zimbabwe, le Cameroun, le Maroc ou la Guinée.

» En Thaïlande, un effort massif vient d'être mis en place pour l'usage systématique lors des relations sexuelles avec les prostitué(e)s. Les résultats sont déjà probants. A l'échelon mondial, la distribution de préservatifs dans les pays en voie de développement est passée de moins de 400 millions d'unités en 1987 à un milliard l'an dernier. Parallèlement, différentes études démontrent que l'augmentation de l'usage du préservatif correspond bien à une diminution des marqueurs biologiques témoins des infections sexuellement transmissibles en général et de l'infection par le virus du sida en particulier.

» La promotion du préservatif peut, bien sûr, être univoque en fonction d'un pays, de ses coutumes sociales ou religieuses. On peut faire appel aux mass media, aux techniques du *social marketing*, s'adresser aux groupes à risques (prostitué(e)s, militaires, etc.) ou passer par les dispensaires et les services du Planning familial. Mais, au total, les conclusions de nos études sont désormais tout à fait claires. En faisant la promotion du *safer sex* et du préservatif et en proposant des services adaptés de prise en charge et de traitement des maladies sexuellement transmissibles, on peut obtenir des résultats tout à fait positifs dans la lutte contre l'épidémie de sida.

– Avez-vous des objectifs chiffrés globaux quant à l'utilisation des préservatifs ? Celle-ci aura-t-elle ou non, selon vous, des conséquences sur la croissance démographique dans les pays en voie de développement ?

– L'essentiel, actuellement, c'est d'avoir systématiquement recours au préservatif lors de relations sexuelles avec des partenaires occasionnels. Il est bien évidemment



difficile de situer avec précision la proportion de la population concernée, mais on l'estime généralement à moins d'un quart. Si l'usage du préservatif par ces personnes était systématiquement mis en œuvre, on pourrait bloquer efficacement la transmission du virus. Il n'y a pas, d'autre part, de vrai lien entre usage du préservatif et croissance démographique dès lors qu'il s'agit de relations sexuelles avec des partenaires occasionnels. Les choses sont sans doute différentes dans certains pays, comme l'Ouganda, où l'on compte entre 30 % et 35 % de la population infectée et où l'usage du préservatif devra être une pratique beaucoup plus généralisée. J'ajoute qu'en plus du préservatif il revient à chaque pays de décider de la meilleure approche préventive, qu'il s'agisse de l'abstinence, de la monogamie ou de la fidélité mutuelle.

Dans ce contexte, la récente déclaration à Dakar des chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine (*le Monde* du 2 juillet) qui s'engagent à participer personnellement à la lutte contre ce fléau est un événement d'une très grande importance. J'aimerais que de telles initiatives soient prises ailleurs dans le monde, en Asie, sur le continent américain, mais aussi en Europe. Ce qui est en train de se passer en France, avec l'affaire du sang contaminé pourra fort bien se produire dans les pays en voie de développement, aujourd'hui les plus touchés par l'épidémie, où des centaines de milliers de jeunes auront été contaminés alors même que la prévention était encore possible. Ces jeunes demanderont alors des comptes aux dirigeants qui auront gardé le silence tout en sachant qu'une partie importante de la population de leur pays était infectée.

– Une récente polémique est apparue il y a peu quant aux rôles respectifs de l'OMS et de l'Organisation des Nations unies dans la lutte contre le sida. Votre leadership a, à cette occasion, été quelque peu remis en question. Où en est-on aujourd'hui ?

– Je tiens à préciser que le programme de l'OMS contre le sida marche très bien, et ce même si, malheureusement, l'épidémie continue sa progression. Notre budget est stable, à hauteur de 90 millions de dollars par an, et nous avons renouvelé et étoffé notre équipe dans laquelle vient notamment d'être nommé le professeur Peter Piot (Institut de médecine tropicale d'Anvers). Outre les objectifs, qui n'ont pas varié (assistance des programmes nationaux de lutte contre l'épidémie, promotion de l'information et de la prévention, recherche, définition des sites d'expérimentation des vaccins, etc.), nous allons accorder plus d'importance à la prévention et à la prise en charge des maladies sexuellement transmissibles. C'est ainsi que le programme de lutte contre ces maladies va être intégré au programme global de lutte contre le sida.

» L'autre point important concerne l'amélioration souhaitée par les pays industrialisés de la coordination des différents aspects de lutte contre l'épidémie. Il est clair, ici, que l'OMS ne peut pas tout faire. L'UNICEF, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), la Banque mondiale ont également un rôle à jouer face à une pandémie qui affecte et affectera profondément de nombreux secteurs de la vie sociale et économique. Au niveau global, un *Aids Coordination Forum* va être créé pour trois ans, structure dont l'OMS assurera le secrétariat. Au sein de ce Forum, tous les bailleurs de fonds et tous les organismes des Nations unies pourront s'informer de ce qui est fait et coordonner leur action dans tous les domaines. Par ailleurs, il n'existe plus de conflit OMS-PNUD mais, bien au contraire, une alliance, une volonté de travail en commun à l'échelon des pays concernés. Si l'OMS reste chef de file pour les aspects techniques et politiques, le PNUD traitera, en revanche, de l'impact de l'épidémie dans les domaines social, industriel ou agricole. Le point de vue des pays industrialisés donateurs est clair. Ils veulent une meilleure coordination, une nouvelle définition des rôles respectifs pour une action plus puissante. Ils estiment que si nous ne parvenons pas à coordonner les efforts face à cette épidémie et à cette situation d'urgence, aucune amélioration n'est à attendre dans les autres domaines. Ils pensent en d'autres termes que l'efficacité de l'action du système des Nations unies contre le sida sera le révélateur des possibilités de revitalisation du système dans son ensemble. Sur ce point je suis optimiste.

– Est-ce à dire que l'épidémie de sida a d'ores et déjà pris une dimension socio-économique plus importante que sa dimension sanitaire initiale ?

– Attention à ne pas mélanger les genres ! Cette épidémie est, avant tout, à mes yeux, un problème de santé. Comme le reconnaît la stratégie mondiale de lutte contre le sida, révisée cette année, la dimension économique n'est plus à négliger. Si l'on veut lutter efficacement et parvenir à contrôler la situation, je répète qu'il n'y a pas d'autre solution que d'agir de manière préventive, c'est-à-dire, qu'on le veuille ou non, d'obtenir une modification des comportements sexuels. Il s'agit de ne plus avoir de comportements sexuels à risques chez ceux qui ont une sexualité active. Il s'agit aussi d'encourager les comportements sexuels sans risque auprès des plus jeunes. Ce n'est que de cette façon que l'on parviendra à diminuer l'intensité de la transmission du virus.

– Ces modifications de comportements sexuels doivent-elles être irréversibles ? Pensez-vous au contraire que les progrès de la prévention vaccinale permettront de changer de méthode de prévention ?

– La mise au point d'un vaccin préventif efficace est encore lointaine et ne constituera pas de toute façon une panacée. Je pense donc que l'évolution vers des comportements sexuels sans risque sera irréversible.

– Cette conférence se tient à Amsterdam et non, comme prévu, à Boston, à cause de l'attitude du gouvernement américain, qui continue d'imposer un dépistage sérologique aux étrangers souhaitant entrer sur le territoire américain. Quelle est votre position sur ce point ? A vos yeux, la question des droits de l'homme se pose-t-elle encore dans ce domaine de manière aussi aiguë qu'au milieu des années 80 ?

– Le problème du sida et des droits de l'homme ne cesse de se poser. Il y a certes quelques avancées, comme en Thaïlande, où le gouvernement a fort heureusement eu le courage de changer sa législation vis-à-vis des voyageurs. En dépit de nombreux contacts avec l'OMS, le gouvernement américain se refuse à changer sa législation sur l'entrée des personnes séropositives sur son territoire. Il adopte en cela une position analogue à celle de pays comme la Chine, les Philippines ou l'Irak... Rien ne justifie une telle attitude, contraire à toutes les recommandations de l'OMS. Combien de fois faudra-t-il rappeler que le risque de transmission du virus du sida est une affaire de comportement sexuel et en aucune façon de nationalité ? »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

(1) La diffusion du preservatif, par exemple, est le plus bel exemple de ce que les spécialistes appellent, faute de mieux, le « marketing social ». Il s'est agi d'abandonner la distribution, presque toujours inefficace, dans les dispensaires ou les centres de santé, et d'avoir recours au circuit habituel de la commercialisation. Puis de réinvestir les profits ainsi dégagés pour augmenter la diffusion du produit.

Autant de femmes contaminées que d'hommes

Suite de la première page

Cela est d'ailleurs toujours le cas en Europe occidentale où les cas de sida les plus nombreux sont encore observés parmi les homosexuels et les toxicomanes. Actuellement, si l'on considère le million de personnes qui ont été nouvellement infectées au cours du premier semestre 1992, on s'aperçoit que la moitié sont des femmes. Et que par un phénomène quasi-automatique, le nombre de nouveaux-nés séropositifs ne cesse de croître.

« 71 % des infections dues au VIH, a précisé au cours du congrès le professeur Anke Ehrardt (Université de Columbia, New York), *se sont transmises par voie hétérosexuelle. Seulement 15 % sont dues à une transmission homosexuelle. Aux Etats-Unis, les femmes sont le groupe de population au sein duquel l'épidémie progresse le plus vite ». « Chaque semaine, dans le monde, ce sont 15 000 femmes qui sont nouvellemement infectées par le VIH »*, renchérit le docteur Merson.

Selon le docteur Merson, directeur du programme mondial de lutte contre le sida, cette tendance devrait s'accroître encore dans les prochaines années, ce qui tendrait à montrer que les femmes ont peut-être *« une plus grande vulnérabilité biologique »* que les hommes. Les conséquences démographiques de cette situation sont déjà catastrophiques dans certains pays . Ainsi, à Kigali (Rwanda), une étude a montré que parmi les femmes enceintes n'ayant eu dans leur vie qu'un seul partenaire, 25 % étaient séropositives. Cette proportion est de 38 % chez les plus jeunes, âgées de dix-neuf à vingt-trois ans.

« Cela signifie, explique le docteur Merson, *que le groupe de population le plus vulnérable est celui des femmes les plus jeunes. En Afrique subsaharienne, 32 millions de jeunes filles âgées de dix à quatorze ans sont en passe de devenir sexuellement actives. »* Autre conséquence : alors qu'on pouvait s'attendre en 2010 à une diminution de près de 40 % des taux de mortalité infantile en Afrique subsaharienne, la tournure que prend actuellement l'épidémie de sida laisse penser que les taux actuels ne varieront pas, ou même augmenteront légèrement. Les autorités thaïlandaises chiffrent à 9 milliards de francs par an le coût direct et indirect de l'épidémie. Quelle sera la situation en l'an 2000 lorsque, si l'on en croit le docteur Jonathan Mann, qui préside le congrès d'Amsterdam, on comptera dans le monde entre 38 et 110 millions d'adultes et 10 millions d'enfants séropositifs ?

Comment enrayer cette évolution qui semble inexorable ? A Amsterdam, l'heure n'est guère à l'optimisme. Du moins à court terme. Pour se convaincre des difficultés que peuvent rencontrer les chercheurs en vue de la mise au point d'un vaccin, il suffisait d'entendre le docteur Gerald Myers (du laboratoire national de Los Alamos, Etats-Unis) décrire les cinq lignées de VIH-1 qu'il a répertoriées dans le monde. Ces lignées peuvent varier de près de 35 % du point de vue de la structure de l'enveloppe virale ou de certaines séquences génomiques importantes.

La menace de la tuberculose

Le pire est que ces variations ne sont pas figées une fois pour toutes, mais, au contraire, en perpétuel renouvellement. *« Il est donc peu probable*, expliquait le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur), *que l'on parviendra du premier coup à mettre au point un vaccin qui protège contre l'ensemble des différentes souches virales. On procédera, si on y arrive, au coup par coup. »*

Même absence d'optimisme à propos du traitement. C'est traditionnellement au docteur Samuel Broder, directeur du National Cancer Institute (Bethesda, Maryland) qu'il revient de faire le point, dans les congrès mondiaux, sur les différentes avancées thérapeutiques. Lors des réunions précédentes, à San-Francisco et à Florence, il avait à chaque fois surpris son auditoire par son optimisme. Cette fois, même s'il a donné de nouvelles pistes intéressantes, il n'a pas cherché à éluder les différents problèmes rencontrés : toxicité à long terme des différents médicaments ; apparition de phénomènes de résistance virale aux traitements ; restauration incomplète et surtout transitoire du système immunitaire, y compris avec les associations médicamenteuses ; manque de temps et de ressources pour mener à bien de nouveaux essais cliniques.

Traditionnellement favorable à la prise très précoce de médicaments antiviraux chez les séropositifs asymptomatiques, le directeur du NCI a reconnu qu'il n'avait toujours pas la preuve qu'une prise précoce d'AZT ou de DDI, voire d'une association des deux, permette d'obtenir un réel gain de survie. Le docteur Broder a en outre cité les derniers résultats de la fameuse étude-cohorte de San-Francisco qui montrent que la prise d'AZT ou de DDI fait passer la durée moyenne de la survie, une fois que la maladie s'est déclarée, de 6,4 à 19,2 mois pour les femmes et de 14,6 à 21,8 mois pour les hommes.

Et, comme si les choses n'étaient déjà pas assez compliquées, deux études, l'une du docteur Margaret Fischl (université de Miami), l'autre du docteur Michael Mullen (Centre médical Cabrini, New-York), ont confirmé l'émergence aux Etats-Unis de souches de bacilles de la tuberculose résistantes aux traitements usuels. Ces cas de tuberculoses opportunistes, liées au sida, risquent de poser à l'avenir de redoutables problèmes, a expliqué le docteur Fischl. *« Imaginez les salles d'attente bondées, pleines de malades ou de personnes séropositives. Que se passerait-il si l'une d'elle était, en plus, atteinte d'une tuberculose chimiorésistante ? »*

FRANCK NOUCHI

Des cas atypiques

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

L'hebdomadaire américain *Neewsweek* publie un article intitulé : « Apparition d'un nouveau virus du sida ? » Il semble, en fait, prématuré de parler d'un nouveau virus du sida. Certains chercheurs sont, cependant, intrigués par certains cas de sida atypiques. Il s'agit de patients atteints cliniquement et biologiquement de sida, mais chez lesquels les examens sérologiques sont, soit totalement négatifs, soit « atypiques ».

Le docteur James Curran, l'un des directeurs du Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, nous a déclaré qu'au total *« à peine deux douzaines »* de ces cas avaient été répertoriés. *« Aucun agent responsable de leur déficit immunitaire et de leur tableau clinique de sida n'a jusqu'à présent pu être découvert. Il est actuellement impossible de dire, étant donné l'origine géographique très dispersée de ces patients, s'il s'agit de cas sporadiques ou, au contraire, de l'émergence d'une nouvelle épidémie. »* Pour sa part, le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur) connaît un malade atteint d'un sida clinique, et qui est séropositif lorsqu'on lui fait un test Elisa, *« indéterminé »* en Western Blot, négatif en PCR, et positif avec les tests urinaires : *« Nous n'avons pas encore séquencé son virus, mais il nous semble qu'il puisse s'agir d'une souche mutante. »*

F. N.

Les « gens d'action »

En France, la prévention est prise en charge par une mosaïque d'associations

SAINTES
de notre envoyée spéciale

UNE banderole « Sortez couverts » et une baudruche géante ont trôné pendant deux jours sur le gravier de la cour carrée de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes (Charente-Maritime). Après Villeneuve-lès-Avignon, l'an dernier, l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) a choisi, les 25 et 26 juin, de réunir à nouveau les représentants des associations qui, aux quatre coins de France, combattent la maladie. Trois cent quatre-vingts structures associatives sont recensées dans les fichiers de l'AFLS, une centaine d'entre elles, parrainées ou subventionnées par l'Agence, ont été conviées.

Ces hommes et ces femmes qui travaillent dans les quartiers, les lycées, les centres d'aide sociale, les mairies, les hôpitaux ou les ministères pour enrayer l'épidémie de sida, ces *« gens d'action »*, selon l'intitulé même de la manifestation, sont là pour explorer leurs *« champs d'action »*, confronter leurs expériences, glaner des informations.

Le premier jour, l'assemblée plénière est consacrée aux différentes manières de « communiquer » sur le sida. M. Emeric Deutsch, conseil en stratégie, professeur de psychosociologie à l'Institut d'études politiques de Paris et ancien président-directeur général de la SOFCO (SOFRES Communication), explique les difficultés liées à l'élaboration d'un message ; *« Ce que l'on vend au niveau du préservatif*, dit-il, *c'est une probabilité de contamination. »* Promouvoir l'utilisation de la protection *« sans entrer dans la vie privée des gens »*, *« informer tout en rassurant »*, aller contre *« les croyances d'invulnérabilité »*, tenir compte du *« décalage entre savoir représenté et savoir vécu »* sont autant d'obstacles à surmonter.

Détourner le cours des normes

M. Jean-Paul Moatti, chercheur à l'INSERM, évoque la *« situation de double contrainte »* dans laquelle se trouvent, selon lui, les intervenants et les pouvoirs publics désireux de communiquer. Il leur échoit en effet de *« maintenir la solidarité sociale »*, en d'autres termes de ne pas favoriser la distinction entre *« les bons et les mauvais malades »* et, en même temps, de *« changer les pratiques »*. A cet égard, le chercheur présente une étude spécifique réalisée avec le même protocole que celle de l'Association nationale de recherche sur le sida (ANRS) sur les comportements sexuels en France (*le Monde* du 1er juillet). Au terme des premières analyses, la connaissance des modes de transmission du virus du sida semble s'améliorer dans le public, des incertitudes subsistant sur les soins dentaires – où le risque est, rappelle-t-il, *« infinitésimal »*. Les rumeurs concernant la transmission du virus par les moustiques, la salive, les toilettes publiques ou le simple contact ont tout l'air de tomber.

LAURENCE FOLLÉA

Lire la suite page 12

SCIENCES • MEDECINE

Ariane, ou la répétition du succès

Malgré les réussites de son lanceur fétiche, l'Europe spatiale souffre de l'absence d'un grand dessein commun.

KOUROU

de notre envoyé spécial

« QUE *voulez-vous*, disait Hubert Beuve-Méry pour répondre au procès fait à la presse de diffuser bien plus de mauvaises nouvelles que de bonnes, *un train qui déraille, c'est un événement, mais pas un train qui arrive à l'heure.* » Le même sort menace la fusée Ariane, dont le dernier lancement, jeudi 9 juillet, n'a manifestement pas suscité la passion des foules.

Il est vrai que ce vol était le cinquante et unième, et que le champagne avait beaucoup coulé, en avril, pour le cinquantième. Comme il est vrai qu'Arianespace a encore en commande trente et un satellites à placer sur orbite, au rythme moyen d'un par mois, ce qui portera le total, d'ici trois ans, à cent treize. Et que le prochain lancement, dans trois semaines, sera effectué pour une mission commune franco-américaine avec un satellite développé par le CNES et la NASA. Voilà qui provoque un petit sourire d'intense satisfaction chez ceux qui, au début de l'aventure spatiale européenne, ont si souvent entendu nos amis d'outre-Atlantique parler avec commisération de l'incapacité supposée de notre trop Vieux Continent à se mesurer dans ce secteur avec la toute-puissance des Etats-Unis.

Il était difficile de se tromper davantage : avec un capital français à 56,6 %, le reste des parts étant aux mains de cinquante-quatre actionnaires venus de onze pays européens différents, dont l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Belgique, Arianespace contrôle à l'heure qu'il est plus de la moitié du marché mondial des lanceurs.

Cette position doit beaucoup au fait que le groupe n'a connu que peu d'échecs (cinq, les deux derniers datant de 1986 et de 1990), alors que les Américains n'ont pas fait le bon choix en préférant aux lanceurs classiques un programme de navettes onéreux et peu adapté tandis que l'ex-URSS n'a jamais été dans la course commerciale. C'est dire l'importance qu'il y a pour Arianespace à refaire à chaque lancement la preuve de sa fiabilité et de sa ponctualité. Si, donc, chacun de ceux qui participent ou assistent à un lancement est convaincu à l'avance que tout va bien se passer, l'enjeu est trop important pour qu'on éprouve le sentiment d'une routine. Chacun, pendant le compte à rebours, garde plus ou moins les doigts croisés.

Satisfaction générale

Le soulagement se mêle à l'admiration lorsque, après avoir donné quelques secondes l'impression de se ramasser sur elle-même, comme pour accumuler dans ses flancs le maximum d'énergie, la fusée s'arrache, au milieu d'un immense embrasement orangé, à la table sur laquelle elle reposait. L'incroyable verticalité de sa trajectoire initiale, encore soulignée par les jets de flammes, rigoureusement parallèles, de ses quatre propulseurs d'appoint, conjugue à l'apogée puissance et perfection.

La saison des pluies touche à sa fin en Guyane, et la nuit, ce soir-là, a la limpidité veloutée des ciels d'Orient. De l'observatoire en plein air de Toucan, à 4 kilomètres de la table de lancement, comme de la salle d'opérations, on peut ainsi suivre longtemps la progression d'Ariane, et constater, dans la seconde, l'impeccable réalisation du programme de vol et de séparation des deux satellites dont la fusée était porteuse : l'un, INSAT-2-A, destiné à l'Inde, qui l'a entièrement fabriqué, et s'en servira pour ses immenses besoins en matière de télécoms, de météo, de relais de radio et de TV, de localisation et de sauvetage, etc ; l'autre, Eutelsat-II-F4, construit sous la maîtrise d'œuvre d'Aérospatiale pour l'Organisation européenne de télécommunications par satellite, qui regroupe maintenant trente-deux pays du continent. Le tracé de la zone qu'il est destiné à balayer a été élargi en direction de l'est pour tenir compte des transformations subies par l'ex-URSS, laquelle est très demandeuse de relais de toutes sortes (*le Monde* du 11 juillet).

La satisfaction est donc générale, et l'ambiance très gaie, lors du dîner offert pour fêter la réussite par le président d'Arianespace, Charles Bigot, à deux pas de l'embouchure du Kourou, où jadis Dreyfus s'embarqua pour la sinistre île du Diable. Volontaires ou bousculés, bien des convives, à l'issue du repas, plongeront tout habillés dans la piscine.

On n'a pas assez, ces jours-ci, d'occasions, où que l'on se trouve, d'échapper à la morosité pour taire le réconfort éprouvé à rencontrer dans ce petit coin de France et d'Europe perdu au nord de l'Amérique du Sud des compatriotes qui ont toutes les raisons de garder le moral. Se posent tout de même, à échéance, quelques questions qu'on ne saurait ignorer.

1. *L'avenir de l'aventure spatiale.* Malgré l'obligation où tous les pays se trouvent de réduire de manière significative leurs dépenses, il n'est pas question de l'interrompre. Relais de TV et de radio, télécoms, liaisons entre transporteurs routiers font de plus en plus appel aux satellites. Ceux-ci, du fait de l'épuisement inévitable de leurs sources d'énergie, ont une durée de vie moyenne de dix ans. Il faudra bien les remplacer et compléter le réseau.

D'autres ordres viendront donc progressivement s'ajouter à ceux qui ont déjà été passés, et le groupe Arianespace poursuit sans désemparer la mise au point de la fusée Ariane-V, qui pourra mettre sur orbite des charges plus lourdes. De même la fin de la guerre froide, la multiplication et la diversification des sources de conflit éventuel confèrent-elles désormais au renseignement militaire, y compris spatial, un rôle essentiel. Les Américains travaillent d'arrache-pied sur ce terrain dont la France et l'Europe ne sauraient être absentes.

Tendance à l'effritement

2. *La perspective est sensiblement plus bouchée, en revanche, pour les vols habités.* L'abandon probable, dans les mois prochains, du projet de navette spatiale européenne Hermès alimentait les conversations, ces jours-ci à Kourou, au moins autant que les commentaires sur le dernier lancement. Nombreux sur le site, les jeunes, civils ou militaires, n'étaient pas les seuls à déplorer que le pays n'ait plus maintenant de projet un peu exaltant et mobilisateur.

3. *L'Europe aurait pu constituer ce grand dessein.* La vision qu'elle donne aujourd'hui d'elle-même est par trop bureaucratique, technocratique, en un mot prosaïque. Une visite en Guyane ne peut pourtant que confirmer sa nécessité puisque, sans elle, le succès d'Ariane aurait été impensable. Moyennant quoi il faut bien constater une certaine tendance à l'effritement : le Royaume-Uni s'est retiré il y a trois ans du programme Ariane-V. L'administration allemande des postes a confié à l'américain Atlas le lancement du satellite dont elle a besoin. La direction 13 de la Commission des Communautés est partie en guerre, au nom de la libre concurrence, contre l'organisation paneuropéenne Eutelsat, pour le compte de laquelle a été lancé l'un des deux satellites mis en orbite le 9 juillet. A la limite on l'accuserait de délit de coalition, ce qui ne serait pas pour déplaire à des Américains pressés de retrouver leur supériorité d'antan. Mais ce qui scandalise les dirigeants d'Eutelsat et leur directeur général, Jean Grenier, lesquels font valoir qu'il n'y a pas tant d'organisations européennes aussi efficaces et encore moins qui comptent comme elle en écus.

4. *L'avenir de la Guyane.* Le nom de Kourou a longtemps évoqué dans l'histoire du département le souvenir d'une tragédie. Celle de milliers d'hommes et de femmes envoyés par Choiseul, après la perte du Canada, pour fournir un nouveau tremplin à la présence française dans l'hémisphère occidental. Rien n'avait été prévu pour fournir aux colons travail, nourriture et *protection sanitaire*, et la plupart moururent de maladie. C'est le général de Gaulle qui, cherchant une base spatiale proche de l'équateur pour prendre le relais, après l'indépendance, de celle de l'Algérie exorcisa en quelque sorte ce lieu maudit, au large duquel vécurent, si l'on peut dire, dans les îles alors bien mal nommées du Salut, des générations de bagnards.

Maître des lieux sur une surface comparable à celle de Paris, le Centre spatial guyanais (CSG), dont le chantier a été confié par l'Agence spatiale européenne au Centre national d'études spatiales (CNES), abrite et construit aujourd'hui zones de lancement, bancs d'essai, bâtiments d'assemblage et de contrôle, usines de carburant, y compris l'hydrogène et l'oxygène liquides, désormais fabriqués sur place, et même un petit port pour la *récupération des propulseurs éjectés*. Il se présente comme *« le port de l'Europe en Guyane »*.

La formule, évocatrice, et certainement justifiée, a comme un parfum d'extraterritorialité, renforcé par les mesures de restriction du trafic routier qui interviennent au moment des tirs. Malgré l'importance, qui saute aux yeux, de la contribution du CSG au développement du département, Kourou n'a encore qu'un très petit nombre de *cadres locaux, faute de la formation* suffisante. Il reste à développer entre le CSG et la Guyane une véritable synergie.

Avec ses 120 000 habitants, dont plus de la moitié sont d'origine européenne, vivant pour la plupart dans le tertiaire, le département est certes peu peuplé. L'appartenance à l'ensemble français n'est pas sérieusement remise en question. Les méthodes de l'administration n'ont plus rien à voir avec la brutalité et *la corruption d'antan. Mais il reste* quelque chose à faire pour permettre à ses habitants de se convaincre que l'aventure de Kourou est aussi la leur.

ANDRÉ FONTAINE

POINT DE VUE

L'incinération des déchets : enjeu du redémarrage de Superphénix

par Jean-Paul Schapira

LE surgénérateur Superphénix est aujourd'hui à l'arrêt depuis deux ans, et il a été décidé de geler son redémarrage (*le Monde* du 1er juillet). La procédure complète d'autorisation devra donc être de nouveau engagée. L'argument principal en faveur de ce type de réacteur, à savoir sa capacité de produire plus de plutonium qu'il n'en consomme, permettant ainsi de multiplier par environ 60 l'énergie produite à partir de l'uranium utilisé dans les réacteurs actuels, ne paraît plus à lui seul suffisant pour justifier le redémarrage de Superphénix.

En effet, l'enjeu principal aujourd'hui n'est pas tant d'utiliser tout le potentiel énergétique de l'uranium que de gérer au mieux le plutonium séparé dans l'usine de retraitement de la Hague (une dizaine de tonnes environ par an) et les corps à vie très longue contenus dans les déchets tels que le neptunium, l'américium et certains produits de fission. A cette liste pourrait s'ajouter le plutonium militaire que l'on serait amené à retirer des bombes, à la suite des mesures de désarmement nucléaire.

Lors des auditions organisées, le 19 mai dernier, par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, les divers représentants du CEA et d'EDF ont fait de ces questions un enjeu nouveau du redémarrage de Superphénix qui, selon eux, pourrait à terme être utilisé non plus comme surgénérateur mais comme sous-générateur de plutonium et incinérateur *d'actinides (neptunium et américium)*. Qu'en est-il vraiment du rôle exact que peut jouer ce réacteur ? Est-ce la solution la mieux adaptée au problème posé ?

Examinons d'abord l'incinération de plutonium. La surgénération de plutonium dans Superphénix est due à la capture de neutrons dans l'uranium disposé tout autour du cœur, dans ce que l'on appelle les couvertures fertiles, et dans l'uranium mélangé avec le plutonium du cœur. *Si l'on pouvait retirer tout cet uranium*, on obtiendrait l'incinération maximale possible : elle est immédiatement calculable et de l'ordre de 600 kg par an en supposant un fonctionnement annuel du réacteur de 5 000 heures.

Pour réaliser cette performance, il faudrait retirer toutes les couvertures et introduire un nouveau combustible dans lequel le plutonium ne serait plus mélangé à de l'uranium mais à un corps inerte tel que le magnésium ou l'aluminium. Ce nouveau cœur devrait être évidemment calculé du point de vue des divers paramètres de sûreté, mais l'on peut s'attendre que cet objectif soit contradictoire avec le souhait fermement exprimé par les concepteurs et exploitants de réduire les coûts en augmentant les cycles d'irradiation.

La stratégie du MOX

Le choix réaliste que l'on serait donc amené à faire pour Superphénix serait de retirer à terme l'ensemble des couvertures (ce qui n'est pas envisageable avec les assemblages de combustible actuels, qui *comprennent en extrémité la partie* axiale de la couverture fertile). Dans ces conditions on pourrait, avec un facteur de régénération du cœur compris entre 0,8 et 0,9, incinérer par an une quantité de plutonium de l'ordre de 100 kg.

Cela n'est évidemment pas à la mesure du problème posé par les 10 000 kg de plutonium contenus dans les 1 000 tonnes déchargées annuellement de l'ensemble des réacteurs du parc EDF et dont le retraitement est envisagé. En fait, EDF s'est engagée, peut-être à son corps défendant, dans une autre voie consistant à recycler le plutonium issu du retraitement de ses combustibles dans les réacteurs à eau sous pression (combustible MOX) et à ajuster le retraitement à cette possibilité.

On estime en effet que l'extension progressive de ce recyclage réduira de 10 tonnes environ le stock de plutonium d'ici à l'an 2 000. Bien que la stratégie MOX pose des problèmes de déchets et de coûts, elle est, dans la configuration actuelle du parc EDF, plus performante que Superphénix s'agissant d'incinérer du plutonium.

Si l'on examine maintenant la capacité de ce réacteur à incinérer des actinides, on se heurte aux mêmes limitations. De nombreuses études menées depuis une vingtaine d'années, notamment au CEA, ont montré la faisabilité de principe de *la destruction des actinides dans* des réacteurs à neutrons rapides, tels que Superphénix. La transmutation, c'est-à-dire la formation par bombardement neutronique de corps nouveaux dont on espère qu'ils sont moins nocifs ou de durée de vie plus courte, peut s'envisager de deux façons qui ont fait l'objet d'études assez poussées. Soit on mélange d'une manière homogène et limitée (jusqu'à environ 2 %) des actinides avec le combustible, soit on en dispose des quantités importantes autour du cœur à la place des couvertures.

Réduire les actinides

La première configuration, qui est adaptée au recyclage interne des actinides produits dans le réacteur lui-même, permet en principe de stabiliser leur inventaire au bout d'une quinzaine de recyclages et de le rendre alors indépendant de l'électricité produite. C'est la deuxième configuration qui semble la mieux adaptée à la réduction des quantités d'actinides (neptunium et américium) produites par l'ensemble des réacteurs du parc EDF. Mais *cette réduction n'étant que de l'ordre* de quelques pour cent de la quantité d'actinides introduite, l'incinération effective nécessiterait des durées d'irradiation de plusieurs décennies et ne pourrait en tout état de cause suivre le rythme d'une production de 800 kilos par an.

Or, ces quantités ne sont pas disponibles actuellement (les actinides restant mélangés aux déchets de haute activité). Et ne le seront que lorsque le programme de séparation poussée des actinides entrepris par le CEA sera parvenu au stade industriel. De plus, un réacteur à neutrons rapides est inadapté à l'incinération nécessaire de certains produits de fission à vie très longue (iode-129, technetium-99, par exemple) qui présentent des risques analogues à ceux des actinides en situation d'enfouissement profond.

On constate donc que la transformation de Superphénix en incinérateur n'aurait qu'un impact pratique extrêmement limité. Il est évident que si l'on voulait s'engager dans cette voie, il faudrait logiquement prévoir la construction d'un réacteur du même type pour deux ou trois réacteurs actuels du parc EDF ce qui devrait permettre de stabiliser l'inventaire de plutonium et d'actinides. Ce scénario suppose en plus de procéder au retraitement des combustibles issus des réacteurs à neutrons rapides, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La *proposition* d'EDF et du CEA d'utiliser Superphénix pour l'expérimentation et la démonstration en vraie grandeur des possibilités d'incinération ne prendrait donc son sens que dans cette perspective. Or celle-ci reste liée à un avenir commercial pour la filière à neutrons rapides utilisant du plutonium et refroidie au sodium, dont tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'il est totalement incertain.

Il apparaît donc que le discours récent sur l'incinération émane d'une volonté de donner une nouvelle légitimité au projet Superphénix, plutôt que d'engager une stratégie cohérente de gestion à long terme du plutonium et des déchets à vie très longue. Si l'on souhaite appliquer la récente loi sur les déchets nucléaires, adoptée le 30 décembre 1991, il importe d'étudier l'ensemble des solutions techniques possibles pour améliorer la sûreté à long terme des déchets sans mêler cette problématique à une décision conjoncturelle de redémarrage de Superphénix.

▶ Jean-Paul Schapira est physicien nucléaire.

RECTIFICATIF

■ Dans un article intitulé « L'astronomie menacée par la pollution » (« le Monde sciences-médecine » du 15 juillet), une erreur nous a fait situer le radiotélescope d'Arecibo en Californie, alors qu'il se trouve, *évidemment*, *dans* l'île *américaine* de Porto-Rico (Caraïbes).

Les « gens d'action »

Suite de la page 11

La solidarité envers les séropositifs semble également se révéler. *« L'image des acteurs de prévention paraît s'améliorer*, poursuit M. Jean-Paul Moatti, *à deux exceptions près : celle du gouvernement et celle du ministère de la santé.* » L'intervenant s'autorise ainsi quelques conseils à la salle : *« Plus vous apparaissez comme indépendant, plus vous êtes crédible. »* M. Emeric Deutsch insiste de son côté sur *« la compétence et la neutralité »* qui doivent caractériser *« l'émetteur du message »*, et dénonce une autre embûche : *« On peut mémoriser une campagne – un slogan – sans pour cela qu'elle agisse. »* Toute la question est là. Comment mesurer l'impact émotionnel, personnel, de la communication sur le sida ? *« On n'arrivera jamais scientifiquement à démontrer qu'une campagne a changé les comportements »*, concède M. Moatti.

En dehors des actions grand public de prévention (affichages, spots publicitaires sur le terrain, le problème est le même. Chaque jour, des acteurs sociaux s'emploient à force de bras, et avec tous les moyens, à détourner le cours des normes. Mais comment estimer les changements impulsés ? Le deuxième jour, « l'évaluation » est au cœur des débats. Faut-il faire des sondages, distribuer des questionnaires ? Doit-on dresser des bilans ? Quand ? Comment ? Mme France Lert, chargée de recherche à l'unité de santé publique et d'épidémiologie sociale et économique de l'INSERM, encourage les participants à *« faire remonter l'information »* de la base au sommet, évoquant au passage *« la solitude de l'acteur de terrain.* » M. Marcel Calvez, sociologue à l'université de Brest, intervient pour prôner *« la technique du journal de bord »*, ajoutant cependant qu'il n'existe pas de méthode type, pas de *« savoir établi »*, qu'*« on en est tous à bricoler.* » Difficile en effet d'accorder les violons de la prévention quand les uns travaillent avec des toxicomanes, les autres avec des prostituées, des détenus, des migrants, des écoliers, des lycéens ou des malades...

Trois étages plus haut, une exposition rassemble tous les projets. Espoir Goutte-d'Or (EGO), une association du dix-huitième arrondissement de Paris, expose des pochettes pharmaceutiques destinées aux consommateurs de drogue par voie intraveineuse – tampon alcoolisé et préservatif – et son journal de quartier, *Alter-EGO*. Un livret à en-tête de l'académie d'Orléans-Tours renferme les travaux du service de santé scolaire d'Indre-et-Loire sur « la prévention des MST et du sida en milieu scolaire (1987-1991) ». L'AFLS distribue des dossiers où la procédure d'achat de distributeurs automatiques de préservatifs est détaillée. *Séropositif blues*, une bande dessinée grand format en noir et blanc réalisée par de jeunes Rochelais, attire les regards. L'association Chrétiens et sida affiche l'idée de créer un centre de documentation sur les religions et le sida.

L'audiovisuel est aussi de la partie avec *la Potka*, un film réalisé par des jeunes sous l'aile de M. Gabriel Gonnet (la Cathode vidéo), et *Objet d'amour*, un montage plein d'humour produit et réalisé par M. Franck Saunier (Stratem), alternant des témoignages d'adolescents et les performances des comédiens de la Ligue d'improvisation française, très inspirés par le sujet. Des troupes de théâtre se présentent également. La Tramontane propose son *Virus bâillonné* sur commande, le Théâtre de l'opprimé ses jeux de rôles, stages et exercices divers.

Un espace est réservé aux coordinateurs du *Patchwork des noms*, cette immense mosaïque de souvenirs déroulée la veille au soir au son d'un ensemble de cors. Une brochure explique dans le détail comment réaliser les panneaux de tissu brodés ou décorés qui forment cette courtepointe en mémoire des morts. L'idée vient de San-Francisco : elle vise à *« illustrer la réalité du sida »* et doit permettre à chacun *« d'exprimer le chagrin et l'amour ressentis »*.

LAURENCE FOLLÉA

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

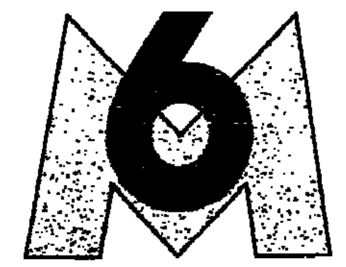
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

M6 vous communique son adresse à compter d'aujourd'hui : TÉLÉCOM 2B, 5 degrés Ouest 36 000 km. plan équatorial.

DEPUIS CE MATIN 0H00, M6 EMET DU SATELLITE TÉLÉCOM 2B.

Mais alors, qu'est-ce que ça change ? Pour vous téléspectateurs, absolument rien ! Ceux qui recevaient M6 par le canal hertzien continueront à recevoir M6 sur le même canal. Ceux qui recevaient M6 par satellite continueront à recevoir M6 par satellite sans changer leur parabole. Ceux qui adressaient leur courrier 16 cours Albert Ier continueront à adresser leur courrier 16 cours Albert Ier. Pour la chaîne, par contre, il s'agit d'un investissement important sur 10 ans pour améliorer le confort d'écoute en utilisant des technologies de pointe, comme le satellite exploité par France Télécom. Vous comprendrez que nous n'ayons pu résister au plaisir de vous le faire savoir.







PASCALE ROBERT-DIARD

CULTURE

L'Été festival

Avignon

Paroles d'auteurs

Neuf auteurs européens se rencontrent à la Chartreuse pour inventer une communauté de l'esprit

Le chemin de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon tient de l'ascension et du sortilège. Sortilège qui saisit le visiteur aussitôt le porche franchi : si près et à mille lieux de l'agitation débraillée de la Cité des papes, on redécouvre le charme de la discrétion, le goût de la réflexion ; le gueulard parle bas ; le grincheux perd sa hargne. La Chartreuse est un lieu habité. Centre culturel de rencontre, elle reçoit à l'année professionnels de l'écriture du spectacle – théâtre, opéra, cinéma et radio – et touristes qui cohabitent une heure, une journée, dans le même émerveillement.

L'été venu, la Chartreuse s'ouvre, hors les murs, au Festival d'Avignon, recevant chaque année les musiciens du Centre Acanthes. De plus, elle a préparé cette année deux manifestations autour de l'écriture dramatique. Jusqu'au 25 juillet, c'est « La comédie des auteurs », fruit d'un grand concours lancé l'an passé et qui permettra la découverte de comédies, écrites ici durant l'hiver par six auteurs qui ont séjourné trois mois dans l'une ou l'autre des cellules restaurées à leur intention (1). Du 15 au 19 juillet, ce fut une rencontre européenne intitulée « Profession : auteur de théâtre ».

Dix étaient invités, neuf sont venus : le Français Didier-Georges Gabily, l'Espagnol Sergi Belbel, l'Irlandais Colin Teevan, le Néerlandais Thomas Verbogt, l'Allemand Patrick Roth, le Grec Yorgos Maniotis, l'Italien Giuseppe Manfridi, la Belge Anita Van Belle et l'Anglais James Stock. Chaque jour, ils étaient deux, accompagnés par leurs traducteurs, qui se rencontraient en une séance de questions-réponses menée par Nelly Bouveret, rédactrice en chef de la revue *Calades*. Une vingtaine de professionnels et une poignée d'amateurs passionnés ont participé, dans la chaleur étouffante d'une soupente mal commode, à des discussions de deux heures environ, suivies, dans la Cave du pape, – un lieu plus digne d'une rencontre européenne, – par la lecture en français des pièces récentes de chacun des auteurs devant les micros de France-Culture.

L'Europe de l'écriture

Ces cinq journées de dialogue auront avant tout dégagé deux impressions très fortes : Maastricht ou pas Maastricht (prononcer *Maastrirrt*, comme devait l'enseigner Thomas Verbogt à la demande générale), l'Europe de l'écriture existe bel et bien. L'autre impression fut que le choix d'écrire pour le théâtre relève aujourd'hui de l'héroïsme. Peu ou pas de circuits éditoriaux structurés qui permettent un dialogue d'auteur à éditeur ; peu ou pas de reconnaissance du public ; peu ou pas d'espoir de ne vivre que de son art.

Constat déprimant côté espagnol. *« On ne lit rien, nulle part, absolument rien*, dit Sergi Belbel. *On n'édite pas, non plus. Rien. Seuls deux théâtres s'intéressent à l'écriture contemporaine, le Poliorama et le Théâtre national de Madrid. »* Même son de cloche en Belgique : *« Notre pays n'a jamais manifesté un amour particulier pour sa langue*, estime Anita Van Belle, jeune scénariste, romancière et auteur dramatique qui a été reçue en résidence cet hiver à la Chartreuse. *A l'école, on étudie les Français. Les Belges n'intègrent rien qui appartienne à leur culture. Dans les romans comme dans les pièces, ils situent leurs histoires en France ou bien nulle part. S'ils ne le font pas, ils ne sont ni édités ni joués. La solitude des artistes est un destin national. »*

Aucune éclaircie du côté de la Grèce : *« Il y a deux Grèces*, explique Yorgos Maniotis, auteur – il a quarante et un ans – de quinze pièces de théâtre, *celle du monde politique et de l'establishment, qui ne s'occupe que de sport et d'argent, soit 90 % du pays qui s'acharnent à tuer le pays, et 10 % de gens de qualité qui font un travail sérieux. Là-bas, on vous paierait pour que vous n'écriviez pas. »* Le Hollandais Thomas Verbogt est l'un des rares à pouvoir vivre de sa plume. Aidé par des subventions de l'Etat – une nouveauté, – il écrit deux pièces par an, un record, mais n'est pas dupe : le théâtre n'est pas l'art préféré de ses concitoyens. Il s'estime *« victime »* de sa langue : *« Nous vivons dans une sorte de ghetto qui intéresse peu de monde et nous sommes rarement traduits, à l'exception d'Hugo Claus. »*

L'Irlandais Colin Teevan, vingt-quatre ans, cadet de la rencontre, constate lui aussi que *« les auteurs irlandais n'existent pas dans leur langue mais par l'anglais. Comme le disait Joyce, notre seule solution est de la mettre en pièces et la restituer aux Anglais »*. L'homme le plus drôle de cette semaine d'échanges fut sans conteste l'Anglais James Stock, actuellement en résidence à la Royal Shakespeare Company (RSC). *« J'ai commencé à écrire à l'âge de onze ans et j'aurais dû arrêter tout de suite... Il n'y a que trois théâtres qui nous donnent une chance d'être joués, donc publiés et traduits : la RSC, le National Theater et le Royal Court, tous trois à Londres. Sinon, la seule planche de salut est la BBC, qui, jusqu'à l'annonce de sa privatisation partielle il y a quelques mois, diffusait cinq cents pièces par an. Avec un effet pervers sur l'écriture puisque l'essentiel des choix porte sur des pièces naturalistes, un genre qui s'est développé avec l'invention de la machine à vapeur... »*

Le choix de la tragédie

La situation est plus contrastée en Italie. *« Ecrire pour le théâtre est devenu une question de morale*, dit Giuseppe Manfridi, trente-six ans, qui se consacre uniquement à l'art dramatique et est aujourd'hui le jeune auteur le plus joué dans son pays. Il a fait sensation en 1984 avec *Teppisti !* (Hooligans !), pièce noire et violente, écrite en hendécassyllabes... *« L'Italie est un petit pays où la télévision privée détient le pouvoir incroyable de tuer notre culture. Berlusconi rachète même des salles comme le Manzoni de Milan, où il confie à ses réalisateurs télé le « soin » de monter des pièces de boulevard. Au même moment, le théâtre de Pasolini, par exemple, est presque inconnu des Italiens. Heureusement, Luca Ronconi s'apprête à monter* Affabulazione *la saison prochaine.*

» Les choses s'améliorent enfin : Franco Scandati en Sicile, Enzo Moscato, Annibale Rucello et quelques autres à Naples accomplissent un travail passionnant sur la langue et les dialectes. Le Théâtre de Gênes fait un effort considérable pour l'écriture et m'a permis de travailler dans d'excellentes conditions. Aujourd'hui, je dois décider de ce que je veux vraiment écrire. Et je pense que, dans un pays dit en paix où existent tant de guerres souterraines, je dois faire le choix le plus sévère : celui de la tragédie ».

Avec Patrick Roth, la rencontre européenne s'élargissait à l'Amérique puisque cet auteur allemand de trente-neuf ans s'est installé à Los Angeles à la fin des années 70. Plutôt que de décrire la situation des auteurs dans son pays de naissance, situation privilégiée entre toutes car l'institution allemande est riche et prolifique, il s'est arrêté aux raisons qui l'ont conduit à l'exil. *« Comme beaucoup de mes amis nés dans les années 50, j'ai quitté l'Allemagne. Après Auschwitz, il n'était plus possible de croire, pour nous, qu'un individu puisse s'identifier à une nation. Lors d'un premier voyage à Los Angeles en 1972, je me suis rendu compte que 95 % de mes amis y étaient juifs. Jusque-là, ce genre de considération était étouffé en Allemagne ; il n'y avait pas de juifs et on vivait dans un sentiment de culpabilité. Quelle que soit l'écriture, il y avait cette culpabilité. Aujourd'hui, je n'ai pas envie de revenir. L'Allemagne, pour moi, c'est la langue ; je la porte en moi ; elle vit avec moi ; je peux toujours l'entendre si je veux. »*

Didier-Georges Gabily a trente six ans. Il est romancier, scénariste pour le cinéma et la télévision et auteur dramatique. Courtaud, rond, jovial, il fut l'une des figures les plus actives de la rencontre. Petit-fils d'un sellier, d'un artisan donc, il se considère plutôt comme *« un ouvrier qualifié »*. *« Je ne vis que trois mois par an de mon écriture depuis seulement trois ans. Mais j'ai décidé de ne rien faire d'autre, quitte à accepter des moments « hardos ». D'autant que j'écris très lentement, une pièce tous les deux ans. Heureusement, quand on passe un certain seuil, on a la chance d'être extrêmement aidé. »*

Spécificité française

Gabily a passé ce seuil avec *Ossia, variations à la mémoire d'Ossip et Nadejda Mandelstam*, en 1988, et *Violences*, un diptyque qu'il a mis en scène à la Cité internationale de Paris en 1990. Depuis 1988, il fait partie de l'écurie d'Actes Sud avec trois romans dont *l'Au-delà*, qui paraîtra en septembre.

S'il constate que *« le théâtre français compte de nombreux auteurs contemporains, au moins une cinquantaine, plus ou moins liés à des institutions comme les centres dramatiques et les centres d'action culturelle »*, il se plaint *« du peu de circulation d'argent pour les faire jouer »*.

On pourra parler, à l'issue de ces rencontres, d'une « exception française ». Car notre pays se compare avantageusement à ses voisins : La *Chartreuse est l'unique organisme de* ce type en Europe. Autre particularité hexagonale : la Maison Antoine-Vitez (2) ou Centre international de la traduction théâtrale, structure née en 1990 à l'initiative du metteur en scène Jacques Nichet et du traducteur Jean-Michel Déprats. Elle a, selon sa directrice – et traductrice de Giuseppe Manfridi, – Karin Wackers, trois objectifs : *« Recenser les traductions existantes et programmer celles qui, sur l'avis d'un comité scientifique et les demandes des metteurs en scène, paraissent les plus urgentes ; les mettre les plus rapidement possible à la disposition des professionnels ; organiser une meilleure protection des droits des traducteurs avec le soutien de la Société des auteurs. Ces objectifs, suivis par un regroupement de traducteurs bénévoles, sont évidemment très vastes, et leur réalisation prendra des années »* (2).

Exception française encore : le *réseau extrêmement diversifié de la* création théâtrale. Enfin, résistent encore quelques maisons d'édition diffusant, autant que faire se peut – un best-seller de l'édition théâtrale est tiré à 1 000 exemplaires, – ce réduit d'illuminés qui continuent de croire en l'écriture.

OLIVIER SCHMITT

(1) *Le Sang des fraises*, de Catherine Bidaut, a été présenté le 20 juillet. *Le Moulin Zinzolin*, de Sylvie Chenus, le sera le 21 ; *la Fabrique de couleurs*, d'Olivier Dutaillis, le 22 ; *le Château dans la forêt*, d'Alain Gautré, le 23 ; *Etat des lieux*, de Jean-Yves Picq, le 24 ; *Belgique*, d'Anita Van Belle, le 25. Lectures chaque soir à 19 heures, au Tinel de la Chartreuse.

(2) Maison Antoine-Vitez, Domaine de Grammont, 34000 Montpellier. Tél. : 67-22-43-05.

L'aide de l'ADAMI

Parmi les organismes qui subventionnent plus ou moins directement les spectacles d'Avignon, il y a l'ADAMI (Administration des droits des artistes et musiciens-interprètes), société qui perçoit des droits sur la « copie privée » et la « rémunération équitable ». Autrement dit sur les supports audio et vidéo pouvant être utilisés hors d'une diffusion purement familiale. Diffusion incontrôlable, que les Américains voulaient empêcher en bloquant les magnétoscopes, mais, dit Maurice Vallier, président de l'ADAMI, *« il y a toujours un petit génie de l'informatique qui trouve le moyen de franchir les blocages. Les Français ont donc décidé d'instaurer une redevance sur les cassettes, les Allemands, sur les magnétoscopes, les Espagnols, sur les deux. L'ADAMI perçoit les droits par l'intermédiaire de deux sociétés, et les reverse pour 75 % aux artistes. Les 25 % restants sont consacrés à la création, à la diffusion de spectacles vivants, à la formation d'artistes. Il ne s'agit ni de mécénat ni de sponsoring. Nous aidons individuellement les artistes, quelle que soit la discipline exercée, théâtre, danse, variétés, musiques... Sans compter les compagnies du off, notre aide aux différentes manifestations du Festival s'élève à 2,2 ou 2,3 millions de francs. Nous ne produisons pas, ce ne serait pas sain. Cet argent que nous gérons est celui des artistes. Nous devons le donner, nous ne pouvons pas le risquer.*

» Il y a une sélection, avec le concours de trois commissions, mais, forcément, la subjectivité joue – un peu comme pour les juges, l'intime conviction. Toutefois, il est indispensable que soient appliquées des normes précises : nous voulons que les projets respectent la législation sociale, nous privilégions ceux qui favorisent les emplois – et la création contemporaine. L'ADAMI, née à l'initiative du Syndicat français des acteurs, a commencé sans argent, et d'ailleurs personne ne lui demandait rien. La loi du 3 juillet 1985, qui reconnaît aux artistes-interprètes un droit de regard sur l'utilisation de leur travail enregistré – et le droit d'être payé pour – a justifié son existence et lui a donné des ailes. Pendant quatre ans, les recettes ont considérablement augmenté ; à présent elles ont tendance à se tasser alors que la demande se fait de plus en plus pressante. Mais nous ne sommes pas là pour venir en aide au ministère de la culture ».

Propos recueillis par **COLETTE GODARD**

Dure école de Chine



AGOSTINO PACCIANI/ENGUERAND

C'est tout un ensemble de manifestations autour des traditions artistiques en Chine que l'on peut voir à la Maison Jean-Vilar : artisanat, jongleurs, marionnettes, et aussi, en vidéo et *live* – avec un professeur et trois élèves de l'école supérieure – l'Opéra de Pékin, dont les somptueux costumes sont exposés en vitrine. Les soies d'aujourd'hui paraissent moins lourdes que celles d'autrefois, mais pareillement étincelantes, et les maquillages – les séances sont publiques – continuent de métamorphoser les danseurs en animaux fantasmagoriques.

L'après-midi, les trois élèves, un garçon et deux filles, grimés, habillés de kimonos brodés, coiffés de bonnets qui enserrent la tête, et ornés de boules oscillant au moindre mouvement de tête, jouent une ou deux scènes de l'Opéra de Pékin. Musique aigre scandée sec, voix de fausset. Les trois élèves doivent sortir des emplois qui leur ont été attribués et interpréter tous les personnages, du vaillant guerrier au comique, de la jeune fiancée à la vieille servante. Dure école. Le matin, les mômes en *survêtements banals, visage nu et* juvénile, font une démonstration de quelques exercices de base sous la direction de leur professeur. Bras en anse, position recourbée des mains, deux ou trois doigts levés, marche glissée à petits pas pressés. Mais surtout acrobaties dansées : l'attention ne se porte pas, comme au cirque, sur l'effort, tout au moins la performance. Au contraire, il s'agit d'enchaîner des figures périlleuses comme si elles étaient parfaitement normales. De sauter en arrière, de retomber sans bruit, les genoux à peine pliés, avec un maximum de nonchalance. Ce sont des élèves, mais avec déjà une formidable maîtrise professionnelle. Sur scène, ils sont chez eux.

C. G.

► Maison Jean-Vilar. 11 heures et 16 heures : jongleur-chanteur. 11 h 30 : exercices. 12 heures, 15 heures, 16 heures, 17 heures : marionnettes. 15 h 30 : maquillage. 16 h 30 : scènes d'opéra. Dans l'après-midi, travail d'artisans. Jusqu'au 30 juillet, sauf le 26.

Martigues

L'île-théâtre

Un seul spectacle, mais quatre lieux et quatre textes

Une promenade à Martigues, entre la « moulade » du soir à la Prud'homie des pêcheurs – moules-frites et rosé du pays, – et le dernier verre au bar du Bout-de-la nuit. Le port semble « saisi par la beauté du clair de lune », tout comme ce dimanche d'été, au siècle dernier, dont le peintre Félix Ziem a noté la magie dans un de ses carnets. Les quais ont été quelque peu bétonnés, depuis le temps de Ziem, mais les lamparos dansent toujours sur les eaux lisses quand les pêcheurs laissent filer les palangres pour ferrer les loups du canal, entre la mer et l'étang de Berre.

Avant de s'engager dans les ruelles de l'île, les promeneurs prennent un « apéritif-textes » servi par cinq comédiens dans une salle de la Prud'homie : de jolis restes d'un atelier d'écriture animé ici, cet hiver, par deux auteurs de théâtre, dont Yves Reynaud qui a mis en scène ce pré-spectacle. Sur le plateau, des souvenirs d'enfance, histoires d'amours, réflexions sur le cours des choses... un montage sans queue ni tête mais riche en émotions, que les acteurs profèrent, murmurent, effilochent avec esprit.

Après, la nuit de Martigues ouvre son théâtre. Un seul spectacle à l'affiche, réalisé par Jean-Paul Wenzel, mais quatre lieux et quatre textes. On joue Yves Reynaud sur une placette, au bord d'un canal ; Joël Jouanneau, sous les arbres d'une cour ; Arlette Namiand, au Tiniadou, petit chantier naval où les pêcheurs venaient jadis teindre les filets ; Eugène Durif, au bout de l'île, sur cette langue de terre en *forme de jetée qui pointe* vers la mer.

Ils ont séjourné dans la cité, l'automne dernier, à l'hôtel Vénitia ; une résidence en échange de vingt-*cinq minutes de texte*, inspiré ou non par l'air de l'île. Un seul d'entre eux, Joël Jouanneau, a refusé de se laisser impressionner par le clapotis des canaux et le balancement des chalutiers. *Il n'a pas* quitté, mentalement, le Saint-André-sur-Loing du *Bourrichon*. Les autres ont joué le jeu d'imaginer des histoires qui se passeraient ici : retrouvailles d'un père fugueur et d'un fils en mal d'origine, pour Yves Reynaud ; noces ratées d'une « beurette » déchirée entre deux identités, pour Arlette Namiand ; querelles d'amoureux en manque d'absolu, pour Eugène Durif. Quels rapports avec Ulysse et son chien ? Tous ceux que le public se plaît à rêver, à condition qu'il ait l'imagination maritime.

Les personnages du *Bourrichon* ont bien supporté, finalement, la dérive géographique de Saint-André. D'autant que l'accordéon qui les fait valser, après le banquet d'épousailles de Camille Chouvin, celui de Michèle Bernard entraîne les promeneurs d'une scène à l'autre par les rues et les quais de Martigues.

Mais c'est avec le dernier texte, écrit par Eugène Durif, que s'accomplit la fusion de la ville et de la fiction. Sur la grève, l'acteur parle des lumières du quai, du reflet de l'arche du viaduc dans l'eau noire. Des pêcheurs l'interpellent, de leurs embarcations. A la fin, sa partenaire et lui remontent dans l'automobile qui stationnait au bout de la jetée. Un dernier baiser et le moteur vrombit, le spectacle s'achève, ils vont se perdre dans la nuit.

BERNADETTE BOST

► Tél. : 42-49-39-40.

Gavarnie

« Faust » au cirque

Il est des metteurs en scène qui n'acceptent de se colleter qu'avec le sublime. Les interlocuteurs habituels de François Joxe sont Victor Hugo, Dante ou Cervantes, les musiques qui accompagnent ses spectacles sont signées Mozart ou Berlioz et le cadre favori de ses productions : le cirque montagneux de Gavarnie, à 1 400 mètres d'altitude. Cette année, *pour fêter la huitième édition de son* Festival des Pyrénées et le vingtième anniversaire de sa compagnie, le directeur de l'Atelier-Théâtre adapte le *Faust* de Goethe. Comme toujours, la pièce est montée en plein air, devant la muraille de granit. Les gradins de pierre retentissent des échos amplifiés de la *Symphonie fantastique*, de *la Damnation de Faust* et du *Carnaval romain*.

Fidèle à son habitude, François Joxe fait cheminer le public le long de sentiers *« pour rendre plus palpable l'œuvre de l'écrivain allemand »* et *accompagner un spectacle mouvant* qui utilise tous les artifices de la pénombre et du décor naturel. L'an passé, 17 000 personnes (en onze représentations) s'étaient retrouvées à ce rendez-vous pyrénéen.

JEAN-JACQUES ROLLAT

► Festival des Pyrénées à Gavarnie. Jusqu'au 26 juillet, à 20 h 30. Tél. : 62-92-49-10 ou 62-92-48-05.

ARTS

Un musée au village

Céret inaugure un nouvel ensemble pour l'art moderne

CÉRET

de notre envoyé spécial

Parce que Picasso et Braque séjournèrent à Céret en 1911 et 1912, parce que Juan Gris, Max Jacob et Herbin y vinrent en 1913, parce que Picasso y revint dans les années 50, on traite à Céret l'art moderne avec quelque considération. Depuis 1950, un musée réunit donc ici des œuvres, les unes données par Picasso, Matisse, Chagall, d'autres offertes par des collectionneurs des environs – de quoi former une petite anthologie du vingtième siècle méditerranéen.

Mais, depuis 1950 aussi, ces dessins, toiles et céramiques avaient besoin d'un bâtiment digne d'eux. Ils furent d'abord installés dans l'ancienne prison, elle-même aménagée dans l'ancien couvent des carmes. Le parcours était labyrinthique, les salles aux dimensions des cellules et le musée très à l'étroit, pris entre la gendarmerie et un lavoir municipal. Le pittoresque de l'ensemble ne compensait pas son incommodité.

En 1987, la municipalité s'est résolue à agrandir le musée. La gendarmerie a été déplacée, le lavoir condamné à la destruction. Un architecte barcelonais, Jaume Freixa, a été désigné pour conduire l'entreprise. A lui de dessiner des salles et des patios sans abattre la gendarmerie dont la façade ouvre sur la rue principale du village.

A lui de concevoir un parcours et des espaces là où s'élevaient la prison et le lavoir afin de tripler la surface utile, passée de 800 mètres carrés à 2 250 mètres carrés. L'opération était d'autant plus délicate qu'elle devait se dérouler à l'intérieur d'un quartier très dense et très typé.

Tel qu'on peut en juger, achevé aux deux tiers, après de longues péripéties politiques et financières qui ont retardé l'exécution à tel point que le musée ne sera vraiment terminé que l'année prochaine, le résultat déconcerte plus qu'il n'enthousiasme. La nouvelle entrée est marquée par un vilain portique de pierre à pilastres carrés d'une regrettable pesanteur. Passé ce seuil que n'embellissent guère deux céramiques murales de Tapiès, le visiteur s'avance dans un hall, l'ancienne cour de la gendarmerie désormais couverte d'une verrière et son œil papillonne d'un détail inattendu à un ornement superflu.

Une lumière neutre et claire

L'auvent qui couvre le comptoir de vente est découpé en zigzag, les fenêtres sont ornées d'armatures écarlates, pourquoi ? A cet instant on peut craindre le pire : un produit architectural post-moderne, quelque chose comme du faux Stirling ou du Porzamparc bon marché, un style réduit à quelques afféteries. Par chance, après un plan incliné que quelques marches auraient avantageusement remplacé, s'ouvrent les salles d'exposition.

Celles-ci – l'essentiel du bâtiment – sont d'un dessin aussi sobre et net que l'entrée l'est peu. Les tableaux de la collection permanente, enrichie d'un Picasso venu de la dation de sa veuve, s'y déploient à leur aise dans une lumière neutre et claire. A l'étage, traité de la même façon respectueuse, la collection contemporaine énumère des célébrités catalanes, à commencer évidemment par Tapiès. Elles sont présentées pour l'heure un peu à l'étouffée, tant que le troisième tiers du bâtiment n'est pas achevé. Quand il le sera, le musée de Céret développera, autour de deux cours carrées, assez d'espace pour que Joséphine Matamoros, la conservatrice, puisse accrocher au large la totalité de son fonds.

Le musée comptera également, comme il se doit, une bibliothèque, un auditorium et un service pédagogique. Les travaux auront coûté 22 millions de francs. Le ministère de la culture assure plus du tiers de ce budget, la région et le département se sont inscrits pour 5 millions et Céret pour près de 6 millions. L'effort est remarquable pour une cité qui ne compte que 7 500 habitants.

PHILIPPE DAGEN

Saisir la nuit

Dans une église languedocienne une exposition puissante de Jean-Paul Marcheschi

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

L'église Sainte-Anne, à Montpellier, est un bâtiment néogothique assez élégant, dont l'intérieur avait été orné de peintures néoromanes. Désaffectée, elle est devenue espace d'exposition, et très vaste espace puisqu'aucune cloison encombrante ne segmente la perspective ni ne masque l'architecture. L'idée est excellente, d'autant que jusqu'ici Montpellier manquait singulièrement d'endroits dévolus à l'art contemporain et d'un programme cohérent en la matière.

Il faut, pour « tenir » dans un lieu si différent des salles habituelles, des œuvres de vastes dimensions et de grande rigueur. Les dessins de Jean-Paul Marcheschi qui recouvrent les murs entre les colonnes satisfont à ces deux impératifs.

Pendant dix ans, de 1981 à l'année dernière, l'artiste s'est imposé de dessiner chaque matin les images ou bribes d'images qui lui étaient apparues durant la nuit précédente, non point pour fixer des visions oniriques – rien de surréaliste dans cette entreprise – mais pour constituer une sorte de journal de l'invisible et de l'irreprésentable, expérience de la limite qui veut faire montrer à la peinture plus que ce qu'elle peut révéler.

« *Le principe même*, admet l'artiste, *la matière des nuits, est par définition difficile à appréhender, paradoxal à traiter pour une artiste de la vue et du regard, puisque c'est une matière par essence insaisissable. Comment saisir la nuit ?* »

Pour la saisir, il multiplie les dessins, croquis esquissés, pages couvertes de phrases incomplètes ou illisibles, feuilles noircies à la bougie. Le noir de fumée dissimule les traits, oblitère les écritures, suggère des ombres, des masses flottantes et des fantômes. Accrochés bord à bord, ces dessins forment des ensembles de plusieurs mètres de haut et de large composés avec une belle science de l'effet. Des ondes de blanc circulent entre les coulées noires.

Gris ténébreux, blancs brunis par les flammes et noirs luisants s'harmonisent dans la pénombre. Les formes se répondent et semblent se multiplier sans cesse. Des collections paraissent s'organiser, qui donnent à chaque panneau son unité et son signe distinctif, crâne, flamme, ossement, ténèbres.

Tout cela, aux dimensions de l'église, glisse immanquablement au rituel macabre. On se croirait devant les draperies de deuil dont il était d'usage, jadis, de garnir les chapelles, les jours de pompes funèbres, épais voiles noirs rehaussés de larmes d'argent, de fémurs croisés et de têtes de mort stylisées. Pour ajouter à l'éloquence et orchestrer plus largement l'obsession de la mort, Marcheschi a disposé dans un angle une colonne de télévisions qui diffusent toutes en phase la même image, un liquide rouge et épais coulant en gouttes – rouge sang de surcroît. En dépit de ce détail redondant et vainement pittoresque, l'exposition a de quoi impressionner. A la manière d'une mise en scène enveloppante et, pour finir, obsédante, elle métamorphose l'espace en un profond mausolée où le visiteur n'ose marcher qu'à pas lents et parler à voix très basse. Théâtre de la cruauté, dirait-on, si la formule n'avait déjà trop servi.

PHILIPPE DAGEN

▶ Carré Sainte-Anne, place Saint-Anne, 34000 Montpellier, tél. : 67-60-82-42. Jusqu'au 24 août, tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures.

PHOTO

Pierre de Fenoyl, pour mémoire

A Lausanne, un hommage à un paysagiste qui était aussi un grand agitateur d'idées

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

Le printemps était mouvementé au Musée de l'Elysée, à Lausanne, où l'Etat de Vaud, propriétaire des lieux, hésitait à renouveler dans ses fonctions Charles-Henri Favrod, le directeur, dont la compétence n'est pas en cause, mais atteint il est vrai par la limite d'âge. En ce début d'été, la polémique a cessé, et M. Favrod est toujours à la tête du principal musée de la photographie d'Europe. Et c'est tant mieux. L'homme connaît la musique – la photo, – mais il a aussi le sens du spectacle. Il fut le chef d'orchestre de « La septième nuit de la photo », le 26 juin dernier, qui a rassemblé près de six mille personnes dans cette imposante demeure bourgeoise du dix-huitième et dans les jardins qui tombent, en pente douce, vers le lac Léman.

Il y a peut-être quelque chose à puiser du côté de Lausanne, au moment où les institutions françaises sont à la recherche d'idées « Photofolie » pour « faire sortir » l'image fixe de son ghetto sans pour autant sombrer dans des manifestations démagogiques. Des films, projections-diapos, vidéos, animations, débats, mais aussi des expositions plus feutrées donnent une tenue à ces rencontres helvétiques où l'on pouvait voir *Boyz'n in the Hood*, le film de John Singleton, dialoguer avec Letizia Battaglia à propos de ses chroniques siciliennes antimafia, se plonger dans les Polaroïd couleurs de Wim Wenders ou admirer les paysages noir et blanc de Pierre de Fenoyl.

L'exposition consacrée à Pierre de Fenoyl est intitulée « cinq ans après ». Cinq ans après sa mort brutale : une crise cardiaque, à l'âge de quarante-deux ans, dans sa demeure du Tarn, « *cette enclave étrange où le peuplier et le cyprès se rejoignent* », qui lui faisait tant penser à la Toscane. L'intitulé est émouvant, justifié par l'amitié qui liait Pierre de Fenoyl et Charles-Henri Favrod : ensemble ils avaient ouvert une galerie à Paris à la fin des années 60. Aussi le fonds Fenoyl est-il déposé tout entier au Musée de l'Elysée, et *Chronophotographies* (1990), le livre dans lequel le Musée a rassemblé le travail et les réflexions du photographe, est-il un modèle du genre.

L'homme-orchestre de la photographie

Bref, Lausanne avait de bonnes raisons de ne pas rater cette exposition consacrée à l'une des plus fortes personnalités françaises de la photo dans les années 60 à 80, à la fois photographe, archiviste, galeriste, éditeur, directeur artistique, directeur d'institution, journaliste, commissaire d'expositions et agitateur d'idées. Ancien archiviste à Dalmas au début des années 60 – où il côtoie le jeune reporter Raymond Depardon, – Pierre de Fenoyl a organisé les archives d'avant-guerre d'Henri Cartier-Bresson et dirigé celles de l'agence Magnum. Iconographe des éditions Rencontre, il a ouvert avec Charles-Henri Favrod la galerie du même nom à Paris (il exposera Tony Ray Jones, la couleur de Brassaï...). Créateur de l'agence Vu (ensuite Viva), il séjourne aux Etats-Unis en 1972 pour s'imprégner de la photographie américaine et devient correspondant de *Photo-magazine*. Directeur-fondateur de la Fondation nationale de la photographie en 1975, il s'oppose au déménagement de cette institution à Lyon et devient chargé de mission au Centre Pompidou, où il monte la rétrospective d'André Kertész (1979).

Son activité de photographe prendra une nouvelle vigueur en 1983, en Egypte, et l'année suivante lorsqu'il participe à la mission photographique de la Datar. Un des grands apports de Fenoyl est d'avoir renouvelé l'imagerie du paysage, au début des années 80 quand la photo en France était dominée par le reportage et le paysage, considéré comme totalement passéiste : « *On dira que je fais des cartes postales* », disait-il. Tout en ayant consacré au photo-journalisme une de ses plus belles expositions (1), Pierre de Fenoyl s'est longuement expliqué sur ses choix : « *De même que l'écrivain est responsable de son écriture, les photographes sont responsables de ce qu'ils montrent ; c'est pourquoi j'ai choisi depuis longtemps le paysage. Prendre une photographie à la sauvette, prendre en flagrant délit n'est plus possible aujourd'hui. Ce n'est pas un vol, la photographie, c'est un don. On ne prend pas, on reçoit.* »

Dans un texte lumineux écrit dans son repère de Corduriès, trois mois avant sa mort, Pierre de Fenoyl expliquait ses chronophotographies, sous lesquelles il donne, en guise de légende, le lieu, le pays, la date et l'heure de prise de vue de paysages classiques, saisis en noir et blanc. Pour Fenoyl, la photographie ne fait que restituer un temps qui passe et qui ne cesse de se référer au souvenir du lieu ainsi fixé. « *La chronophotographie est l'art du temps, comme la peinture est l'art de la matière*, écrivait-il. *Le peintre donne sa forme à la matière, le photographe reçoit la forme de la matière.* (...) *Le photographe, s'il obéit au doigt et à l'œil, ne touche rien de ce qu'il voit. Le photographe ne crée pas mais regarde la création qui est le temps.* (...). *L'important est de regarder le temps passer, non de passer son temps à regarder. Dans cette quête à travers le réel, ma mémoire est mon style.* (...) *Non plus saisir, capturer le hasard, mais jouer avec lui au jeu de l'apparition-disparition.* (...) *La photographie, c'est du temps qui vient habiter l'espace.* »

MICHEL GUERRIN

(1) « Photo-journalisme », Fondation nationale de la photographie, Palais Galliera, Festival d'Automne, 1977.

▶ Pierre de Fenoyl, cinq ans après. Musée de l'Elysée, 18, avenue de l'Elysée, 1014 Lausanne. Tél. : 19-41-21-617-48-21. Jusqu'au 30 août.

▶ Chronophotographies, Collection du Musée de l'Elysée, association des Amis de Pierre de Fenoyl, 1990.

□ **Roland Barthes au sommaire de *la Recherche photographique*.** – La dernière livraison de *la Recherche photographique*, principale revue de réflexion sur le médium, est consacrée aux actes du colloque « Roland Barthes, une aventure avec la photographie », qui avait eu lieu en novembre 1990 à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de l'auteur de *la Chambre claire*. Ce numéro contient des extraits d'entretiens radiophoniques inédits avec le philosophe.

▶ N° 12, 94 pages, 95 F. Tél. : 43-59-33-61.

EN BREF

□ **Les représentations du *Mahabharata* sont transférées au Cirque d'Hiver.** – Initialement prévu au Théâtre de l'Europe de l'Odéon, aujourd'hui occupé par les intermittents du spectacle en grève, le spectacle de kathakali (théâtre dansé classique de l'Inde), ici une version du dix-neuvième siècle du *Mahabharata*, présenté par la troupe Kerala Kathakali Sangam dans le cadre du Festival Paris Quartier d'été, a été transféré au Cirque d'Hiver.

▶ Du 21 au 24 juillet (relâche le 22) à 21 heures. « Nuit du Mahabharata », le 25 juillet de minuit à 6 heures du matin. Cirque d'Hiver-Bouglione, 110, rue Amelot 75011 Paris. Tél : 43-38-22-84.

□ **Mort de Dominique Liquière, pensionnaire de la Comédie-Française.** – Le comédien Dominique Liquière, pensionnaire de la Comédie-Française depuis 1987, est mort le 11 juillet, à l'âge de trente trois ans. Après avoir étudié au Conservatoire national d'art dramatique de 1977 à 1980, Dominique Liquière avait notamment travaillé dans les spectacles mis en scène par Jean le Poulain, *le Marchand de Venise, la Nuit des rois, le Bourgeois gentilhomme*. Il a également joué dans *Dialogue des carmélites, Lorenzaccio, Comme il vous plaira, la Vie de Galilée*.

PASCALE ROBERT-DIARD

ÉCONOMIE

BILLET

Le ni-ni de Marc Blondel

Alors qu'elle devait choisir, lundi *20 juillet*, entre le rejet ou la signature de l'accord intervenu pour sauver le régime d'assurance-chômage, Force ouvrière a opté pour une troisième voie. Dans une lettre adressée au CNPF, M. Marc Blondel a fait savoir *« que le protocole d'accord ne pouvait être signé en l'état »* et, en conséquence, a demandé à M. François Périgot *« la reprise des négociations »*.

Formellement, il s'agit d'une première : jamais un partenaire social n'avait réclamé la réouverture de discussions réputées closes, puisqu'un texte définitif a été élaboré, qui recueille l'assentiment d'autres signataires. Mais la technique inhabituelle adoptée par le secrétaire général de FO, qui se révèle être un adepte d'une version syndicale du « ni-ni » chère au président de la République, a cependant eu un précédent. Depuis le 24 mars 1990, en effet, on attend la réponse de Force ouvrière qui, en dépit de plusieurs réunions de ses instances, n'a jamais pu dire si elle signait, ou pas, un accord sur le travail précaire...

Cette fois, sur le fond, et s'agissant de ce fleuron qu'a toujours constitué l'UNEDIC pour FO (*le Monde* du 19 et 20 juillet), cette attitude déconcertante s'explique et traduit un trouble bien compréhensible. Au moment de sauter le pas et d'abandonner de fait la politique paritaire dont elle a été le chantre, Force ouvrière hésite. On ne tourne pas si facilement le dos à une pratique qui a contribué pendant des années à asseoir son autorité et on ne renonce pas de gaieté de cœur à son rôle de pivot dans les relations avec le CNPF. Et on l'accepte d'autant moins qu'un rival, la CFDT, est aujourd'hui en mesure de reprendre le flambeau.

La solution retenue par FO est cependant intenable à terme, puisqu'on imagine mal que les négociations recommencent à zéro. L'été ne s'y prête pas davantage que l'urgence des mesures à prendre pour *empêcher une cessation de* paiement de l'UNEDIC programmée, sinon, pour octobre.

En réalité, il ne reste qu'un espoir à FO : que la CFTC, qui s'était déclarée favorable à la signature, décide au bout du compte de rallier le camp des opposants. Le report de la décision de cette dernière au 24 juillet et la convocation d'un bureau confédéral témoignent de réticences internes. En cas de refus de la CFTC, FO pourrait jouer la politique du pire. Seuls signataires, la CFDT et la CGC seraient à leur tour dans une position très délicate.

ALAIN LEBAUBE

Après l'annonce du plan d'accompagnement de M. Bérégovoy

La FNSEA estime que le gouvernement « a pris la mesure » des difficultés des agriculteurs

M. Luc Guyau, président de la FNSEA, a exprimé sa satisfaction, lundi 20 juillet, à la sortie de l'Hôtel Matignon, après la concertation avec le premier ministre qui a débouché sur l'annonce, par le gouvernement, d'un plan d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune (PAC) : « Nous avons demandé réparation pour les dégâts liés à la réforme de la PAC et nous avons été entendus. Aujourd'hui, les agriculteurs peuvent voir que le gouvernement a pris la mesure de leurs difficultés. Mais nous ne sommes pas totalement satisfaits ». Selon lui, les effets de la réforme de la PAC ne peuvent être totalement mesurés et, en conséquence, « le travail pour « réformer la réforme » doit être permanent ».

M. Guy Le Fur, porte-parole de la Confédération paysanne, a souligné l'aspect positif des aides à l'extensification, notamment la « prime à l'herbe », tout en regrettant la faiblesse du dispositif : « A titre de comparaison, le soutien pour un hectare de blé est de l'ordre de 2 300 F contre 120 F pour un hectare de prairie ». Du côté de la Coordination rurale, M. Philippe Arnault, secrétaire général, juge « ridicules et insignifiantes » les mesures négociées à Matignon. « Nous n'attendions pas grand chose de ce plan, puisque c'est le fond qui est en cause », a précisé M. Arnault.

La Coordination rurale appellera ses adhérents à reprendre l'action à la rentrée.

Quatre volets

Comme il avait été convenu le 18 juin, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Louis Mermaz, ont reçu, le lundi 20 juillet, les représentants du Conseil de l'agriculture française (1). Ils leur ont fait part, à l'issue des travaux des groupes de travail mixtes (pouvoirs publics, professions agricoles) qui avaient été mis en place début juillet, des décisions du gouvernement en faveur des quelque 900 000 paysans. Il s'agit, a déclaré le premier ministre d'*« un plan d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune* (PAC) *adoptée par les Douze le 21 mai 1992, qui s'appuie à la fois sur un effort de solidarité nationale et des perspectives de modernisation »*.

M. Bérégovoy n'a pas voulu chiffrer l'ensemble des mesures de natures très diverses arrêtées à Matignon, se contentant d'indiquer qu'il était *« élevé »* en termes budgétaires. Il s'agit d'un plan pluri-annuel (s'étalant de 1993 à 1996) afin de *« respecter une logique économique en profondeur »* et de donner toutes leurs chances aux agriculteurs performants. Des dispositions sont aussi prises pour venir en aide à certains secteurs qui ont dû faire face à des difficultés conjoncturelles spécifiques, comme les gelées.

Le plan du gouvernement s'articule autour de quatre chapitres :

Les notaires à la rescousse

– **L'allègement des charges fiscales et sociales.** – Dans le prolongement de ce qui avait été engagé en 1991 *et en 1992, le gouvernement a* décidé de supprimer totalement, de 1994 à 1996 et par paliers, la part départementale de la taxe sur le foncier non bâti. Mais, dès 1993, la part régionale de cet impôt sera totalement supprimée. L'année prochaine, cette mesure, ajoutée aux exonérations décidées en 1991, *coûtera 930 millions de francs* à l'Etat puisqu'il remboursera totalement les régions de leur manque à gagner fiscal. Au total, l'économie d'impôts pour tous les agriculteurs – et pas seulement pour les exploitants de terres couvertes d'herbages – s'élèvera sur l'ensemble du plan à 2,8 milliards de francs.

D'autre part, le plafond de la provision pour investissements sera porté de 30 000 à 60 000 F du revenu imposable et, au-delà de 30 000 F, le taux de déduction sera de 10 %.

Dernière disposition d'allègement dont le principe était vigoureusement réclamé par les agriculteurs : la prise en charge ou l'étalement des cotisations sociales pour les paysans aux prises avec des difficultés de paiement particulièrement ardues (150 millions de francs).

– *Le désendettement.* – Une nouvelle enveloppe de 1,2 milliard de francs sur les années 1993, 1994 et 1995 sera affectée au Fonds d'allègement des charges (FAC) et permettra de réaménager la dette des exploitants qui ont le plus lourdement investi. Les réductions d'intérêt pourront atteindre 2 % et seront discutées et appliquées au niveau local. Le sort des coopératives, dont plusieurs éprouvent des difficultés graves, sera examiné avec une attention particulière. M. Bérégovoy a précisé que le FAC serait alimenté par les revenus issus de la gestion des dépôts des notaires, et des négociations ont commencé à s'engager sur ce point avec le Crédit agricole.

– **Aides à la modernisation et à l'extensification.** – A partir de 1993, les jeunes agriculteurs qui envisagent, dans le cadre de leur installation, de diversifier leurs productions et d'investir dans les services (une *ferme-auberge, par exemple) ou* d'extensifier leur système d'exploitation, bénéficieront d'une aide de 20 000 F. Pour ne pas pénaliser les jeunes qui auraient déjà restructuré leurs fermes dans ce sens, cette disposition sera étendue aux investissements effectués depuis le 1er juillet 1992. La déduction fiscale accordée aux *bénéficiaires de la dotation* « jeunes agriculteurs » sera étendue aux bénéficiaires des prêts bonifiés.

A ces mesures (140 millions de francs), s'ajoute un dispositif de soutien à une agriculture plus extensive et plus respectueuse de l'environnement. Une prime au maintien de l'élevage extensif (moins d'un gros bovin par hectare de prairie) sera appliquée dès 1993. Le montant de cette « prime à l'herbe » est d'abord fixé à 120 F par hectare et atteindra 300 F en 1995; son coût sera supporté à 50 % par la Communauté européenne. Enfin, l'indemnité versée dans les zones défavorisées et montagneuses sera revalorisée de 11 %, et la détaxe des biocarburants initialement valable jusqu'en 1996 *sera définitive. Le gouvernement* devrait, dès cet automne, réunir un groupe de travail associant la profession agricole et les industriels pétroliers pour convenir des moyens de développer la jachère dite industrielle et l'usage des carburants verts.

– **Mesures conjoncturelles.** – Ces mesures sont essentiellement destinées aux arboriculteurs et viticulteurs victimes des fortes gelées au printemps 1991. Pour l'ensemble des calamités agricoles de l'an dernier, les sommes versées s'élèveront à près de 1,5 milliard de francs.

Des crédits exceptionnels seront également offerts aux producteurs de fruits et légumes, horticulteurs, éleveurs ovins. Concernant les viticulteurs, le gouvernement estime nécessaire, avec une perspective de vendanges abondantes, de soutenir ceux d'entre eux qui se seront engagés dans une politique de qualité et de maîtrise de la production. 250 millions de francs sont prévus à cet effet.

(1) Le Conseil de l'agriculture française (CAF) comprend les quatre présidents de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), de l'*Assemblée permanente* des chambres d'agriculture et de la Confédération du crédit, de la mutualité, et de la coopération.

Face à une récolte abondante

Le gouvernement va favoriser la distillation des vins de consommation courante

Selon l'Office national interprofessionnel des vins (Onivins), 65 millions d'hectolitres de vins seront produits en 1992, soit une hausse de 48 % par rapport à l'année dernière, fortement marquée par le gel. Cette récolte, en fait normale, est pourtant excédentaire par rapport à la consommation et 3 à 5 millions d'hectolitres pourraient être distillés.

Pour remédier à la pression *attendue sur les marchés, l'Onivins* a obtenu du ministère de l'agriculture le principe d'une distillation préventive à 21 francs par degré-hectolitre au lieu des 16,50 francs actuellement payés par la Communauté européenne. Si elle s'avère incitative, cette mesure proposée aux viticulteurs devrait permettre de limiter les quantités soumises à la distillation obligatoire, nettement moins rémunérée (6,50 francs par degré-hecto). La décision est soumise au feu vert de Bruxelles et M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, devrait apporter une réponse le 30 juillet au plus tard. Cette mesure est destinée à assurer la transition vers une nouvelle organisation communautaire du marché viticole en cours de négociation.

L'espoir au bout du champ

par François Grosrichard

DÈS son élection, début juin, à la tête du CNJA, M. Christian Jacob avait exigé un *« plan national d'adaptation »* de la nouvelle politique agricole commune. Quelques jours plus tard, M. Luc Guyau chaussant les bottes de M. Raymond Lacombe à la FNSEA et peu avare de formules-choc pour galvaniser des troupes déboussolées, sautait un cran et réclamait *« un plan de réparation des dégâts causés par cette mauvaise réforme qui n'est pas la nôtre »*. Voilà aujourd'hui que le gouvernement, à l'issue de réunions qualifiées de *« constructives »* avec les professions et les syndicats, annonce un *« plan d'accompagnement de la réforme de la PAC »*, selon le communiqué de l'Hôtel Matignon.

Foin des subtilités de vocabulaire ! Il s'agit bel et bien d'un... plan de soutien substantiel qui, s'il ne répond pas de manière exhaustive au long cahier de doléances présenté régulièrement par les organismes agricoles, couvre de multiples domaines. Un plan dont on notera qu'il a été bouclé en un temps record – puisque sa publication n'avait été annoncée à l'origine que pour fin juillet – et dont la densité apporte la preuve que lorsqu'une volonté politique claire existe, un gouvernement est en mesure de tenir ses engagements quant aux délais impartis et à l'intérêt réel des mesures arrêtées.

Perspectives professionnelles

Il faudrait être de mauvaise foi ou particulièrement démagogue pour n'y voir qu'une réformette ou une « opération-séduction » de plus. Qu'il s'agisse des dispositions fiscales, des aides aux élevages dits *« extensifs »* sur les vastes terres herbagères du Massif central, de Bourgogne, des Alpes, ou de l'Ouest, du soutien aux jeunes agriculteurs qui croient encore aux métiers de la terre et à l'alimentation de qualité, des encouragements à l'utilisation des *« carburants verts »*, le dispositif de Matignon (qui s'inscrit dans le droit-fil des *« déclarations-cadres »* du président de la République dans le *Journal du Centre* du 24 octobre 1991) vise juste.

Il permet à la fois d'alléger les charges d'une majorité de paysans lourdement endettés et dont le revenu a fortement chuté depuis un an, d'ouvrir des perspectives professionnelles *« aux jeunes qui siègent encore sur les bancs des écoles »*, selon le mot de M. Jacob, et de placer quelques brassées d'espoir au bout des champs. M. Guyau, qui avait insisté pour que le plan contienne des *« moyens tangibles »* et trace un avenir, *« tant en termes financiers qu'humains »*, devrait éprouver aujourd'hui le sentiment de n'avoir ni prêché dans le désert ni fait manifester ses militants en pure perte le 30 juin. Il n'a d'ailleurs pas dissimulé sa satisfaction sur le perron de Matignon, car, a-t-il dit, *« nous avons été entendus par le gouvernement, qui a pris la mesure de nos difficultés »*.

Mis à mal par les conditions dans lesquelles avait été finalisé l'accord du 21 mai à Bruxelles et par la froideur des relations entre M. Mermaz et les organisations agricoles, le dialogue entre le gouvernement et les syndicats officiels est désormais rétabli. Tellement bien renoué que le patron de la FNSEA a réclamé une *« procédure d'ajustement permanent de la PAC par le biais de groupes de travail chargés de réformer en continu la réforme... »*. Le faux pas de M. Bérégovoy, le 11 juin, devant les chambres d'agriculture ? Oublié...

En permettant à M. Guyau de sortir la tête haute de Matignon, le premier ministre peut espérer *recueillir un triple avantage politique*. Après la façon pour le moins hésitante de gérer le conflit des routiers, le gouvernement montre que *« la concertation et la compréhension réciproques »* avec des catégories sociales en difficulté débouchent sur des résultats positifs. Ce faisant, il rend un fier service à la FNSEA, qui avait besoin de retrouver crédit auprès de ses délégués locaux séduits par les surenchères, voire le prosélytisme agitateur de la Coordination rurale. Mais c'est le prix qu'il fallait payer pour arracher la paix estivale des campagnes dont la FNSEA, remise en cour, est désormais aux yeux de M. Bérégovoy le garant.

Vis-à-vis des députés et des sénateurs, dont beaucoup réclament une loi-cadre agricole, M. Bérégovoy aura aussi marqué des points. Sans préjuger excessivement du débat budgétaire de l'automne, il engage une politique publique de longue haleine (1992-1996) calquée exactement sur la période de mise en place progressive de la PAC. Le mouvement est lancé, même si l'essentiel du dispositif, de même que les mesures arrêtées antérieurement (préretraites) ou à venir (réforme du système de transmission des exploitations, politique d'aménagement rural) devront être gérées après les élections législatives, donc par ses successeurs.

Même l'Europe y trouvera son compte. La preuve est faite, en effet, qu'en dépit d'une politique communautaire de plus en plus intégrée, les Etats conservent des marges de manœuvre. A condition de le savoir et de vouloir en jouer.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux *et publications, nº 57 437*

ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

INDICATEURS

FRANCE

• **Activité : baisse de 1,6 % de la production industrielle en mai.** – La production industrielle française (hors BTP) a reculé de 1,6 % en mai en données corrigées des variations saisonnières, selon l'indice mensuel de la production industrielle publié lundi 20 juillet par l'INSEE *(nos dernières éditions du 21 juillet)*. En avril, la production industrielle avait augmenté de 1,5 %. Selon l'INSEE, cette baisse serait essentiellement due à la chute de la production énergétique (dont l'indice a reculé de 5,5 %) liée aux conditions climatiques particulièrement clémentes du mois de mai. Néanmoins la production manufacturière, qui exclut l'agro-alimentaire et l'énergie, a, elle aussi, fléchi en mai (de 0,4 %) alors qu'elle avait progressé de 0,4 % en avril.

ALLEMAGNE

• **Prix : hausse de 0,2 % en juin dans l'ancienne RDA.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en juin par rapport à mai dans l'ancienne RDA, selon l'Office fédéral des statistiques. Sur un an, l'inflation atteint 14,1 %, s'élevant même à 20,8 % par rapport à la fin du dernier semestre 1990. Dans l'ensemble de l'Allemagne, l'augmentation des prix s'est établie à 0,3 % en juin, alors qu'en rythme annuel, la hausse, de 4,3 %, s'avère moindre que dans les Länder de l'Est.

ent « a pris la mesure
riculteurs

L'espoir au bout du ch

ÉCONOMIE

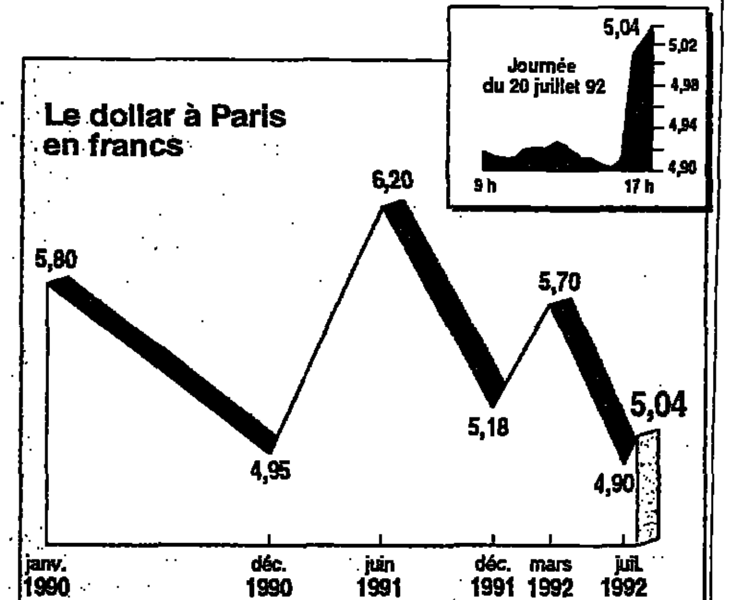
FINANCES

Même si la devise américaine est appelée à rester faible

L'intervention des banques centrales a enrayé la chute du dollar

Lundi 20 juillet, en début d'après-midi, pratiquement toutes les banques centrales ont fait donner l'artillerie lourde, achetant des dollars par centaines de millions pour enrayer la chute de la devise américaine, qui, depuis le début de la matinée, n'avait cessé de baisser, tombant de 4,94 à 4,90 francs, et de 1,47 à 1,45 DM, toute prête à battre son record historique de baisse établi le 11 février 1991 à 1,4430 DM. Intervenant à plusieurs reprises dans l'après-midi – la Réserve fédérale des Etats-Unis en tête, – les banques centrales parvenaient à faire remonter le dollar, qui retrouvait ses cours du début de la semaine précédente, à 5,04 francs et 1,49 D M. Les opérateurs qui, auparavant, vendaient à découvert le billet vert, devaient le racheter en hâte, ce qui accéléra la reprise. Mardi 21 juillet au matin, la monnaie américaine se maintenait au-dessus de la barre des 5 francs.

Ce faisant, les banques centrales ont voulu moins stopper réellement la chute du dollar que lui donner un coup de frein, en même temps qu'un avertissement aux marchés. Mais, soulignent les milieux financiers internationaux, les facteurs qui ont provoqué la glissade de la devise américaine sont toujours à l'œuvre, à commencer par le relèvement du taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne, décidé jeudi 16 juillet, qui risque de creuser l'écart déjà considérable (6,5 %) entre les taux d'intérêt à Francfort et à New-York. En outre, l'aggravation du déficit commercial des Etats-Unis, annoncé vendredi 17 juillet, et l'avance prise dans la course à la présidence par le sénateur démocrate Clinton, dont le programme est réputé dépensier, n'arrangent pas les choses. Il faut tenir compte, en outre, de la mollesse de la reprise économique de l'autre côté de l'Atlantique. Ajoutons que la Banque fédérale d'Allemagne est ravie de voir le mark se renforcer avec, pour conséquence, une baisse du coût des importations, contribution efficace à la lutte contre l'inflation.



Il ressort que le dollar est appelé à rester faible dans les mois qui viennent, avec ou sans intervention des banques centrales. La chute du dollar observée lundi a fortement secoué le système monétaire européen. Lorsque le dollar baisse, le mark se renforce, au détriment des monnaies les plus faibles du système. Lundi, la lire italienne est tombée une nouvelle fois au cours plancher autorisé dans le SME, en dépit du relèvement, le 16 juillet, du taux de l'escompte de 13 % à 13,75 %. En Grande-Bretagne, le premier ministre, M. John Major, a dû rappeler une nouvelle fois qu'il n'était pas question de dévaluer la livre.

FRANÇOIS RENARD

Après des baisses en série

Les marchés financiers ont limité les dégâts

Depuis le relèvement, jeudi 16 juillet, par la Bundesbank de 3/4 de point de son taux d'escompte à 8,75 %, la planète financière est en pleine débandade. Il a fallu une intervention concertée et massive lundi 20 juillet des plus grandes banques centrales pour enrayer la chute du dollar et permettre dans la foulée aux marchés de taux et d'actions de se reprendre. Mais les dégâts restent considérables et les données fondamentales des économies, notamment les niveaux de taux d'intérêt, n'ont pas été modifiées d'un iota.

La journée du lundi 20 juillet a bien failli tourner au jeu de massacre sur les principales places financières mondiales. Les baisses du vendredi 17 juillet se sont soudainement amplifiées. Une nouvelle fois, les premiers craquements sont venus de Tokyo qui a perdu plus de 4 %. En l'espace de trois séances, le Kabuto-cho, qui a regagné 0,74 % mardi 21 juillet, a cédé plus de 6 % et a presque retrouvé ses plus bas niveaux depuis le début de l'année et... depuis cinq ans. Ne trouvant lundi aucun signe de résistance au Japon, les Bourses européennes ont plongé.

A commencer par Francfort et Madrid qui ont perdu respectivement 3,11 % et 3,40 % en clôture, avant l'intervention des banques centrales. Cas à part, Milan, affectée également par l'assassinat du juge Borsellino, a cédé 5,82 %. Londres et Paris ont, en revanche, pu limiter les dégâts en fin de séance. Après avoir baissé de plus de 3 % en cours de journée, le marché anglais a finalement perdu 1,2 %, mais s'inscrit à son niveau le plus bas depuis les élections générales d'avril.

« La goutte d'eau qui a fait déborder le vase »

A Paris, après une ouverture en retrait de 1,34 %, les valeurs françaises n'ont cessé de perdre du terrain pour atteindre en cours de séance leur plus bas niveau de l'année avec un recul de 3,7 %. L'indice CAC 40 s'inscrivait alors à 1 735 points pour finalement n'abandonner en fin de journée que 1,88 % à 1 767,90 points. En dépit de son sursaut, la Bourse de Paris a tout de même effacé l'ensemble des gains engrangés au cours du premier trimestre. *« Le marché français était monté sur des anticipations de baisse des taux et d'une forte progression des résultats des entreprises qu'avait laissé escompter le frémissement de reprise de début d'année, les compteurs viennent d'être brutalement remis à zéro »*, explique un opérateur.

Les Bourses mondiales sont d'autant plus vulnérables qu'elles ont parié sur une reprise de la croissance, de plus en plus incertaine. Depuis mai, l'optimisme a fait place progressivement aux doutes, accentués notamment par des incertitudes politiques en Europe sur l'Union économique et monétaire et aux États-Unis sur l'élection présidentielle. Si le premier trimestre a pu donner l'illusion d'un redressement économique à la fois aux Etats-Unis et en Europe, la faible activité des derniers mois est venue dissiper ses espoirs. Pour preuve, la baisse annoncée, lundi 20 juillet, par l'INSEE de 1,6 % de la production industrielle en France en mai et le gonflement sur la même période du déficit commercial américain à 7,38 milliards de dollars.

La hausse des rendements allemands est *« la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*, estime un banquier. Non contente de réduire à néant tout espoir de baisse rapide des taux en Europe, elle éloigne encore un peu plus la reprise économique. Ce qui explique la violence de la réaction des marchés. Comme à leur habitude, ils ont anticipé le pire et notamment une hausse par la Bundesbank de son autre taux directeur, le plus important, le Lombard. Pour éviter la panique, M. Otmar Issing, un des membres du directoire de la Bundesbank, a d'ailleurs fait savoir le 20 juillet que l'institut d'émission allemand n'avait pas l'intention de relever son taux lombard.

En fin de journée, l'ensemble des opérateurs avaient les yeux braqués sur Wall Street. Paradoxalement, la Bourse de New-York semble la plus résistante : elle n'a perdu que 0,86 % lundi, mais c'est elle qui suscite le plus d'inquiétudes. A plus de 3 300 points, l'indice Dow Jones reste à quelques encablures de ses records historiques alors que l'importance de l'endettement des ménages américains et le manque d'investissements des entreprises ne permettent pas une reprise franche. *« Si un krach doit se produire comme certains ont pu le craindre lundi au plus fort de la baisse, il ne peut venir que de New-York compte tenu des cours particulièrement élevés des valeurs américaines et des incertitudes du climat politique »*, estime un analyste.

Et puis, si Wall Street *« tient »*, les écarts de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe restent considérables – à plus de 6 % – et ne permettront pas aux instituts d'émission de soutenir fréquemment le dollar comme ils ont pu le faire de façon spectaculaire lundi. Révélateur de cette angoisse, l'or sort d'une longue léthargie et suscite à nouveau l'intérêt des investisseurs. L'once de métal jaune est passée depuis le 16 juillet de 353 dollars à plus de 359 dollars lundi. La valeur refuge par excellence n'avait pourtant pas joué ce rôle au moment de la guerre du Golfe ou du putsch de Moscou, il y a un peu moins d'un an.

E. L. et F. Bn.

□ **M. Henri Nallet nommé consultant à la BERD.** – M. Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture et ancien garde des sceaux, a annoncé, lundi 20 juillet, qu'il travaillait en qualité de consultant international, depuis le début du mois, pour le compte de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD). Il est en charge d'une mission d'étude sur la restructuration de l'agriculture dans les pays de l'Est et présentera un rapport à la BERD à la fin de cette année.

Pour éviter de nouveaux scandales boursiers

Installation du « gendarme » des marchés japonais

TOKYO

de notre correspondant

La commission de surveillance des opérations boursières, dont la création avait été décidée à la suite des scandales qui ont éclaté à la Bourse de Tokyo ces dernières années, a été inaugurée mardi 21 juillet. Elle a à sa tête un ancien procureur du parquet de Nagoya, M. Toshihiro Mizuhara, connu pour son expérience dans les affaires boursières.

M. Mizuhara a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il entendait rétablir la transparence des opérations boursières afin de redonner confiance aux petits investisseurs, premières victimes des manipulations des grandes maisons de titres.

La commission dispose de deux cents employés (dont quatre-vingt-quatre inspecteurs) provenant du ministère des finances, du fisc et de la police. Elle a le pouvoir d'enquêter sur les entraves au jeu du marché (dédommagements, manipulations des cours). Elle est également chargée de surveiller les maisons de titres, tâche qui revenait auparavant au ministère des finances.

Comparée à la Securities and Exchange Commission américaine, qui compte 2 500 personnes, la commission japonaise est moins étoffée. Elle ne dispose d'aucun moyen coercitif (telle que la suspension des licences des maisons de titres). En outre, ses relations avec le ministère des finances sont mal définies alors que l'un des objectifs de la création d'une telle commission était d'en faire un organisme indépendant du ministère des finances.

Il est en effet avéré que ce ministère avait sa part de responsabilité dans les malversations auxquelles se sont livrées les maisons de titres en raison des relations étroites, tenant de la connivence, qu'il entretenait avec elles. *« la commission risque de devenir un simple appendice du ministère des finances »*, écrivait récemment le quotidien *Yomiuri*. Elle aura en tout cas pour première tâche d'examiner un nouveau scandale, celui d'une société de prêt au logement, Nippon Housing Loan Co., qui, par le transfert temporaire d'une partie de son portefeuille à d'autres sociétés, a soustrait des bénéfices au fisc.

PHILIPPE PONS

SOCIAL

Selon une étude du CERC

Le patrimoine moyen brut des grands groupes sociaux varie de 1 à 8

Le patrimoine d'un ménage français atteignait en moyenne 840 000 F en 1988 (endettement non déduit et sans inclure les biens domestiques durables). Mais autour de cette moyenne, les disparités sont très importantes, constate le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) dans une étude publiée mardi 21 juillet (1). Le patrimoine moyen brut *« varie de 1 à 8 entre grands groupes sociaux. Un écart plus important que pour les revenus »*, note le CERC.

Les mieux loties sont les professions libérales, avec un patrimoine moyen de 3 millions de francs, alors que celui des ouvriers ne dépasse pas 350 000 F. L'éventail est encore plus ouvert si l'on prend en compte les patrimoines nets (après déduction de l'endettement). La fourchette est alors de 1 à 9,5 entre les ouvriers et les professions libérales. De fait, les catégories qui détiennent le patrimoine le plus faible (ouvriers, employés) sont proportionnellement les plus endettées.

Après les professions libérales, ce sont les agriculteurs en activité et les autres indépendants qui possèdent les patrimoines les plus élevés (environ 2 millions de francs dans les deux cas). Mais une part importante de celui-ci est à usage professionnel (à hauteur de 54 % pour les agriculteurs; de 20 à 30 % pour les autres travailleurs indépendants).

Le patrimoine domestique (résidence principale et secondaire, liquidités du ménage) varie peu dans sa composition d'une catégorie sociale à l'autre : l'habitation principale en constitue l'essentiel. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Si trois agriculteurs sur quatre sont propriétaires de leur résidence, et plus d'un cadre supérieur sur deux (60 %), la proportion ne dépasse pas 45 % chez les ouvriers et 37 % chez les employés. La valeur de la résidence principale des cadres supérieurs et professions libérales, observe le CERC, est près de deux fois supérieure à celle des autres catégories sociales.

Selon l'étude, les placements des ménages (patrimoine de rapport) atteignent en moyenne 430 000 F. Ce patrimoine est très inégalement réparti : 1,4 million de francs pour les anciens travailleurs indépendants non-agricoles contre 110 000 F pour les ouvriers, soit un écart de 1 à 13. Les patrimoines de rapport les plus importants font une large place aux actions et à l'immobilier bâti. A l'inverse, les actifs liquides traditionnels continuent de représenter une part importante des placements des catégories sociales modestes : l'épargne sur livret représente plus de 20 % de l'épargne des ouvriers et employés.

P. K.

(1) CERC, *Notes et graphiques*, numéro 19, juin 1992.

Selon une étude de l'INSEE

Les salaires ont augmenté de 1,3 % au premier trimestre

Selon une étude de l'INSEE, publiée lundi 20 juillet, les salaires du secteur privé et les traitements mensuels bruts de base de la fonction publique d'Etat ont augmenté au même rythme de 1,3 % au cours du premier trimestre, alors que l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,8 % durant la même période. Cette augmentation est sensiblement supérieure à celles des deux trimestres précédents (0,6 % et 0,8 %), confirmant *« la concentration des hausses de salaires sur le début de l'année constatée depuis 1986 »*, précise l'INSEE (1).

Dans le secteur privé, le salaire des ouvriers a progressé de 1,3 %, contre 1,2 % pour les autres catégories. La hausse de 2 % du SMIC, en mars, a fait progresser le salaire brut de base des ouvriers non qualifiés un peu plus vite (1,4 %) que celui des ouvriers qualifiés (1,3 %). Pour la fonction publique d'Etat, la hausse de 1,3 % des traitements correspond à une mesure de revalorisation décidée en février et touchant toutes les catégories de fonctionnaires.

(1) INSEE, *Derniers résultats, n° 189*, 20 juillet 1992.

□ **Les dockers de Marseille demandent audience au secrétaire d'Etat à la mer.** – Le syndicat CGT des dockers de Marseille a demandé, lundi 20 juillet, audience au secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, afin de trouver *« les meilleures solutions quant à l'avenir des dockers et à celui de leur port »*. Les dockers marseillais avaient rompu, samedi 18 juillet, les négociations avec les employeurs de manutention. Les discussions devraient porter sur le nombre maximal d'ouvriers intermittents retenus à côté des mille dockers dont les employeurs proposent la mensualisation.

COMMUNICATION

En prenant le contrôle de la SPDV

L'AFP réoriente Canal Infos

Le conseil d'administration de la Société de production et de diffusion vidéographique (SPDV) a approuvé, jeudi 16 juillet, une restructuration du capital qui verra l'AFP devenir, en passant de 20 % à 35 %, le principal actionnaire de cette société qui édite notamment la chaîne cablée d'informations Canal Infos. L'AFP avait fondé cette société avec la filiale câble de la Caisse des dépôts, Communication développement, qui baisse sa participation mais continuera d'en détenir 20 %. Les autres câblo-opérateurs, comme Générale et Lyonnaise des eaux, qui étaient entrés dans la SPDV à hauteur de 20 % chacun, vont se désengager partiellement, et l'entrée d'autres partenaires est prévue.

La SPDV veut désormais se positionner comme prestataire de services multimédias pour les chaînes de télévision et les entreprises, en valorisant la production d'information de l'AFP, et ses propres compétences en matière de mise en forme et de diffusion d'images, utilisant les nouvelles technologies. C'est ainsi qu'elle réalise l'émission de résultats sportifs de TV Sport (TV Score), certains modules de jeux et d'information de Canal J. Pour TV5, la chaîne francophone internationale, la SPDV réalise depuis peu les flashes d'information, avec des photos commentées. TV Guide, chaîne d'assistance et de promotion pour les câblés *(le Monde* daté 28 et 29 juin), sort des mêmes « studios » (en réalité, des ordinateurs, puisque la SPDV mise délibérément sur le traitement numérique de l'information). La société veut décliner ses prestations, adaptées aux chaînes multilingues, aussi bien en télétexte qu'en vidéotex (services télématiques). Quant à Canal Infos, il va être réorienté vers des applications plus professionnelles.

□ **Kevin Maxwell condamné à verser 406,5 millions de livres.** – Kevin Maxwell, l'un des fils de Robert Maxwell, a été condamné, lundi 20 juillet, en audience privée de la Haute Cour de justice de Londres, à verser 406,5 millions de livres (4 milliards de francs), pour avoir manqué à ses *« devoirs fiduciaires »* en tant que membre du conseil d'administration de Bishopsgate Investment Management. Cet organisme gérait les caisses de retraite de l'ex-empire Maxwell et il manque encore 434 millions de livres dans sa trésorerie, qui ont servi à renflouer d'autres sociétés du groupe. Si Kevin Maxwell, qui n'était ni présent ni représenté au jugement, est incapable de payer cette somme, il pourrait être déclaré en faillite personnelle. Mais il peut encore faire appel de cette décision.

PASCALE ROBERT-DIARD

Le Monde des COMMERCIAUX

Participez à l'avenir du Monde

Vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de commerce, une première expérience professionnelle vous a fait découvrir les réalités du terrain, vous avez envie d'évoluer dans un environnement professionnel qui vous attire.

Pour compléter son équipe nouvellement renforcée, le Monde recrute :

2 Délégués régionaux

Pour les régions : • Nord
• Normandie

Rejoignez l'équipe commerciale du Monde et développez dans la région de votre choix l'audience de notre quotidien et des autres publications du groupe.

Délégué commercial, vous assurerez dans un secteur géographique déterminé la réalisation des objectifs de diffusion du Monde et de ses publications (le Monde Diplomatique, le Monde de l'Education, Dossiers et Documents, le Monde des Philatélistes, etc).

Vous animerez le réseau de vente, développerez le portefeuille d'abonnés et optimiserez les autres modes de présence commerciale auprès des différents publics du Journal.

Adressez votre dossier de candidature, en précisant la région souhaitée, sous référence LM/DR, à la Direction du Personnel, Journal Le Monde, Gestion des Emplois,
1 place Hubert Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

Ulysse Pila

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

Lyon

Cette société de négoce international de grande notoriété est spécialisée en converting de tissus de soie naturelle et polyester haut de gamme.

Le Responsable Export assiste le Directeur Commercial, participe au choix des collections, anime une équipe de 12 agents à l'étranger, et développe son réseau et sa clientèle (confectionneurs, lingeries, grossistes...).

Professionnel du textile, homme de terrain, il connait les rouages administratifs à l'export et a eu l'occasion d'animer des agents à l'international.

Mobile et disponible pour voyager, il s'exprime couramment en anglais et en allemand.

Il désire aujourd'hui évoluer au sein d'une entreprise française internationale (200 MF de CA) en fort développement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 15/3601 F à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

RESPONSABLE DE CLIENTELE

200 KF + / PARIS

Société leader sur le marché des avantages sociaux, nous connaissons aujourd'hui une forte croissance. Pour améliorer encore notre service commercial, nous créons le poste de Responsable de Clientèle.

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes (Gestionnaire du Fichier, Commercial Après Vente, Chefs de Groupe Clientèle) et vous développerez l'animation commerciale à partir de notre fichier clientèle (25 000 clients).

A 30 ans environ, vous justifiez d'une formation supérieure et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en *marketing direct*, *si possible dans le* secteur de la VPC.

Créatif, dynamique, vous savez manier l'outil informatique. Votre talent d'animateur et votre professionnalisme vous permettront de vous imposer rapidement et d'évoluer au sein de notre groupe attaché aux valeurs humaines.

Nous vous remercions d'envoyer lettre manuscrite et CV sous référence 13.33.13 LM à notre Conseil DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS - 33, rue de Miromesnil - 75008 Paris.

DROUOT-L'HERMINE
CONSULTANTS

Membre de Syntec

Société en création, nous commercialiserons en France des services et des équipements de Télécommunications nous appuyant sur les canaux de distribution existants de nos actionnaires. Avec de fortes perspectives de croissance et soutenu par un actionnariat prestigieux et performant (groupes multinationaux permettant un développement rapide au-delà du milliard de Francs à l'horizon 2000), nous sommes amenés à recruter pour notre implantation Parisienne :

CHEF DE PRODUIT SENIOR

Réf MO/CP

De formation supérieure commerciale (Bac + 4) vous êtes conceptuel et avez un sens pédagogique ainsi qu'une forte capacité de conviction. Vous possédez une expérience réussie de quatre ans minimum en marketing qui vous a familiarisé avec les produits et services en Télécommunications, ou dans des domaines tels que l'informatique, la Bureautique ou les produits électroniques. Vous vous êtes personnellement impliqué dans le lancement d'un produit et vous avez connu un succès commercial.
Rattaché au Directeur Marketing et Ventes, responsable de la définition de l'offre des produits et des services, vous aurez pour mission la conception du plan marketing et ventes sous tous ses aspects.

RESPONSABLE COMMUNICATION ET MARKETING DIRECT

Réf MO/RC

Rattaché(é) au Directeur Marketing et Ventes, vous serez responsable de l'image de la société, du développement et de la mise en place des plans de communication. De formation Bac + 4, vous possédez une expérience confirmée de la communication d'entreprise d'au moins trois années dans un secteur concurrentiel et au préalable une expérience dans une agence de conseil ou de Chef de Produit dans une entreprise à orientation marketing et grande diffusion. Autonome, le challenge vous attire. Vous avez une très bonne maîtrise de la langue française et vous connaissez les techniques de Marketing Direct.
Anglais indispensable.

Merci d'écrire, **en précisant la référence choisie**, à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST **EUROMESSAGES**

Société de services techniques (1000 personnes), filiale d'un grand Groupe, recherche, dans le cadre de son développement pour sa **région NORD**

TECHNICO-COMMERCIAL

Vous avez 24/30 ans, un niveau BAC + 2 et une première expérience de la vente de Service en milieu industriel.

Rattaché au Directeur Régional, vous serez amené à prospecter et à négocier de nouveaux marchés.

Un métier enrichissant et valorisant, ainsi que de réelles responsabilités, vous attendent au sein de notre structure dynamique.

Véhicule personnel indispensable.

Poste basé à VILLENEUVE D'ASCQ.

Déposez dès maintenant votre candidature par minitel **3616 EUROMES code 4066** ou adressez votre dossier (lettre manuscrite, CV + photo) sous réf.4066 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre.

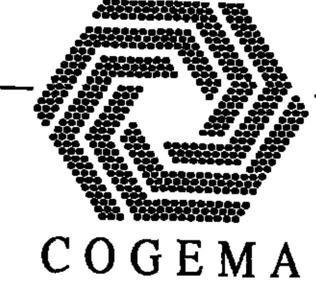
36 16 EUROMES

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE - BREST **EUROMESSAGES**

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 15

مكرر من الاصل

Gestion et des Finances



COGEMA

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE C.A DONT 31 % A L'ETRANGER

150 REACTEURS NUCLEAIRES ALIMENTES DANS LE MONDE



ANALYSTES DE GESTION SENIORS

Banlieue Ouest - Vélizy

Intégrés à l'équipe de Contrôle de Gestion Central du Groupe, vous devez vous assurer de la cohérence et de la qualité de l'information de gestion de nos branches d'activités et filiales (reporting/ budget/ actualisations/plan...).
Participant au processus du suivi de gestion, vous contribuez à l'analyse des résultats de la société et du groupe et prenez en charge toute étude économique jugée utile (rentabilité, investissement, contrats commerciaux...).

Ces fonctions s'adressent à des professionnels du Contrôle de Gestion alliant de solides bases comptables et une excellente connaissance des systèmes de gestion à des qualités intellectuelles et de communication.
Ces postes vous permettront d'acquérir une vision globale de nos méthodes pour évoluer à échéance de 3 ans au sein du groupe.
Vous êtes diplômés d'une grande Ecole de Commerce et vous justifiez d'au moins 5 années d'expérience professionnelle.

Contacter **Frédéric Pougeon** au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + N° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**. 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.FP8331MO.

L.B.W.



Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Filiale d'un des premiers établissements bancaires de la place recherche un

Organisateur

Paris **± 280 KF**

Rattaché à la Direction de notre filiale, vous serez chargé des missions d'organisation de l'activité de trading sur titre de créances négociables, et de l'activité de compensation sur les marchés à terme.
En relation avec les front et back-office vous aurez la responsabilité de concevoir les cahiers des charges, d'élaborer les procédures et de mettre en place l'organisation informatique concernant cette activité jusqu'aux phases de test, formation...
Agé d'environ 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5) et avez une expérience similaire d'au moins 4 ans en milieu bancaire ou financier.

Organisé et rigoureux, vous savez mener à bien les projets qui vous sont confiés, ce qui vous ouvrira les meilleures perspectives au sein de notre structure.

Contacter **Frédéric Serres** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking**. 30 bis rue Spontini 75116 PARIS. sous réf.FS7563MO.



Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

L.B.W.

Directeur Administratif et Financier

Filiale d'un groupe international d'envergure, notre société est spécialisée dans le domaine des opérations techniques sophistiquées.

En liaison directe avec le Directeur Général et la maison-mère, vous êtes chargé de gérer, faire évoluer la Direction Financière et Administrative et l'adapter à l'expansion de nos activités : comptabilité, contrôle de gestion, reporting, "cash & collection", administration du personnel, fiscalité, social... Egalement la mise en place de notre système informatique et l'harmonisation des procédures internes des entités.

Position stratégique pour un candidat bilingue anglais, plutôt jeune (30/40 ans), diplômé d'une Ecole de gestion, ayant acquis des compétences financières et administratives solides en cabinet, mais surtout en entreprise de type anglo-saxon.

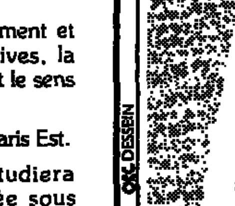
Vos points forts : "le savoir-s'investir", le discernement et l'autonomie qui déterminent les bonnes initiatives, la capacité à manager avec tact une équipe, en un mot le sens des solutions.

La rémunération est motivante, le poste est basé à Paris Est.

Le Directeur d'ARCOS & PARTNERS étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous référence LM/19 - au 6 avenue d'Eylau - 75116 PARIS

ARCOS & Partners

OC DESSEIN



Trésorier au Gan, une assurance de réussite.

Au sein de la Direction Financière, le Département Gestion Obligataire et Trésorerie recherche un :

TRÉSORIER CONFIRMÉ

En collaboration avec l'équipe existante vous assurerez la gestion de la trésorerie du groupe et des mandats sous gestion.
Diplômé d'un 3e cycle (Finance, Gestion...), vous avez occupé pendant au moins 2 ans une fonction similaire.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la réf. PR/02M à Pascale Roux, GAN, DRH/GRC, 2 rue Pillet Will, 75448 Paris Cedex 09.



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA-SYSTEM

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

La Direction d'Audit Interne recherche des

Auditeurs internes

DEBUTANTS ou CONFIRMES

Vous assurerez au sein des Etablissements et Services de la C.C.I.P. :
– des missions de contrôle de comptes et d'analyses des procédures ;
– des audits opérationnels et de systèmes de gestion.

De formation supérieure en Gestion (Université ou grande école), vos qualités relationnelles et vos aptitudes à la rédaction de rapports seront valorisées à ces postes.

Notre politique de formation et de mobilité vous laissera envisager de larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous référence ALM0710 à C.C.I.P. – D.R.H. 8, rue Chateaubriand – 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Directeur des services administratifs et financier

VILLE MOYENNE POITOU-CHARENTES

Notre groupe de sociétés (250 personnes, 200 millions de chiffre d'affaires Ht), fournisseur des secteurs bâtiment et travaux publics, connaît une forte croissance depuis plusieurs années.

Pour épauler la Direction générale, nous recherchons un homme de formation supérieure, type ESC + DECS, ayant acquis une expérience d'environ 10 années.

Rattaché à la Direction générale, nous vous confierons les missions suivantes : organisation des services administratifs, supervision et contrôle des comptabilités générale et analytique, établissement du bilan consolidé, gestions de trésorerie et prévisionnelle.

Vous désirez évoluer au sein d'un groupe en plein développement : nous vous proposons de nous rejoindre et d'envoyer votre candidature au journal, sous la réf. 8548, qui transmettra.

Notre société importe et distribue des articles de mode en cuir et en tissu en s'appuyant sur une image de qualité et d'authenticité. Nous recherchons pour notre filiale française notre

DIRECTEUR FINANCIER

Alpes Maritimes - 380 KF + voiture

Reportant au Contrôleur Financier international Américain, vous serez responsable de l'intégralité de la fonction financière et administrative et en particulier de :

- la gestion de vos équipes en tant que membre à part entière de l'équipe de direction
- la qualité des éléments financiers et du respect des dates de reporting
- assurer le rôle d'interlocuteur pour le groupe dans tous vos domaines de compétence
- mettre en place et développer les contrôles internes
- établir les plans et le budget en liaison avec les opérationnels

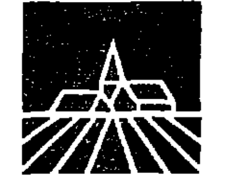
Vous avez 30-35 ans environ, vous êtes de formation supérieure (ESC, MSG ou équivalent) et vous disposez d'une expérience de 10 années environ dans des fonctions de contrôle très opérationnelles.

Cette expérience vous a permis de connaître le monde de la distribution et de l'import dans un contexte international

Vous êtes habitué à travailler et à reporter en Anglais

Si l'opportunité de rejoindre un groupe US de qualité pour en devenir le Directeur Financier vous attire, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, CV+prétentions) sous la référence E568 à notre conseil Christian KATCHOURINE COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS.

COR'EX
CONSEIL EN RECRUTEMENT



GROUPAMA Ile de France

ASSURANCES

recrute pour son departement

MARKETING-ETUDES

CHARGE D'ETUDES STATISTIQUES

Au sein d'une équipe de 7 personnes, vous aurez pour mission la mise en place et le suivi des tableaux de bord, l'analyse des résultats techniques ainsi que la validation des statistiques issues des systèmes d'information.

Vous travaillerez par ailleurs en etroite collaboration avec nos services Marketing, Commercial et Gestion.

Jeune diplômé, de formation type Ecole de commerce, ENSAE ou DESS Statistiques, votre sens de la communication et votre ouverture d'esprit seront les atouts de votre réussite.

Dans un contexte de structures évolutives en cours, disponibilité et mobilité géographique sur la région **Picardie / Ile-de-France** sont à envisager.

Merci d'adresser votre dossier (lettre de motivation, C.V. et photo) sous réf. Sta 2 à FMAIF Recrutement 75687 PARIS cedex 14.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

PASCALE ROBERT-DIARD

Le Monde des

Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

▶ DIRECTEUR DE PRODUCTION Allemagne

Notre groupe industriel français (plus de 10.000 personnes) est leader sur son marché européen.

Il connaît une forte expansion économique : doublement du CA et quadruplement des bénéfices en 6 ans.

Le développement est soutenu par une forte activité Recherche et une implantation industrielle et commerciale largement répandue en Europe.

En Allemagne, notre site principal emploie près de 700 personnes et obtient d'excellents résultats commerciaux et économiques, auprès d'une exigente clientèle de constructeurs réputées.

Vous êtes ingénieur à dominante électro-mécanique et vous pouvez justifier d'une expérience réussie de 12 ans au moins dans l'industrie de transformation de grande série (Méthodes-Fabrication).

Pour approfondir nos techniques de fabrication, vous bénéficierez en France d'une période d'intégration d'un an environ.

Vous vous familiariserez avec nos produits (élastomères), nos moyens de calcul, nos méthodes de fabrication, les exigences Qualité totale auxquelles nous sommes soumis. Vous pourrez ainsi diriger l'ensemble de la production de notre usine en Allemagne : fabrication, méthodes, entretien... Vous y travaillerez en étroite liaison avec le Centre de Calcul, les laboratoires matériaux et développement, les services commerciaux et marketing.

Notre choix se portera sur un candidat allemand ou français, parfaitement bilingue.
Les candidats allemands pourront être reçus en Allemagne.

Merci d'adresser, sous référence 1115/N, lettre de candidature, CV (en français et en Allemand), photo et prétentions à

Notre Conseil Pierre Lemahieu

Synergies
RECRUTEMENT
14, RUE LINCOLN 75008 PARIS

L'Institut Straumann développe son **staff "Monde"** et implante sa filiale France à **Paris-Est**.
Nous sommes une société suisse leader dans le domaine de l'implantologie dentaire. Nous sommes reconnus pour notre large contribution dans ce secteur grâce à la haute technologie de nos produits et notre apport permanent en matière de recherche. Pour animer notre équipe et développer notre présence sur le marché français, nous recrutons notre

Directeur Filiale

Votre mission : en relation étroite avec notre Direction Générale suisse, vous êtes le véritable patron de notre structure. Vous fixez les objectifs, élaborez les budgets, appliquez la politique d'investissements. Vous êtes garant de la politique sociale et organisez la communication interne et externe. Vous contribuez à notre rayonnement sur ce marché à très fort potentiel en faisant connaître nos produits et notre société auprès de nos clients, du monde universitaire, hospitalier et des médias.
Votre profil : à environ 40 ans, de formation supérieure (école de commerce, d'ingénieurs, universitaire), vous êtes rompu au management et pouvez justifier d'un parcours professionnel en constante évolution. Votre connaissance du secteur santé serait un plus. Votre organisation associée à un esprit créatif et à un excellent sens relationnel est reconnue. Nous vous espérons décideur, largement autonome avec un sens aigu de la rentabilité. Vous savez reporter à votre Direction siège. Vous êtes domicilié sur le secteur et maitrisez la langue anglaise. L'allemand serait apprécié.
Rémunération attractive à négocier selon l'expérience et associée aux résultats.
Les entretiens auront lieu à Paris durant le mois de juillet.
Envoyer CV + photo et prétentions sous réf FC792J, au Florian Mantione Institut, Conseil en recrutement, 16 rue d'Alsace, 25000 BESANCON. Vous pouvez consulter la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

---

36 15 LM

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

36 17 LM CV

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.

LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.

Le Monde des

Ressources Humaines

Aqualon

Filiale française (200 personnes, 370 MF) d'une multinationale de la chimie, leader mondial dans ses spécialités, nous recherchons notre

directeur ressources humaines

Rattaché(e) au Directeur de notre usine d'Alizay **proche de Rouen**, vous travaillez en étroite coopération avec votre équipe de 5 collaborateurs et les responsables opérationnels siège et usine.

- vos responsabilités permanentes sont larges :
  - administration et gestion du personnel usine (170 personnes) et siège (30 personnes à Rueil-Malmaison), paie, juridique, mise en application des règles de la compagnie,
  - évaluation du personnel, des postes, des qualifications,
  - recrutement des ingénieurs et cadres pour la France,
  - analyse des besoins en formation, réalisation du plan de formation, dans le cadre de l'application de notre plan mondial "qualité totale".
  - relations avec les partenaires sociaux.
- vous proposez et mettez en place des méthodes de développement des ressources humaines en coordination avec votre responsable fonctionnel pour l'Europe (Dusseldorf).

A une formation supérieure complétée par un DESS de ressources humaines, une parfaite maîtrise de l'anglais, la pratique de la micro-informatique et une première expérience similaire de quelques années, vous ajoutez la volonté d'assumer des responsabilités évolutives en gestion des ressources humaines.

Adressez très rapidement lettre, CV, photo sous réf. M 012 (pour entretiens en août) à M.d'Aboville - Résonance
61 Bd Carnot - 78110 Le Vésinet.

Résonance

---

36 15 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

Le Monde des

Juristes

CONFEDERATION NATIONALE DU CREDIT MUTUEL

A l'écoute de vos ambitions...

RESPONSABLE SECTEUR FISCAL

Le Crédit Mutuel, 233 milliards de francs de dépôts, 8 millions de clients, 4.000 agences et 22.300 collaborateurs est le 5ème groupe bancaire français.

Son organisme central, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel recherche pour sa Direction Juridique et Fiscale son Responsable du Secteur Fiscal.

Professionnel et créatif, possédant le sens du dialogue et l'aptitude à animer, vous devrez :

- assurer la représentation fiscale du Crédit Mutuel, tant auprès des autorités nationales que des organismes professionnels,
- répondre aux questions fiscales des 21 groupes régionaux et les assister dans l'organisation des relations entre les 2.000 Sociétés du Groupe,
- exploiter pour le compte de l'ensemble du Crédit Mutuel les textes législatifs et la jurisprudence concernant la fiscalité des produits bancaires.

De formation supérieure (DEA/DESS Droit Fiscal, DJCE, ENI...), vous désirez valoriser une expérience réussie d'au moins 5 ans acquise en entreprise ou en cabinet.

CONTACT

Pour nous parler de vos ambitions, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 324/M à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

Le Monde des Juristes

Groupe mondial de premier plan dans le domaine de la "haute technologie" recherche pour sa Direction Juridique un

Juriste d'Entreprise

Paris

Au sein d'une équipe de spécialistes et rattaché au Responsable d'un département, vous assurerez des fonctions de conseil et d'assistance auprès des directions et des filiales du groupe en droit des affaires : Droit de la propriété industrielle et intellectuelle, droit des sociétés, suivi des dossiers de contentieux...

Agé de 30 ans environ, titulaire d'un diplôme de 3ème cycle (DESS, DEA, DJCE...), vous justifiez impérativement d'une expérience de 3 à 5 ans au sein d'une grande entreprise dans des fonctions similaires.

Parlant et écrivant couramment l'anglais, votre sens du terrain et votre esprit d'équipe vous permettront d'évoluer au sein de ce groupe performant.

Contactez Melle **Dominique Montabrie** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + lettre manuscrite + n° tél + prétentions à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris sous réf.DM7768MO.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Banque étrangère de premier plan implantée à Paris depuis plus de 70 ans, spécialisée dans les opérations internationales, recherche un

Juriste

Rattaché à la Direction des Ressources et Engagements, vous assurerez, en qualité de juriste unique, la fonction juridique au sein de la banque.

A ce titre vous aurez principalement pour mission :
- d'assister les services de la banque dans les prises de décisions (opérations internationales, crédits documentaires, marchés financiers, ingénierie financière...),
- de participer à la négociation et à la rédaction des contrats internationaux,
- de prévenir et gérer les contentieux,
- d'apporter tous conseils aux opérationnels (droit des sociétés, assurances, droit du travail...).

Agé d'environ 35 ans, diplomé de la faculté de droit (maîtrise, 3e cycle), vous avez acquis une expérience significative (7/8 ans) en qualité de juriste de banque.

Rigoureux et pragmatique, vos qualités techniques et relationnelles alliées à un fort investissement personnel vous permettront de réussir dans ce poste qui nécessite une bonne pratique de l'anglais et peut impliquer quelques déplacements à l'étranger.

Contactez **Thierry Virol** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + lettre manuscrite + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris, sous réf. TV8273MO.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

ROYAL CANIN

Leader européen dans la nutrition canine, recherche un

[redacted]

■ Rattaché au Président Directeur Général, vous intervenez comme expert en matière juridique sur des missions très variées : vous gérez le développement et les transformations des sociétés du groupe et assurez la cohérence des structures juridiques avec la stratégie globale. Vous participez également au bon déroulement des contrats courants (Personnel, Assurance, Distribution...) et réglez les contentieux. Conseiller technique, vous assistez juridiquement les différents services de notre société, notamment la Direction des Ressources Humaines sur les questions de personnel. Vous garantissez enfin une optimisation fiscale et tenez à jour les différents documents juridiques

■ A 27/32 ans, vous êtes diplômé d'une maîtrise de Droit ou d'un troisième cycle (DEA, DESS ...) et bénéficiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet conseil ou en entreprise. Ce poste requiert des qualités relationnelles et d'écoute développées, une grande autonomie, un sens aigu des responsabilités et la maîtrise de l'anglais.

■ Poste basé à proximité de Montpellier.

■ Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf JUR à notre conseil ALPHA CDI - Nicole BRESSON 20, avenue André Malraux - 92300 Levallois Perret.

HCAP — Membre CICF

KPMG Fidal Peat International

recherche un

Fiscaliste

De formation fiscale supérieure (DEA, DESS, ENI), vous vous estimez capable de parler couramment l'anglais à court terme et vous justifiez d'au moins quatre ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet, d'une entreprise ou en qualité de fonctionnaire ou de permanent d'organisme professionnel.

Vous serez amené à traiter, avec le soutien d'une équipe particulièrement compétente, des dossiers fiscaux passionnants et diversifiés dans un contexte international.

Adressez, en toute confidentialité, votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo et rémunération), sous la référence LM 920701, à Intuitu Personæ, Recrutement Juridique et Fiscal, 97 avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

IP INTUITU PERSONAE

Juristes/Fiscalistes

Consultant

Paris

Vous souhaitez : un poste commercial, riche de contacts où vous serez en relation avec des interlocuteurs de haut niveau au sein d'une équipe performante. Vous mènerez à bien des missions, de la prospection commerciale au recrutement de juristes et de fiscalistes.

Vous avez : de l'énergie, du courage, de l'ambition, une première expérience d'un à trois ans en tant que juriste ou fiscaliste en entreprise ou/et en cabinet.

Alors devenez consultant en recrutement de cadres juridiques et fiscaux chez Michael Page Tax & Legal, groupe coté en Bourse de Londres, l'un des leaders européens du recrutement.

Contacter **Charles-Henri Dumon ou Christophe Aubry** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération à **Michael Page** 30 bis, rue Spontini 75116 PARIS, sous réf.CHD58MO.

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement juridique et fiscal

L.B.W.

CLIFFORD CHANCE

recherche pour son bureau de PARIS

UN JURISTE

(2 à 4 ans d'expérience)

pour renforcer son groupe « Computer and Communications »

Le candidat devra posséder une excellente connaissance du droit des obligations et plus généralement du droit commercial et avoir une réelle spécialisation dans les domaines suivants :

- **droit de l'informatique**
- **droit des télécommunications**

Doté d'une solide expérience en droit des affaires (doctorat, DESS, DEA), complétée, le cas échéant, par un diplôme d'une grande école de commerce, et muni d'une première expérience réussie dans les domaines susmentionnés, en conseil ou en entreprise, le candidat devra avoir une parfaite maîtrise de l'anglais.

Une excellente présentation, le sens du contact humain et l'esprit d'équipe sont également exigés.

Prière d'adresser votre lettre de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photographie et rémunération actuelle) à :

Clifford Chance
direction du Personnel
112, avenue Kléber
BP 163 Trocadero
75770 Paris Cedex 16

Filiale de BOSCH TÉLÉCOM

[redacted]ONSABLE JURIDIQUE H/F

(3è constructeur européen en télécommunications), JS TÉLÉCOM conçoit, fabrique, et commercialise des systèmes de télécommunications.

Rattaché à notre Direction Générale, et avec l'appui d'une petite équipe vos responsabilités engloberont diverses facettes du domaine juridique :

- ***relations juridiques** de JS TÉLÉCOM (1 000 p.) avec ses filiales.*
- ***droit des sociétés** (fusions, acquisitions...) ;*
- ***droit des affaires** (contrats commerciaux France et Export)*
- ***secrétariat général**.*

Ce poste est une bonne opportunité pour un candidat de formation juridique supérieure, fort d'une première expérience de 5 ans environ acquise en entreprise ou en cabinet.

Un bon niveau d'anglais est indispensable, l'allemand est apprécié.

Des déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf LM 2309 à JS TÉLÉCOM - Catherine HUSSON - 36 38 rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES

JS TELECOM
Bosch Telecom

CONTESSE

Juriste d'entreprise au GAN, une assurance de réussite.

Nous renforçons notre secrétariat général en créant un poste nouveau.

■ Au sein d'une petite équipe, vous assurez une double mission dans les domaines juridiques et judiciaires :
- Consultations internes sur des sujets extrêmement variés.
- Suivi des procédures dont le Groupe fait l'objet ou qu'il a engagées.

Dans le cadre de ces missions, vous serez amené à rédiger des écritures judiciaires, des contrats, à participer à des expertises notamment comptables et plus généralement à suivre les dossiers dont vous avez la charge avec les avocats mandatés.

En qualité de juriste d'entreprise ou au sein d'un cabinet d'avocat, vous avez acquis depuis 5 ans minimum de solides compétences techniques incluant une connaissance approfondie des procédures (droit privé principalement) et une excellente maîtrise de la rédaction qui vous permettent d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux de la hiérarchie.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. PR/03M, à Pascale Roux, GAN, DRH/GRC, 2 rue Pillet Will, 75448 Paris Cedex 09.



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA-SYSTEM

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

PASCALE ROBERT-DIARD

Le Monde des Cadres



Société internationale de conseil en marketing et communication globale pour l'agro-alimentaire français recherche pour son département "élevage"

CHARGÉ DE MISSION

Ingénieur Agronome ou Agricole (28-30 ans), vous assurerez, en France et dans le monde entier, **la promotion et la valorisation de l'élevage français :**

- par des publications techniques (brochures, fascicules, articles, ...) dont vous aurez la responsabilité de rédaction et de réalisation,
- par l'organisation technique et matérielle et la présence aux grandes expositions internationales agricoles,
- par des actions de conseil et de relations publiques auprès des professionnels français et étrangers.

De formation supérieure, spécialisé dans le secteur des productions animales, vous avez 2 ou 3 ans d'expérience dans la fonction commerciale-export.

Ouvert, mobile et disponible, vous maîtrisez bien l'anglais et si possible l'espagnol ou l'allemand.

Ce poste, basé à Paris, nécessite de très fréquents déplacements dans le monde entier (80 jours par an environ).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, s/réf. CHM/10, à MTL CONSEIL - 85 bis, avenue Albert 1er - 92500 RUEIL MALMAISON ou tapez 3617 CPR code CMSO.



Sur des marchés internationaux, la finance, c'est tout un monde.

Gestion de capitaux, ingénierie financière, assurance-vie, gestion de patrimoine... dans tous ces domaines, BIP affirme le savoir-faire d'une équipe de professionnels. Engagés dans la voie du conseil, tournés vers l'avenir, nos collaborateurs n'ont qu'un objectif : aider les clients de BIP à prendre la meilleure décision.



Chef du service Organisation

Rattaché au Secrétariat Général, le chef du service Organisation encadre une équipe de 3 à 4 organisateurs dont les prestations concernent toutes les sociétés du groupe et les placent au carrefour des activités financières, commerciales et administratives, en contact avec de nombreux interlocuteurs.

Si vous avez une formation grande école de gestion ou/et scientifique et une expérience professionnelle de 6 à 10 années dont une partie en milieu finan-cier, n'hésitez pas a nous contacter. Votre rôle d'encadrement et votre apport méthodologique sont déterminants pour votre réussite. Nous vous offrons de notre côté une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV et photo), sous réf. REPORG, à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

bip Banque Internationale de Placement
Groupe Dresdner Bank

MEDIA-SYSTEM

SOMIVAL

Société d'aménagement Régional, *nous participons pleinement à l'équipement et au développement* économique du Massif Central par notre rôle de conseil et de partenaire des collectivités locales et des entreprises. Nous recherchons pour notre département Agro-Alimentaire,

CHARGÉ D'ÉTUDES SENIOR H/F

35 ans environ, ingénieur agronome ou agricole de formation, quelques années d'expérience en Bureau d'études ou dans le secteur de la recherche vous conduisent aujourd'hui a prendre en charge :

- la conceptualisation, la négociation et la réalisation d'études techniques et marketing dans le secteur agro-alimentaire (dans les filières viande ou lait principalement),
- le montage et la conduite de dossiers d'investissement ainsi que l'assistance technique pour les projets de développement des industries agro-alimentaires sur notre région.

Rigoureux, méthodique, organisé, passionne par les études, vous savez également faire preuve de créativité, de capacite de négociation et de dialogue nécessaires à ce rôle de conseil. Ce poste est basé **à Clermont-Ferrand.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae photo et prétentions sous référence CET/20 à MTL Conseil 85 bis, avenue Albert 1er 92500 Rueil Malmaison ou tapez 3617 CPR code VAL1.

MTL CONSEIL

MEDIAPA

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

recrute

LE CHEF DE SON SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique de l'ENA remplit une triple mission :

Pédagogique, de gestion et de recherche

- Dans la perspective du transfert prochain de l'Ecole à Strasbourg, le (la) candidat(e) définira rapidement les besoins qui seront ceux d'un établissement entièrement modernisé.
- Cette personne disposera d'une solide formation universitaire (3e cycle) et devra en outre se prévaloir d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Le poste, à pourvoir en septembre 1992, sera basé à Paris jusqu'au 31 décembre 1993, puis à Strasbourg.

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et prétentions à Monsieur le directeur de l'ENA, 13, rue de l'Université, 75343 PARIS CEDEX 07 (avant le 10 septembre 1992).

Le Monde des Collectivités territoriales

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA CHARENTE

recrute son directeur

Mission : sous l'autorité directe du président, il montera des produits touristiques, assurera leur promotion et leur commercialisation.
Il sera en relation avec tous les acteurs du tourisme et pourra s'appuyer sur une *équipe motivée.*

Profil :
- formation : BAC + 3 avec expérience ;
- anglais courant ;
- créativité et dynamisme.

Le poste est disponible immédiatement.

Adresser lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à M. le Président du Comité départemental du Tourisme, place Bouillaud - 16021 ANGOULÊME CEDEX.

GROUPE D'ÉLUS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE

recherche

ATTACHÉ (H ou F)

(emploi contractuel)

MISSIONS :
- Organisation du travail du groupe • Suivi des dossiers • Coordination des actions.

Les candidats(es) devront présenter une solide expérience en matière administrative, et justifier d'une réelle connaissance des collectivités territoriales.

Poste à pourvoir immédiatement.

Les candidatures doivent être adressées à :
Monsieur le Maire, conseiller général
Hôtel de Ville (Cabinet du Maire)
Sainte-Geneviève-des-Bois (91706). Tél. : 60-15-20-80

une équipe

Pierrefitte surSeine

PIERREFITTE-SUR-SEINE

recherche

chargé de mission

responsable des affaires économiques

Vos Missions :
. Participer à des opérations d'aménagement ambitieuses et complexes dans un cadre communal et intercommunal,
. Optimiser le potentiel d'attraction économique et le dynamisme économique de la ville en fonction de critères qui privilègient essentiellement l'emploi mais aussi des ressources fiscales nouvelles,
. Mettre en place un observatoire économique,
. *Piloter un projet de création d'une pépinière d'entreprises.*

Votre profil :
. De formation économique supérieure, vous possèdez une expérience confirmée acquise dans un poste similaire, une SEM ou une entreprise
. Vous êtes apte à travailler avec des élus. Réaliste, sachant rendre compte, vous savez communiquer et négocier.
. Vous possédez une excellente culture générale qui vous permet de comprendre les interdépendances entre les différents services et acteurs locaux et régionaux.
. Vous êtes disponible idéalement le 1er septembre 1992.

23000 habitants
500 agents
15 kms au nord de Paris
(RER 15 mn)
La ville offre les attraits d'une ville moderne et le charme d'un passé vivant.

écrivez

CV + candidature, photo, et prétentions à M. le Maire, Place de la Libération 93380

en marche



Le Monde des Secteurs de Pointe

PASCALE ROBERT-DIARD

VIE DES ENTREPRISES

Alors que son PDG attend un apport de capital avant le 31 juillet

Le groupe d'intérim grenoblois RMO est confronté à des difficultés financières

« Nous avons eu des difficultés financières. Des chèques ont été impayés. Mais nous faisons tout pour remettre les choses en place sur le plan financier et sur le plan opérationnel de l'entreprise. » Le PDG de RMO, M. Marc Braillon, a dû reconnaître, lundi 20 juillet lors d'une conférence de presse, que son groupe de travail temporaire avait été « lâché » par deux de ses banques. En vingt-cinq ans, le fondateur de RMO, M. Braillon, était pourtant parvenu à hisser son groupe au cinquième rang des entreprises de travail temporaire françaises. Une belle réussite pour la société d'intérim grenobloise, dont le chiffre d'affaires atteignait 2 milliards de francs pour l'activité principale en 1991, et dont les effectifs culminaient la même année, avec un millier de salariés permanents et 15 000 intérimaires. RMO possédait même des filiales en Afrique, au Brésil et en Espagne. M. Braillon avait diversifié les activités de son groupe, présent non seulement dans le travail temporaire mais aussi dans le nettoyage et la maintenance industrielle, la formation continue et l'enseignement privé, la traduction, l'édition et la presse.

Ancien arbitre fédéral de football, le patron de RMO avait très tôt développé une intense stratégie de sponsoring. RMO avait parrainé les débuts d'Alain Prost et de René Arnoux en formule 1, puis donné à René Jacquot les moyens de remporter le titre de champion du monde WBC de boxe. Dans le Tour de France 1992, l'équipe RMO est l'une des plus en vue, avec le meilleur Français de l'épreuve, Pascal Lino.

Depuis 1991, M. Braillon avait dû réviser ses ambitions à la baisse, car la situation financière de RMO s'était fortement dégradée. Le groupe avait perdu 59 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 2 milliards. M. Braillon avait alors commencé à restructurer son groupe : il avait décidé de fermer 21 de ses 237 agences de travail temporaire, s'était séparé de certaines de ses filiales et avait ramené ses effectifs de 800 à 660 personnes. Il s'était résigné à réduire son budget sportif de 40 à 20 millions de francs.

En mars, le groupe grenoblois en difficultés avait annoncé l'entrée dans son capital d'un investisseur basé à Londres, qui devait lui apporter 150 millions de francs : 50 millions en prise de participation directe et 100 millions de prêt personnel à M. Braillon, jusque-là actionnaire unique. Mais le PDG de RMO attend toujours cet apport de capital. Et les banques créancières perdent patience. La plupart des membres du pool bancaire qui soutenait M. Baillon ont suspendu depuis le 30 juin toute garantie, et cessé depuis le milieu de la semaine dernière d'honorer les chèques destinés à payer personnel et fournisseurs. Mais le patron de RMO dénonce cette attitude et réaffirme que les 150 millions lui parviendront bien avant le 31 juillet 1992, sous la forme d'un crédit irrévocable.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

□ ***Le groupe pharmaceutique* Schering cède pour 2,2 milliards d'actifs.** – Schering a annoncé, lundi 20 juillet, la vente à l'américain Witco Corporation, un fabricant de produits chimiques, de ses activités « chimie industrielle » et « substances naturelles » pour un montant de 660 millions de marks (2,2 milliards de francs). Le groupe allemand, qui souhaite se recentrer sur ses activités traditionnelles (pharmacie et produits phyto-sanitaires), avait annoncé au début de l'année être à la recherche d'un acquéreur pour ces deux départements, spécialisés notamment dans la production d'adhésifs et de dérivés plastiques pour l'industrie automobile, d'une part, et dans les cosmétiques, d'autre part.

CRISES

□ **Citroën : nouvelles journées de chômage partiel aux usines de Rennes.** – La direction des usines Citroën de Rennes a annoncé, lundi 20 juillet, à l'issue d'un comité d'établissement, quatre nouvelles journées de chômage partiel, les 4, 11, 14 et 18 septembre, pour le personnel ouvrier de la Janais, principale unité de production du constructeur automobile. Les ouvriers de la Barre-Thomas, le second site de production rennais, *ne seront touchés que les* 14 et 18 septembre tandis que les employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM) chômeront deux jours à la Janais, un seul à la Barre-Thomas. Ces nouvelles dispositions, prises en raison *« d'un sureffectif non résorbé à ce jour »*, portent à 27 le nombre de jours chômés chez Citroën-Rennes depuis le début de l'année 1992.

□ **General Motors propose de louer ses usines vides à ses fournisseurs européens.** – General Motors (GM) a proposé à ses fournisseurs européens de leur louer ses usines inoccupées aux Etats-Unis et d'employer 15 100 de ses salariés en chômage technique, rapporte vendredi 17 juillet le quotidien *Detroit Free Press*. Selon ce journal, cette proposition a été faite dans un discours tenu le 24 juin à Francfort (Allemagne) par le directeur des achats de GM, M. Ignacio Lopez de Arriortua, devant 300 fournisseurs. Un porte-parole du premier constructeur automobile mondial a toutefois indiqué qu'il s'agissait d'une éventualité parmi d'autres pour réduire ses dépenses et que l'idée, si elle était acceptée, ne serait pas limitée aux fournisseurs européens. Les 15 100 employés, qui ont perdu leur poste en raison d'un changement dans l'organisa*tion de la production de GM, sont* sous contrat et payés jusqu'en septembre 1993, après un accord avec le syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW).

□ **La société de service informatique CEGID va supprimer 45 emplois.** – La société de service informatique lyonnaise CEGID va procéder dans les jours à venir à 45 suppressions d'emplois sur un effectif total de 820 personnes, a indiqué, dimanche 19 juillet, la direction dans un communiqué. Ce plan social interviendra dans la *« division de logiciels standards »*, et est due, selon la direction, au *« regroupement de certaines activités ainsi qu'à l'arrêt d'un programme de recherche de 100 millions de francs sur trois ans »*. CEGID devrait malgré tout conserver des effectifs stables à la fin de l'année, en raison d'embauches prévues dans sa filiale de maintenance. En 1991, CEGID a vu son chiffre d'affaires baisser de 8,5 % à 520 millions de francs, pour un résultat net part du groupe négatif de 6,4 millions.

CONTROLE

□ **Accord Casino-Rallye : critique de M. Albert Cam.** – L'accord qui doit permettre au groupe de distribution stéphanois Casino de prendre le contrôle de Rallye est contesté dans ses modalités par l'ancien PDG de Rallye, M. Albert Cam, qui propose un nouveau montage de l'opération. M. Cam demande l'abandon du projet consistant à attribuer aux actuels actionnaires de Rallye de nouvelles actions Casino qui leur donneraient, à l'issue du rapprochement, 30 % du capital du nouvel ensemble. Il estime que la règlementation boursière ne laissera pas passer un tel montage et que le nouveau groupe Casino-Rallye serait obligé d'offrir une garantie de cours, coûteuse, aux actionnaires minoritaires de Casino. Il suggère la création d'une double structure : une société en commandite (Casino) prendrait en charge les supermarchés et la restauration des deux groupes tandis que tous les hypermarchés seraient regroupés dans Hyper-Rallye qui deviendrait également, une société en commandite.

ACCORD

□ **Cegelec : contrat de 120 millions de francs en Indonésie.**-Cegelec, la filiale d'Alcatel Alsthom spécialisée dans l'ingéniérie, va fournir à l'Indonésie une partie d'un système de télécommunications clés en main destiné à gérer le réseau électrique de la partie ouest de l'île de Java, a indiqué Cegelec mercredi 15 juillet. Le contrat pour ce système de télécommunications, d'un montant total de 120 millions de francs, dont 60 millions de francs pour Cegelec, a été signé avec la compagnie d'électricité indonésienne PLN. Il est financé par la Banque Mondiale. Le système fonctionnera sur 750 kilomètres de câbles en fibre optique installés sur les pylônes des lignes de haute tension existantes. Cegelec a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 15,9 milliards de francs et emploie 27 000 salariés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 juillet ↑

Indécise

Après deux séances consécutives de forte baisse et des soubresauts violents, la Bourse de Paris a pu reprendre son souffle, mardi 21 juillet, dans un marché redevenu beaucoup plus calme. Il n'y a pas de quoi pavoiser pour autant et la petite progression a été longue à se dessiner. Après avoir ouvert en hausse de 0,40 %, l'indice CAC 40 s'est montré ensuite très irrégulier et incapable d'afficher une tendance. En milieu de journée, le CAC 40 a pu afficher un gain de 0,61 %, mais cette progression a été ramenée à 0,21 %, soit 1 771,56 points en début d'après-midi.

A l'évidence les opérateurs sont encore affectés par la « psychose de krach » qui s'est répandue lundi sur les marchés et se montrent extrêmement prudents. La faiblesse du volume des transactions est là pour le confirmer. Il a fallu que d'une part le dollar et d'autre part les marchés de taux et notamment le MATIF confirment leur redressement pour que les investisseurs reviennent timidement sur le marché des actions.

Il faut dire que sur le plan fondamental rien n'a changé. Les incertitudes sur une possible hausse du taux Lombard par la Bundesbank d'ici la fin de septembre ne sont pas levées, les dernières statistiques américaines sont mauvaises et les cabinets d'analystes révisent à la baisse leurs prévisions de résultats des entreprises.

Les boursiers attendent maintenant la présentation par la Réserve fédérale américaine de son rapport semestriel et surtout, pour la fin de la semaine, la publication du niveau de la masse monétaire en Allemagne.

Du côté des valeurs, on relevait plus particulièrement la baisse de 3,3 % de Cap gemini et les hausses de 3,9 % d'Imetal et 3,6 % d'Essilor.

LONDRES, 20 juillet ↓

Nouveau recul

A l'instar des autres places boursières, les valeurs ont nettement reculé lundi 20 juillet au Stock Exchange, tombant à leur niveau le plus bas depuis les élections générales en avril, déprimées par les perspectives maussades de reprise économique. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 28,2 points, soit – 1,2% à 2 403,7 points. En cours de séance, il était passé en-dessous de la barre des 2 400, chutant de 64,8 points après la modeste hausse des nouveaux crédits bancaires en juin, qui a confirmé la faiblesse de l'économie.

L'effondrement de la livre et la crainte d'un relèvement généralisé des taux d'intérêt hypothécaires, après qu'une deuxième *« building society »*, Alliance and Leicester, ait indiqué qu'elle pourrait suivre l'exemple donné vendredi 17 juillet par Cheltenham and Gloucester, ont également tiré le marché vers le bas.

NEW-YORK, 20 juillet ↓

Baisse limitée

Après avoir perdu plus d'une quarantaine de points dans la première demi-heure d'échanges dans le sillage des autres places financières, Wall Street a freiné son mouvement de baisse lundi 20 juillet, stabilisant son recul autour de 35 points. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 303,00 en baisse de 28,64 points, soit – 0,86 %.

Selon les analystes, les incertitudes politiques et les inquiétudes sur les résultats des entreprises américaines continuent à assombrir l'humeur du marché. De plus, la chute de Tokyo est intervenue à un moment où la Bourse new-yorkaise est déjà sur la défensive, ce qui a contribué à sa faiblesse.

La nervosité du marché est telle, soulignent des experts, que la moindre déception au niveau des résultats des entreprises américaines pour le deuxième trimestre peut fortement peser sur *Wall Street*, comme cela s'est vu vendredi 17 juillet après la publication de résultats moins bons que prévu par IBM.

VALEURS	Cours du 17 juillet	Cours du 20 juillet
Alcoa	72 3/4	71 5/8
ATT	44 1/2	44 3/8
Boeing	40 1/4	40 3/8
Chase Manhattan Bank	26 3/8	28 5/8
Du Pont de Nemours	49 5/8	49 3/8
Eastman Kodak	42 1/8	41 3/4
Exxon	62 1/8	62 1/8
Ford	44 3/4	45 1/4
General Electric	77 1/2	77 1/4
General Motors	40 3/4	40 1/4
Goodyear	65 3/4	64 3/4
IBM	95	92 7/8
ITT	64 3/4	64 1/2
Mobil Oil	63 7/8	64 1/8
Pfizer	76 3/4	75 5/8
Schlumberger	62 5/8	62 1/4
Texaco	63 1/8	62 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	116 1/8	114 7/8
Union Carbide	12 7/8	13
United Tech.	51	50 5/8
Westinghouse	17 1/8	16 7/8
Xerox Corp.	71 3/8	70 7/8

TOKYO, 21 juillet ↑

Petite reprise

Après être repassé lundi 20 juillet sous la barre des 16 000 points de l'indice Nikkei et avoir cédé près de 7 % en deux séances, la Bourse de Tokyo s'est reprise mardi 21 juillet et gagne 0,74 % en clôture dans un marché toujours très nerveux et prudent. Le Nikkei gagne, en fin de séance, 117,93 points, et repasse juste au-dessus des 16 000 points à 16 002,41 points.

« Cette hausse, alimentée par des achats à bon compte, est avant tout une réaction technique à la baisse de la veille, mais la confiance est loin d'être de retour au Kabuto Cho », souligne un opérateur.

VALEURS	Cours du 20 juillet	Cours du 21 juillet
Ajinomoto	1 190	1 200
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 300	1 280
Fuji Bank	1 300	1 260
Honda Motors	1 130	1 130
Matsushita Electric	1 200	1 200
Mitsubishi Heavy	527	533
Sony Corp.	3 980	4 030
Toyota Motors	1 430	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4138	4200	Immob. Hôtelière	1020	1015
Arnault Associés	229	....	Interm. Computer	150	154 80
B.A.C.	23 70	...	I.P.B.M.	61 50	...
Bque Vernes	715	....	Locamic	104	103 50
Boiron (Ly)	470	463	Matra Comm.	215 10	....
Boisset (Lyon)	200	....	Molex	138 30	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.I.)	705	700	Publ.Filipacchi	450	442 10
Calberson	340	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	717	691	Select Invest (Ly)	85	86
C.E.G.E.P.	160	160	Serbo	263 50	259
C.F.P.I.	270	260	Sopra	329	329
C.N.I.M.	1080	1075	TF1	467 90	470
Codetour	262 80	262 50	Thermador H. (Ly)	353	350
Conforama	1159	1218	Unilog	255	256
Creeks	142	140	Viel et Cie	95 50	...
Dauphin	302	301	Y. St-Laurent Groupe	748	760
Delmas	1051	1060			
Demachy Worms Cie	380	....			
Devanlay	1040	952			
Deville	172	....			
Dolisos	110	109			
Editions Belfond	240	240			
Europ. Propulsion	194	188			
Finacor	119	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	64	63 50			
G.L.M.	333	317 20			
Gravograph	170	170			
Guntoli	795	....			
I.C.C.	168	171			
Idianova	82	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 203 104

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,74	105,92	106,06
Précédent	106,08	106,46	107,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
107	0,22	0,67	1,49	1,99

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 627

COURS	Juin 92	Juillet 92	Août 92
Dernier	1 777	1 772	1 809
Précédent	1 812	1 840	1 854,50

CHANGES

5,04 F ↑

Après l'intervention des banques centrales, le dollar s'échangeait en hausse mardi matin, mais en baisse par rapport à ses plus hauts niveaux atteints lundi en fin d'après-midi. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,04 francs contre 4,9140 francs au cours indicatif de la Banque de France de lundi *(lire page 17)*.

FRANCFORT	20 juillet	21 juillet
Dollar (en DM)	1,4565	1,4895
TOKYO	20 juillet	21 juillet
Dollar (en yens)	124,61	125,12

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (21 juillet) .... 10-10 1/16 %

New-York (20 juillet) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	17 juillet	20 juillet
Valeurs françaises	104	102 10
Valeurs étrangères	95,60	93,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	500,90	486,61
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 801,78	1 767,90

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 juillet	20 juillet
Industrielles	3 331,64	3 303

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 juillet	20 juillet
100 valeurs	2 431,90	2 403,70
30 valeurs	1 852,10	1 824,10
Mines d'or	94	95,80
Fonds d'Etat	89,33	88,96

FRANCFORT

	17 juillet	20 juillet
Dax	1 702,66	1 649,67

TOKYO

	20 juillet	21 juillet
Nikkei Dow Jones	15 884,48	16 002,41
Indice général	1 230,14	1 229,38

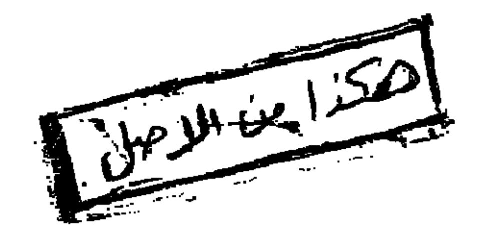
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,0325	5,0345	5,1190	5,1240
Yen (100)	4,0218	4,0251	4,0813	4,0873
Ecu	6,8861	6,8915	6,8692	6,8802
Deutschemark	3,3796	3,3801	3,3831	3,3863
Franc suisse	3,8314	3,8359	3,8441	3,8520
Lire italienne (1000)	4,4408	4,4466	4,3557	4,3694
Livre sterling	9,5940	9,6029	9,5925	9,6082
Peseta (100)	5,2638	5,2715	5,2307	5,2440

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8	4 1/16	4 3/16
Ecu	11	11 1/8	11	11 1/8	11	11 1/8
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 3/16	8 11/16	8 13/16
Lire italienne (1000)	18 3/4	19	18	18 1/4	17	17 1/4
Livre sterling	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 3/4	13	12 3/4	13	12 7/8	13 1/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



ASIE

...ipel des Spratleys
...nu le principal sujet
...sion dans la région

HINE

MALAISIE

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4660	C.N.E 3%	4670	4670	4670	....
920	B.N.P. T.P.	920	920	920	....
900	Cr.Lyon. T.P.	890	886	886	- 0 45
1495	Renault T.P.	1545	1540	1540	- 0 32
1780	Rhone Poul. T.P.	1651	1670	1651	....
1135	Saint Gobain T.P.	1032	1035	1035	+ 0 29
882	Thomson T.P.	900	890	890	- 1 11
740	ACCOR	861	869	862	+ 0 15
750	Air Liquide	745	747	745	....
625	Alcatel-Alsthom	618	621	621	+ 0 49
1780	Alc.Superm.	1790	1780	1783	- 0 39
310	A.L.S.P.I.	275	277	277	+ 0 73
475	AGF Sté Centrale	403	402	417	+ 3 47
160	Avenir H. Média	136 30	132 10	139 50	+ 2 35
910	Axa (ex Cie Midi)	767	770	765	- 0 26
138	Bafip	132	131 80	131	- 0 76
114	Bail-Equipem.	103	99	99	- 3 88
810	Bail Investiss.	698	704	700	+ 0 29
400	Bancaire	327	330	325 50	- 0 46
800	Bazar H.-V.	776	776	775	. ..
1400	Berger (M)	1298	1298	1292	- 0 46
400	Bertrand Faure	414	....	....	
820	Bic	810	805	809	- 0 12
1050	B.I.P.	1055	1055	1055	....
295	BIS	295	295	295	....
370	B N P (CI)	334	332	331	- 0 90
780	Bollore Tech.	740	740	740	....
3170	Bongrain	3015	2970	3001	- 0 46
665	Bon-Marché	551	552	556	+ 0 91
590	Bouygues	548	550	545	- 0 55
108	BP France	97	95 10	94	- 3 09
1090	B S N	1095	1095	1098	+ 0 27
1180	Canal Plus	1130	1135	1140	+ 0 88
280	Cap Gem.S.	240	239 90	227	- 5 42
2610	Carrefour	2567	2560	2590	+ 0 90
148	Casino	138	140	138 50	+ 0 36
92	Casino ADP	89	89	88 60	- 0 45
505	Castorama D.I.	494 90	494 90	488 50	- 1 29
178	C.C.F.	164 50	164 50	161	- 2 13
40	CCMC Ly.	37	37 60	37 60	+ 1 62
405	C.D.M.E.	387	377	388 40	+ 0 36
172	C.E.G.I.D.	152 20	153	153	+ 0 53
87	Centrest (Ny)	78	78	78	....
385	C.E.P. Comm.	363	363	363	....
120	Cerus	108 50	108 20	108 10	- 0 37
750	Cetelem	660	681	677	+ 2 58
235	CF Int.	222 90	222 10	222	- 0 40
280	CGI Info.	286	285	292	+ 2 10
1090	C G I P	1000	1003	1010	+ 1 00
645	CGP	640	640	640	....
1180	Chargeurs S A	1144	1144	1136	- 0 70
315	Christian Dior	302 90	301 10	305	+ 0 69
585	C I C A (M)	570	570	570	....
385	Ciments franc.	384	387	388	+ 1 04
730	Clarins	719	705	729	+ 1 39
460	Club Méditer.	433 60	430	432 50	- 0 25
183	CMB Packa.	171	171 10	168 30	- 1 58
805	Colas	762	770	770	+ 1 05
245	Cpt. Entrep.	194	193 50	194	....
1090 80	Compt Mod.	1046	1058	1032	- 1 34
235	CPR (Paris Rés.)	228	225	224 10	- 1 71
870	Créd. Foncier	762	765	757	- 0 66
230	Crédit Loc France	248 80	248	251 50	+ 1 08

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
550	Cr Lyon (CI)	520	515	510	- 1 92
945	Crédit Nat.	889	885	880	- 1 04
270	CSEE	255	255	255	....
3210	Damart	3180	3190	3150	- 0 94
390	Dassault Aviation	381 60	382 50	382	+ 0 10
174	Dassault Electr.	171 90	164 50	171 50	- 0 23
1750	De Dietrich	1705	1690	1695	- 0 59
78	Dév.R.d.C.(Li)	69 70	67	69 80	+ 0 14
125	Dév.R.Sud-Est	116	110 50	110	- 5 17
350	D M C	325	318	316 60	- 2 58
410	Docks France	387	396	396	+ 2 33
295	Dynaction	223	221 50	221	- 0 90
2240	Eaux (Gle)	2166	2165	2167	+ 0 05
890	E.B.F.	865	845	845	- 2 31
440	Ecco	415	410	415	....
375	Elf Aquitaine	330 10	332	332 60	+ 0 76
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1010	1031	1004	- 0 59
265	Erap-Elf (Certif.)	222	225	232	+ 4 50
675	Eridania-Beghin	572	573	582	- 1 75
410	Essilor	400	390	400	....
210	Essil.Int.(DP)	169	173 50	175	+ 3 55
750	Esso	780	781	790	+ 1 28
1370	Eurafrance	1320	1290	1280	- 3 03
680	Eurocom	596	585	600	+ 0 84
112	Eurodisneyland	102	100	99 80	- 2 16
970	Europe 1	948	925	916	- 3 38
35	Eurotunnel	31	31	30 60	- 1 29
1400	Exor	1450	1450	1450	....
120	Finextel	96	99	98	+ 2 08
380	Fives Lille	350	351	342	- 2 29
3200	Fromager. Bel	3350	3340	3310	- 1 19
2190	Gal.Lafayette	1900	1939	1939	+ 2 05
1770	G.A.N.	1563	1569	1550	- 0 83
540	Gascogne (B)	523	525	525	+ 0 38
1430	Gaz et Eaux	1232	1279	1280	+ 3 90
715	Géophysique	680	680	676	- 0 59
720	Groupe André SA	640	640	630	- 1 56
580	Groupe Cité	486 10	490	490	+ 0 80
415	GTM-Entrep.	400	396 10	396 20	- 0 95
1700	Guyenne-Gas.	1620	1610	1610	- 0 62
127	Hachette	101 10	105 10	103 10	+ 1 98
515	Havas	460 50	461	460	- 0 11
300	Idia	305	304	304	- 0 33
340	Imétal	305	303 90	317	+ 3 93
134	Immob. Phénix	111 50	107	113 30	+ 1 61
106	Ingénico	94 50	92 60	92	- 2 65
6640	Inst. Mérieux	6520	6500	6420	- 1 53
470	Interbail	395	394	393	- 0 51
770	Intertechnique	669	665	670	+ 0 15
835	J. Lefebvre	771	795	795	+ 3 11
465	Klepierre	468	468	468	....
760	Labinal	709	715	710	+ 0 14
340	Lafarge	298 30	303	303	+ 1 58
330	Lebon	290	290	290	...
4670	Legrand	4450	4450	4380	- 1 57
2600	Legrand (DP)	2230	2290	2290	+ 2 69
430	Legris Industries	360	360	350	- 2 78
740	Locindus	594	595	592	- 0 34
3930	L.V.M.H.	3615	3630	3633	+ 0 50

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
525	Lyon.Eaux/Dumez	510	510	507	- 0 59
95	Majorette Ly.	89	85	85 30	- 4 16
300	Mar. Wendel	284 10	281	280	- 1 44
180	Metra	183 30	180	181	- 1 25
495	Merlin-Gerin	458	459	452 50	- 1 20
86	Metaleurop	73 30	73	72 60	- 0 95
35	Métrologie In.	30 50	31 40	30	- 1 64
192	Michelin	200 70	200 80	203 60	+ 1 44
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	. ..	....	....
72	MMB	77	77 50	76 20	- 1 04
152	Moulinex	131 50	136	133 50	+ 1 52
1050	Navig. Mixte	918	918	900	- 1 96
118	Nord-Est	113 10	112 70	112 10	- 0 88
265	Nordon (Ny)	226	247 50	247 50	+ 9 51
650	Nouv Galeries	647	647	647	. ..
141	Olipar	106 30	105 50	104	- 2 16
890	Oréal	917	924	936	+ 2 07
365	Paribas	305 50	308 50	304 90	- 0 20
192	Pechiney Int.	180 10	180 30	185 50	+ 3 00
340	Pechiney (CIP)	295	293	297	+ 0 68
392 50	Pernod Ricard	375 50	375	379	+ 0 93
745	Peugeot	656	656	654	- 0 30
360	Pinault	344	344	346	+ 0 58
750	Plastic-Omn.	758	770	762	+ 0 53
580	Poliet	435	465	460	+ 5 75
720	Primagaz	709	725	711	+ 0 28
770	Printemps	715	700	707	- 1 12
896	Promodès	670	678	700	+ 4 48
535	Radiotechn.	426	430	439	+ 3 05
5800	Redoute (La)	5510	5550	5560	+ 0 91
170	Remy Cointreau	157	152	152 50	- 2 87
620	R. Poulenc CIP	552	564	564	+ 2 17
80	Rochette (La)	55 80	54 30	53	- 5 02
446	Roussel Uclaf	450	435	457	+ 1 56
3050	R. Impé.Ly *	2840	2800	2800	- 1 41
178	Sade (Ny)	164 50	168	164	- 0 30
2190	Sagem	2195	2194	2175	- 0 91
565	Saint Gobain	532	531	532	....
1260	Saint Louis	1160	1158	1150	- 0 86
1360	Salomon Ly	1315	1350	1300	- 1 14
315	Salvepar (Ny)	312	....	...	....
1350	S A T	1400	1417	1417	+ 1 21
245	Saul. Chât.	226	225 10	225 10	- 0 40
1060	Sanpiquet (Ns)	1011	1007	1007	- 0 40
635	Schneider	585	585	574	- 1 88
14	SCOA	13 90	13 90	13 90	....
350	Scor s.a.	325	328	321	- 1 23
2080	S.E.B.	1980	1980	2080	+ 5 05
420	Sefimeg	385	385	380 10	- 1 27
126	Selectibanque	114 50	114	115	+ 0 44
215	Sextant A.	192 80	185 10	187	- 3 01
710	S F I M	584	585	585	+ 0 17
210	S.G.E.	197 10	198	197	- 0 05
410	Simco	351	361	354	+ 0 85
665	Sk. Rossignol	630	611	610	- 3 17
460	Sligos	432	416	430	- 0 46
505	Société Géné.	443 80	442	444 90	+ 0 25
54	Sodecco (B)	51 30	51 50	52	+ 1 36
100	Sodero (Ns)	93	92	93	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1020	Sodexho	991	991	989	- 0 20
74	Sogerel (Ny)	68 70	68 10	68	- 1 02
420	Sogerap	350	353	368	+ 4 57
1490	Sommer-Allib.	1360	1351	1353	- 0 51
395	SOPHIA	355	358	355	....
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	....
785	Sovac	735	730	730	- 0 68
320	SPEP	278	278	277	- 0 36
315	Spie-Batignol.	275	275 10	266	- 3 27
800	Strafor Facom	745	735	749	+ 0 54
295	Suez	281	284 90	285 20	+ 1 61
1030	Synthélabo	972	973	997	+ 2 57
150	Thomson CSF	139	142	137 80	- 0 86
235	Total	231 30	234	233 50	+ 0 95
181 50	– (certif.)	174	173	173 30	- 0 40
190 89	Truffaut Fin.	190 90	190 90	192	+ 0 58
476	U.A.P.	406	410 40	406	..
295	U F B Locab.	242	242	246	+ 1 24
305	U.G.C. DA (Robur)	260	260	256 10	- 1 50
650	U I C	484 90	480 10	482	- 0 60
445	U I F	394	400	402	+ 2 03
750	U I S	710	740	730	+ 2 82
425	Unibail	406	402	407	+ 0 25
750	Valéo	730	749	732	+ 0 27
205	Vallourec	169	169	160	- 5 33
280	Via Banque	234	234	234	....
320	Worms et Cie	270 10	285	279 50	+ 3 48
1260	Zodiac	1170	1160	1160	- 0 85
1060	Elf Gabon	966	986	970	+ 0 41
111	Amax	97	101	98 10	+ 1 13
143	Amer. Barrick	146	146 90	147	+ 0 68
124	Amer. Express	120	121	120	....
220	A.T.T.	219 40	223 20	223 20	+ 1 73
167	Anglo Amer.C.	146	156	156 10	+ 6 92
285	Amgold	272	277 20	285	+ 4 78
240	Banco Santander	190 10	209	214	+ 12 5
815	B.A.S.F.	794	772	751	- 5 42
950	Bayer	880	900	913	+ 3 75
54	Blenheim Plc	49	46 75	46	- 6 12
34	Buffelsfont.	32 50	31 10	31 20	- 4 00
137	Chase Manh.	125 10	133	133	+ 6 31
2700	Daimler Benz	2463	2467	2458	- 0 20
121	De Beers	101 50	103	102 80	+ 1 28
2320	Deutsche Bank	2230	2237	2244	+ 0 63
1150	Dresdner Bank	1110	1090	1100	- 0 90
59	Driefontein	58 30	58 85	58 70	+ 0 69
260	Du Pont-Nem.	241 10	246 80	248	+ 2 88
210	Eastman Kodak	205	208 50	208 50	+ 1 71
13	East Rand	11 85	11 85	11 70	- 1 27
31	Echo Bay	35 35	34 90	34 50	- 2 40
230	Electrolux	206	....	....	....
129	Ericsson	111	110 50	114	+ 2 70
325	Exxon Corp.	303	311	311	+ 2 64
240	Ford Motor	226 10	....	....	....
46	Freegold	45	44 30	44 90	- 0 22
17	Gencor	15	15 05	14 55	- 3 00
405	Gén. Elect.	385	390 20	395	+ 2 60
225	Gén. Motors	197 80	201 10	204	+ 3 13
345	Gén. Belgique	332	334	335 50	+ 1 05

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
47	Gd. Métropol.	43 25	44 75	42 80	- 1 04
55	Guinness	52 60	52 90	52 50	- 0 19
21	Hanson PLC	19	18 50	19 60	+ 3 16
23	Harmony Gold	22	21 45	22 25	+ 1 14
360	Hewlett Packard	340	. ..	.	.
32	Hitachi	30 10	30 85	30 85	+ 2 49
865	Hoechst	798	805	800	+ 0 25
69	Homestak	71 80	72 35	71 80	....
118	I.C.I.	107	....	....	. .
500	I.B.M.	458 10	468 50	476 50	+ 4 02
335	I.T.T.	321 10	322 80	322 80	+ 0 53
177	Ito Yokado	154	155 60	159 90	+ 3 83
53	Matsushita	47	48 80	48 20	+ 2 55
3 55	Maxwell	3 56	..	...	..
235	Mc Donald's	220 60	226 10	225	+ 1 99
265	Merck	248	250	252	+ 1 61
505	Minnesota M.	495	493 60	497 50	+ 0 51
37	Mitsubishi	35 10	36 15	36	+ 2 56
335	Mobil corp.	315	....	..	...
280	Morgan J.P.	292	..		...
36400	Nestlé	36500	35160	35700	- 2 19
134	Norsk Hydro	121 50	125 60	124 50	+ 2 47
96	OFSI	93 60	95 15	97	+ 3 63
1680	Pétrofina	1680	1730	1612	- 4 05
390	Philip Morris	382	392 50	389	+ 1 83
91	Philips	75 50	76 80	76 30	+ 1 06
56	Placer Dome	58 10	58 10	58	- 0 17
250	Procter Gamble	249	254 90	253 50	+ 1 81
180	Quilmès	153 80	161 90	162	+ 5 33
22	Randfontein	20 60	21 20	20 80	...
280	Rhone Poul. Rorer	279	282	284 80	+ 2 08
455	Royal Dutch	441	441 30	442 50	+ 0 34
58	R T Z	51	51 50	53	+ 3 92
17	Saat.& Saatchi	11 50	11 65	11 60	+ 0 87
28	St Helena	26	26 60	26	....
345	Schlumberger	308	312 20	315	+ 2 27
48	Shell transp.	45	41 90	45	..
2250	Siemens	2121	2138	2114	- 0 33
168	Sony	157	163 80	161 20	+ 2 68
54	Sumitomo Bank	52 30	52	52	- 0 57
168	T.D.K.	163	161 50	162	- 0 61
56	Telefonica	54 40	53 20	53 80	- 1 10
25	Toshiba	24 40	24 60	24 50	+ 0 41
545	Unilever	548	548	547	- 0 18
265	Unit.Techn.	248	253 50	254 40	+ 2 58
255	Vaal Reefs	241	237	238	- 1 24
1370	Volkswagen	1222	1203	1203	- 1 55
380	Volvo	311 10	308	308	- 1 00
141	West. Deep	110	111 30	113 20	+ 2 91
360	Xerox Corp.	354	359 20	359 20	+ 1 47
104	Yamanouchi	95 20	94 70	94 65	- 0 58
3 90	Zambia Cop.	3 37	3 37	3 32	- 1 48

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8%78	101 20	0 24
10,80% 79/94	100 60	9 47
Emp.Etat 13,4%83	104 06	7 79
Emp.Etat 12,2% 84	100 25	9 56
10,26% mars 86	....	3 68
OAT 10% 5/2000	105 70	1 50
OAT 9,9% 12/1997	102 35	5 97
OAT 9,8% 1/1996	101 06	4 63
PTT 11,2% 85	....	6 58
CFF 10,30% 88	103 50	4 63
CFF 10,25% nov 90	104 40	3 59
CNA 10 % 1979	100 50	3 76
CNB Bques 5000F	98 10	0 46
CNB Paribas 5000F	98 02	0 46
CNB Suez 5000F	98 06	0 46
CNI 1/82 5000F	98 20	0 46
CNT 9 % 86	....	2 33
CRH 10,90% déc.85	106 30	5 46
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1040	.. .
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	624	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 86.	810	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ex fin.)	720	696
Applications Hydr.	1632	....
Arbel	460	445
Bains C.Monaco	930	930
B.Hypoth.Europ.	357	....
B.N.P. Intercont.	360 20	351 50
Beghin-Say (C.B.)	462	472
Bénédictine	2700	2650
Bidermann Internat.	458	....
Blanzy Ouest	2250	....
B T P	59 10	59 50
Cambodge	1070	....
Carbone Lorraine	443	443
Case Poclain	5 90	5 50
C.B.C.	301 90	290
C.E.G.F (Frigor.)	700	700
Centenaire Blanzy	365	364
Cerabati	53 50	42
Champex Ny	55	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	177	178
C.I.M.	955	910
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	....
Cogifi	282	282
Comiphos	465 50	....
Cie Industrielle	5010	5180
Cpt Lyon Alemand	331	332 10
Concorde	630	640
Constr.Méc.Prov.	18	....
Crédit Gén.Ind.	106	110
Cr Universel (Cie)	285	....
Darblay	615	....
Degremont	1842	1840
Delmas Vieljeux	2310	....
Didot Bottin	650	....
Eaux Bassin Vichy	2750	2800
Ecia	384	383
Ent.Mag. Paris	5100	....
Etex (ex Eternit)	1990	1995
Fineland	300	301
F.I.P.P.	80 40	....
F.N.A.C.	1994	1895
Foncière (Cie)	470	....
Fonc.Lyonnaise	603	586
Foncina	342	. . .
Fougerolle	804	812
France I.A.R.D.	589	598
France SA (La)	1575	1555
From. Paul-Renard	1389	....
Gaumont	450	450
Genefim	270	270
Gévelot	463	....
G.F.C.	316	320
Groupe Victoire	762	760
G.T.I (Transport)	207	207
Immobail	314	315
Immobanque	595	591
Im.Marseillaise	4510	4400
Immofice	372 50	365
Invest.(Ste Cle.)	3201	....
Lambert Frères	264 50	....
Lille Bonnières	935	923
Localinancière	470	470
Louis Vuitton	650	664
Louvre	2396	2396
Lucia	688	....
Machines Bull	31	30 20
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	540	....
Métal Déployé	423 90	....
Mors	69	65 90
Navigation (Nle)	199 40	199 40
Optorg	270	279
Oréal (CI)	477	481 50
Origny-Desvroise	680	....
Palais Nouveauté	1340	1339
Paluel Marmont	610	....
Parfinance	155	155

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	192	195
Paris Orléans	210	-210
Parisienne Invest.	271	....
Pathé Cinéma	493	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	475	....
Promodès (CI)	365	. ..
Publicis	710	720
Rochefortaise	121	123
Rosario	157 60	157 60
Rougier	241	245
S.A.C.E.R.	431	441
S.A.F.A.A.	189	. .
S.A.F.I.C Alcan	225	....
Saga	371	371
Saint Dominique (F.)	104	104
Salins du Midi	575	556
Savoisienne M.	162	....
S.C.A.C.	720	....
Senelle	460	. ..
S.Etud.Part. (M)	118	119
Silic	554	554
Sinvim	111 80	111 80
S.I.P.H.	135	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	698	....
Soffo	286	....
Sofical	1105	1060
Sofitam (ex Satam)	76 55	....
Sofragi	2550	....
Soudure Autogène	761	775
Sovabail	320	....
Steral	455	....
Taittinger	2500	2450
Testut-Aequitas	220	....
Tour Eiffel	209	....
Ufiner	1100	1100
Vicat	480	485
Viniprix	1510	1500
Virax	120	120
Maroc Sté Brasseries	300	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	585	556
Akzo Nv Sico	440	449
Alcan Aluminium	106	...
American Brands	245 20	. .
Arbed	620	. .
Asturienne Mines	94 10	94 10
Banco Popular Espa.	533	....
B.Reglements Int.	17380	17390
Can Pacifique	70 90	74 10
Chrysler Corp.	91	....
C I R	6 35	. . .
Commerzbank	834	818
Dow Chemical	248	270
Fiat	30 90	....
GBL (Brux Lamb.)	515	511
Gevaert	1080	
Glaxo Holdings Ltd.	67 80	69 50
Goodyear Tire	332	....
Grace and Co (WR)	166 20	....
Honeywell Inc. Im.	356	....
Johannesburg	71 50	...
Koninklijke Pakhoed	132 30	..
Kubota	18	18
Midland Bank	36 15	. . .
Noranda Mines	78	...
Olivetti priv.	8 60	....
Pfizer Inc.	375	....
Ricoh	22	19
Robeco	261 10	271 20
Rodamco NV	129 10	131
Rolinco	265 10	270 70
Saipem	6	..
Sema Group	26 70	25 40
SKF Aktiebolaget	92	....
Tenneco Inc.	163	....
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	21	21 10
West Rand Cons.	7	7
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	284	.
Calciphos	95	92
C G H Cogenhor	8	.
Coparex	615	615
Drouot Assurances	339	. ..
Electro-Banque	320	..
Europ. Accum.	77 50	..
Europ Soulres Ind	17 20	....
Gachot S.A.	45	..
Guy Degrenne	402	....
Lecteurs du Monde	175	. .
Nicolas	1198	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	. ..
Rorento N.V.	222 50	220 90
St-Gobain-Emballage	1800	1775
S.E.P.R.	1648	...
S.M.T Goupil	0 40	...
S.P.R. act. B.	283	..
Waterman	1200	....

SICAV (sélection) 20/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	189 27	184 20
Amén-gan	6820 51	6558 18
Ampla	269534 72	269534 72 ♦
Amplitude	610 49	592 71
Arbitrages Court T.	7302 60	7302 60
Associc	1097 60	1097 60
Atout Futur	401 80	392
Aurecic	1153 35	1119 76
Avenir Alizés	1673 06	1640 25
Axa Capital	168 91	163 99
Axa Court Terme	8031 95	8031 95
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	860 93	835 85
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	769 04	746 64
Axa Europe	124 73	121 10
Axa Investments	100 37	97 45
Axa NPL	112 40	109 13
Axa Ob.Fr.Extrans	139 32	135 26
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	131 04	127 22
Axa Prem.Ex.Ageprs	114 24	110 91
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	139 19	135 14
Axa Valeurs PER	118 84	115 38
Cadence 1	1028 15	1007 99
Cadence 2	1037 72	1017 37
Cadence 3	1030 08	1009 88
Capimonétaire	6368 27	6361 91
Capoblig	6365 60	6240 78
Capracic	1304 13	1284 86
Coeras	1315 26	1283 17
Comptavalor	3551 43	3546 11
Convertimmo	322 72	316 39
Credinter	432 38	419 77
Crédit Mutuel Capital	1284 31	1259 13
Cred.Mut.Ep Cour T.	677 43	677 43
Cred.Mut.Ep.Indus.	92 33	89 86
Cred.Mut Ep.J.	70335 84	70335 84
Cred.Mut.Ep.long.T.	185 83	180 86
Cred.Mut.Ep Monde	1093 59	1064 32
Cred.Mut.Ep Quatre	1091 32	1062 11
Dieze	1310 90	1278 93
Drouot France	824 88	800 85
Drouot Sécurité	218 72	212 35
Ecocic	1054 33	1023 62
Ecuper	126 21	122 53
Ecureuil Capitalisation	2568 60	2543 17
Ecureuil Géovaleurs	2290 84	2224 12
Ecureuil Invest.	434 80	422 14
Ecureuil Monepremière	67819 87	67819 87
Ecureuil Monétaire	39879 95	39879 95
Ecureuil Trésorerie	2459 85	2459 86
Ecureuil Trimestr.	2006 11	1986 25
Elicash	2 828164	2 828164 ♦
Energia	261 57	249 71
Eparcic	3642 49	3642 49
Eparcourt-Sicav	4344 34	4333 51
Epargne Associat.	25578 74	25287 50
Epargne Capital	10711 38	10605 31
Epargne Croissance	1635 30	1591 53
Epargne Obligat.	193 02	187 85
Epargne Première	14486 31	14380 46
Epargne-Unie	1232 71	1202 64
Epargne Valeurs	417 74	406 56
Eufi Cash capi.	8421 51	8421 51 ♦
Eufinvest capi.	642 96	624 23 ♦
Eurocic Leaders	1052 24	1021 58
Eurodyn	1159 01	1130 74
Euro Gan	6133 86	5897 94
Europe Nouvelle	536 76	512 42
Fonsicav	14582 54	14582 54
France-gan	9671 45	9209 32
France Garantie	259 09	258 57
France Index Sicav	106 21	103 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	466 46	461 84
Francic	466 43	452 84
Francic Pierre	95 93	93 14
Francic-Régions	1197 28	1162 41
Fructi-Associations	35 67	35 67
Fructi-Capi	41 94	41 32
Fructidor	234 61	231 14
Fructifrance action C	888 17	886 51
Fructifrance action D	868 27	847 09
Gestion	14855 69	14781 78
Gest.Associations	163 96	160 35
Horizon	1176 35	1142 09
HLM Monétaire	14088 01	14088 01
Indust.Fse.Court T.	1487 52	1487 52
Interépar	103955 29	100927 47
Interoblig	13563 14	13287 39
Intersélection Fce	513 75	503 68
Japacic	140 56	136 47
Jeunépargne	287 21	282 97
Latitude	2280 26	2276 84
Laumi C.T.	12692 36	12692 36
Laumi L.T.	6288 05	6104 90
Lion Association	11280 02	11280 02
Lion Institution	29474 98	29401 48
Lionplus	974 66	955 55
Lion Trésor	2097 02	2076 26
Lion 20 000	26540 60	26540 60
Livret Bourse Inv.	555 65	539 47 ♦
Livret Portefeuil	677 28	657 55
Méditerranée	189 92	184 97
Mensuel CIC	10118 19	10018 01
Monédan	68808 16	68808 16
Mone.J	73462 26	73462 26 ♦
Monévalor	82984	82984
Mutualité dépôts	13533 05	13506 04
Natio Court Terme	287483 00	287483
Natio-Epargne	17724 47	17548 98
Natio-Ep. Ret.	128 80	123 41
Natio Eparg.Trésor	7801 58	7786 01
Natio-Inm.	1068 45	1039 85
Natio-Inter	1389 54	1332 89
Natio-Monétaire	26596 99	25696 99
Natio-Patrimoine	1308 21	1273 20
Natio-Placements	64585 03	64586 03
Natio-Revenu	1026 31	1016 15
Natio Sécurité	12199 54	12199 54
Natio-Valeurs	842 87	820 31
Nippon-Gan	4402 03	4232 72
Nord Sud Dévelop.	1565 36	1562 24
Obli-Associations	149 94	148 46
Oblicic-Mondial	2586	2547 78
Oblicic-Régions	1016	1000 99 ♦
Oblifutur	2820 67	2751 87
Oblig. très court	175 04	172 45
Oblilion	1335 58	1322 36
Oblisécurité Sicav	13058 13	13058 13
Orection	1016 92	992 12
Orvalor	6978 75	6841 91
Paribas Capitalisation	1477 24	1455 41
Paribas Opportunités	120 65	115 73
Paribas Patrimoine	551 76	529 27
Patrimoine Retraite	223 35	218 97
Pervalor	604 87	593 01
Placement A.	1422 68	1394 79
Placement J.	7313 94	7299 34
Placement M.	67777 97	67642 68
Placement Nord	961 12	942 27
Pléiade	131 74	128 21
Poste Croissance	21994 02	21972 05
Poste Gestion	66568 71	66566 71
Première Oblig.	10684 76	10654 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110	108 91
Prév'Associations	29799 03	29799 03
Proficic	918 30	895 90
Quartz	129 05	125 90
Réalvalor	730 92	716 59
Rentacic	160 87	158 49 ♦
Revenus Trimestr.	5292 60	5240 20
Revenu-Vert	1122 03	1094 66
St Honoré Vie & Santé	962 88	919 22
St Honoré Bons du Tr.	11363 28	11306 75
St Honoré Global	218 08	208 19
St Honoré Invest.	755 68	721 41
St Honoré Pacifique	529 73	505 71
St Honoré PME	517 27	493 81
St Honoré Real	15142 06	15081 73
Séconcic	1763 06	1763 06
Sécuri-Gan	12973 52	12719 14
Sécuritaux	1408 48	1408 48
Sicasden	710 82	700 12
Sicav Associations	1866 31	1866 31
SFI-CNP Assur.	629 27	610 94
S.G. Fr. opportunités	1143 38	1120 94
Sicav 5.000	429 05	417 57
S.I. Est	1242 16	1205 98
Sivafrance	691 38	672 88
Sivam	374 69	364 66
Siverente	206 01	201 97
Sivinter	403 96	393 15
S.N.I.	1070 15	1038 98
Sogenfrance	1081 03	1058 83
Sogépargne	314 28	308 12
Sogevar	985 70	966 37
Sogister	1215 90	1192 06
Soleil Investissements	551 91	530 68
Solstice	2154 16	2148 79
State Street Acs. Eu.	9446 16	9126 72 ♦
State Street Act. Frce.	10442 21	10138 07 ♦
St. Str. Act.Japon	9536 67	9214 17 ♦
State Street Emer. Mts	11350 67	10804 97 ♦
St Street OAT Plus	10134 87	9936 15 ♦
Stratège Actions	791	760 58
Stratège Rendement	1402 29	1358 16
Technocic	1014 67	985 12
Techno-Gan	5480 55	5289 76
Thesora	664 25	657 67
Trésor Plus	1278 39	1265 73
Trésor Trimestriel	1029 98	1019 78
Trésoricic	131381 13	131381 13
Trilion	5101 67	5036 20
UAP Investissement	413 58	398 63
UAP Actions France	565 99	545 53
UAP Act. Select	583 75	572 29
UAP Aedificandi	501 98	483 84
UAP Aegfi	195 50	188 43
UAP Alto Sicav	155 17	149 56
UAP Moyen Terme	139 12	134 09
UAP Première Cat.	10712 77	10326 56
Uni-Associations	124 39	124 39 ♦
Uni-Foncier	1138 39	1110 62
Unifrance	574 15	560 15
Uni-Garantie	1284 77	1259 55
Uni Régions	1364 41	1331 13
Univar	238 86	238 86 ♦
Univers Actions	1201 52	1172 21
Univers Obligations	1755 57	1712 75
Valorg	2071 67	2069 80
Valrea	53895 10	53869 17

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 914	....	....	....
Ecu	6 887	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 550	....	....	....
Belgique (100 F)	16 425	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 130	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 444	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 820	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 594	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 750	....	....	....
Suisse (100 f)	384 960	....	....	....
Suède (100 krs)	93 090	....	....	....
Norvège (100 k)	85 990	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 101	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 268	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 960	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 134	....	....	....
Japon (100 yens)	3 950	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	57000	58300
Or fin (en lingot)	57300	58950
Napoléon (20f)	329	335
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	340	341
Pièce Latine (20 f)	327	335
Souverain	424	425
Pièce 20 dollars	1845	1845
Pièce 10 dollars	942 50	942 50
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2140	2155
Pièce 10 florins	345	345

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

PASCALE ROBERT-DIARD

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : Fantômas (1947), de Jean Sacha, 18 h 30 ; Fantômas contre Fantômas (1948), de Robert Vernay, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Va Banque (1982, v.o. s.t.f.), de Juliusz Machulski, 14 h 30 ; Va Banque II (1985, v.o. s.t.f.), de Juliusz Machulski, 17 h 30 ; les Réflexes (v.o. s.t.f.), de Jerzy Kucia ; la Parade (v.o. s.t.f.), de Jerzy Kucia : Fantomobil (v.o. s.t.f.), de Kazimierz Mucha : les Hommes de la croix bleue (1955, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Polars en Seine : Enquêtes policières : A la recherche de Maigret (1958) de Jean-Marie Coldefy, Cécile est morte (1967) de Claude Barma, 14 h 30 ; Feuilleton : Vidock : Vidocq (1967) de Marcel Bluwal, 16 h 30 ; le Milieu : Gilles Grangier, 50 ans de cinéma (1990) de Maurice Dalbez, 18 h 30 ; le Milieu : le Cercle rouge (1970) de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-37-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER! (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

CADENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

CARNE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DIVERTIMENTO, LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

DOC HOLLYWOOD (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

GLADIATEURS (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES IMPOSTEURS (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

IP5 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MEDICINE MAN (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (A., v.o.) : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PUTAIN (**) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

> Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SANS RÉMISSION (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Passage du Nord-Ouest, cafécinê, 9e (47-70-81-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AGE DE VIVRE. Film britannique de Peter Medak, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

L'AIGLE DE FER III. Film américain de John Glen, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BINGO. Film américain de Matthew Robbins, v.o. : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LE COBAYE. Film américain de Brett Leonard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRANC-PARLER. Film américain de Barnet Kellman, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PANIQUE CHEZ LES CANDELLI Film américain de Stephen Herek, v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

STAR TREK VI, TERRE INCONNUE. Film américain de Nicholas Meyer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUP DE FRIC. Film français de Christian Gion : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AGENT X 27 (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 19 h.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., dim., lun. 13 h 30.

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.-DANOIS) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, lun. 14 h.

ATLANTIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer., ven., sam., mar. 13 h 45, dim. 14 h.

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

BAR DES RAILS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 15 h 40, ven. 17 h 50, dim. 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 18 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., ven., dim., mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, ven. 15 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, ven. 22 h 15, mar. 15 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 22 h.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, jeu. 13 h 40, dim. 21 h 30, lun. 14 h 20, mar. 17 h 40.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 19 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer. 15 h 15, jeu. 16 h, dim. 15 h 30, sam. 22 h 30, lun. 13 h 45.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 17 h 15, jeu. 16 h 15.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, jeu. 17 h, sam. 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-66) mer., lun. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 19 h 30, sam. 17 h 30

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 20 h.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 22 h 15.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

SARRAOUNIA (Fr.-MAURITANIEN, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h, ven. 14 h, dim. 20 h 10.

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) mer., jeu., séances à 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40 film 10 mn après.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 19 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., sam., lun 14 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h 30, ven. 15 h, sam. 17 h.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, ven. 16 h 10, lun. 17 h 50.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h, jeu., sam., mar. 13 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., mar. 15 h 40.

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

L'ÉQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOROCCO (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SEX-O-CLOCK USA (**) (Fr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, cafécinê, 9e (47-70-81-47).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 JUILLET

« De la galerie Véro-Dodat au passage Verdeau par le passage des Panoramas », 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Jardins et hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, métro Bac (Paris pittoresque et insolite).

« L'Opéra-Bastille (salle, coulisses, décors) avec un aperçu du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, devant le café Les Grandes Marches (C. Merle).

« Les passages couverts », 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (A nous deux, Paris).

« L'île Saint-Louis », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Les jardins secrets du quartier Saint-Jacques, la maison de Chateaubriand, le cloître de Port-Royal, le réservoir du palais du Luxembourg », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (M. Hager).

« Les jardins secrets de Saint-Germain des Prés », 15 heures, porche principal de l'église Saint-Germain des Prés (Paris et son histoire).

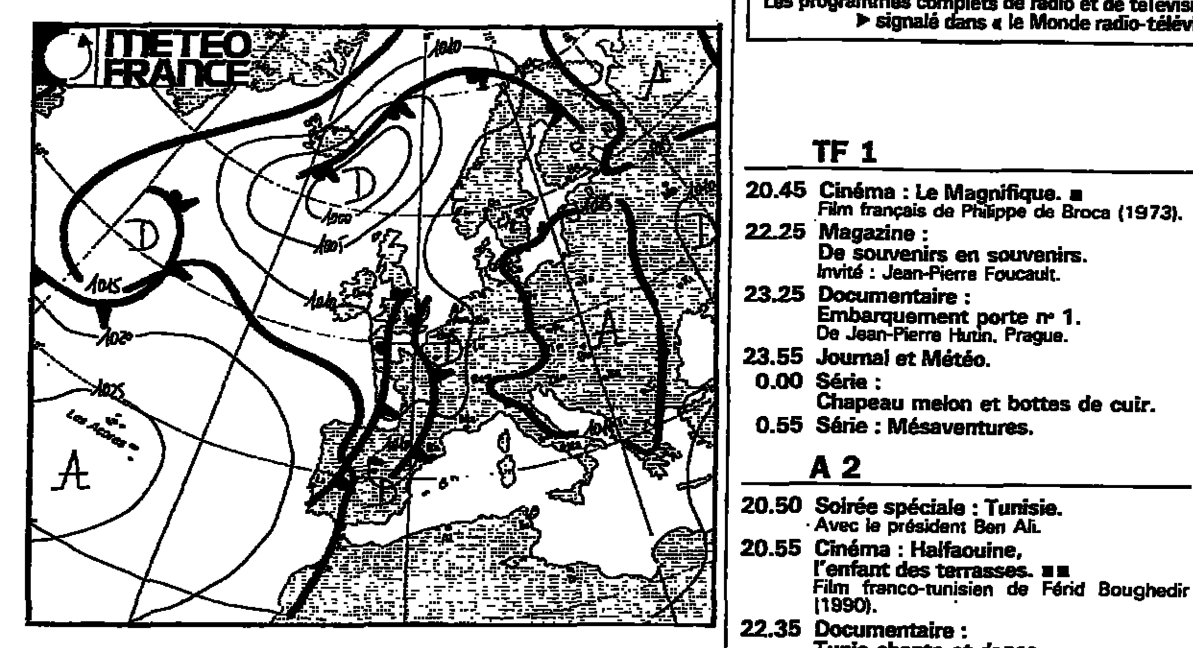
« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-visites).

CONFÉRENCES

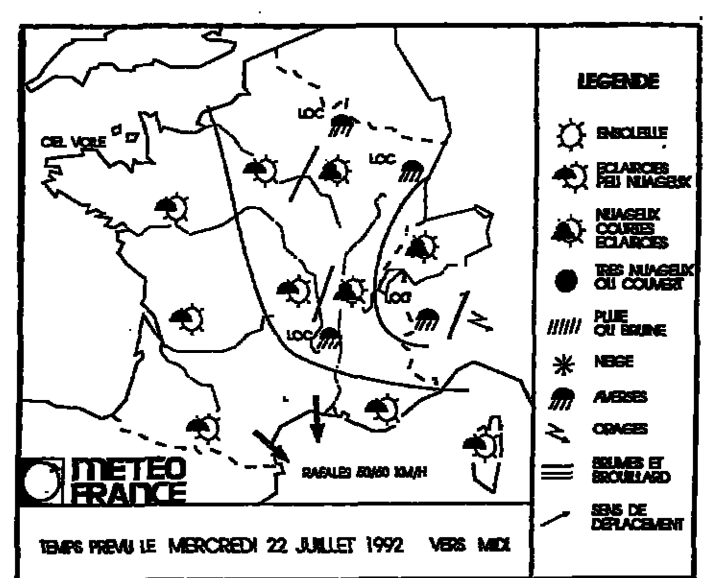
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « La logique de la réincarnation ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET 1992



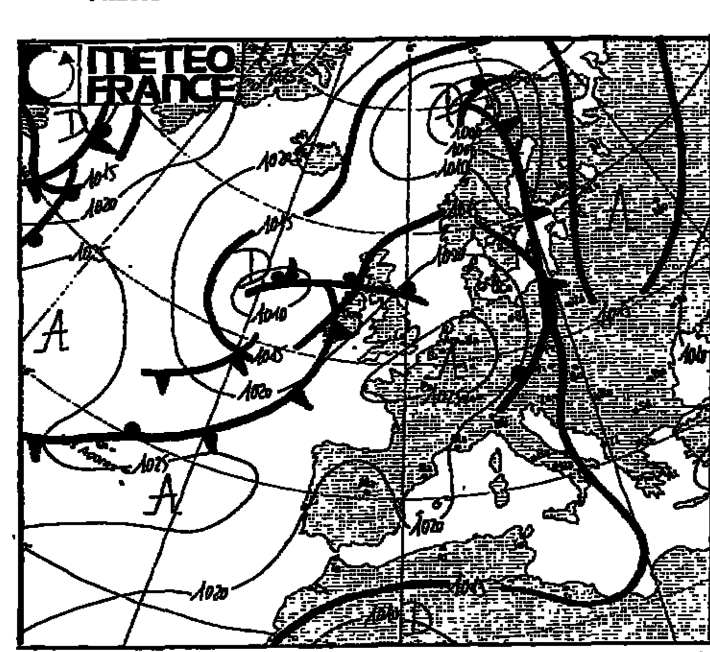
Mercredi. – De l'extrême Sud-Est aux Alpes, des orages éclateront jusqu'en début de matinée. Le ciel sera ensuite très nuageux et pluvieux par moments.

Sur le reste du pays, le ciel sera nuageux. Des averses se produiront au nord de la Loire puis s'atténueront par l'ouest en fin d'après-midi avec de belles éclaircies. Plus au Sud, les nuages se dissiperont et la journée sera plutôt ensoleillée.

Le mistral et la tramontane souffleront modérément. Les températures minimales seront de l'ordre de 11 degrés à 13 degrés sur le Nord-Ouest, 15 degrés à 17 degrés sur le Sud-Est et 13 degrés à 15 degrés sur le reste du pays.

L'après-midi, le thermomètre atteindre 19 degrés à 21 degrés près de la Manche, 24 degrés à 28 degrés près de la Méditerranée et 21 degrés à 26 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-7-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-7-1992 à 18 heures TUC et le 21-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	29	20	D	TOULOUSE	33	21	C	LUXEMBOURG	30	19	C
BIARRITZ	30	19	P	TOURS	33	19	C	MADRID	37	20	N
BORDEAUX	35	20	C	POINTE-A-PITRE	32	23	N	MARRAKECH	38	20	D
BOURGES	33	19	O	**ÉTRANGER**				MEXICO	22	15	D
BREST	24	13	D	ALGER	40	23	N	MILAN	30	19	N
CAEN	29	17	C	AMSTERDAM	28	19	C	MONTRÉAL	28	17	N
CHERBOURG	26	16	N	ATHÈNES	29	20	D	MOSCOU	19	16	C
CLERMONT-FER	34	19	N	BANGKOK	34	26	N	NAIROBI	24	12	C
DIJON	32	21	D	BARCELONE	27	19	D	NEW-YORK	31	23	N
GRENOBLE	30	19	D	BELGRADE	28	15	D	OSLO	–	–	–
LILLE	29	17	N	BERLIN	32	21	N	PALMA-DE-MAJ	35	17	D
LIMOGES	32	19	O	BRUXELLES	29	18	O	PÉKIN	29	21	D
LYON	33	22	D	LE CAIRE	33	22	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	30	21	D	COPENHAGUE	25	16	N	ROME	31	20	D
NANCY	32	19	N	DAKAR	28	25	N	SÉVILLE	36	21	N
NANTES	32	18	C	DELHI	32	27	C	SINGAPOUR	31	25	C
NICE	29	23	D	GENÈVE	31	18	D	STOCKHOLM	24	13	D
PARIS-MONTS	33	19	N	HONGKONG	–	–	–	SYDNEY	12	7	C
PAU	34	19	P	ISTANBUL	25	18	N	TOKYO	34	24	C
PERPIGNAN	26	20	C	JÉRUSALEM	26	18	N	TUNIS	34	19	D
RENNES	30	16	N	LISBONNE	26	17	D	VARSOVIE	28	15	D
ST-ETIENNE	32	21	N	LONDRES	25	16	C	VENISE	29	20	D
STRASBOURG	33	20	N	LOS ANGELES	26	20	D	VIENNE	29	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 21 juillet

TF 1

20.45 Cinéma : Le Magnifique. ■
Film français de Philippe de Broca (1973).

22.25 Magazine : De souvenirs en souvenirs.
Invité : Jean-Pierre Foucault.

23.25 Documentaire : Embarquement porte nº 1.
De Jean-Pierre Hutin. Prague.

23.55 Journal et Météo.

0.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

0.55 Série : Mésaventures.

A 2

20.50 Soirée spéciale : Tunisie.
Avec le président Ben Ali.

20.55 Cinéma : Halfaouine, l'enfant des terrasses. ■■
Film franco-tunisien de Férid Boughedir (1990).

22.35 Documentaire : Tunis chante et danse.

0.00 Journal des courses, Journal, Journal tunisien et Météo.

FR 3

20.45 Sport : Football.
Demi-finale de la Coupe de la Ligue :

22.40 Journal et Météo.

23.00 Magazine : Faut pas rêver.
Mayotte : le passage ; Burundi : bananes express ; Australie : Coober Pedy.

0.40 Musique : Mélomanuit. Invité : Christian Lacroix. *La Tosca* (final avec *Te Deum*), de Puccini, par Inguar Wixwell, baryton, l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Anton Guadagno ; *Turandot (In questa regia)*, de Puccini, par Ghena Dimitrova, soprano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Affaires privées. ■
Film américain de Mike Figgis (1989).

22.25 Flash d'informations.

22.30 Cinéma : Jeu de guerre. □
Film américain de Franc Roddam (1988) (v.o.).

0.05 Cinéma : L'Orchidée sauvage. □
Film américain de Zalman King (1989).

1.50 Documentaire : America.

M 6

20.40 Téléfilm : Les Patins de la gloire.
De Zale Dalen.

22.30 Cinéma : Les Sept de Marsa Matruh. □
Film italien de Mario Siciliano (1970). Avec Ivan Rassimov, Kirk Morris, Thomas Kerr.

0.10 Documentaire : Les Chemins de la guerre.

1.00 Six minutes d'informations.

ARTE

20.40 Soirée thématique. Acteurs. Soirée réalisée par Pascal Aubier.

20.41 Ouverture de la soirée.
Montage de photos d'acteurs enfants et de documents d'archives.

20.50 Cinéma : Le Début. ■■
Film soviétique de Gleb Panfilov (1970).

22.15 Documentaire : Au-delà du miroir.
Entretiens et extraits de films. Avec Anouk Grinberg, Anémone, Rufus, Jean-Claude Dreyfus, Maria de Medeiros...

23.15 Théâtre : Elvire-Jouvet 40.
Mise en scène de Brigitte Jacques, avec Philippe Clévenot, Maria de Meideros.
En 1940, Louis Jouvet fait travailler son élève Claudia sur le rôle d'Elvire dans Dom Juan.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
Le ciel de l'été.

21.30 Le fichier juif.
1. Les voix d'en bas (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques. Impressions toscanes. 1. L'ombre des Étrusques.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda. Madredeus (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martine Kaufmann. Lacrime d'amante, Udite Amanti, de Monteverdi ; Il primo libro di capricci, de Frescobaldi ; Intenerite voi, de Notari ; Pièces pour luth, de Canova Da Milano. A 21.30, Concert (en direct d'Aix-en-Provence) : Il combattimento di Trancredi et Clorinda et autres madrigaux guerriers et amoureux, de Monteverdi, par Les Arts florissants, dir. : William Christie ; sol. : Claire Brua, Claron McFadden, sopranos, Jean-Paul Fouchécourt, ténor, Nicolas Rivenq, baryton.

0.05 Bleu nuit.

Mercredi 22 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.

15.30 Feuilleton : Piège infernal (3e épisode).

16.55 Club Dorothée vacances.

17.35 Série : Loin de ce monde.

17.55 Série : Premiers baisers.

18.25 Jeu : Une famille en or.
Animé par Patrick Roy.

18.50 Feuilleton : Santa Barbara.

19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
Animé par Christian Morin et Anne Pujol.

19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.

19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal, Tapis vert et Météo.

20.45 Téléfilm : Mademoiselle Ardel.
De Michael Braun, avec Andrea Jonasson, Véronique Jannot (2e partie).

23.40 Série : Mike Hammer.

0.35 Journal et Météo.

A 2

13.45 Série : Détective gentleman.
Scandale, de Robert Young (1re partie).

14.30 Sport : Cyclisme.
Tour de France : La Bourboule-Montluçon, 17e étape (170 km).

17.10 Magazine : Vélo club.

18.00 Magazine : Giga.
Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.

18.40 Série : Magnum.

19.30 Sport : Le Journal du Tour (et à 1.45).

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Jeux sans frontières.
Présenté par Daniela Lumbroso et Georges Beller. Italie-Casale Monferrato. Thème : La peinture.

22.15 Théâtre : Reviens dormir à l'Elysée.
Pièce de Claude Olivier et Jean-Paul Rouland, mise en scène de Michel Roux, avec Yolande Folliot, Marc Cassot, Jacques Legras.

0.10 Journal des courses, Journal et Météo.

0.30 Magazine : Les Arts au soleil.

0.35 Magazine : Musiques au cœur de l'été.
Extraits de : *Don Giovanni*, de Mozart ; *Songe d'une nuit d'été*, de Britten, *Missa solemnis*, de Beethoven, *Rake's Progress*, de Stravinsky.

FR 3

13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.

14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.

15.40 Série : La Grande Vallée.

16.30 Les Vacances de Monsieur Lulo.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

19.00 Le 19-20 de l'information.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Téléfilm : Le Billard écarlate.
De Bernard Queysanne.

22.25 Journal et Météo.

22.45 ▶ Mercredi en France.
Programme des télévisions régionales. Images d'Angers, images danger, d'Hervé Guérin.

0.30 Musique : Mélomanuit.
Invité : Christian Lacroix. *Miroirs* et *Pavane pour une infante défunte*, de Ravel, par Jean-Philippe Collard, piano.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Pour l'amour de Joshua.
De Michael Pressman, avec Melissa Gilbert, Tim Matheson.

15.00 Cascades et cascadeurs nº 14.
Emission présentée par Marc Toesca.

15.35 Téléfilm : Mon meilleur ennemi.
De Michael Tuchner.

17.05 A la recherche de la plus belle fille du monde.

17.35 Dessin animé : La Grande Supercherie.

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.

18.55 Le Top.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Dessin animé : Les Simpson.

20.00 Les Nuls... l'émission.

20.30 Le Journal des J.O.

20.35 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : Elémentaire, mon cher... Lock Holmes. ■
Film américain de Thom Eberhardt (1989).

22.40 Flash d'informations.

22.50 Cinéma : Fritz The Cat. ■■
Film d'animation américain de Ralph Bakshi (1972).

0.10 Cinéma : Affaires privées. ■
Film américain de Mike Figgis (1989) (v.o.).

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).

13.55 Série : Les Années FM.

14.25 Magazine : E = M 6.

14.50 Magazine : Culture pub.

15.15 Magazine : Ecolo 6.

15.20 Magazine : La Tête de l'emploi.

15.45 Magazine : Fréquenstar.

16.50 Magazine : Zygomachine.

17.15 Musique : Flashback.

17.35 Série : Brigade de nuit.

18.30 Série : L'Etalon noir.

19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Surprise-partie.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : La Marque de la panthère.
De Brian Trenchard Smith.

22.25 Téléfilm : On a tué sur la Lune.
De Michael Lindsay Hogg, avec Brigitte Nielsen, Julian Sands.
Espionnage et science-fiction.

0.05 Magazine : Vénus.

1.00 Six minutes d'informations.

ARTE

19.00 Documentaire : Les Kwegu.
De Leslie Woodhead.
Dans le sud-ouest éthiopien.

19.55 Documentaire : Interdits de paradis.
De Meinhold Fritzen.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Le Fils prodigue.
D'Andrei Nekrasov.
Portrait musical de Prokofiev.

22.10 Danse : Roméo et Juliette.
Musique de Serge Prokofiev. Chorégraphie et mise en scène d'Angelin Preljocaj, décors et costumes d'Enki Bilal. Avec les danseurs du Lyon Opéra Ballet, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon. Direction musicale : Kent Nagano.
Tourné en haute définition.

23.30 Court métrage : L'Automne de notre printemps.
De Marie-Dominique Dhelsing.
Le monde des marionnettes de Géorgie et la découverte de leur créateur, Rezo Gabriadze.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le corps de la lettre, par Renée Elkaïm-Bollinger.

21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Hervé Guibert (2).

22.40 Les Nuits magnétiques.
Impressions toscanes. 2. Sous la coupole du Duomo.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Liliane Giraudon (*Fur*) et Jean-Jacques Viton (l'Année du serpent).

0.50 Musique : Coda. Madredeus (3).

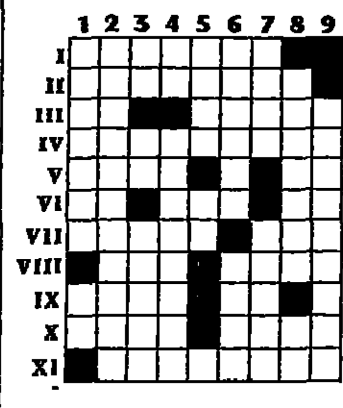
FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Philippe Olivier. Vladimir Nabokov déteste la musique : œuvres de Saint-Saëns, Borodine, Schumann, Bizet, Glinka, Tchaïkovski, Rachmaninov, Stravinsky, Prokofiev, Chostakovitch, Graun, Bloch, Chedrine, Dargomijski/Moussorgski/Borodine, Fauré, Chausson. A 22.00, Concert (en direct de Montpellier) : Symphonie nº 29 en la majeur K 201, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ré mineur op. 23, de Dowell ; Sinfonietta pour orchestre, de Poulenc, par l'Orchestre de Porto, dir. Jan Latham-Koenig, Rian de Waal, piano.

0.05 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. En direct de Montpellier : le Workshop de Lyon.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5828



HORIZONTALEMENT

I. Laisse le champ libre. – II. Oblige certaines personnes à casser du sucre. – III. Degré. Abrite une société à responsabilité limitée. – IV Exprime donc l'incertitude. – V. Vivent sur un grand pied. Sigle. – VI. Abréviation. Sont propriétaires. Symbole. – VII. S'interpose entre deux épidermes. Planches. – VIII. Quelque chose de tendre et qui peut devenir très dur avec le temps. Persifleur. – IX. Roi. Vers latin. – X. Prénom. En Espagne, au Mexique ou au Nicaragua. – XI. Anciens jetons de présence.

VERTICALEMENT

1. Occupaient, à Babylone, une situation particulièrement élevée. Note. – 2. Mise en demeure. – 3. Infime partie de la Beauce. Symbole. Souple grimpeuse. – 4. En « Hongrie ». Considéreras à part. – 5. Ne donne pas toujours le bon exemple. Négation. – 6. Prouvait sa finesse. Abîmé. – 7. Lança dans le public. Se montrer secourable. – 8. Ferait un choix plus ou moins positif. Points opposés. – 9. Prises de contact.

Solution du problème nº 5827

Horizontalement

I. Dividende. – II. En. Emois. – III. Scorbut. – IV. Ali. Eva. – V. Visites. – VI. Anesse. R.P. – VII. Na. Sale. – VIII. TT. Râ. Nom. – IX. Aime ! Oe. – X. Goupillon. – XI. Enture. Ut.

Verticalement

1. Désavantage. – 2. Inclination. – 3. Oise. Mut. – 4. Is. Repu. – 5. Débuts. Ir. – 6. Emu. Ees. Olé ! – 7. Notes. Anel. – 8. Di. Rio. Où. – 9. Escarpement.

GUY BROUTY

PASCALE ROBERT-DIARD

Le Monde

La polémique sur le rôle de Vichy dans les déportations

M. Mitterrand ne fera plus fleurir la tombe de Pétain

M. Serge Klarsfeld, président de l'Association des filles et fils des déportés juifs de France, a annoncé mardi 21 juillet, que le président de la République lui avait fait savoir *«verbalement»* lundi, par un de ses collaborateurs, sa décision de ne plus faire déposer de gerbe le 11 novembre *sur la* tombe du maréchal Pétain à l'île d'Yeu (Vendée).

L'association ajoute, dans un communiqué, qu'elle *«prend acte avec soulagement de cette décision»*, qui *«rompt ainsi avec une malheureuse tradition inaugurée par le général de Gaulle»*.

Cette annonce intervient quelques jours après la polémique soulevée lors de la commémoration *du cinquantième anniversaire de la* rafle du Vel'd'Hiv, sur la responsabilité du gouvernement de Vichy dans la déportation et le génocide des juifs. Plusieurs personnalités et organisations juives de France, parmi lesquelles le Comité Vel'd'Hiv'42, avaient demandé que le gouvernement rappelle officiellement la responsabilité de l'Etat français dans ces persécutions.

M. Mitterrand, qui avait participé à la cérémonie d'anniversaire sur les lieux, le 16 juillet, avait répondu au cours de sa traditionnelle allocution télévisée du 14 juillet, que Vichy, *«ce n'était pas la République»*, et qu'il ne fallait en conséquence pas demander de *«comptes»* des actes de ce régime à la République (*le Monde* des 16, 17 et 18 juillet).

L'Association espère que cette *décision présidentielle «évitera une polémique encore plus violente autour d'un hommage rendu à celui qui a assumé la responsabilité de cette rafle et de bien d'autres, dont la grande rafle de la zone libre le 26 août 1942.»*

[C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de la victoire de 1918 que le général de Gaulle avait fait déposer une gerbe de chrysanthèmes sur la tombe de Pétain. Georges Pompidou avait fait de même le 20 février 1973 lors de la réinhumation du corps du maréchal, dont le cercueil avait été volé par des pétainistes. M. Giscard d'Estaing l'avait fait une fois à l'occasion du soixantième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, en 1978. M. Mitterrand, pour sa part, a d'abord fait déposer, comme l'a rappelé *l'Express* daté 9-15 juillet, une gerbe de roses rouges le 22 septembre 1984, jour de sa rencontre à Verdun avec le chancelier Kohl, puis le 15 juin 1986, *soixante-dixième anniversaire du début* de la bataille de Verdun, et enfin, depuis 1987, tous les 11 novembre.]

Après le retour d'Irak de l'envoyé spécial du Conseil de sécurité

Washington, Londres et Paris adressent des mises en garde à Bagdad

NEW-YORK

(Nations unies)

de notre correspondante

Le ton est à nouveau monté, lundi 20 juillet, contre l'Irak, au Conseil de sécurité des Nations unies, après le retour de Bagdad *«les mains vides»* de l'envoyé spécial du Conseil. Le diplomate suédois Rolf Ekeus avait été chargé de transmettre un avertissement sérieux aux dirigeants irakiens sur les *«conséquences graves et tragiques»* qu'entraînerait leur attitude, s'ils persistaient dans leur défi au Conseil. Or les Irakiens demeurent toujours aussi intransigeants. Les inspecteurs de l'ONU attendent depuis quinze jours devant le ministère de l'agriculture à Bagdad une autorisation d'accès au bâtiment, qui abriterait des documents sur les armes chimiques et balisitiques. Par ailleurs, les négociations sur la vente du pétrole destiné à l'achat de vivres pour la population civile n'ont toujours pas abouti et la décision du Comité de l'ONU sur la délimitation des frontières avec le Koweït est rejetée par Bagdad.

A son retour lundi après-midi à New-York, M. Ekeus a informé les membres du Conseil que le refus du *droit d'entrée au ministère* de l'agriculture était une question *«de principe»* pour Bagdad, qui propose qu'une équipe constituée d'inspecteurs venant de pays neutres ou non alignés soit envoyée en Irak. Une proposition qui a été aussitôt rejetée par le Conseil pour qui, a expliqué M. Ekeus, il n'est pas question de *«négocier avec M. Saddam Hussein l'application des résolutions obligatoires du Conseil de sécurité»*.

Seuls à avoir pris la parole pendant les consultations à huis clos au sujet de l'Irak, les ambassadeurs des États-Unis, de France et de Grande-Bretagne ont, chacun à sa manière, exprimé leur *«grave préoccupation»* à l'égard du durcissement de la position de M. Saddam Hussein.

Aucune décision n'a toutefois été prise par le Conseil, et selon des diplomates, la décision sur une éventuelle intervention militaire contre l'Irak serait prise au niveau des présidents Bush et Mitterrand et de M. John Major. Si elle devait avoir lieu, une telle intervention viserait des *«cibles militaires précises»* déjà repérées par l'armée américaine. Selon certaines sources, dix-sept d'entre elles ont été repérées. Commentant les mises en garde du Conseil, l'ambassadeur d'Irak s'est borné à dire : *«Ils peuvent mettre leurs ultimatums dans une tasse de thé et les boire avant de s'endormir.»*

A.-B. P.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 juillet 1992 a été tiré à 491 213 exemplaires

Demain dans « le Monde »

Les trois erreurs du CSA

Cible des députés de l'opposition sans être épargné par les critiques de la majorité, le Conseil supérieur de l'audiovisuel est toujours en quête de crédibilité.

«Arts-Spectacles» : cinéma

Un entretien avec le réalisateur russe Nikita Mikhalkov, l'auteur des *Yeux noirs* et d'*Urga*. Le tournage du *Souper*, par Edouard Molinaro : un face-à-face entre Talleyrand et Fouché. Une grande reprise : *la Femme des sables*, de Hiroshi Teshigahara. Une sortie : *l'Age de vivre*, de Peter Medak.

Selon un général pakistanais

La CIA a aidé, en 1985 les moudjahidins afghans à lancer des attaques en territoire soviétique

Les violents affrontements entre milices rivales se sont poursuivis, lundi 20 juillet, à Kaboul, dont les hôpitaux sont débordés par l'afflux des blessés (*le Monde* du 21 juillet). Des centaines de familles ont fui les quartiers occidentaux de la capitale pour échapper aux bombardements de l'artillerie des factions de moudjahidins.

De nouvelles informations sur le soutien qu'ont reçu ces derniers dans leur longue guerre contre l'armée rouge viennent d'être publiées dans *The Bear Trap (le piège à ours)*, un livre écrit par l'ancien général pakistanais Mohammed Yousaf, qui supervisa la guerre secrète en Afghanistan de 1983 à 1987. Selon cet ouvrage, cité par le *Washington Post*, la CIA fut chargée d'intensifier la riposte des moudjahidins face aux offensives soviétiques. Il s'agissait à la fois de *tuer des officiers soviétiques sur le* terrain, et de porter le conflit sur le territoire de l'URSS.

Du matériel de propagande et des exemplaires du Coran furent distribués en Ouzbékistan, et des raids de commandos lancés par les moudjahidins contre des installations militaires, des usines et des dépôts de l'autre côté de la frontière. Les Afghans reçurent des photos prises par satellite, du *matériel militaire sophistiqué*, tandis que le tonnage d'armes livré à la résistance par les Américains passait de 10 000 tonnes par an en 1983 à 65 000 en 1987.

Cette escalade, qualifiée d'*«incroyable»* par un responsable du renseignement américain, avait été autorisée par la directive de sécurité nationale 166 signée par le président Reagan. Selon le général Yousaf, Washington, inquiète d'une riposte de Moscou et de possibles retombées sur les relations américano-soviétiques, *«eut la chair de poule»* et fit marche arrière concernant les opérations en Ouzbékistan. Mais l'aide massive américaine avait fait basculer la guerre en faveur des moudjahidins.

□ **ANGOLA : deux Français et deux Angolais enlevés.** – De sources officielles congolaises, on a annoncé, lundi 20 juillet, l'enlèvement de deux Francais et de deux Angolais, la semaine dernière, à la frontière entre le Congo et la province du Cabinda (Angola), par des éléments du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC, mouvement indépendantiste). L'un des Français, M. Jean-Alice Frank, a été libéré, l'autre, M. Michel Levêque serait séquestré dans un camp du FLEC. – *(AFP, AP.)*

□ **Un soldat israélien tué au Liban sud.** – Un soldat israélien a été tué et trois autres blessés, mardi 21 juillet, au Liban sud, lors d'une attaque revendiquée par la Résistance islamique, formation paramilitaire du Hezbollah pro-iranien, ont indiqué des sources proches des services de sécurité libanais. L'attaque, suivie de duels d'artillerie et d'un pilonnage israélien de deux villages, a fait deux blessés dans les rangs de la Résistance islamique, selon cette dernière. – *(AFP.)*

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Rapt transalpin

TURIN

de notre envoyée spéciale

Le père Groppo, maquignon de Carmagnola, frisa l'infarctus quand disparut son fils Bernardo, vingt-cinq ans. Dans la nuit qui suivit, sa peur se précisa : les ravisseurs réclamaient pour libérer le captif les 400 000 francs dûs par le vieux grigou. C'est que lui les appréciait, ces paysans de *Brie ! Depuis des années*, le père Groppo leur achetait en contrebande des charolaises transférées nuitamment par des sentiers déjà sans douaniers. Pas de contrat entre partenaires de confiance : la parole suffisait.

Enlevé par deux hommes lui braquant un pistolet sur la tempe, Bernardo crut sa dernière heure venue. Epuisé par son périple à travers les montagnes, il put enfin ouvrir les yeux. La ferme française était accueillante, les hôtes connus. Au long des neuf jours de captivité, les geôliers rivalisèrent de prouesses culinaires pour Bernardo. Chaque soir on sablait le champagne en échangeant des blagues. Le vieux Groppo porta plainte à Turin. Ses fournisseurs malheureux furent interpellés et le fils libéré. Leur débiteur n'a toujours pas lâché un sou. L'affaire est pendante à Turin et à Meaux.

Saisi, le juge Pier Giorgio Gosso s'était rendu sur-le-champ en France pour interroger les inculpés. Un simple coup de téléphone à sa collègue instructeur du tribunal de Meaux avait suffi à coordonner leur action. *«Avant, ma requête serait passée par le ministère de Rome, la sienne par la chancellerie. Affaire enlisée.»* Depuis deux ans, *«pour faire face au flux de délinquance qui gonflait»*, la collaboration est directe entre magistrats, qui régularisent ensuite auprès de leurs administrations. *«Sauf avec Madrid, passage obligé en Espagne.»*

Turin, quatrième *tribunal* d'Italie et transfrontalier, fut à l'avant-garde de la coopération judiciaire. En ville s'ouvrent en masse des sociétés financières dont 80 % ont un capital ridiculement bas. *«Astuce pour blanchir de l'argent»*, résume le *dottore* Gosso. Il évoque les scandales du pétrole et de l'huile alimentaire de contrebande. Œuvres d'art et autos volées à Charleroi pour Barcelone et *Monaco*, crimes et *hold-up* ordinaires à Clermont-Ferrand et Lucerne. La plainte recueillie à Edimbourg d'une jeune fille violée à Turin par des *tifosi* du Mondiale 90. Et la drogue... Des Italiens prenaient résidence au Pérou pour y acheter de la cocaïne, que des Allemands transformaient en liqueur dans leur labo de RFA, avant de la réexporter comme *«eau-de-vie»*.

Pionnier *«réaliste»*, Pier Giorgio Gosso avoue être *«un peu sceptique, préoccupé par la hâte à supprimer d'un seul coup les contrôles en 93. La recherche de preuves sera plus difficile»*. Pour ce nouveau président de la chambre financière du tribunal de Turin, *«la vraie Europe n'est pas celle des traités, mais celle de la géographie»*. Son regard se tourne vers le Lichtenstein, l'Andorre, et la Suisse au secret bancaire protégé. *«Nous avons besoin d'une grande transparence...»*

DANIELLE ROUARD